

Cote du document: GC 30  
Date: Mai 2007  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Conseil des gouverneurs**

### **Rapport de la trentième session**

**Rome, 14 – 15 février 2007**



## Table des matières

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGES
1. OUVERTURE ET TRAVAUX DE LA SESSION	1-14	1-2
Remplacement du Président et des Vice-Présidents	3	1
Ouverture de la session	4	2
Ordre du jour et documentation	5	2
Séance inaugurale de la session	6-11	2
Déclaration du Président du FIDA	12	2
Déclarations générales	13	2
Clôture de la session	14	2
2. DÉCISIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	15-23	3-4
Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA	15	3
États financiers vérifiés du FIDA pour 2005	16	3
Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007	17	3
Composition du Conseil d'administration	18-19	3
Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance	20	4
Rapport sur les enseignements retirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre	21	4
Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des nations unies sur la lutte contre la désertification	22	4
Autres questions	23	4
Diffusion des documents		

<b>CHAPITRE</b>	<b>PARAGRAPHES</b>	<b>PAGES</b>
3. A. COMPTES RENDUS ANALYTIQUES (Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les gouverneurs)	24-240	5-50
i) Première séance – 14 février 2007	24-68	5-13
ii) Deuxième séance – 14 février 2007	69-97	14-20
iii) Troisième séance – 15 février 2007	98- 187	21-40
iv) Quatrième séance – 15 février 2007	188-240	41-50
 B. TABLES RONDES	 241-291	 51-68
 C. AUTRES DÉCLARATIONS GÉNÉRALES		69-86
Irlande		69
Lesotho		70-71
Madagascar		72-73
Maroc		74-76
Papouasie-Nouvelle-Guinée		77-79
Roumanie		80-81
Sri Lanka		82-83
Swaziland		84-86
 4. DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES		87-119
Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA, M. Lennart Båge, à l'occasion de la visite de: Mme Luisa Dias Diogo, Premier Ministre du Mozambique; M. Tommaso Padoa Schioppa, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne; M. Abdul Rahman H. Al-Attiyah, Secrétaire général du Conseil de Coopération des États arabes du Golfe; et M. Suleiman J. Al-Herbish, Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international		87-88
Allocution d'ouverture de Mme Luisa Dias Diogo, Premier Ministre de la République du Mozambique		91-95
Discours liminaire du Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, M. Tommaso Padoa Schioppa		96-98
Allocution de M. Abdul Rahman bin Hamad A-Attiyah, Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe		99-101
Allocution de M. Suleiman J. Al-Herbish, Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international		102-105

<b>CHAPITRE</b>	<b>PARAGRAPHES</b>	<b>PAGES</b>
4.	DÉCLARATIONS ET ALLOCUTIONS SPÉCIALES (suite)	
	Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, lu en son nom par le Président du Conseil des gouverneurs, M. James Harvey	106
	Allocution prononcée par le Président du FIDA, M. Lennart Båge, à la trentième session du Conseil des gouverneurs	107-112
	Message du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. James T. Morris, prononcé en son nom par Mme Sheila Sisulu, Directrice exécutive adjointe et Directrice exécutive par intérim	113-114
	Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf, prononcé en son nom par M. Tesfai Teclé, Directeur général adjoint de la FAO	115-116
	Discours de clôture de la trentième session du Conseil des gouverneurs, prononcé par M. James Harvey, Président du Conseil	117-119
	Annexes	120-199
I.	Liste des participants à la trentième session du Conseil des gouverneurs	120-190
II.	Ordre du jour et programme des activités	191-193
III.	Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trentième session	194-195
IV.	Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trentième session	196-199



## Chapitre 1

### Ouverture et travaux de la session

1. La trentième session du Conseil des gouverneurs du FIDA s'est tenue à Rome les 14 et 15 février 2007. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil a tenu au total quatre séances, dont les comptes rendus analytiques sont reproduits au chapitre 3, partie A.

#### **A. Remplacement du Président et des Vice-Présidents**

3. Le Secrétaire du FIDA a informé le Conseil des gouverneurs que, comme le Président – le Gouverneur pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord – et les deux Vice-Présidents – les Gouverneurs pour le Qatar et le Bangladesh – qui avaient été élus à la vingt-neuvième session du Conseil n'étaient plus gouverneurs, il y avait lieu d'appliquer le paragraphe 2 de l'article 12 du Règlement intérieur du Conseil. En consultation avec les coordonnateurs des trois listes, il a été convenu d'attribuer aux nouveaux gouverneurs pour ces trois pays les postes devenus vacants au Bureau. Par conséquent, M. Harvey, Gouverneur pour le Royaume-Uni, a pris les fonctions de Président, et M. Al-Thani, Gouverneur pour le Qatar, et M. Karim, Gouverneur par intérim pour le Bangladesh, ont été désignés Vice-Présidents.

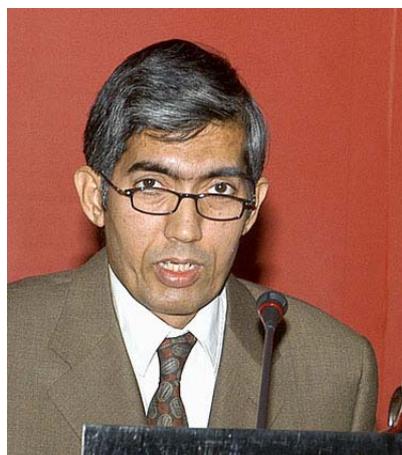
### Bureau du Conseil des gouverneurs



Président: M. James Harvey,  
Gouverneur pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord



Vice-Président:  
M. Abdul Rahman bin Khalifa Al Thani,  
Gouverneur pour le Qatar



Vice-Président:  
M. Fazlul Karim,  
Gouverneur pour le Bangladesh par intérim

**B. Ouverture de la session**

4. La session a été ouverte par M. James Harvey, Gouverneur du FIDA pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Président du Conseil.

**C. Ordre du jour et documentation**

5. Le Conseil des gouverneurs a adopté l'ordre du jour reproduit dans l'annexe II avec le programme des manifestations prévues à l'occasion de la session. La liste des documents soumis au Conseil est reproduite dans l'annexe III. Les résolutions adoptées par le Conseil figurent dans l'annexe IV.

**D. Séance inaugurale de la session**

6. Mme Luisa Dias Diogo, Premier Ministre de la République du Mozambique, a pris la parole devant le Conseil des gouverneurs. Le texte intégral de sa déclaration d'ouverture est reproduit dans le chapitre 4.
7. M. Tommaso Padoa Schioppa, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, a prononcé un discours d'orientation dont le texte intégral est reproduit dans le chapitre 4.
8. M. Abdul Rahman H. Al-Attiyah, Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, a pris la parole devant le Conseil des gouverneurs. Sa déclaration est reproduite intégralement dans le chapitre 4.
9. M. Suleiman J. al-Herbish, Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international, a pris la parole devant le Conseil. Le texte intégral de sa déclaration est reproduit dans le chapitre 4.
10. Le Président du Conseil des gouverneurs a donné lecture d'un message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. Le texte intégral de ce message est reproduit dans le chapitre 4.
11. M. Tesfai Teclé, Directeur général adjoint chargé du Département de la coopération technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a donné lecture d'un message du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf. Un message de M. James T. Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM), a été prononcé par Mme Sheila Sisulu, Directrice exécutrice adjointe et Directrice exécutrice par intérim du PAM. Ces déclarations sont reproduites intégralement dans le chapitre 4.

**E. Déclaration du Président du FIDA**

12. Le texte intégral de la déclaration faite au Conseil des gouverneurs par le Président, M. Bâge, est reproduit dans le chapitre 4.

**F. Déclarations générales**

13. Les déclarations générales prononcées par les gouverneurs à la séance plénière sont résumées dans les comptes rendus analytiques reproduits dans la partie A du chapitre 3; les débats des trois tables rondes sont résumés dans la partie B, et les déclarations générales soumises par écrit par les représentants d'États membres qui n'ont pas fait d'interventions orales sont reproduites intégralement dans la partie C de ce même chapitre.

**G. Clôture de la session**

14. Le Président a résumé les résultats des principales délibérations du Conseil des gouverneurs, puis a clôturé la trentième session du Conseil. Le texte de son intervention est reproduit intégralement dans le chapitre 4.

## Chapitre 2

### Décisions du Conseil des gouverneurs

#### A. Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA

15. Le Conseil des gouverneurs a accueilli avec satisfaction l'annonce selon laquelle, conformément au paragraphe II.7 a) de la résolution 141/XXIX/Rev.1, la septième reconstitution des ressources du FIDA avait pris effet le 22 décembre 2006, date à laquelle des instruments de contribution et des versements représentant un montant supérieur à 50% des annonces de contribution avaient été reçus. Le Conseil des gouverneurs a ensuite examiné le rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (document GC 30/L.2). Il a noté que le montant total des annonces de contribution à la septième reconstitution s'élevait à 616 millions de USD, soit 85% du montant fixé comme cible, à savoir 720 millions de USD. Il a noté en outre que les instruments de contribution déposés représentaient 357 millions de USD, soit 58% du total des contributions annoncées. Les versements en espèces et sous forme de billets à ordre représentaient 146 millions de USD, soit 24% du total des annonces de contribution.

#### B. États financiers vérifiés pour 2005

16. Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers vérifiés faisant apparaître la situation financière du FIDA au 31 décembre 2005 et les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à H compris du document GC 30/L.3 et dans le rapport du commissaire aux comptes.

#### C. Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007

17. Après avoir examiné le projet de budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007, présenté dans le document GC 30/L.4, le Conseil des gouverneurs a adopté à ce sujet la résolution 145/XXX le 15 février 2007. Les États-Unis d'Amérique ont demandé à ce qu'il soit pris acte de leur abstention en ce qui concerne le budget administratif du Fonds.

#### D. Composition du Conseil d'administration

18. Il a été rappelé au Conseil des gouverneurs que les membres du Conseil d'administration appartenant à la liste B qui avaient été élus le 16 février 2006 l'avaient été pour un mandat d'un an, et qu'il avait été convenu que toute modification ou confirmation de ce choix pour les deuxième et troisième années du mandat serait soumise au Conseil des gouverneurs en vue de procéder à une élection. Conformément à l'article 40.2 de son Règlement intérieur, le Conseil des gouverneurs, après avoir examiné le document GC 30/L.5 et été informé par les États membres de la liste B de leur intention de confirmer pour les deuxième et troisième années les membres élus à sa vingt-neuvième session, a élu le 15 février 2007 le Koweït, le Nigéria, l'Arabie saoudite et la République bolivarienne du Venezuela comme membres, et les Émirats arabes unis, le Qatar, l'Indonésie et l'Algérie respectivement comme membres suppléants.
19. Par conséquent, les pays de la liste B élus au Conseil d'administration lors de la session du Conseil des gouverneurs sont les suivants:

##### Membres

Koweït

Nigéria

Arabie saoudite

Venezuela (République bolivarienne du)

##### Membres suppléants

Émirats arabes unis

Qatar

Indonésie

Algérie

**E. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance**

20. Le Conseil des gouverneurs a pris note du document GC 30/L.6, dans lequel il était rendu compte de la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance qui est devenu pleinement opérationnel en 2006, ainsi que des résultats du cycle d'évaluation de la performance et d'allocation des ressources, des notes de pays pour 2006 et des allocations annuelles pour 2007.

**F. Rapport sur les enseignements retirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre**

21. Le Conseil des gouverneurs a pris note du document GC 30/L.7, dans lequel il était rendu compte des efforts de la Coalition internationale pour l'accès à la terre visant à promouvoir des initiatives foncières favorables aux pauvres qui permettent aux ruraux démunis d'avoir accès aux biens nécessaires pour surmonter durablement la pauvreté.

**G. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification**

22. Le Conseil a pris note du document GC 30/L.8, dans lequel il était fait rapport sur les activités menées par le Mécanisme mondial en 2006, l'Année internationale des déserts et de la désertification. Ce document montrait l'évolution du rôle joué par le Mécanisme mondial en tant que prestataire de services consultatifs spécialisés dans les domaines du développement, de l'agriculture et de la remise en état des ressources naturelles.

**H. Autres questions****Diffusion des documents**

23. Le Conseil des gouverneurs a été informé que, conformément à la recommandation de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA qu'il avait adoptée en février 2006, le Conseil d'administration avait examiné la politique du FIDA en matière de diffusion des documents à sa quatre-vingt-neuvième session en décembre 2006. À l'issue de cet examen, le Conseil d'administration a donné son accord pour que la politique de diffusion soit révisée de manière à permettre l'affichage public sur internet de tous les documents soumis au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration en même temps qu'ils sont mis à la disposition des membres de ces organes sur le site web à accès restreint du FIDA. Par conséquent, l'accord du Conseil des gouverneurs n'est plus nécessaire pour publier les documents soumis à la session en cours. La politique de diffusion révisée par le Conseil d'administration à la demande du Conseil des gouverneurs a été communiquée à tous les gouverneurs dans le document GC 30/INF.2.

## Chapitre 3

### A. Comptes rendus analytiques

(Y compris un résumé des déclarations générales prononcées par les Gouverneurs)

- i) Compte rendu analytique de la première séance  
tenue le mercredi 14 février 2007, à 10 h 05

**PRÉSIDENT: JAMES HARVEY (ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE  
ET D'IRLANDE DU NORD)**

	<b>Paragraphes</b>
Remplacement du Président et des Vice-Présidents	25-26
Ouverture de la session (point 1 de l'ordre du jour)	27-29
Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)	30
Cérémonie d'ouverture	31-32
Allocution d'ouverture du Premier Ministre de la République du Mozambique	33-34
Discours liminaire du Ministre de l'économie et des finances de la République italienne	35-37
Déclaration du Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe	38-39
Déclaration du Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international	40-41
Message du Secrétaire général des Nations Unies	42
Déclaration du Président du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)	43-44
Message du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial	45-46
Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	47-51
Déclarations générales (point 4 de l'ordre du jour)	52-67
Chine	52-53
Pakistan	54-56
France	57-58
Tunisie	59-60
Norvège (au nom des pays nordiques)	61-62
Italie	63-64
Indonésie	65-67

24. **La séance est ouverte à 10 h 05.**

**REMPLACEMENT DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS**

25. **M. CIOCCA** (Secrétaire du FIDA) rappelle qu'aux termes du paragraphe 1 de l'article 12 du Règlement intérieur, le Conseil est tenu d'élire tous les deux ans un Bureau constitué d'un président et de deux vice-présidents pour un mandat de deux ans. Étant donné que le président, Gouverneur pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et les deux vice-présidents, Gouverneurs pour le Qatar et le Bangladesh, élus à la vingt-neuvième session, ont cessé d'exercer leurs fonctions de Gouverneur, il y a lieu d'appliquer les dispositions du paragraphe 2 de l'article 12 du Règlement intérieur. En consultation avec les coordonnateurs des trois listes, il a été convenu que les nouveaux Gouverneurs de ces trois pays occuperaient les postes vacants du Bureau. En conséquence, M. Harvey, Gouverneur pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, prendra les fonctions de président, et M. Al-Thani, Gouverneur pour le Qatar, et M. Karim, Gouverneur suppléant pour le Bangladesh, prendront les fonctions de vice-président.
26. **M. Harvey (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) prend la présidence.**

**OUVERTURE DE LA SESSION** (point 1 de l'ordre du jour)

27. Le président déclare ouverte la trentième session du Conseil des gouverneurs et souhaite la bienvenue aux participants. Des décisions seront prises au cours de cette session sur des questions importantes pour le FIDA, et le débat en table ronde sera consacré au thème retenu pour l'occasion, "Emploi et moyens d'existence en milieu rural". Surtout, la présente session donnera aux membres l'occasion de réaffirmer leur attachement à la vocation du Fonds: œuvrer pour que les ruraux pauvres se libèrent de la pauvreté.
28. C'est un honneur pour le Royaume-Uni de présider une nouvelle fois le Conseil des gouverneurs. S'attaquer à la pauvreté rurale et appuyer le développement agricole est une double entreprise d'une importance capitale pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en direction desquels les progrès sont encore lents. En Asie, la révolution verte a aidé à faire sortir des millions de gens de la pauvreté, et l'on relève sur ce continent comme en Afrique, plusieurs faits donnant à penser que des améliorations apportées à l'économie rurale, spécialement à l'agriculture, induisent des améliorations dans d'autres secteurs de l'économie.
29. Mais, le monde évolue vite, et les débats en table ronde porteront sur ce qui est au cœur même des défis à relever par le FIDA: l'emploi et les moyens d'existence sont en effet les terrains où le FIDA trouve des groupes cibles, où se situe son avantage comparatif et où il peut faire appel à sa vaste expérience pour bien faire ressortir ces défis et proposer des solutions innovantes et durables. Le Conseil des gouverneurs se doit de veiller à ce que le FIDA ait les outils et les moyens financiers nécessaires pour remplir son mandat et jouer ainsi un rôle fondamental dans la réalisation des OMD. M. Harvey est donc heureux de pouvoir annoncer que l'entrée en vigueur de la septième reconstitution des ressources du Fonds a été prononcée le 22 décembre 2006. Il loue les efforts opiniâtres déployés par le Président du FIDA et ses collaborateurs pour parvenir à ce résultat, ainsi que le soutien constant que leur ont apporté les États membres. Il faut que les uns et les autres œuvrent à l'unisson au succès de la session.

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (point 2 de l'ordre du jour) (GC 30/L.1)

30. **L'ordre du jour (GC 30/L.1) est adopté.**

## CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

31. **Mme Luisa Dias Diogo, Premier Ministre de la République du Mozambique, et M. Tommaso Padoa Schioppa, Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, sont conduits à leur place.**
32. **M. BÂGE** (Président du FIDA) dit tout le plaisir qu'il a d'accueillir Mme Dias Diogo à la trentième session du Conseil des gouverneurs. Ayant elle-même occupé les fonctions de gouverneur lorsqu'elle était Vice-Ministre de la planification et des finances, elle connaît bien le FIDA et a été amenée, au cours de sa carrière, à piloter l'efficace stratégie du développement du Mozambique et à coordonner l'aide extérieure. Elle a coprésidé le Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies, auquel ses connaissances et son expérience ont beaucoup apporté, et elle tient à faire en sorte, tout comme le FIDA, que les Nations Unies deviennent une organisation cohérente, efficace et bien financée. Le Conseil trouve dans sa présence une inspiration pour la conduite de ses travaux. Pays hôte des trois institutions des Nations Unies spécialisées dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural, l'Italie joue depuis longtemps un rôle clé dans la coopération internationale pour le développement, notamment, par sa vigoureuse défense des objectifs du FIDA. Le ferme attachement de M. Padoa Schioppa à la cause de l'aide au développement s'est illustré par son initiative récente concernant la garantie de marché pour des vaccins, sa présence à la réunion attestant bien la continuité de l'appui de l'Italie au FIDA. Le Président souhaite chaleureusement la bienvenue à M. Al-Attayah, Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, dont la présence souligne non seulement les partenariats forts qui existent entre le FIDA et les membres du Conseil de coopération, mais aussi le grand intérêt qu'il porte de longue date au FIDA. Il remercie M. Al-Herbish, Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international, de sa présence à la session. Le Fonds de l'OPEP et le FIDA ont été créés il y a 30 ans pour donner aux pauvres les moyens de s'assurer de meilleures conditions de vie. Le partenariat entre les deux organisations est plus fort que jamais: sur les cinq années écoulées, le Fonds de l'OPEP a été le cofinanceur le plus important des projets du FIDA. C'est toujours un plaisir d'accueillir au FIDA les proches amis du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en l'occurrence Mme Sisulu, Directrice exécutive adjointe pour la politique et les affaires extérieures et fonctionnaire responsable du PAM, et M. Teclé, Directeur général adjoint de la FAO. Leur présence témoigne de l'étroite collaboration entre les trois institutions et de leur volonté commune de renforcer leur partenariat. Le texte du discours de bienvenue du Président du FIDA est reproduit intégralement au chapitre 4.

## ALLOCATION D'OUVERTURE DU PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

33. **Mme DIAS DIOGO** (Premier Ministre de la République du Mozambique) prononce une allocution d'ouverture, dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4.
34. **Le PRÉSIDENT** remercie Mme Dias Diogo de son allocution, qui a rappelé au Conseil l'importance de l'unité d'action pour améliorer les conditions de vie des déshérités de la planète. Le Conseil s'associe à elle pour appeler de ses vœux le succès de la réforme en cours des Nations Unies et l'adoption d'une démarche cohérente face aux défis du développement. Le message de Mme Dias Diogo inspirera sans nul doute les travaux du Conseil.

## DISCOURS LIMINAIRE DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE

35. **M. PADOA SCHIOPPA** (Ministre de l'économie et des finances de la République italienne) prononce un discours au nom du Gouvernement italien, dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4.
36. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Padoa Schioppa au nom du Conseil des gouverneurs de ce message qui confirme l'appui constant de l'Italie au FIDA et à l'ensemble de la famille des Nations Unies. Il souscrit aux propos tenus par M. Båge sur la garantie de marché pour des vaccins, alliance unique en son genre à l'échelle mondiale, que le Royaume-Uni ne manque pas de soutenir.
37. **M. Padoa Schioppa se retire.**

## DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL DE COOPÉRATION DES ÉTATS ARABES DU GOLFE

38. **M. AL-ATTIYAH** (Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe) fait une déclaration au nom du Conseil de coopération, dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4.
39. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Al-Attiyah de ce message témoignant de son attachement et de son appui aux travaux du FIDA.

## DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FONDS DE L'OPEP POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

40. **M. AL-HERBISH** (Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international) fait une déclaration au nom du Fonds de l'OPEP, dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4.
41. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Al-Herbish au nom du Conseil des gouverneurs de ce message de solidarité et d'espoir. Le FIDA est l'expression concrète, et sans équivalent, du partenariat noué de longue date entre l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation de coopération et de développement économiques et d'autres pays en développement. Il est encourageant d'entendre s'exprimer une communauté de vues par la voix des représentants de ces trois groupes.

## MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

42. **Le PRÉSIDENT** donne lecture d'un message de M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4.

## DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU FIDA (point 3 de l'ordre du jour)

43. **M. BÅGE** (Président du FIDA) fait une déclaration dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4.
44. **Le PRÉSIDENT** exprime l'intérêt avec lequel le Conseil des gouverneurs a suivi la déclaration très complète de M. Båge, qui fait bien mesurer le dévouement avec lequel le personnel se consacre à l'exécution du mandat du Fonds, et il le félicite d'animer les travaux avec sagesse et dynamisme. Les remerciements du Conseil vont également à l'ensemble du personnel, pour l'excellent travail qu'il accomplit.

## MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

45. **Mme SISULU** (Directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial pour les politiques et les affaires extérieures et fonctionnaire responsable) donne lecture d'un message de M. Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4.
46. **Le PRÉSIDENT** remercie Mme Sisulu et lui demande de bien vouloir faire part à M. Morris de la gratitude du Conseil des gouverneurs pour son message vigoureux, qui met en relief l'importance de l'avènement d'un monde où l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté appartiendraient au passé.

## MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

47. **M. TECLE** (Directeur général adjoint de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) donne lecture d'un message de M. Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, dont le texte est reproduit intégralement au chapitre 4.
48. **Le PRÉSIDENT** remercie M. Teclé et lui demande de bien vouloir faire part au Directeur général de la gratitude du Conseil des gouverneurs pour le riche contenu de son message et pour les excellentes relations et la collaboration croissante entre la FAO et le FIDA.
49. **Mme Dias Diogo, M. Al-Attayah et M. Al-Herbish se retirent.**
50. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil des gouverneurs à visionner un documentaire vidéo intitulé "The First Mile", qui est consacré à un projet novateur appuyé par le FIDA en République-Unie de Tanzanie.
51. **Un documentaire vidéo est projeté.**

## DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 4 de l'ordre du jour)

52. **M. JU KUILIN** (Chine) salue le travail accompli par le FIDA dans la lutte mondiale contre la pauvreté et son ferme appui au développement rural et à la réduction de la pauvreté en Chine. La pauvreté est à vrai dire le plus grand défi auquel le monde est confronté, et qui met en jeu des questions politiques, sociales et environnementales, et il est indéniable qu'aider les pauvres à s'affranchir de la pauvreté est devenu une responsabilité de la communauté internationale. Il est réconfortant de voir que, ces dernières années, des organisations internationales comme le FIDA et de nombreux gouvernements explorent les moyens de réduire la pauvreté. Les propres succès de la Chine dans son effort de réduction de la pauvreté rurale ont suscité l'attention du monde entier. Le dernier programme quinquennal en date fixe pour objectif l'édification d'une nouvelle campagne socialiste, en privilégiant l'innovation et l'atténuation de la pauvreté axée sur le développement et complétée par des mesures de secours et par un système de sécurité sociale rural. Mais la tâche n'est pas aisée: il y a encore en Chine une importante population rurale qui vit dans la pauvreté absolue et qui a besoin de l'appui à long terme de la communauté internationale.
53. Sa délégation a trois suggestions à présenter. En premier lieu, le FIDA devrait persévérer dans la voie de l'innovation institutionnelle, en tirant parti de son avantage comparatif, et il devrait jouer un rôle pilote pour les transferts de ressources à l'échelle mondiale, et mettre en place également une base de connaissances sur les concepts de développement ainsi qu'une plate-forme de coopération pour l'atténuation de la pauvreté. En deuxième lieu, les pays développés devraient assumer une part plus large des efforts internationaux en termes de contributions au FIDA et de réduction de la dette. En troisième lieu, il

faut renforcer le mouvement d'appropriation par les pays en développement, en employant avec souplesse les différents modèles de réduction de la pauvreté, et améliorer enfin l'efficacité et le ciblage de l'aide internationale.

54. **M. KHAN BOSAN** (Pakistan) constate que 2006 a été une année de changement pour le FIDA: le Pakistan attend maintenant avec intérêt de voir comment la nouvelle équipe de direction va prendre la barre. Considérant que le FIDA est un partenaire majeur dans sa lutte contre la pauvreté rurale, le Pakistan a doublé sa contribution à la septième reconstitution des ressources et pourrait encore l'accroître. En outre, sa contribution aux projets du FIDA réalisés sur son territoire a représenté à peu près dix fois les investissements du Fonds.
55. La force du FIDA tient à sa spécificité, et il ne doit chercher ni à en faire trop ni à faire ce que d'autres font mieux. Le partage des charges doit être amélioré, et la répartition du travail doit s'opérer en fonction des atouts propres à chacun des partenaires du Fonds. La nécessité d'une plus grande efficacité dans la conception et la supervision des projets devrait être traitée dans le plan d'action. Le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) représente un pas dans la bonne direction, mais il ne doit pas pénaliser les pauvres pour des carences qui ne sont pas de leur fait ni compromettre la poursuite de l'objectif général de l'éradication de la pauvreté. S'agissant de la gouvernance du Fonds, il est préoccupant de voir que plus de 100 des 129 États membres de la liste C se trouvent exclus du processus de décision. Il faudrait que le FIDA se montre plus soucieux de favoriser l'intégration et la participation. Le Pakistan note avec satisfaction que la septième reconstitution est entrée en vigueur et il exprime l'espoir d'un accroissement plus vigoureux des contributions annoncées. Il se félicite de l'attention désormais accordée à la question des excédents de liquidités et ne doute pas de la bonne gestion du portefeuille de placements.
56. La forte croissance enregistrée dans plusieurs pays de la région Asie-Pacifique a contribué à une baisse des niveaux de pauvreté; les capacités d'innovation et la gestion des savoirs vont en s'améliorant au niveau local et l'on note une extension du secteur privé et de l'intégration régionale. Le FIDA pourrait encourager la transposition à d'autres régions du couplage investissements-savoirs. Le Pakistan serait tout à fait favorable à l'adoption d'un nouveau modèle d'activité du FIDA fondé sur un partage de l'expérience. Dans son propre cas, une croissance économique remarquable a permis de ramener le niveau de pauvreté de 34% environ à 24%, mais cela n'est pas suffisant. Le Pakistan est résolu à faire en sorte que l'équité aille de pair avec la croissance. Le développement rural est l'élément clé; d'où la multiplication par quatorze de l'enveloppe budgétaire que le Pakistan lui consacre.
57. **M. FAYOLLE** (France) estime que le FIDA a eu raison d'agir précisément là où la pauvreté reste un défi majeur à la réalisation des OMD. La France, quant à elle, a maintenu le niveau de sa contribution aux ressources de la septième reconstitution, et la signature, en novembre 2006, d'un accord de coopération entre le FIDA et l'Agence française de développement renforcera les relations opérationnelles. La France attend maintenant du Fonds qu'il produise des résultats opérationnels, préserve sa soutenabilité financière et approfondisse son avantage comparatif. Le rapport de l'Évaluation externe indépendante (EEI), tout en rappelant la pertinence de l'action du FIDA, a souligné que des progrès sont nécessaires en termes de performance du portefeuille. Le FIDA doit raccourcir les délais, améliorer la supervision, maximiser l'impact et s'assurer de sa durabilité. Les tendances récentes sont encourageantes. La France salue la participation du Fonds aux discussions des banques multilatérales concernant l'allocation fondée sur la performance, mais elle estime que chaque institution doit garder ses spécificités à cet égard. Le groupe de travail du Conseil d'administration chargé d'élucider les questions pendantes aidera à éclairer les évolutions possibles. Il y a lieu d'espérer

que la bonne performance du portefeuille en Afrique assurera le respect de la règle du maintien de la part de ce continent.

58. La France n'a pas toujours approuvé les grandes orientations financières du Fonds, mais l'équilibre a été rétabli, et la croissance réelle nulle du budget administratif traduit un effort de rigueur acceptable, encore qu'il soit nécessaire de continuer à rechercher des gains de productivité. La mise en œuvre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et d'un cadre pour la soutenabilité de la dette devrait également être poursuivie par le FIDA, et sa capacité d'engagement être maintenue, avec une mobilisation des moyens financiers de tous les bailleurs à cet effet. Le Fonds devrait contribuer à la réflexion sur les financements innovants du développement et approfondir son avantage comparatif en s'appuyant sur ses créneaux d'excellence. Il devrait traiter aussi la problématique des migrations et chercher à améliorer les performances des agricultures familiales. La France appelle instamment le FIDA à rechercher des partenariats pour reproduire à plus grande échelle les projets novateurs et, en vue de garantir l'efficacité de l'aide et une plus grande légitimité, à intensifier sa collaboration avec la Banque africaine de développement, à renforcer ses partenariats avec le secteur privé et les grandes fondations et à encourager une participation accrue des bailleurs émergents.
59. **M. HADDAD** (Tunisie) déclare qu'il convient de féliciter le FIDA des efforts qu'il déploie actuellement pour améliorer l'efficacité de ses méthodes de travail afin de répondre aux défis des mutations socioéconomiques rapides qui se produisent à l'échelle mondiale, comme en témoigne son budget. Il exprime l'espoir que cette première année du septième cycle de reconstitution des ressources marquera un nouveau tournant dans l'approche du Fonds. Il faudrait en particulier revoir les conditions de prêt afin de tenir compte des difficultés de remboursement éventuelles qui pourraient se présenter à certains pays, en ayant à l'esprit le fait que ces prêts sont destinés à un groupe vulnérable. Le FIDA est associé à divers mécanismes mondiaux prévus au titre de conventions des Nations Unies et il joue un rôle essentiel dans la poursuite des OMD, mais ses efforts n'ont pas jusqu'ici pleinement répondu aux attentes. Il faut tenir compte des besoins spécifiques de la population rurale, dont la participation à l'exécution et à l'évaluation des projets devrait être progressivement accrue.
60. La Tunisie a conçu un modèle intégré de développement axé sur la dimension socioéconomique, en vue de réaliser des progrès et d'édifier une société équilibrée. Grâce aux réformes introduites à cet effet dans de nombreux domaines, les niveaux de revenu ont augmenté et la proportion des ruraux pauvres est tombée à 3,9% de la population. Le FIDA peut sans nul doute faire appel à ses ressources et à ses compétences pour trouver de nouvelles formules qui aideraient les pauvres à répondre aux défis auxquels ils sont confrontés; à cette fin, un renforcement de la coopération pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté est essentiel.
61. **Mme GLAD** (Norvège) s'exprimant au nom des pays nordiques, déclare que le FIDA a besoin à tous les niveaux d'un personnel compétent et ayant le sens de l'innovation et que les nouvelles nominations décidées par le Président augurent bien de la capacité du Fonds à relever les défis qui l'attendent. Cependant, le programme de travail ne pourra être exécuté que si les ressources annoncées par les États membres pour le septième cycle de reconstitution sont disponibles en temps voulu. Le travail de remodelage et de recentrage de son programme en fonction des enseignements du passé et des résultats de l'EEI a bien progressé au FIDA. Il sera essentiel de mettre l'accent sur l'innovation et la diffusion, l'autonomisation, les partenariats et la viabilité pour que ses objectifs puissent être atteints. Les pays nordiques soulignent à nouveau combien il importe de bien définir le créneau stratégique du Fonds et de tirer parti de son avantage comparatif, et ils souscrivent à la nouvelle politique de ciblage, en particulier au bénéfice des

femmes faisant partie des groupes cibles qui ont été identifiés. Les nouvelles options stratégiques pour le programme-pays (COSOP) axé sur les résultats viennent à point nommé, tout comme l'insertion prévue de la budgétisation, de la planification et d'autres activités dans un cadre axé sur les résultats; encore faudra-t-il que le Fonds aille jusqu'au bout de ses ambitieuses intentions.

62. L'enjeu est clair pour le FIDA, la FAO et le PAM: il s'agit d'améliorer leur coopération aussi bien les uns avec les autres qu'au sein du système multilatéral de développement dans son ensemble. Le Président du Fonds a joué un rôle très constructif au Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence du système: si les Nations Unies pouvaient vraiment se montrer "unies dans l'action" elles représenteraient plus que la simple somme de leurs parties. Il faudrait en particulier que les institutions spécialisées de Rome adoptent une approche commune du développement agricole et rural et coopèrent mieux dans l'optique d'une sécurité alimentaire ciblée sur les pauvres; l'esprit de collaboration dont viennent de témoigner les déclarations de leurs représentants est donc réconfortant. Cette approche devrait s'appuyer sur les compétences propres à chacune des trois institutions et être suivie lors des processus préparatoires des évaluations communes par pays et des partenariats pilotes avec les pays. Les pays nordiques réitérent leur ferme appui pour le FIDA et leur avis favorable sur les améliorations apportées. Mais il ne faut pas se reposer sur ses lauriers: le Fonds doit devenir un instrument encore plus efficace pour améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres.
63. **M. CENTO** (Italie), soulignant le rôle essentiel du FIDA dans la lutte contre la pauvreté rurale et, partant, sa contribution à la réalisation des OMD, déclare que, de l'avis de l'Italie, le Président du Fonds a eu raison de mettre l'accent sur le renforcement de la coopération entre les institutions spécialisées de Rome. Il convient de féliciter le FIDA d'avoir su lancer son processus de renouvellement, avec en particulier l'adoption du SAFP. L'Italie éprouve néanmoins certaines réticences à l'égard de critères trop rigidement liés à la performance des pays bénéficiaires car il n'est pas facile d'évaluer les situations différentes en zones rurales en se contentant d'utiliser des indicateurs quantitatifs; certains changements dans l'allocation de ressources sont par ailleurs difficiles à accepter socialement et politiquement. Cela étant, la phase d'expérimentation du nouveau système permet de mettre en évidence certains problèmes de mise en œuvre. L'Italie juge assurément positifs les changements d'allocation de ressources destinées à préserver le pourcentage d'aide destinée à l'Afrique subsaharienne et à réduire la part de la pondération démographique. L'indicateur le plus approprié est celui qui fait intervenir à la fois la taille de la population rurale et le niveau de revenu.
64. L'Italie demeure convaincue de la nécessité de maintenir la règle du budget à croissance nulle et de l'appliquer en toute transparence à l'ensemble des dépenses administratives. Elle se réjouit de voir le FIDA chercher à promouvoir, par ses dons, un meilleur usage des ressources naturelles et elle attache de l'importance à l'évaluation de l'impact sur l'environnement. L'approche du Fonds à cet égard a droit de cité dans le cadre du Mécanisme mondial de la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD). L'Italie a toujours soutenu la demande d'accès du FIDA au Fonds fiduciaire des PPT de la Banque mondiale et elle se réjouit de la décision favorable prise récemment sur ce point; sa contribution au Fonds fiduciaire, dans le contexte du FIDA, dépasse les 4 millions de USD. En tant que pays hôte, l'Italie contribue aussi au financement du transfert du siège du FIDA dans ses nouveaux locaux. En tant que nouveau Gouverneur, il compte intensifier les contacts avec le FIDA et représenter comme il se doit les intérêts et les contributions du Ministère italien de l'économie et des finances ainsi que des autres ministères et entités intéressés par le développement. Il appelle à une action

plus tranchante dans le domaine de la communication afin de faire mieux connaître les activités du FIDA à l'intérieur de l'Italie.

65. **M. NASUTION** (Indonésie) estime capital que la trentième session, qui doit être centrée sur l'emploi et les moyens d'existence en milieu rural et sur les tâches essentielles du FIDA, traite des nouveaux enjeux de l'économie mondiale. Depuis 1980, les prêts financés par le FIDA à l'intention de l'Indonésie, pour un montant total de 278 millions de USD, ont eu des effets bénéfiques sur des millions d'habitants des zones rurales. L'Indonésie espère que le nouveau projet conçu à l'intention de la population papoue sera approuvé par le Conseil d'administration en 2007. Elle souhaite vivement le maintien de l'appui du Fonds à l'exécution de ses programmes de développement rural, ainsi que la rédaction d'un document de stratégie faisant place à l'appropriation nationale. Elle porte également un jugement positif sur les produits du Plan d'action visant à améliorer l'efficacité du FIDA en matière de développement, de même que sur le Cadre stratégique révisé 2007-2010, et elle organise pour sa part un programme d'information, avec la participation des institutions spécialisées de Rome, pour permettre aux universitaires et aux chercheurs de mieux connaître ces institutions et d'en recevoir des informations.
66. Le FIDA devrait accorder plus d'attention au développement des biocarburants dans les zones rurales, qui peuvent aider à résoudre certains de leurs problèmes énergétiques et constituer une source de revenus. L'Indonésie, qui a entamé des travaux de développement dans ce domaine, invite le FIDA à investir dans son programme et à assister au séminaire sur les biocarburants qui aura lieu au second semestre de 2007. Elle souhaite vivement aussi que le FIDA contribue à la lutte contre la grippe aviaire, qui risque de devenir une pandémie. Toute mesure allant par exemple dans le sens de l'assistance technique et de l'octroi de dons spéciaux ou de prêts à des conditions préférentielles serait accueillie favorablement.
67. Si l'annonce de la nomination de la nouvelle équipe dirigeante est bien accueillie également, la composition du personnel du Fonds ne reflète toujours pas, en revanche, une répartition géographique équilibrée; il faudrait en particulier recruter un plus grand nombre d'agents ressortissants des pays en développement. Les résultats des réunions du Comité spécial du Conseil d'administration chargé d'examiner les droits de vote des États membres ainsi que le rôle, l'efficacité et la composition du Conseil d'administration n'ont pas jusqu'ici répondu aux attentes, et l'Indonésie souhaite pour sa part voir formuler des recommandations plus satisfaisantes sur les questions des droits de vote et de la composition du Conseil d'administration.
68. **La séance est levée à 13 h 10.**

- ii) Compte rendu analytique de la deuxième séance  
tenue le mercredi 14 février 2007, à 17 h 40

**PRÉSIDENT: ABDUL RAHMAN BIN KHALIFA AL-THANI (QATAR)**

	<b>Paragraphes</b>
Déclarations générales (point 4 de l'ordre du jour, suite)	70-96
- Nicaragua (au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes)	70-72
- République de Corée	73-75
- République arabe syrienne	76-78
- Kenya	79-81
- Colombie	82-83
- Iran, République islamique d'	84-85
- Togo	86-88
- Égypte	89-90
- Guatemala	91-92
- Jamahiriya arabe libyenne	93-94
- Maurice	95-96

69. **La séance est ouverte à 17 h 40.**

## DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 4 de l'ordre du jour, suite)

70. **M. COEN MONTEALEGRE** (Nicaragua), parlant au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), dit que le Groupe accueille avec satisfaction le résultat de la septième reconstitution, dont le montant accuse un accroissement substantiel. Il approuve le programme de travail et budget proposé pour 2007-2009, en particulier la diminution des dépenses administratives, et invite instamment tous les Membres à verser leurs contributions aussitôt que possible. Il est certain que le FIDA s'efforce, par le biais de son Plan d'action, de répondre aux défis du nouveau millénaire. Le GRULAC note que le nouveau modèle de COSOP, la nouvelle structure du document soumis pour l'approbation des projets et le SAFF sont déjà couramment utilisés, et que le Cadre stratégique pour 2007-2010 sera amendé au vu de l'expérience. Pour ce qui regarde en particulier l'adoption récente de la politique en matière de supervision et d'appui à l'exécution, le GRULAC apprécie le travail effectué par le Bureau de l'évaluation et approuve son programme de travail et budget pour 2007. Le fait que le Conseil d'administration n'ait pas pu adopter la Stratégie de gestion des savoirs montre que de nouvelles consultations sont nécessaires pour aboutir à des propositions valables. À cet égard, tous les documents concernant les politiques et les stratégies devraient être distribués en temps voulu dans toutes les langues officielles, et toutes les réunions, formelles ou informelles, devraient bénéficier de services d'interprétation en espagnol.
71. L'établissement du groupe de travail sur le SAFF est une bonne chose car le nouveau système pourrait être amélioré. La proposition tendant à remplacer la variable «population totale» par une variable «population rurale» crée un problème sérieux parce qu'il n'existe pas de définition reconnue de ce dernier terme, et qu'en conséquence il faudrait changer toutes les autres variables. Le groupe de travail devra aussi examiner comment faire la distinction entre les pays qui reçoivent des prêts à des conditions particulièrement favorables et ceux qui reçoivent des prêts à des conditions ordinaires.
72. Le GRULAC regrette l'absence de recrutement de cadres de d'Amérique latine au niveau de la direction, et insiste de manière générale pour que le FIDA recrute davantage de fonctionnaires du cadre organique provenant de pays en développement. Le Groupe souhaiterait également savoir si le poste de directeur régional du Mécanisme mondial de la CCD, poste qui doit être occupé par un latino-américain, a été pourvu. Le fait que le FIDA ait pris en charge le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones constitue une reconnaissance du travail effectué par le FIDA dans ce domaine. Le Mécanisme d'assistance doit avoir les ressources nécessaires pour assumer ses fonctions, et ces ressources devront être allouées aux peuples autochtones de manière équitable et transparente. Le FIDA doit être félicité pour son initiative d'organisation de tables rondes, car les sujets qui seront examinés sont fondamentaux pour son activité.
73. **M. MIN** (République de Corée) dit que son Gouvernement a réaffirmé sa coopération accrue avec le FIDA lorsque le Président du Fonds a rencontré le Ministre de l'agriculture en mai 2006.
74. Les multiples catastrophes naturelles et pandémies dans le monde, ainsi que les famines et la pauvreté provoquées par les conflits régionaux et raciaux, bloquent tout progrès vers la réalisation des OMD. Pour aider à atteindre les objectifs du FIDA, la République de Corée a accru sa contribution de 20% pour la septième reconstitution. Également, elle organise en mars un atelier sur les questions d'éradication de la pauvreté. À titre de coopération dans la lutte contre la pauvreté et la faim, elle apporte une contribution de 1 million de USD à la Banque mondiale pour aider à lutter contre la grippe aviaire, lance un cours de formation pour le transfert des techniques de diagnostic de la grippe aviaire aux pays membres de

- l'Association des nations de l'Asie du Sud-est (ANASE) et fournit des kits de dépistage pour une valeur de 100 000 USD. En 2006, le Gouvernement coréen a annoncé qu'il comptait accroître son aide publique au développement (APD) dans le cadre de son initiative pour l'Afrique. Il recherchera de nouveaux moyens de coopérer avec le FIDA pour renforcer le développement rural.
75. Le FIDA a raison de croire que le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté est d'accroître les possibilités d'emploi pour les ruraux. La République de Corée est venue à bout des pénuries alimentaires et de la pauvreté rurale dans les années 60 grâce au mouvement dit du «Nouveau village» qui a stimulé l'infrastructure agricole et la création d'emplois. L'expérience coréenne a montré qu'un développement des ressources humaines dans les zones rurales est aussi important qu'une assistance matérielle – enseignement maintenant partagé avec les autres pays en développement de l'ANASE. Les divers exemples de développement rural réussi devraient en fait être mis en commun, par l'intermédiaire du FIDA, entre tous les Membres du Fonds.
  76. **M. SAFAR** (République arabe syrienne), notant la poursuite des efforts du FIDA et les résultats obtenus dans l'éradication de la pauvreté et de la malnutrition, dit que, quelles que soient les contraintes financières, la performance du Fonds pourrait être encore améliorée et ses activités multipliées par le biais de nouvelles initiatives, de nouvelles politiques et de nouvelles méthodologies.
  77. Étant donné l'importance socio-économique du secteur agricole pour le développement durable, la République arabe syrienne donne la priorité à l'agriculture dans ses plans nationaux de développement en mettant en œuvre successivement des stratégies ambitieuses de réduction de la pauvreté axées sur des domaines tels que la croissance économique, l'emploi, la justice sociale, la formation et le renforcement des capacités. L'utilisation optimale et durable des ressources naturelles est la clé de la réalisation d'objectifs de développement globaux, d'une sécurité alimentaire garantie et de la modernisation des moyens de production. Les efforts de renforcement des capacités institutionnelles du pays portent donc particulièrement sur les institutions publiques, qui fournissent l'essentiel de l'appui au secteur rural. L'actuel programme de réforme économique met aussi en exergue le rôle des femmes, avec pour but de répondre aux aspirations des communautés ciblées et de créer un environnement socio-économique porteur pour les ruraux pauvres.
  78. Toutefois, en dépit des succès obtenus, il est nécessaire de continuer à œuvrer pour accroître la production agricole, réduire les coûts de production et améliorer l'accès au marché. Outre ses efforts de développement agricole et de réduction de la pauvreté, la République arabe syrienne milite pour une fin de guerre et du conflit au Moyen-Orient ainsi que de l'occupation israélienne de territoires arabes qui empêche leur développement, notamment en raison de l'impact des pratiques israéliennes sur l'agriculture et l'environnement. La République arabe syrienne compte poursuivre sa coopération avec le FIDA, et apprécie l'assistance fournie à tous les pays en développement par le FIDA et d'autres organisations.
  79. **M. MUIRURI** (Kenya) souligne l'importance du FIDA pour la réalisation des OMD et des buts du Sommet mondial de l'alimentation. Convaincu de la nécessaire priorité à accorder au développement agricole et rural, le Gouvernement kenyan a mis en place les politiques et les mesures nécessaires pour créer de la richesse et de l'emploi et pour revitaliser le secteur agricole. Bien que l'agriculture demeure la principale activité des ruraux pauvres au Kenya, la part des activités non agricoles augmente. Dans ce contexte, l'approche-filière représente un bon moyen pour identifier les potentialités de création d'emplois et d'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural. M. Muiriri attend donc avec intérêt de voir ce qui résultera de la table ronde sur la promotion de l'emploi rural au moyen de cette approche.

80. Il insiste pour que le Mécanisme mondial de la CCD, hébergé par le FIDA, renforce ses activités à l'appui des efforts nationaux et régionaux en cours pour développer des sources de revenu durables dans les régions du Kenya et de la Corne de l'Afrique sujettes à la sécheresse. Il espère aussi un portefeuille de prêts et de dons du FIDA plus substantiels pour le Kenya, sur la base du SAFF, bien qu'il craigne que l'application du système n'empêche l'accès au financement des pays pauvres à bureaucratie peu efficace. Il appuie donc la recommandation du Conseil d'administration de réunir un groupe de travail pour arriver à un plus large accord sur ces questions.
81. Au Kenya, l'augmentation des crédits budgétaires alloués à l'agriculture, venant s'ajouter à d'autres investissements et à un cadre d'action des pouvoirs publics favorable, ont déjà eu comme résultat une croissance économique et une production alimentaire plus élevées. M. Muiruri compte voir se maintenir l'étroit partenariat entre le FIDA et son pays, et il cite comme exemple un certain nombre de projets récents appuyés par le FIDA qui répondent aux priorités de développement agricole et rural du Kenya.
82. **M. PRETELT DE LA VEGA** (Colombie) dit que le FIDA exige de tous ses Membres la solidarité, qui suppose que chacun se soucie plus des autres que de soi-même: ainsi, les prêts sont accordés par le Fonds en faveur des paysans les plus pauvres dans les pays bénéficiaires. Solidarité signifie également que les Membres doivent graduellement accroître leurs contributions au FIDA car le nombre de pauvres est en augmentation; et enfin, solidarité signifie que les pays doivent partager les expériences qui pourraient être utiles aux autres.
83. Les régimes politiques de certains pays sont un obstacle à la mise en commun des intérêts, mais la Colombie ne connaît plus de dictature depuis 50 ans et elle est régie démocratiquement par sa Constitution et par ses lois. Néanmoins, le Gouvernement colombien a dû allouer des montants budgétaires excessifs à la lutte contre les actuelles opérations de guérilla et contre le trafic d'armes et de drogue. Dans ce contexte de difficultés économiques dans un pays qui demeure très pauvre, il est encourageant que le chômage ait régressé et que les prestations sociales aient été accrues. La leçon à tirer est que la violence ne produit que la pauvreté, tandis que la paix produit des bénéfices réels. Le nombre des plus pauvres parmi les pauvres a régressé de 30% à 20%, avec à l'horizon un objectif de 8%. Mais la Colombie a encore besoin d'un appui international pour restaurer l'ordre public et combattre le trafic d'armes et de drogue tout en recherchant des solutions politiques négociées dans le cadre du droit national.
84. **M. AL HABIB** (Iran, République islamique d') exprime la gratitude de son Gouvernement pour le travail que le FIDA accomplit en vue de réduire la pauvreté partout dans le monde. Une mobilisation des ressources des pays développés est essentielle pour renforcer la coopération internationale et les efforts du FIDA. M. Al Habib considère toutefois que, s'il est vrai que le FIDA s'est engagé dans une vaste réforme pour s'adapter au nouvel environnement et aux nouveaux défis internationaux, la réforme doit être poursuivie pour rendre l'institution plus transparente et plus démocratique.
85. Le thème choisi pour la trentième session du Conseil des gouverneurs reflète l'importance que le FIDA accorde au développement rural, et M. Al Habib attendra avec intérêt le résultat des tables rondes. Dans son pays, aux ressources abondantes et variées, l'agriculture est un des secteurs de l'économie les plus importants, qui joue un rôle crucial dans le développement national et la sécurité alimentaire. Après le Sommet mondial de l'alimentation de 1996, le pays a entrepris une profonde réforme structurelle des secteurs rural et agricole qui s'est traduite par une croissance rapide, malgré la fréquence des sécheresses extrêmes dans un certain nombre de provinces. Les multiples réussites du pays ont été dues au développement structurel, à l'adoption de politiques adéquates, aux

investissements de l'État à la fois dans le secteur public et le secteur privé, aux politiques favorables à un environnement porteur dans le secteur de l'agriculture, et à l'encouragement à la participation locale dans le secteur de l'agriculture et autres secteurs ruraux.

86. **M. NAGOU** (Togo) exprime sa gratitude pour l'appui accordé par le FIDA à son pays, et se félicite de pouvoir travailler avec d'autres pays pour trouver les meilleures solutions aux multiples problèmes du secteur rural un peu partout dans le monde, en particulier dans les pays en développement. De telles solutions comprennent des mesures conçues pour améliorer l'efficacité et l'efficience du FIDA en matière de réduction de la pauvreté rurale, la recherche de financements adéquats pour permettre aux jeunes de créer des entreprises, et des dispositions encourageant les secteurs public et privé à coopérer pour établir un cadre permettant de créer de nouveaux emplois ruraux.
87. Le Togo lui aussi cherche des solutions à ces problèmes, après une longue période de troubles sociaux et politiques qui ont abouti en 2001 à la suspension de la coopération avec l'Union européenne et à la suspension de l'aide financière du FIDA en raison du non-paiement des arriérés de contributions. La formation d'un Gouvernement d'unité nationale en 2005 a ramené la paix et une cohésion sociale qui ont permis la reprise de l'activité sociale et économique dans le pays. La coopération avec l'Union européenne a été rétablie, ce qui a permis au Gouvernement togolais d'accroître son effort pour atteindre les OMD.
88. Étant donné que l'agriculture représente 40% de son produit intérieur brut (PIB), le Togo se félicite de l'approche adoptée par le FIDA dans son programme de travail et budget pour 2007, approche qui tend à promouvoir le développement agricole et le développement rural. Le Gouvernement togolais exprime par conséquent l'espoir que le FIDA et les autres donateurs l'aideront à atteindre les objectifs définis dans sa nouvelle politique agricole et ceux qui doivent être proposés dans le programme national de sécurité alimentaire. L'appui du FIDA sera vital car l'État ne peut remplir ses objectifs que s'il peut garantir un minimum de ressources financières pour la mise en place d'un cadre favorable à l'augmentation de la productivité, à la création d'emplois, à l'investissement et à la réduction de la pauvreté.
89. **M. RASHED** (Égypte) dit que depuis sa création qui remonte à 30 ans, le Fonds a financé plus de 650 projets dans 115 pays, avec pour résultat une amélioration des conditions de vie rurales et de la sécurité alimentaire. Les mécanismes régionaux et internationaux devraient toutefois être améliorés afin d'optimiser l'allocation des ressources et d'éviter des doubles emplois dans la réponse aux défis posés par le différentiel de développement nord-sud, le système inéquitable des échanges internationaux, et la faiblesse des investissements dans l'agriculture. Pour sa part, l'Égypte compte sur une meilleure coopération et sur la poursuite des consultations avec le FIDA et d'autres institutions en vue de combattre les conséquences de phénomènes récents tels que la grippe aviaire, et à cette fin, elle a établi un organe spécialisé ayant pour charge de contenir la propagation de la maladie et de sensibiliser l'opinion à ce problème.
90. L'Égypte poursuit l'application d'une stratégie de développement agricole suivant plusieurs axes: augmenter les taux de rendement agricoles, mettre en culture des terres inutilisées, accroître les exportations agricoles et tirer parti des accords de libre-échange régionaux et internationaux avec des partenaires. Consciente de l'importance de la coopération multilatérale, des échanges d'informations et des projets conjoints pour le développement durable, l'Égypte contribue activement à des initiatives de développement telles que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), auquel elle a alloué un montant de plus de 8 milliards de livres égyptiennes. L'Égypte a aussi fourni une assistance technique à l'Afrique par l'intermédiaire d'un fonds spécialisé, ainsi qu'une assistance humanitaire d'urgence à des pays qui connaissaient des pénuries alimentaires, en

liaison avec le PAM. L'Égypte attache beaucoup de prix à sa coopération déjà ancienne avec le FIDA, et elle a exécuté avec succès toute une série de projets dans l'ensemble du pays grâce à des prêts du FIDA. Du reste, l'approbation unanime du Conseil d'administration pour un nouveau projet de développement rural en Haute-Égypte marque un nouveau pas en avant important dans le soutien aux plans nationaux de développement de l'Égypte.

91. **M. LÓPEZ FIGUEROA** (Guatemala) dit que la bataille contre la pauvreté doit être conduite avec des méthodes innovantes. Du fait de la mondialisation, l'agriculture subit une révolution structurelle historique à laquelle contribuent entre autres l'agro-énergie, la biotechnologie, le changement climatique et les négociations commerciales du Cycle de Doha. En juillet, le Guatemala doit accueillir la quatorzième session du Panel interaméricain sur l'agriculture et la Quatrième réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale, qui discuteront de sujets de ce type et coordonneront l'action à l'échelle du continent. En août, le Dialogue interaméricain sur la gestion des ressources en eau tiendra une session au Guatemala pour examiner l'impact des problèmes liés à l'eau sur l'ensemble de la vie humaine. Et en mars, le Guatemala accueillera une réunion du Conseil des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement, qui cherchera à définir les meilleurs moyens de financer les programmes de développement. Ces réunions offriront une occasion de réfléchir sur le rôle des organismes de coopération multilatérale et de financement dans la création et le renforcement d'institutions facilitant une bonne gouvernance.
92. Le Guatemala est satisfait de sa coopération passée avec le FIDA, laquelle a eu le mérite supplémentaire d'aider à réparer le tissu social dans les communautés affectées par le conflit armé. Mais il pense que les examens périodiques des indicateurs du SAFP devraient être plus fréquents, ou que l'actuelle période de trois ans devrait être subdivisée en périodes plus courtes car il faudrait tenir compte des caractéristiques de gestion technique et politique différentes dans les États et dans la conception des programmes par le FIDA lui-même.
93. **M. AL-MANSOURI** (Jamahiriya arabe libyenne) dit que son pays continue de faire des efforts pour la réalisation des objectifs fondateurs du FIDA, malgré l'embargo passé qui a empêché un certain nombre de projets ambitieux d'aboutir, notamment dans le domaine de l'agriculture et de la production alimentaire, affectant ainsi le niveau général des revenus. La Jamahiriya arabe libyenne, qui a activement participé au fil des années au travail du FIDA, compte sur un renforcement de sa coopération avec le Fonds dans les questions relatives à la désertification, à la lutte contre les ravageurs agricoles et à la préservation de souches génétiques locales.
94. Le Fonds a un rôle croissant à jouer dans l'éradication de la pauvreté en créant de nouveaux programmes dans les zones rurales pauvres en vue d'atteindre l'OMD visant à réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion d'êtres humains souffrant de la faim. En tant qu'hôte du Mécanisme mondial de la CCD, le FIDA joue aussi un rôle important dans les efforts déployés pour s'attaquer aux problèmes de la désertification et de la sécheresse qui touchent si durement certaines zones d'Afrique et d'Asie. Il a également engagé des efforts louables pour limiter les dommages causés aux exploitations agricoles par le fléau que représente le criquet migrateur dans les mêmes régions. Après avoir souligné la nécessité d'appuyer les travaux qui visent à améliorer l'utilisation durable des richesses de l'Afrique en termes de ressources animales et hydriques d'une grande diversité, dans l'intérêt de la prospérité et de la stabilité de ses populations, M. Al-Mansouri conclut en rappelant les objectifs du FIDA et en faisant l'éloge de ses réussites à ce jour.
95. **M. CANGY** (Maurice) dit que l'économie de son pays est fortement dépendante des exportations de textile et de sucre ainsi que du tourisme. Ces activités ont été menacées par le démantèlement de l'Accord multifibre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), par une réduction de 5% du prix du sucre en vertu du

Protocole sur le sucre du Groupe Sucre des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, réduction qui doit passer à 36% d'ici à 2009, et par l'envolée des prix du pétrole. La contribution de l'agriculture au PIB a régressé de 23% en 1970 à 5,8% en 2005. Afin d'élargir la base de l'économie, un centre des produits de la mer va être créé pour optimiser les recettes tirées des ressources se trouvant dans la zone économique exclusive du pays. De l'avis du Gouvernement, la réciprocité dans l'ouverture des marchés devrait être asymétrique, et introduite de manière à ne pas avoir d'effets négatifs sur les industries locales, l'emploi ou les recettes de l'État, tous éléments d'importance cruciale pour le développement économique et l'atténuation de la pauvreté.

96. Dans le programme indicatif de prêts du FIDA pour 2007, Maurice figure dans la liste des pays pour lesquels il existe un projet en réserve. Une équipe du FIDA s'est rendue dans le pays et a identifié deux des groupes les plus vulnérables: environ 28 000 petits cultivateurs de canne à sucre et environ 5 000 personnes pratiquant la pêche traditionnelle dans les lagons, victimes essentiellement de la surpêche et de l'absence d'exploitation de secteurs non traditionnels. Le programme portera sur la gestion durable des ressources marines et sur la diversification des sources de revenu et l'emploi rural. La proposition faite par l'équipe du FIDA de financer la composante dons du programme par des fonds gouvernementaux ne peut toutefois être acceptée par Maurice compte tenu de sa situation économique. Maurice ne pourrait se permettre d'accepter le prêt du FIDA que si le taux d'intérêt était proche de celui du prêt actuel pour le programme de diversification rurale, à savoir 2,2%. M. Cangy propose une bonification d'intérêts et demande au FIDA d'examiner d'autres systèmes de prêts à des conditions avantageuses destinés aux pauvres, peut-être selon des formules éprouvées comme la banque Grameen.
97. **La séance est levée à 19 heures.**

- iii) Compte rendu analytique de la troisième séance  
tenue le jeudi 15 février 2007, à 9 h 40

**PRÉSIDENTS:** **FAZLUL KARIM (BANGLADESH)**  
**JAMES HARVEY (ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE**  
**ET D'IRLANDE DU NORD)**

	<b>Paragraphes</b>
Déclarations générales (point 4 de l'ordre du jour, suite)	99-122
- Autriche	99-101
- Thaïlande	102-103
- République-Unie de Tanzanie	104-106
- Mexique	107-109
- Congo	110-111
- Allemagne	112-113
- Algérie	114-115
- Maldives	116-117
- Tchad	118-119
- Bangladesh	121-122
Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (point 5 de l'ordre du jour)	123-126
États financiers vérifiés du FIDA pour 2005 (point 6 de l'ordre du jour)	127-131
Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007 (point 7 de l'ordre du jour)	132-142
Élection des membres et des membres suppléants du Conseil d'administration (point 8 de l'ordre du jour)	143-147
Déclarations générales (point 4 de l'ordre du jour, suite)	148-186
- République centrafricaine	148-149
- Argentine	150-151
- Kiribati	152-154
- États-Unis d'Amérique	155-157
- Nigéria	158-159
- Népal	160-162
- Mali	163-164
- Soudan	165-167
- Brésil	168-169
- Haïti	170-171
- Yémen	172-174
- Japon	175-176
- Pérou	177-179

- Burundi	180-181
- Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	182-183
- Israël	184-186

98. **La séance est ouverte à 9 h 40.**

**DÉCLARATIONS GÉNÉRALES** (point 4 de l'ordre du jour, suite)

99. **M. OEHLER** (Autriche) rappelle que son pays est attaché à la réalisation des OMD et qu'il compte sur le FIDA pour œuvrer à cette fin. Le Plan d'action adopté par le FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement devrait l'aider à atteindre des résultats mesurables, et le niveau relativement élevé de la septième reconstitution lui permettra d'augmenter de 10% son volume annuel de prêts et, par là même, son impact. Le succès de la mission du Fonds dépendra d'une planification rigoureuse et d'une focalisation sur une autonomisation poussée des ruraux pauvres, qui passera par l'augmentation de la production alimentaire, la génération de revenus, un meilleur accès à la terre et à l'eau, des services financiers ruraux et des marchés pour les produits ruraux, une meilleure diffusion des techniques de production et de commercialisation, et le renforcement de leurs organisations. Les femmes rurales pauvres, en particulier, devraient être autonomisées par le biais de l'éducation et d'une amélioration des conditions sanitaires. Les projets du FIDA devraient être intégrés aux processus nationaux, et leur performance suivie sur de plus longues périodes. Le Fonds, grâce à une présence accrue sur le terrain, devrait participer de manière plus visible aux stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays bénéficiaires.
100. L'un des principaux objectifs de la coopération au développement de l'Autriche est d'apporter un appui accru aux femmes dans les pays en développement. Une croissance économique solide, accompagnée d'investissements dans les secteurs sociaux, figure aussi parmi les objectifs. Il en existe d'autres encore, comme l'hygiène de l'eau et des établissements, le développement rural, l'énergie, le développement du secteur privé, l'éducation et une bonne gouvernance.
101. L'Autriche apporte son appui au programme de travail et projet de budget pour 2007. Elle estime important, toutefois, de retenir le principe selon lequel les ressources, peu abondantes, devraient être allouées de manière à récompenser la performance et la bonne gouvernance. Il conviendra d'utiliser une forme adéquate d'allocation fondée sur la performance, afin d'encourager les pays bénéficiaires à utiliser leurs ressources le plus efficacement possible, tout en tenant compte des besoins spéciaux de certaines régions, comme l'Afrique subsaharienne, et des priorités d'emprunteurs bénéficiant de conditions particulièrement favorables.
102. **M. CHIRAPANDA** (Thaïlande) déclare que l'emploi et les moyens de subsistance dans les milieux ruraux – thèmes de la session – constituent des problèmes clés du point de vue de la réalisation des OMD. Dans son pays, les pouvoirs publics ont consacré des investissements considérables aux infrastructures matérielles et sociales destinées aux populations rurales, et encouragé tant le secteur public que le secteur privé à procéder à des investissements directs dans l'agriculture. S'appuyant sur les enseignements tirés, la Thaïlande est résolue à accomplir de nouveaux progrès sur les plans de la création de possibilités d'emploi et, de façon plus générale, du développement agricole et rural.
103. Les programmes de développement réalisés en Thaïlande ont été renforcés par l'adoption de la philosophie de "l'économie de suffisance" prônée par S.M. le Roi de Thaïlande. Dans son application à l'agriculture, les paysans ont été encouragés à utiliser plus efficacement leurs maigres ressources, en prenant en compte le risque de catastrophes naturelles, à réduire leurs dépenses et à viser à l'autosuffisance. Cette philosophie est décrite dans le Rapport 2007 sur le développement humain en Thaïlande, établi par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), auquel l'orateur invite les participants à se reporter. Le Gouvernement a mobilisé 40 intellectuels locaux qui, par l'intermédiaire de leur réseau, offriront à plus de 20 000 agriculteurs des stages de formation intensifs sur cette philosophie. Il se félicite, en conclusion, du rôle croissant que joue le FIDA dans la région Asie et Pacifique.

104. **M. WASIRA** (République-Unie de Tanzanie) déclare que son Gouvernement s'efforce de réduire la pauvreté rurale par le biais de sa stratégie de développement rural et de sa stratégie de développement du secteur agricole. Le FIDA joue un rôle constructif en aidant le Gouvernement à atteindre ses objectifs dans le contexte des OMD et du NEPAD. Les projets financés par le FIDA dans son pays ont amélioré les moyens de subsistance des populations rurales, et l'exécution du programme prévu pour réduire le chômage parmi les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés aura aussi pour effets de renforcer davantage les communautés rurales, d'augmenter la participation des groupes vulnérables au développement et aux institutions rurales, d'encourager les filières commerciales, de réduire la migration rurale, d'accroître la productivité et de faciliter l'accès au microfinancement.
105. Son Gouvernement améliore le contexte économique et celui de l'action des pouvoirs publics en mettant en place un cadre institutionnel comportant de multiples composantes: politiques, dispositions réglementaires, bonne gouvernance, utilisation efficace des ressources disponibles pour le développement, dialogue avec les partenaires du développement, représentation participative et obligation de rendre des comptes dans les stratégies et programmes de développement rural. Il est résolu à promouvoir une agriculture durable allant de pair avec une croissance de l'emploi rural. Il mettra également en œuvre les stratégies régionales du FIDA par le biais du Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique, élaboré dans le cadre du NEPAD. Le mémorandum d'entente récemment signé avec un certain nombre de partenaires du développement devrait harmoniser les initiatives en matière de développement et de réduction de la pauvreté et garantir l'efficacité de l'aide. On escompte que le FIDA continuera, dans le cadre établi par le Gouvernement, d'élargir son portefeuille sur la base des allocations établies dans le cadre du SAFP.
106. Son pays a versé sa contribution à la septième reconstitution et invite instamment les autres pays à faire de même. Il félicite le FIDA pour sa prudente gestion financière et apprécie le projet de programme de travail et budget pour 2007. La présence d'un bureau de liaison résident a considérablement amélioré les relations de travail entre son Gouvernement et le FIDA; la représentation du FIDA sur le terrain offre des avantages évidents.
107. **M. HERNÁNDEZ LARA** (Mexique) déclare que la lutte contre la pauvreté et l'action en faveur du développement rural demeurent prioritaires au Mexique. La visite effectuée dans son pays par des membres du Conseil d'administration pour l'évaluation du programme de pays a été très positive. Des négociations se sont depuis ouvertes en vue de l'établissement, sur la base du nouveau modèle, du nouveau COSOP axé sur les résultats, qui permettra de renforcer la coopération avec le FIDA et constituera aussi un exemple de relations entre le FIDA et un grand pays présentant à la fois des secteurs très avancés et des poches de grande pauvreté.
108. S'exprimant en sa qualité de Président du Comité de l'évaluation, il informe le Conseil de ce qu'une évaluation du programme de pays sera prochainement conduite au Mali. Il se déclare optimiste quant à l'issue de cette visite, dont devraient résulter de façon plus générale des idées quant à la manière d'accroître la durabilité et d'assurer la participation des bénéficiaires des associations locales et des autorités locales.
109. Il note, en référence à la déclaration faite au nom du GRULAC, que le groupe de travail qui a été mis en place pour débattre d'éventuelles modifications au modèle SAFP examinera un certain nombre d'aspects techniques, et notamment la question de la réallocation de ressources provenant de projets n'ayant pas été exécutés. Il propose que les éventuelles modifications suggérées ne revêtent qu'un caractère temporaire et ne soient finalement adoptées que si elles produisent à l'évidence l'effet souhaité. Le rapport du Comité ad hoc du Conseil d'administration chargé

d'examiner les droits de vote des États membres, ainsi que le rôle, l'efficacité et la composition du Conseil d'administration contient plusieurs suggestions visant à améliorer la transparence et les processus décisionnels du Fonds. Il conviendrait de trouver les enceintes adéquates pour le renforcement de ce dialogue. Il souligne, pour conclure, que les problèmes auxquels est confronté le fragile écosystème mondial doivent être abordés de manière concertée. L'atténuation de la pauvreté rurale doit avoir l'appui de tous, pour qu'en profitent la génération actuelle et celles qui la suivront.

110. **M. KAMARA DEKAMO** (Congo) fait part de sa préoccupation à propos de la diminution, depuis 2004, des allocations aux pays africains, alors même que les résultats des programmes menés en Afrique ont été plus satisfaisants que ceux obtenus dans d'autres régions. Cette diminution semble due à la mise en œuvre du SAFF, et son Gouvernement propose d'améliorer le système afin qu'il ne pénalise pas les populations confrontées à l'insécurité alimentaire. Le Congo attend également une meilleure représentation des États membres africains au Conseil d'administration.
111. La coopération entre son pays et le FIDA consiste essentiellement en deux prêts accordés pour des projets de développement rural en cours d'exécution. Le projet intéressant le nord du pays a récemment fait l'objet, pour la troisième fois, d'un examen réalisé par des représentants du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) pour l'Afrique; il en ressort que, malgré des problèmes d'administration et de démarrage, le projet devrait avoir des résultats positifs. Néanmoins, la méthode "à forte intensité de main-d'œuvre" dont l'utilisation a été proposée pour la composante relative à l'amélioration de l'accès aux zones de production s'avère incompatible avec la nature sablonneuse des sols et la faible densité de population de la zone du projet. Par ailleurs, un tiers de la zone est traversé par des cours d'eau, qui pourraient servir au transport. Dans le sud du pays, le projet de développement a démarré au début du mois de décembre 2006. Son Gouvernement attend avec intérêt le parachèvement de deux autres prêts, destinés à des projets dans l'extrême nord et dans le sud du pays. Il félicite le FIDA pour les progrès réalisés à propos de la septième reconstitution et pour le travail accompli par le Fonds en matière de réduction de la pauvreté rurale.
112. **M. HOFMANN** (Allemagne) déclare que la septième reconstitution fournit au FIDA une base solide à partir de laquelle aborder les tâches à accomplir, et que les projets de réforme prouvent que les recommandations de l'EEI ont été prises en compte. L'Allemagne accueille avec satisfaction la nouvelle équipe dirigeante, qui est une équipe pour la réforme, et dont l'une des principales tâches sera de préciser le rôle unique du Fonds au sein de la nouvelle architecture de l'aide. Mais un mandat unique ne constitue par nécessairement un avantage comparatif, et il appartient au FIDA d'affirmer son identité en démontrant l'impact de son action en tant qu'organisation spécialisée ne craignant pas d'innover, et en proposant aux grandes organisations de nouvelles approches.
113. L'Allemagne invite toutes les organisations spécialisées à participer à l'initiative "Unis dans l'action", lancée par le Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies. Le FIDA doit lui-même s'interroger sur les conclusions à en tirer pour sa propre réforme et sur la manière de mettre en œuvre, dans ses opérations, l'idée pivot d'un système plus unifié au niveau d'un pays. L'un des principaux objectifs de l'Union européenne et du G-8, que préside actuellement l'Allemagne, sera de renforcer le partenariat avec l'Afrique, région en retard dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Il convient de se féliciter de l'engagement du FIDA en Afrique; son étroite coopération avec la Banque africaine de développement (BAfD) est particulièrement appréciée dans ce contexte, et leur examen conjoint des projets ouvrira de nouvelles perspectives de coopération.

114. **M. CHELGHOU** (Algérie) déclare que le FIDA pourrait apporter une contribution clé à l'effort en faveur du développement agricole dans le cadre plus général du développement rural, étant donné que le développement agricole constitue le moteur de l'amélioration des activités dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la foresterie, dont dépendent les populations rurales. Ces activités doivent naturellement être étayées par des projets concernant des domaines comme l'infrastructure, la génération de revenus et l'éducation. Cela suppose la mise à disposition par les pouvoirs publics des ressources financières nécessaires, et l'accès au crédit, en particulier le microcrédit, à des conditions favorables. Les débats que tiendront les tables rondes devraient contribuer à la définition des bonnes approches, mais tous les moyens doivent être mis en œuvre pour la réalisation des OMD, faute de quoi les zones rurales seront de plus en plus marginalisées, avec pour conséquences leur appauvrissement et l'exode rural. Le développement rural inclut aussi la lutte contre la désertification, et le FIDA, qui est l'hôte du Mécanisme mondial de la CCD, joue un rôle de premier plan dans cette lutte. Le rapport de situation relatif au Mécanisme mondial (document GC 30/L.8) illustre l'importance des activités, qui doivent être poursuivies et dont l'efficacité doit être accrue.
115. Il est essentiel que le FIDA dispose des ressources financières nécessaires pour jouer son rôle de locomotive du développement rural; le résultat de la septième reconstitution permettra certainement au Fonds de poursuivre sa route. L'éradication de la faim et de la pauvreté exige une véritable solidarité au sein de la communauté internationale, des partenariats efficaces avec les Gouvernements et la société civile, et une étroite coopération avec d'autres organisations internationales. L'Algérie contribuera pleinement à cette entreprise.
116. **M. KAMALUDEEN** (Maldives) déclare que, dans un monde de plus en plus interdépendant, les problèmes et les menaces sont bien réels, et le comportement des peuples à l'égard des autres peuples et leur exploitation des ressources naturelles ont des conséquences d'une grande portée. La désertification, par exemple, pourrait sembler n'avoir que peu de conséquence pour les Maldives, mais elle réduit la sécurité alimentaire de tous les pays, et constitue donc le signe d'une menace beaucoup plus grande, car la réforme agraire pourrait n'offrir que peu d'avantages, compte tenu des effets du changement climatique. Les conséquences du changement climatique doivent en fait être prises en compte dans les débats du Conseil des gouverneurs, car elles pourraient faire échouer, par exemple, tous les efforts déployés par les Maldives pour parvenir au développement rural et atténuer la pauvreté, comme l'a fait observer le Président du pays à l'Assemblée générale des Nations Unies. La population des Maldives a fait preuve, par le passé, d'une grande capacité de résistance face aux catastrophes, grâce en partie à l'appui de la communauté internationale, et notamment du FIDA.
117. Les États sont désormais davantage conscients de leur interdépendance, mais le risque existe qu'ils négligent les besoins des ruraux pauvres: la recherche de substituts d'origine végétale aux carburants, par exemple, signifie-t-elle que la terre sera utilisée pour produire des carburants plutôt que des aliments? Il est aussi nécessaire d'ouvrir les marchés aux produits ruraux sur la base de prix équitables. Autrement dit, les questions liées au changement climatique ne peuvent pas être abordées de façon efficace si l'on ne prend pas en compte les besoins des segments les plus vulnérables de la population mondiale. Les Maldives proposent, dans ce contexte, que le FIDA lance, à l'intention des petits États insulaires et des communautés côtières, un programme spécial faisant spécifiquement référence au changement climatique. Il exprime, en conclusion, ses remerciements au FIDA pour l'appui qu'il apporte aux pêcheries et à l'agriculture aux Maldives.
118. **M. PAHIMI PADACKÉ** (Tchad) déclare que le thème de la présente session "Emploi et moyens de subsistance dans les milieux ruraux" a été choisi pour contribuer à résoudre les problèmes de pauvreté liés au manque d'emplois, et ayant pour

conséquence fréquente l'exode rural en direction des villes, voire plus loin encore. Il exprime son appui aux efforts de réduction de la pauvreté déployés par le FIDA dans le contexte des OMD, et ses remerciements pour le financement, à hauteur de 40 millions de USD, des grands projets en cours d'exécution au Tchad.

119. Malgré ses ressources naturelles non négligeables, le développement économique du Tchad est tel qu'il se retrouve sur la liste des pays les plus pauvres du monde. De plus, son développement agricole est handicapé par les constantes variations climatiques résultant de sa position géographique, enclavée dans le désert. Le revenu par habitant est inférieur à 1 USD par jour, et n'atteint pas la moitié de ce chiffre dans les zones rurales, où vit 80% de la population. Afin de résoudre le problème de l'insécurité alimentaire qui en résulte, le Gouvernement a mis en place une stratégie nationale de réduction de la pauvreté axée sur le développement rural, la santé, l'éducation et l'infrastructure. L'extrême pauvreté de la population rurale du Tchad est également aggravée par des facteurs externes comme le prix du coton, qui constitue un élément de dissuasion pour l'ensemble des producteurs africains de coton. Le coton représente plus de 45% des recettes d'exportation non pétrolières du Tchad, et les énormes subventions accordées aux producteurs de coton dans les pays riches, y compris les États membres du FIDA, doivent être fermement condamnées. Il affirme, en conclusion, le soutien résolu de son Gouvernement à la lutte du FIDA contre la pauvreté rurale, comme en témoigne son engagement dans le cadre de la reconstitution des ressources du Fonds.
120. **M. Harvey (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) prend la présidence.**
121. **M. KARIM** (Bangladesh) déclare que le thème de la présente session est à la fois pertinent et opportun, étant donné qu'il se rattache de manière décisive à l'éradication de la pauvreté et qu'il offre l'occasion de se concentrer sur le renforcement du rôle du FIDA dans la redynamisation des économies rurales en vue de la réalisation des OMD.
122. Son Gouvernement a adopté une double approche de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté, qui privilégie une croissance accélérée de l'agriculture et le développement des secteurs ruraux non agricoles. À cet effet, il augmente de façon significative les investissements qu'il consacre à l'agriculture et à l'agro-industrie, mais l'appui et la coopération de la communauté internationale sont essentiels, compte tenu des contraintes auxquelles il doit faire face. Bien que l'essor rapide des activités non agricoles ait créé de nouveaux emplois, un appui à la commercialisation et des progrès techniques restent nécessaires pour améliorer la performance du secteur, où l'augmentation de la productivité est demeurée néanmoins modeste. Les programmes innovants de microcrédit désormais en place ont fortement contribué à la création d'emplois ruraux et à l'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales, constituant un outil efficace d'atténuation de la pauvreté et d'autonomisation des femmes. Ces efforts ont eu pour complément des projets financés par le FIDA dans les domaines de l'infrastructure rurale, de la diversification agricole et de l'appui à la commercialisation; la supervision de ces projets pourrait être améliorée par un système plus direct de suivi et d'évaluation. En résumé, le Bangladesh est un partenaire toujours disposé à aider le FIDA à réaliser sa mission, digne d'éloges, qui consiste à offrir aux ruraux pauvres une vie meilleure.

## RAPPORT SUR LA SEPTIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA (point 5 de l'ordre du jour) (document GC 30/L.2)

123. **M. WYATT** (Président adjoint, Département des affaires extérieures du FIDA), présentant le rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA (document GC 30/L.2), déclare que, depuis la date de publication du rapport, de nouvelles annonces de contribution, de nouveaux instruments de contribution et de nouveaux versements ont été reçus de

l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande, le Luxembourg, le Maroc, le Mozambique, la Roumanie et le Yémen. Au 14 février 2007, le total des annonces de contribution à la septième reconstitution s'élevait par conséquent à 616 millions de USD. Les pays en mesure d'accroître leurs annonces de contribution sont instamment invités à déployer tous les efforts possibles à cette fin, en vue de parvenir à une reconstitution aussi proche que possible de la cible agréée de 720 millions de USD. La septième reconstitution est entrée en vigueur le 22 décembre 2006, date à laquelle les instruments de contribution déposés et les versements reçus représentaient plus de la moitié des annonces de contribution. Il remercie les États membres de leur appui, qui a permis d'atteindre ce résultat. Étant donné que les États membres déposent leurs instruments de contribution pour officialiser leurs annonces de contribution à la septième reconstitution, il invite les pays qui ne l'ont pas encore fait à prendre les dispositions nécessaires à cet effet. Les instruments de contribution déjà déposés s'élèvent à 357 millions de USD, soit 58% des annonces, tandis que les versements déjà effectués au titre de la septième reconstitution s'élèvent à 146 millions de USD, correspondant à 24% du total des annonces. D'autres États membres sont encouragés à prendre eux aussi des dispositions en vue du versement, dans les meilleurs délais, des contributions promises. L'annexe III du rapport contient des informations, actualisées au 19 janvier 2007, concernant les votes des États membres.

124. **M. FIGUEIREDO** (Portugal) déclare que son Gouvernement a approuvé les procédures juridiques requises pour garantir la participation du Portugal à la septième reconstitution, et qu'il communiquera par conséquent très prochainement au FIDA l'instrument de contribution correspondant. Il souligne qu'il est important de doter le FIDA des instruments financiers fondamentaux pour lui permettre d'accomplir sa mission. Il attire l'attention sur le fait que, malgré l'extrême médiocrité de leurs indicateurs de développement humain, quelques pays de l'Afrique subsaharienne sont à la recherche de solutions nouvelles ou améliorées aux problèmes socioéconomiques de leurs populations rurales pauvres. Une démonstration appuyée de solidarité, passant par une coopération et de nouveaux efforts conjoints, est essentielle, à cet effet, au renforcement des capacités de ces pays. Gardant présent à l'esprit ce défi majeur, le Portugal a réagi rapidement et sans hésitation à l'initiative de reconstitution en cours. Il est néanmoins convaincu de la nécessité d'explorer de nouvelles voies de renforcement de la coopération multilatérale reposant sur la diffusion des meilleures pratiques en rapport avec les projets appuyés par le FIDA, faute de quoi la réalisation des OMD sera plus difficile.
125. **M. EL SAYED MANSOUR** (Égypte) déclare que les procédures constitutionnelles nécessaires en vue du dépôt par l'Égypte de son instrument de contribution, d'un montant de 3 millions de USD, sont en cours, témoignant de la reconnaissance, par l'Égypte, de l'importance du rôle du FIDA dans son développement et de l'excellence de ses relations avec le Fonds au cours des 26 années antérieures.
126. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA.**

**ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU FIDA POUR 2005** (point 6 de l'ordre du jour)  
(documents GC 30/L.3 et GC 30/INF.10)

127. **Le PRÉSIDENT** déclare que le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés pour 2005 à sa quatre-vingt-septième session, en avril 2006, et a recommandé qu'ils soient soumis, pour approbation, au Conseil des gouverneurs.
128. **M. HOWE** (Administrateur responsable, Département finances et administration du FIDA) déclare que les états financiers présentent des données consolidées pour le FIDA et les entités qui sont directement liées aux activités de base du FIDA, y compris les fonds supplémentaires. Le produit des intérêts et commissions de service perçus sur les prêts s'est chiffré à 45,3 millions de USD en 2005, contre 48 millions de USD en 2004. Le produit brut des liquidités et des placements s'est

élevé à 71,7 millions de USD en 2005, contre 115,2 millions de USD en 2004. Le montant des dépenses imputées aux budgets administratifs du FIDA pour 2005 s'est élevé à 61,7 millions de USD, et celui du Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP) à 29 millions de USD. Le FIDA participe à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés depuis 1997. En 2005, il a été comptabilisé une charge de 72,6 millions de USD, contre 1,6 million de USD en 2004.

129. Les états financiers consolidés pour 2006 sont en cours de finalisation et d'examen par le Commissaire aux comptes; à titre d'information, les chiffres significatifs pour l'exercice 2006 figurent dans le document GC 30/INF.10. Au 31 décembre 2006, le portefeuille de placements avait une valeur boursière de 2,4 milliards de USD, contre 2,3 milliards de USD l'année précédente. La situation des arriérés de contributions n'a pas changé par rapport à ce qu'elle était à la fin de 2005. Le portefeuille de prêts s'élevait à 4 milliards de USD à la fin de 2006, contre 3,6 milliards de USD en 2005. Les décaissements de prêts et de dons se sont montés à environ 411,6 millions de USD en 2006, contre 365,7 millions de USD en 2005. Les états financiers pour 2006 seront examinés par le Comité d'audit en mars 2007 et présentés au Conseil d'administration en avril 2007.
130. **Le PRÉSIDENT** invite le Conseil des gouverneurs à approuver les états financiers indiquant la situation financière du FIDA au 31 décembre 2005 et les résultats de ses opérations pour l'exercice ayant pris fin à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à H du document GC 30/L.3, ainsi que dans le rapport y relatif du Commissaire aux comptes.
131. **Il en est ainsi décidé.**

#### BUDGET ADMINISTRATIF DU FIDA ET DE SON BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2007 (point 7 de l'ordre du jour) (document GC 30/L.4)

132. **Le PRÉSIDENT** déclare qu'à sa quatre-vingt-neuvième session, le Conseil d'administration a examiné les projets de budgets du Fonds et de son Bureau de l'évaluation, et recommandé de les soumettre au Conseil des gouverneurs pour approbation.
133. **M. HOWE** (Administrateur responsable, Département finances et administration du FIDA), présentant le document GC 30/L.4, déclare que le Conseil d'administration a approuvé, à sa quatre-vingt-neuvième session, le programme de travail pour 2007, qui s'élève à 408,81 millions de DTS (605 millions de USD), couvrant quelque 34 projets prévus. Ce montant, qui représente une augmentation de 10% (en dollars) par rapport à 2006, sera revu à chaque session du Conseil d'administration et ajusté en fonction des ressources disponibles. L'augmentation est conforme à l'objectif d'accroître le programme de travail de 10% par an pendant la période couverte par la septième reconstitution. Le Conseil d'administration a également approuvé un montant de 33,88 millions de USD pour le MFDP pour 2007.
134. Le Conseil d'administration a en outre soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs un budget administratif d'un montant de 67,49 millions de USD pour le FIDA et de 5,687 millions de USD pour le Bureau de l'évaluation, établi sur la base d'un taux de change de 0,786 EUR pour 1,00 USD. Le FIDA a l'intention de limiter les coûts non opérationnels et de réduire le ratio entre le montant combiné du budget administratif et du MFDP, d'une part, et le programme de travail, de l'autre.
135. **M. LAVIZZARI** (Directeur du Bureau de l'évaluation du FIDA) déclare que le programme de travail du Bureau de l'évaluation comporte quatre grands domaines prioritaires: entreprendre une sélection d'évaluations à l'échelle de l'institution, sur des programmes de pays, et sur des projets; mener les travaux d'évaluation spécifiques requis par la politique en matière d'évaluation et par le mandat du Comité de l'évaluation; nouer des relations et des partenariats avec d'autres évaluateurs; et développer une méthodologie de l'évaluation. Les activités

spécifiques prévues pour 2007 dans chacun de ces domaines sont énumérées dans l'annexe XXVII au document GC 30/L.4. Le Bureau de l'évaluation procédera, par exemple, à six évaluations de programmes de pays, ainsi qu'à un certain nombre d'évaluations de projets, et à une évaluation conjointe avec la BAfD, la première de ce type.

136. Le Programme pilote relatif à la présence du FIDA sur le terrain a fait l'objet d'une évaluation à l'échelle de l'institution; ses conclusions devaient être présentées au Conseil d'administration en septembre et devraient avoir des conséquences de grande portée sur les méthodes de travail du Fonds. Comme ce fut le cas pour les précédents rapports, le Bureau de l'évaluation préparera son cinquième rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA sur la base des évaluations conduites en 2006. Ce rapport évoque, entre autres, un certain nombre de problèmes systémiques et d'enseignements tirés, en vue d'améliorer l'efficacité du Fonds en matière de développement.
137. Le programme de travail pour 2007 sera par conséquent sensiblement plus chargé que par le passé, du fait du nombre croissant et de la complexité des évaluations à réaliser par le Bureau, et exigera un relèvement proportionnel du niveau de ressources. Le montant total du budget administratif proposé, s'élevant à 5,687 millions de USD, soit une augmentation d'environ 11%, a été discuté à plusieurs reprises, deux fois avec le Comité de l'évaluation et le Conseil d'administration, et une fois avec le Comité d'audit.
138. **M. SIR-ELKHATIM** (Soudan) déclare que bien que les routes de desserte soient des composantes très importantes du développement rural, les projets prévoient rarement des crédits pour leur financement. Le FIDA devrait trouver des moyens lui permettant de fournir des fonds à cet effet dans tous les projets de développement rural.
139. **M. CHIRAPANDA** (Thaïlande) déclare que le Conseil des gouverneurs devrait certainement approuver les propositions. Toutefois, s'il est vrai que le MFDP est essentiel pour la formulation et l'exécution des projets, il ne faut pas que son augmentation se fasse au détriment de l'efficacité et de l'efficacités de l'institution. Il convient de féliciter le FIDA pour l'introduction d'un certain nombre de dispositions innovantes concernant l'allocation, la gestion et le recrutement: ces décisions constituent un préalable au succès du lancement de la huitième reconstitution.
140. **M. EL SAYED MANSOUR** (Égypte) déclare que l'Égypte entérine les propositions et exprime l'espoir que le programme de travail débouchera sur des projets et programmes en harmonie avec les politiques nationales. Il est extrêmement important de suivre l'exécution du programme. Pour ce qui concerne le recrutement, les qualifications de tous les candidats doivent être dûment évaluées, et des visites effectuées à cette fin dans les pays. L'amélioration des politiques nationales en matière d'enseignement et de formation des ressources humaines améliorerait les chances de recrutement pour le FIDA et serait à l'avantage des pays eux-mêmes.
141. **Le PRÉSIDENT** déclare que les États-Unis d'Amérique souhaitent que leur abstention à l'égard du budget administratif du Fonds soit consignée dans le procès-verbal.
142. **La résolution 145/XXX relative au budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007 est adoptée.**

## ÉLECTION DES MEMBRES ET DES MEMBRES SUPPLÉANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (point 8 de l'ordre du jour) (document GC 30/L.5)

143. **Le PRÉSIDENT** déclare que les États membres représentant la liste B élus au Conseil d'administration à la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs ont été élus pour un mandat d'un an et qu'il a été convenu que toute modification ou confirmation de leur composition pour la deuxième ou troisième année du mandat serait soumise au Conseil des gouverneurs. L'annexe II à l'Accord portant création du FIDA stipule que quatre membres et quatre membres suppléants sont élus parmi les membres figurant sur la liste B. Le document GC 30/L.5 présente, en application de l'article 40.1 du Règlement intérieur, une liste des États membres de la liste B à l'égard desquels il existe une provision comptable. Aucune modification n'a été, depuis, apportée à cette liste. Les États membres de la liste B ont souhaité reconduire pour les deux dernières années du mandat les représentants au Conseil d'administration élus à la vingt-neuvième session. Il est donc proposé, comme indiqué dans la pièce jointe B au document GC 30/L.5, que les pays figurant sur la liste B soient représentés au Conseil d'administration par le Koweït, le Nigéria, l'Arabie saoudite et la République bolivarienne du Venezuela en tant que membres, et par les Émirats arabes unis, le Qatar, l'Indonésie et l'Algérie en tant que membres suppléants.
144. Aucune objection n'étant formulée, il déclare les membres et les membres suppléants élus au Conseil d'administration.
145. **Les élections sont approuvées.**
146. **Le PRÉSIDENT** suggère que soit consignée dans le rapport final la décision prise par le Conseil de confirmer, pour les deux dernières années du mandat, la liste des pays représentant les membres figurant sur la liste B.
147. **Il en est ainsi décidé.**

## DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (point 4 de l'ordre du jour, suite)

148. **M. MASSI** (République centrafricaine) déclare que le tsunami qui a dévasté en décembre 2004 diverses régions d'Asie, touchant même certains pays africains, a fait l'objet d'une large couverture médiatique, induisant des contributions financières sans précédent. En Afrique, les populations connaissent chaque jour des tragédies du même ordre, et les violents conflits, les épidémies et les catastrophes naturelles entraînent le déplacement de centaines de milliers de personnes et des millions de morts. Faiblement rapportés par les médias, toutefois, ces événements retiennent peu l'attention internationale. En 2005, l'Union européenne a reconnu que de nombreux pays d'Afrique étaient les victimes de "tsunamis silencieux", et a affecté des fonds pour aider certains de ces pays à en surmonter les conséquences; toutefois, la République centrafricaine, quotidiennement exposée aux effets collatéraux de la crise militaire au Darfour, a été oubliée.
149. L'économie de la République centrafricaine repose essentiellement sur l'agriculture, qui occupe 2,8 millions de personnes sur une population totale de 4 millions. Les crises militaires successives ont finalement été résolues avec une aide extérieure, et le pays est maintenant entré dans une phase de reconstruction. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la BAfD se sont engagés à nouveau à aider le Gouvernement dans son programme de réforme, ce qui est de bon augure pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité économique. Il rappelle que le FIDA a aidé le pays, quelque dix ans auparavant, en finançant deux projets conçus pour compenser la fin de la production de coton dans les zones "marginales" et prévenir un soulèvement de paysans pauvres; aujourd'hui, il est essentiel de fournir, dans les zones rurales, des moyens de subsistance à des milliers de jeunes dont la guerre est le seul métier. Il reconnaît que les arriérés de contribution de son pays à l'égard du FIDA font qu'il ne remplit plus les conditions nécessaires pour

bénéficiaire de nouveaux prêts, mais il plaide en faveur de la recherche de moyens adéquats pour l'appuyer dans sa lutte pour la paix et le développement rural. Un tel appui aiderait la population de son pays, et contribuerait en outre à la sécurité et à la stabilité de l'Afrique centrale.

150. **M. TACCETTI** (Argentine), mettant en relief certaines des observations faites par le Gouverneur pour le Nicaragua au nom du GRULAC, déclare que les nouveaux modèles fondés sur les résultats, pour les COSOP et pour les projets du FIDA, deviendront certainement des instruments essentiels pour la réalisation des objectifs du Fonds. Il faut que s'instaure un débat véritable, participatif et transparent, sur la question de la gestion des savoirs à la lumière des résultats des projets et programmes et des problèmes rencontrés, et que ce débat soit mené dans les langues officielles du FIDA, aussi bien pour les documents que pour les réunions. Il est regrettable que le groupe de travail sur le SAFF n'ait tenu que très peu de réunions; telle n'était certainement pas l'intention lors de la création. L'une des tâches du groupe de travail consistait à déterminer le type d'indicateur démographique à utiliser dans le SAFF. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la population urbaine mondiale est désormais plus nombreuse que la population rurale, avec de nombreuses personnes dépendant de l'agriculture pour leur subsistance s'entassant autour des villes. Face à une telle situation, grave et instable, le FIDA devrait adapter, avec souplesse, ses politiques aux nouvelles réalités.
151. Le FIDA et l'Argentine ont déjà collaboré avec succès dans le cadre de plusieurs projets de développement rural, mais les deux nouveaux projets approuvés en 2006, pour la Patagonie en particulier et pour les zones rurales en général, sont véritablement prometteurs. Il convient d'accorder une mention spéciale à l'appui fourni par le FIDA à la réunion sur l'agriculture familiale dans la zone du Marché commun du Sud (MERCOSUR). Mais ni les grandes compétences du Fonds ni ses bonnes intentions n'ont de sens si elles ne servent pas à fournir une aide véritablement utile à la population. Tous les efforts doivent tendre à la création d'un monde plus équitable.
152. **M. ONORIO** (Kiribati) déclare que son Gouvernement se réjouit à la perspective de nouer avec le FIDA un partenariat qui sera bénéfique pour les ruraux pauvres, à Kiribati et ailleurs. Il espère confirmer la contribution de son pays à la septième reconstitution peu de temps après la fin de l'actuelle session.
153. Kiribati, composé de 33 îles, est confrontée à des problèmes de développement spécifiques liés à plusieurs facteurs: éloignement, insularité, étroitesse de la base économique, faible population et forte croissance démographique. Les maladies, et notamment la pandémie de VIH/sida et la tuberculose, ont absorbé une grande partie des maigres ressources disponibles pour le développement. De plus, sa survie en tant que nation est menacée par l'élévation du niveau de la mer résultant du réchauffement planétaire. Il espère que la communauté internationale pourra réagir de manière unitaire à ces problèmes particuliers qui se posent aux petits États insulaires.
154. À Kiribati, la plus grande partie des produits alimentaires est importée. Pour garantir la sécurité alimentaire, des mesures ont été prises en vue d'accroître la production des cultures vivrières, principalement indigènes. La production alimentaire a augmenté grâce à la création de coopératives paysannes en coopération avec la FAO. Il suggère que le FIDA pourrait aider à la mise en place de centres de formation agricole dans les îles périphériques et au renforcement des capacités des agents de vulgarisation et des paysans locaux, et à la fourniture d'une assistance technique et de capitaux de lancement afin d'améliorer la capacité locale d'entreprendre, au niveau local, des activités auto-entretenues. Il se félicite, à ce propos, de la publication du document de stratégie pour les pays insulaires du Pacifique et du don d'assistance technique pour le programme d'intégration des

innovations en matière de développement rural dans le Pacifique. Le renforcement des capacités au niveau local ne devrait pas exiger d'importantes ressources financières, mais il pourrait largement contribuer à aider les ruraux pauvres dans le Pacifique.

155. **Mme MORRIS** (États-Unis d'Amérique) se déclare satisfaite des progrès réalisés par le FIDA sur de nombreux plans: mise en œuvre des politiques et des réformes agréées, et notamment d'un plan d'action assorti d'un calendrier; indicateurs concrets de performance; version renforcée du SAFF; cadre de soutenabilité de la dette; renforcement des dispositions de lutte contre la fraude et la corruption; et renforcement des mesures de transparence qui, s'ajoutant à la récente révision de la politique en matière de diffusion des documents, placent le FIDA au premier rang en matière de transparence parmi les institutions similaires et permettront d'accroître la rentabilité et la responsabilité. Elle se félicite également des progrès dans la mise en œuvre du SAFF et cite en particulier l'élimination des allocations régionales pour le programme de prêts de 2007 et l'importance réduite de la population dans la pondération des facteurs.
156. Elle note que les engagements à l'égard de l'Afrique subsaharienne seront maintenus et apprécie pleinement l'utile contribution du FIDA au dialogue international sur la performance du secteur rural et à la détermination d'importants indicateurs de performance. Elle exprime son appui au nouveau modèle opérationnel du FIDA fondé sur les résultats obtenus au niveau d'un pays, sans perdre de vue le fait que le succès dépend de l'efficacité des projets, qui doivent être innovants, susceptibles d'être appliqués à grande échelle et axés sur les secteurs ruraux d'importance primordiale. Les projets doivent aussi être bien conçus et exécutés, et être associés à des systèmes sérieux de suivi et d'évaluation tout au long du cycle du projet. Le FIDA dispose d'une occasion unique de jouer un rôle d'entraînement et d'obtenir des résultats en réussissant la mise en œuvre de sa nouvelle politique de supervision et d'appui à l'exécution, parallèlement au nouveau mécanisme d'assurance-qualité.
157. Les États-Unis n'ont pas approuvé les budgets administratifs proposés par le FIDA pour les deux années antérieures parce qu'ils ne respectaient pas le principe de croissance réelle zéro; plutôt que d'accepter automatiquement des augmentations de salaires déterminées de l'extérieur et largement supérieures à l'inflation, le FIDA devrait procéder à une analyse plus complète et transparente de son budget sur la base d'une croissance réelle zéro, et comprenant une comparaison des indices locaux et internationaux relatifs à l'inflation. Elle attend avec intérêt, dans ce contexte, le projet de cadre budgétaire compatible avec le Plan d'action et utilisant les mêmes indicateurs clés de performance que d'autres banques multilatérales de développement. Tout en souhaitant la bienvenue à la nouvelle équipe dirigeante, elle plaide pour l'application, dans le domaine des ressources humaines, de mesures supplémentaires visant à aligner les capacités des employés sur les besoins de l'Organisation, et pour la création d'une structure d'incitations récompensant l'excellence de la performance, définie en premier lieu par les résultats concrets des projets du FIDA.
158. **Mme PEPPLE** (Nigéria) exprime l'espoir que la session en cours parviendra à renforcer le regain général d'intérêt face à la pauvreté rurale, alors que la crise est de plus en plus profonde. Plusieurs mesures sont essentielles à cet effet: augmentation de l'aide publique au développement pour le renforcement des capacités et le transfert de technologie; réduction ou annulation de la dette; et création d'un système d'échanges juste et équitable. Ayant bénéficié d'une annulation partielle de sa dette, le Nigéria utilise les fonds ainsi dégagés à la réalisation des OMD dans divers secteurs. Il a également entrepris des réformes structurelles et institutionnelles visant à une allocation plus équitable des ressources entre les trois niveaux des pouvoirs publics; à l'autonomisation des autorités locales et des communautés rurales; et à la mise en place de mécanismes

- durables d'épargne et de crédit pour les communautés rurales. Elle rend hommage au travail accompli par le FIDA en partenariat avec le Nigéria. Le défi que doit relever le Fonds consiste à concentrer son intervention dans les domaines où il dispose d'un avantage comparatif et à jouer un rôle moteur dans la création des savoirs et dans les stratégies innovantes pour s'attaquer au problème de la pauvreté rurale.
159. Elle note avec satisfaction l'augmentation de 10% du programme de travail et l'accent mis dans le MFDP sur, entre autres, l'amélioration de la performance du portefeuille et la qualité des opérations sur le terrain et des programmes de pays, et elle se félicite de la réduction du budget administratif. Pour ce qui concerne le programme de travail et budget du Bureau de l'évaluation, le Nigéria attend avec intérêt, en particulier, l'évaluation conjointe qui sera réalisée par le FIDA et la BAfD. Elle note également avec satisfaction que le mécanisme d'ajustement détaillé du SAFP est en voie de mise en place. S'agissant des travaux sur la gouvernance institutionnelle, elle regrette l'absence de recommandations concrètes sur des questions aussi essentielles que la composition du Conseil d'administration et sa structure, les droits de vote de ses membres et l'amélioration de l'efficacité de sa supervision. Il convient donc de poursuivre les efforts entrepris pour trouver, à l'amiable, un moyen de progresser sur ces points. Elle salue, pour conclure, la désignation d'un distingué concitoyen, M. Nwanze, au poste de Vice-Président du FIDA.
160. **M. KUMAR K.C.** (Népal) appelle l'attention sur le décalage persistant entre un monde globalement plus prospère et les millions de personnes qui ne parviennent toujours pas à s'assurer une maigre pitance, rendant improbable la réalisation des OMD relatifs à la pauvreté et à la faim. L'agriculture offre un potentiel d'emplois, de sécurité des moyens de subsistance et de réduction de la pauvreté; il faudrait toutefois, pour y parvenir, que les nouvelles technologies soient équitablement partagées et aisément accessibles à tous, et que les pays en développement reçoivent une aide dans les efforts qu'ils déploient pour renforcer leurs capacités en matière de recherche et élargir leur accès aux marchés.
161. Bien que le Népal ait adopté un agenda du développement en vue de lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, aucune augmentation sensible de la productivité agricole ne s'est encore concrétisée et les revenus moyens des ménages demeurent peu élevés. Les problèmes sont de divers ordres: taille réduite des exploitations, diversité agroclimatique et ressources variables selon les régions, et faiblesse du système interne de distribution. L'augmentation de la productivité agricole, par le biais d'un ensemble intégré d'intrants et de services, a été retenue comme outil d'atténuation de la pauvreté. Les résultats impressionnants atteints en matière de réduction de la pauvreté, au cours de la décennie écoulée, ont été largement contrebalancés par les coûts socioéconomiques du long conflit interne. À la suite de l'accord de paix récemment conclu, le Népal lance actuellement un plan triennal d'atténuation de la pauvreté, principalement axé sur la reconstruction rurale et sur la réorganisation des moyens de subsistance dans les zones rurales et des infrastructures de base nécessaires. Le Népal se félicite donc du choix, comme thèmes de la session, de l'emploi et des moyens de subsistance dans les milieux ruraux. L'accent devrait également se porter, dans ce contexte, sur le secteur non agricole.
162. Faisant référence, en conclusion, au nouveau COSOP récemment agréé entre son Gouvernement et le FIDA, il invite instamment le Fonds à envisager des plans d'allégement de la dette et des modes d'investissement prévoyant des aides sous forme de dons dans des programmes destinés aux pays comme le sien dont les économies ont été mises à mal par un conflit.
163. **M. DAGA** (Mali) déclare que, pour faire face aux difficultés qui sont celles d'un pays très pauvre et à prédominance agricole, le Mali introduit de profondes réformes

structurelles dans son secteur agricole. La dernière en date de ces décisions consiste en la formulation d'un cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté, conformément aux OMD. Le thème "Emploi et moyens de subsistance dans les milieux ruraux" met en évidence le rôle central de l'agriculture comme source de moyens de subsistance durables; au Mali, la population active est employée à 80% dans le secteur agricole. Mais ses conditions de travail doivent être améliorées pour que le potentiel de cette population soit pleinement réalisé. Cette observation concerne en particulier les femmes et les jeunes, et nombre de programmes ont été introduits pour les aider. Les programmes de développement rural du Mali mettent notamment l'accent sur la reconnaissance du statut professionnel et des pleins droits sociaux de tous les travailleurs agricoles – ce qui constitue une authentique révolution pour son pays. Les activités appuyées par le FIDA au Mali, en cohérence avec les plans de développement rural établis par le Gouvernement, permettront un jour à ce pays de faire reculer les niveaux de pauvreté.

164. Il se félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action, et en particulier la politique de ciblage, la politique en matière de supervision et d'appui à l'exécution, les nouveaux modèles de propositions de projets/programmes et de COSOP, et le Programme pilote relatif à la présence sur le terrain. Le Mali souhaite participer à ce programme, compte tenu du rôle de premier plan que joue le Fonds dans les régions nord du pays. Il se félicite des améliorations apportées au SAFP et de l'approbation du programme de cadres associés, dont le Conseil des gouverneurs devrait envisager l'extension. Il regrette toutefois que les consultations sur des questions comme la composition du Conseil d'administration et les droits de vote n'aient pas abouti; le souhait des pays membres en développement de revenir à la répartition initiale est toujours justifié. Il annonce en conclusion que malgré ses difficultés économiques, le Mali a décidé d'apporter une contribution de 100 000 USD à la septième reconstitution, augmentation historique de 900% par rapport à l'exercice précédent.
165. **M. KABASHI EISA** (Soudan) déclare que les développements politiques récents au Soudan sont de bon augure pour l'établissement de la stabilité, de la sécurité et de la paix, ce qui, avec l'appui des organisations régionales et internationales, assurera le développement socioéconomique du pays. Grâce aux réformes économiques en cours, le contexte est maintenant propice aux investissements étrangers.
166. Pour la majorité de la population du Soudan, les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture, et la pauvreté perdure du fait de facteurs tels que la surexploitation des ressources disponibles, la dégradation de l'environnement et l'insuffisance des précipitations. Il lance par conséquent un appel aux donateurs afin qu'ils appuient les politiques et les programmes de son pays. Le Soudan considère aussi l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) comme un moyen de résoudre la crise de la dette extérieure, qui a paralysé son développement. Bien que les grandes institutions refusent encore de lui accorder des crédits, ses performances économiques sont bonnes, à en juger par des rapports du Fonds monétaire international, et il a conçu une stratégie de développement qui, s'étendant sur 25 ans, comprend un ambitieux plan concernant le secteur agricole, pour lequel le Gouvernement a réservé les crédits nécessaires. Il espère bien bénéficier du NEPAD et d'autres programmes et projets, ainsi que des efforts déployés par le Marché commun de l'Afrique orientale et australe pour le financement de projets de développement institutionnel et la promotion des systèmes d'information commerciale.
167. Faisant l'éloge de la coopération du Fonds avec le Soudan, il déclare qu'un appui supplémentaire du FIDA dans la partie orientale du pays contribuerait à promouvoir une paix durable. Au niveau bilatéral, le Soudan joue un rôle important sur le plan de la sécurité alimentaire, pour sa propre population et pour celle des États voisins,

avec lesquels il coordonne ses actions sur des questions telles que la lutte contre les parasites et les maladies transfrontières, l'échange d'information et la formation. Il exprime ses remerciements à tous les pays et organisations qui ont aidé à promouvoir la paix au Soudan, et affirme que son Gouvernement est résolu à verser sa contribution à la nouvelle reconstitution.

168. **M. DA ROCHA MIRANDA** (Brésil) déclare souscrire en particulier à l'observation formulée par le Gouverneur pour le Nicaragua au nom du GRULAC, selon laquelle il serait souhaitable que la région Amérique latine et Caraïbes soit représentée aux plus hauts niveaux au sein du FIDA, car il est extrêmement important de maintenir le caractère multirégional du Fonds. Le Brésil se félicite du début de mise en œuvre du Plan d'action. En fait, le Brésil a une opinion positive du travail du FIDA en général, grâce à son avantage comparatif par rapport à d'autres institutions internationales de financement du développement. Il conviendrait cependant d'accorder plus de temps et de mettre en place des dispositions plus efficaces en vue d'un débat préalable sur le Plan d'action et d'un dialogue plus poussé entre la direction et les États membres avant que les questions ne soient soumises aux organes décisionnels.
169. Le FIDA devrait intensifier son appui en termes d'assistance technique et de prêts aux pays à revenu intermédiaire, étant donné qu'il existe encore dans ces pays, y compris au Brésil, des poches d'extrême pauvreté dans les zones rurales: le combat contre la pauvreté doit être mené sans aucune distinction d'ordre géographique. Le Brésil estime, comme les autres pays du GRULAC, que le SAFP pourrait encore être amélioré et que des ajustements pourraient y être apportés pour éviter une marginalisation régionale, à l'origine d'effets négatifs sur les petits pays, dont beaucoup sont situés en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les populations autochtones sont nombreuses dans les pays du GRULAC, et ces derniers invitent donc le FIDA à gérer de manière transparente et équitable, en termes de répartition des ressources, le Mécanisme d'octroi de subventions pour les peuples autochtones. Le Brésil se félicite de la coopération accrue entre le FIDA et la Communauté des pays de langue portugaise et du projet d'accord officiel entre les deux instances.
170. **M. GUE** (Haïti) déclare que le thème central retenu pour la session en cours du Conseil des gouverneurs interroge de façon directe la réalité haïtienne dominée actuellement par un sous-emploi significatif en milieu rural, et une augmentation déconcertante de la pauvreté rurale due à un exode rural massif des jeunes ruraux en direction des grandes villes. L'agriculture demeure néanmoins la première branche de l'économie nationale, contribuant jusqu'à hauteur de 30% du PIB et occupant les deux tiers de la population. Malheureusement, par suite de la faiblesse des méthodes de culture et de la mauvaise gestion des sols, la plupart de ces exploitations, d'une superficie moyenne inférieure à 2 hectares, ne peuvent pas répondre aux besoins alimentaires des familles et assurent moins de la moitié du revenu familial.
171. Malgré ces difficultés, le pays possède beaucoup de potentialités, parmi lesquelles une population rurale jeune, une production agricole globalement organique, une biodiversité remarquable, des ressources hydro-agricoles sous-exploitées et un potentiel écotouristique. Son Gouvernement s'évertue actuellement, avec l'appui de ses partenaires internationaux, à mettre en valeur ces potentialités de façon à créer des emplois, à augmenter la production et les revenus, à diminuer l'incidence de la pauvreté et à réduire l'exode rural et les flux migratoires. Dans cette optique, le Gouvernement prend des mesures en vue de l'intensification durable de la production agricole, de l'amélioration du cadre institutionnel et juridique dans le secteur agricole, et de l'harmonisation des interventions publiques, privées et internationales. Le FIDA a financé, depuis les années 80, plusieurs projets de développement agricole, et un accord a été récemment signé pour le financement d'un programme d'assistance technique dans le domaine de l'irrigation qui doit associer le FIDA, le secteur public et le secteur privé associatif. Le Gouvernement

souhaite multiplier, avec l'appui du FIDA, des initiatives destinées à améliorer les moyens de subsistance en milieu rural par le biais de la participation des communautés locales dans le choix, l'exécution et le suivi de projets visant à la promotion du progrès économique et social du monde rural. Il souhaite que les discussions ayant pour cadre cette session permettront au FIDA d'intensifier sa collaboration avec les pays les moins avancés.

172. **M. FAQEERA** (Yémen), se félicitant du thème retenu pour cette session, déclare que son Gouvernement porte une attention particulière au développement rural et espère faire fond sur les progrès significatifs accomplis au cours des 30 dernières années. L'agriculture constitue l'un des fondements de l'économie du Yémen, où la population vit à 75% dans les zones rurales, et où plus de la moitié de la population active est employée dans le secteur de l'agriculture; il est donc essentiel d'accorder un appui accru au combat contre la pauvreté.
173. Le partenariat établi de longue date entre le Yémen et le FIDA va encore s'élargir. Le FIDA a pris un engagement financier, particulièrement apprécié, en faveur du nouveau plan quinquennal du Yémen, actuellement en cours d'exécution. Les efforts que déploie le Yémen pour atténuer la pauvreté et parvenir à un développement socioéconomique cadrent bien avec les objectifs du Fonds et avec les OMD. Son programme de réformes économiques et politiques a créé un contexte propice aux nouveaux investissements qui seront nécessaires pour améliorer les niveaux de vie et créer des emplois dans les zones rurales, et la conférence internationale sur les investissements qui se tiendra au Yémen en avril 2007 offrira une excellente occasion d'explorer ces possibilités d'investissement.
174. Le Yémen a accru de 20% son engagement dans le cadre de la septième reconstitution et espère voir également augmenter son portefeuille de pays. Il a toujours été favorable au SAFP, mais souligne l'importance d'une amélioration des critères appliqués, en utilisant des mécanismes tels que le suivi permanent des portefeuilles de projets. Le Yémen fera preuve de la plus grande diligence dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités en tant que membre du Conseil d'administration et se réjouit à la perspective d'un renforcement de ses relations avec le FIDA et avec les autres organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome. Il se déclare très satisfait du travail de la Coalition internationale pour l'accès à la terre et du Mécanisme mondial de la CCD, et attend avec intérêt les activités prévues pour l'Asie occidentale en 2007 dans le cadre de l'initiative pour la conception de stratégies de financement intégrées au titre du Programme régional de développement durable des terres arides en Asie de l'Ouest et Afrique du Nord.
175. **M. ENDO** (Japon) déclare que dans de nombreux pays en développement, l'aide au développement rural est importante, pour la réduction de la pauvreté, à un double titre: augmentation des revenus des ruraux pauvres et création d'emplois dans les zones rurales, d'une part, et impulsion donnée à la croissance économique dans des pays où l'agriculture occupe une place prépondérante. L'aide apportée par le Japon au développement agricole repose sur les concepts de sécurité humaine, d'exhaustivité et d'équité.
176. La sécurité humaine, associée à l'appropriation par les pays en développement, doit s'entendre comme le renforcement de la capacité des individus de faire face aux menaces pour leur survie et d'améliorer leurs niveaux de vie grâce, entre autres, à la participation des communautés locales et à la création d'emplois. La nouvelle stratégie du FIDA englobe ce concept. Adopter une approche exhaustive de l'aide signifie prendre en compte tous les aspects de l'activité agricole. Le FIDA et le Japon coopèrent pour assurer la complémentarité entre l'initiative du Japon concernant le Nouveau riz pour l'Afrique, d'une part, et l'aide offerte par le Fonds aux communautés, de l'autre, et cette coopération aura des effets positifs en termes de développement et de durabilité. Le concept d'équité se rapporte

essentiellement à la réduction des disparités régionales dans les pays en développement. Étant donné qu'il est important d'encourager les industries locales sur la base des ressources locales afin de créer des emplois dans d'autres secteurs que l'agriculture, le Japon souhaite faire état d'une initiative novatrice intitulée "un village, un produit", campagne lancée à l'origine pour redynamiser un village au Japon mais reprise depuis dans un certain nombre de pays d'Asie et d'Afrique. Il souligne, en conclusion, le rôle d'unique catalyseur que joue le FIDA dans l'augmentation de la production et de la productivité agricoles.

177. **M. ROCA CÁCERES** (Pérou), souscrivant à l'observation formulée par le Gouverneur pour le Nicaragua au nom du GRULAC, souligne l'importance, réaffirmée par le Président Garcia Pérez, qu'attache le Pérou au combat contre la pauvreté rurale.
178. Le SAFF a constitué un instrument utile pour faire parvenir aux pays des ressources répondant à leurs besoins réels, mais le système pourrait être amélioré et adopté aux réalités nouvelles. Le Pérou apporte par conséquent son appui au groupe de travail sur le SAFF qui procède actuellement à un réexamen des indicateurs et des critères du système. La question du remplacement de l'indicateur "population totale" par l'indicateur "population rurale" doit être étudiée avec soin, spécialement à la lumière des migrations internes des zones rurales vers les zones urbaines, problème qui pourrait être résolu par l'affectation de ressources adéquates pour encourager le repeuplement des zones rurales. Le nouvel indicateur démographique qui sera introduit en 2008 devra prendre cet aspect en compte.
179. Le Pérou est fier d'avoir été qualifié de récipiendaire exemplaire en termes d'impact sur les populations bénéficiaires, d'efficacité dans la gestion, d'adéquation de la conception du projet et d'utilisation des ressources disponibles, tant pour les deux projets appuyés par le FIDA actuellement en cours d'exécution que pour les projets antérieurs. Il faut espérer que le Conseil d'administration approuve prochainement le projet qui doit être exécuté en 2007 dans les régions sud-est et centre-sud du Pérou, où la pauvreté est largement répandue, conséquence de l'extrême violence des années 80 et 90. Le Pérou souhaite continuer de bénéficier de l'aide du Fonds, entre autres parce qu'elle a un impact dans les domaines considérés comme prioritaires par le Gouvernement: amélioration de la qualité de la production agricole, conservation des ressources naturelles et renforcement du rôle des femmes. Ces objectifs sont abordés dans un ambitieux programme de développement agricole des Andes péruviennes, dont le FIDA pourrait utilement tenir compte dans un nouveau COSOP.
180. **M. MUTABAZI** (Burundi), saluant les efforts soutenus du FIDA en faveur des populations rurales pauvres, déclare que le thème de la session en cours a été particulièrement bien choisi, compte tenu de l'insécurité alimentaire chronique que connaît le Burundi: 90% des habitants de ce pays à forte densité et à fort taux de croissance démographique pratiquent une agriculture de subsistance dans des conditions difficiles et avec des outils rudimentaires; la faiblesse de l'urbanisation et de l'industrialisation du pays offre très peu d'emplois non agricoles. Il en résulte des taux de chômage et de sous-emploi élevés dans les zones rurales. Cette situation est aggravée par plusieurs facteurs: politiques de développement favorisant les villes au détriment des campagnes, faibles investissements publics et privés dans l'industrialisation du milieu rural, faible transformation des productions agricoles, faible intérêt que portent les élites au milieu rural, et inadéquation des projets de développement rural financés par les bailleurs de fonds internationaux. Pour remédier à cette situation, le Burundi propose que les investissements industriels consentis au milieu rural soient augmentés, que les bailleurs de fonds accordent davantage de place aux activités génératrices de revenus, que la transformation des productions agricoles bénéficie de l'attention voulue des Gouvernements et de l'aide publique au développement, et que les productions agricoles soient rémunérées à leur juste valeur.

181. La sécheresse qui a touché le Burundi en 2006 et les fortes pluies qui l'ont suivie ont entraîné une situation de famine et de détresse. Plusieurs dizaines de personnes sont mortes de faim, le taux de malnutrition déjà sévère s'est aggravé, des récoltes ont été perdues et de nombreuses personnes se sont déplacées à la recherche de nourriture dans les pays voisins. Cette situation catastrophique survient à un moment où, après un long conflit interne, le pays a entrepris de se reconstruire, et ce sont les zones rurales qui en souffrent le plus. Deux projets financés par le FIDA sont en cours d'exécution, et le Gouvernement et tous les bénéficiaires remercient le FIDA pour ses efforts, qui constituent un symbole de grande solidarité internationale et un exemple pour d'autres partenaires de la coopération. Le Gouvernement lance un appel au FIDA et à tous ses autres partenaires afin qu'ils examinent d'autres moyens pour venir en aide aux populations frappées par la famine et pour renforcer les programmes de reconstruction en cours. Malgré les faibles ressources du pays, le Burundi s'engage à verser 10 000 USD pour soutenir la septième reconstitution.
182. **M. BRISCOE** (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) déclare que l'année 2006 restera dans les mémoires comme l'année au cours de laquelle le FIDA a eu l'occasion d'accroître l'efficacité des Nations Unies en matière de développement par l'intermédiaire du Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies. Il faut maintenant saisir cette occasion. Seul le renforcement du système des Nations Unies permet d'espérer trouver une solution aux problèmes étroitement liés qui se posent aujourd'hui à l'échelle mondiale. Il existe actuellement un accord sans précédent quant à la nécessité d'atteindre plus rapidement les OMD et de créer, à cette fin, un système multilatéral plus efficace.
183. Le FIDA a un rôle important à jouer à cet égard, et il se félicite de ce que le Fonds se soit engagé à participer aux actions pilotes par pays découlant des recommandations du Groupe d'experts. Le début de la mise en œuvre, par le FIDA, de son Plan d'action lui donne l'occasion d'encourager l'Organisation à continuer de se concentrer sur ses objectifs, tout en menant ses actions en partenariat avec d'autres intervenants, dans une démarche de complémentarité. Le Royaume-Uni appuie le Plan d'action du FIDA en matière de renforcement institutionnel, et son pays est prêt à apporter des fonds supplémentaires pour permettre d'aligner les ressources humaines et financières avec les objectifs stratégiques. Il félicite le FIDA pour avoir soumis, dans les délais prévus, les résultats attendus du Plan d'action et attend avec intérêt l'impact accru qui se manifesterait au niveau des pays. Le FIDA a un rôle unique à jouer, celui d'élaborer des solutions innovantes pouvant être reproduites par d'autres et appliquées à plus grande échelle. Cette stratégie d'innovation doit être accompagnée d'une gestion efficace des savoirs, afin de recueillir et de diffuser les enseignements tirés. Il apprécie la politique du FIDA consistant à assurer la qualité en définissant les priorités sur la base des résultats. Son Gouvernement appuie la pleine participation du FIDA à l'Initiative PPTTE, se félicite de l'accès obtenu aux ressources du Fonds fiduciaire PPTTE et encourage son financement et son exécution de façon intégrale.
184. **Mme LIVNAT ROSINER** (Israël) déclare, à propos du thème de la session, qu'il s'agit de l'un des nouveaux défis qu'impose un contexte social, économique, politique et technologique en rapide évolution. Israël apporte une aide par l'intermédiaire du Centre israélien pour la coopération internationale, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organisations. Son Gouvernement estime que les organisations devraient travailler en liaison plus étroite afin d'éviter les doubles emplois, et qu'il y faudrait améliorer la gestion des crédits et des ressources. Par ailleurs, les projets multilatéraux de développement menés dans un pays devraient être gérés de manière transparente, avec une mise en commun des savoirs et des ressources des donateurs pour permettre un meilleur acheminement de l'aide humanitaire.

185. Elle regrette les observations formulées au cours de la session par le Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe. Son pays est directement intéressé par l'amélioration de l'économie palestinienne, qui sera profitable aux deux parties. Elle déclare que 96% des puits de la Cisjordanie sont situés à l'est de la barrière défensive construite par Israël; là où la barrière traverse des réseaux hydrauliques existants, des infrastructures de substitution ont été mises en place. Des dizaines de points d'entrée ont été créés, malgré le risque pour la sécurité, pour permettre aux paysans palestiniens d'atteindre leurs champs. Des chercheurs, désignés tant par Israël que par l'Autorité palestinienne, travaillent à un projet transfrontière de remise en état du fleuve, pour permettre l'utilisation des eaux à des fins d'irrigation. Les roquettes tirées contre les villes du nord d'Israël pendant la guerre avec le Liban n'ont pas seulement tué des civils israéliens, mais aussi provoqué de graves dégâts aux cultures, au bétail et à l'environnement.
186. Israël souhaite que ses voisins atteignent les OMD, et collabore avec d'autres pays et d'autres organisations internationales pour les aider dans cette perspective, en partageant son expérience et en apportant un appui financier. Israël accueille avec satisfaction toutes les initiatives en vue d'une telle coopération concernant les ressources en eau, l'aménagement des terres et l'emploi rural, et partagera très volontiers ses compétences dans les domaines des énergies de substitution, de la gestion et de l'utilisation de l'eau, des technologies hydrauliques et post-récolte et de la commercialisation, afin de faire progresser le développement rural et l'éradication de la pauvreté et de garantir l'emploi rural et les moyens de subsistance.
187. **La séance est levée à 13 heures.**

- iv) Compte rendu analytique de la quatrième séance  
tenue le 15 février 2007 à 15 h 40

**PRÉSIDENT: JAMES HARVEY (ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET  
D'IRLANDE DU NORD)**

	<b>Paragraphes</b>
Déclarations générales (point 4 de l'ordre du jour, suite)	189-197
- Ouganda	189-190
- Angola	191-192
- Rwanda	193-194
- Inde	195-197
Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 9 de l'ordre du jour)	198-215
Rapport sur les enseignements retirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (point 10 de l'ordre du jour)	216-225
Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 11 de l'ordre du jour)	226-235
Autres questions (point 12 de l'ordre du jour)	236-237
Diffusion des documents	236-237
Clôture de la session	238-239

188. **La séance est ouverte à 15 h 40.**

**DÉCLARATIONS GÉNÉRALES** (point 4 de l'ordre du jour, suite)

189. **M. SURUMA** (Ouganda) dit que 85% de la population ougandaise vit en milieu rural et que la proportion de ceux qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté est tombée de 44% en 1992 à 31% en 2006. L'OMD consistant à réduire de moitié la pauvreté et la faim d'ici à 2015 est réalisable, mais le défi à relever reste immense. Le plan élaboré par l'Ouganda pour éradiquer la pauvreté vise à assurer la croissance économique sous l'impulsion du secteur privé, y compris les petits exploitants qui représentent 75% des ménages au total, la planification de base se faisant au niveau des sous-divisions administratives. Une assistance est prêtée aux sous-divisions administratives pour qu'elles créent des institutions économiques à même de promouvoir les organisations communautaires, d'acheminer l'aide publique, d'assurer la gestion de l'information et de faciliter le microfinancement ainsi que l'établissement de coopératives de production et de commercialisation.
190. Des fonds sont investis dans un système d'information communautaire pour rendre compte des conditions économiques et sociales locales ainsi que de l'état des infrastructures. Dans les efforts déployés pour accroître les revenus, il faut veiller à ne pas considérer les solutions partielles comme des solutions totales, notamment en augmentant la production sans avoir la capacité de vente correspondante. L'Ouganda sait bien que garantir des revenus durables aux agriculteurs est en réalité une tâche complexe à laquelle il faut s'attaquer sous tous ses angles, depuis l'accès initial aux prêts jusqu'à la commercialisation finale des produits. L'Ouganda a également foi en la création d'institutions d'auto-assistance appuyées par des activités de formation et de supervision menées par les pouvoirs publics. Il est reconnaissant au FIDA pour l'aide que celui-ci lui apporte régulièrement depuis de nombreuses années et grâce à laquelle il a accompli des progrès décisifs dans la lutte contre la pauvreté.
191. **M. PACAVIRA** (Angola), à l'instar du Président du FIDA, souligne qu'il est important d'investir dans l'agriculture, qui est la base du développement économique. Depuis l'instauration de la paix en 2002, le Gouvernement angolais a institué une série de mesures destinées à relancer l'économie nationale et à améliorer le bien-être économique et social de la population. Désormais, l'Angola n'est plus considéré comme un pays à risque et les investissements privés gagnent du terrain. Les mesures adoptées comprennent des programmes de formation de revenus et de renforcement des capacités. L'offre alimentaire s'est améliorée sans changement substantiel des prix des produits alimentaires de base, mais le déficit céréalier reste considérable et l'insécurité alimentaire perdure dans certaines régions; à cet égard, le projet du FIDA visant le plateau central sera extrêmement bénéfique.
192. Passant à l'ordre du jour de la session, l'intervenant dit que le thème "Emploi et moyens d'existence en milieu rural" revêt une grande importance pour l'Angola, qui est aux prises avec un problème de chômage particulièrement grave en milieu rural. L'Angola se félicite de ce que la septième reconstitution des ressources soit entrée en vigueur et espère annoncer sa contribution sous peu. L'augmentation des ressources budgétaires affectées au programme de travail est également bienvenue et devrait permettre la multiplication des projets. La recommandation ayant trait au maintien du niveau des ressources attribuées à l'Afrique doit être appliquée. La mise en œuvre du SAFP suscite quelques préoccupations car il en est résulté une baisse des montants alloués aux projets en faveur de l'Angola pour la période 2007-2009. Sans nul doute, les résultats économiques du pays se sont améliorés ces dernières années, mais l'Angola compte encore sur l'appui du Fonds pour résoudre ses nombreux problèmes. Il se félicite du renforcement de la collaboration entre le FIDA et la Communauté des pays de langue portugaise, qui pourraient bien joindre leurs efforts pour aider l'Angola.

193. **M. RUZINDAZA** (Rwanda) dit que son pays est désormais engagé avec ses partenaires dans la deuxième phase de la planification à court terme visant la réalisation des OMD intitulée "Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté", le but poursuivi étant de développer les secteurs productifs afin de lutter contre la pauvreté. La première opération de planification a été évaluée et des enseignements en ont été tirés pour l'avenir. Sur cette base, et suite à une enquête réalisée auprès des ménages, un certain nombre de priorités ont été définies afin de stimuler la productivité et d'accroître les revenus dans le secteur agricole, toutes les activités prévues devant être appuyées par une décentralisation des services à l'agriculture, la recherche pour le développement, des arrangements financiers améliorés et des partenariats renforcés entre les secteurs public et privé. En outre, le Rwanda est résolu à mettre en place des mesures pour améliorer la gestion des projets.
194. La législation foncière en vigueur confère aux agriculteurs la faculté exceptionnelle d'utiliser leurs terres comme garantie pour obtenir des prêts ou comme apport dans le cadre d'un partenariat avec une entité privée. Le Rwanda demande instamment aux donateurs de se conformer à sa politique en matière d'aide, qui n'est en réalité qu'une transposition, dans la politique nationale, de la Déclaration de Paris en faveur des pays les moins avancés. Il apprécie à sa juste valeur le rôle joué par le FIDA dans la lutte contre la pauvreté, notamment dans l'élaboration du cadre stratégique du Rwanda en faveur de la transformation de son secteur agricole. Le Rwanda est fermement résolu à œuvrer avec tous ses partenaires pour éradiquer la pauvreté rurale.
195. **M. PARASURAM** (Inde), se félicitant du thème choisi pour la session en cours, dit que l'Inde reconnaît depuis longtemps qu'il faut offrir de plus amples perspectives d'emploi durable aux hommes et aux femmes vivant en zone rurale. Son pays a enregistré une croissance sans précédent au cours des dernières années, ayant entraîné une amélioration de la qualité de vie d'une bonne part de sa population. Cela étant, la population indienne est essentiellement rurale, un pourcentage élevé vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Les pouvoirs publics font leur possible pour que le développement ne laisse personne de côté et que les plus pauvres en tirent parti le plus rapidement possible.
196. Les pauvres pourraient se libérer de la pauvreté s'ils avaient la possibilité de tirer des moyens de subsistance durables de leurs propres terres ou d'un emploi permanent. Dans le contexte mondial actuel, pour qu'une famille pauvre soit sûre de pouvoir gagner sa vie, ses membres doivent avoir les compétences, les moyens physiques, intellectuels ainsi que financiers nécessaires et ils doivent avoir la possibilité de participer politiquement et socialement aux activités du monde extérieur. Les ruraux pauvres incapables de gagner leur vie migrent, de manière saisonnière ou permanente, ce qui bouleverse la structure familiale. Il est donc primordial de créer des emplois ruraux dignes de ce nom pour que les ruraux pauvres puissent tirer parti des possibilités offertes et ajouter le maximum de valeur aux produits qu'ils mettent sur le marché. Il espère que ces questions auront fait l'objet de débats approfondis au cours des tables rondes.
197. Les projets du FIDA ont contribué de manière notable aux efforts fournis par les pouvoirs publics pour combattre la pauvreté rurale. Un nouveau projet en faveur de l'autonomisation socioéconomique des femmes, approuvé par le Conseil d'administration à sa dernière session, a pour but de fournir des moyens de financement, d'améliorer l'agriculture et de créer des emplois non agricoles. L'intervenant est convaincu que le partenariat entre l'Inde et le FIDA non seulement débouchera sur des résultats durables pour les pauvres, mais donnera aussi naissance à des idées innovantes susceptibles d'être transposées en Inde et dans d'autres pays.

## Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (point 9 de l'ordre du jour) (GC 30/L.6)

198. **M. CLEAVER** (Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA), présentant le rapport, rappelle qu'en avril 2006, le Conseil d'administration est convenu de réviser la formule utilisée pour déterminer les allocations relatives aux prêts et aux dons à des pays spécifiques afin de tenir compte du coefficient de pondération révisé de la population et donc d'améliorer le "point d'équilibre". La population reste un déterminant important des besoins d'un pays, mais en même temps, une place importante est laissée à la performance et au revenu national brut (RNB) par habitant. Le Conseil a par ailleurs décidé que le FIDA continuerait à appliquer le SAFF sur la base d'un cycle triennal de prêt et d'allocation, dans le cadre duquel seuls les emprunteurs effectifs recevraient des allocations. Les besoins et les paramètres de performance servant à déterminer les allocations ont permis d'établir les notes des pays et les allocations pour 2006 et 2007, ainsi que des allocations indicatives pour 2008 et 2009; ces renseignements figurent dans les tableaux du rapport.
199. Dans les situations où il n'est pas possible de souscrire des engagements correspondant aux allocations préalablement accordées par pays au cours de la période d'allocation considérée, la part inutilisée des allocations serait redistribuée par le biais du SAFF en vigueur. Cette approche a été suivie pour les prêts et dons accordés aux pays présentés en 2006 au Conseil d'administration, en recourant à la méthodologie et aux notes SAFF, ce qui permet de préserver l'intégrité du processus d'allocation fondé sur la performance et d'utiliser la totalité des fonds disponibles pour engagement.
200. L'orateur annonce qu'en 2008, le FIDA accueillera la réunion technique annuelle des organismes donateurs, de plus en plus nombreux, qui suivent des approches SAFF analogues, en vue d'un partage des enseignements et expériences pertinents, exercice important compte tenu du caractère évolutif du système.
201. **M. YUN** (République populaire démocratique de Corée) relève que, selon le rapport, le FIDA a alloué des ressources, pour la prochaine période triennale, à des emprunteurs "effectifs" et "non effectifs" membres du Fonds, mais que la liste des emprunteurs "effectifs" semble incomplète puisqu'elle ne comprend pas certains pays pouvant prétendre à des prêts. D'après lui, le SAFF et son administration devraient être améliorés de manière à inclure et non à exclure, des pays selon les principes de justice, de transparence et d'absence de préjugé.
202. **M. EL SAYED MANSOUR** (Égypte) souligne qu'il importe de réexaminer le SAFF pour veiller à l'application de tous les éléments du nouveau système qui assureront un développement agricole durable dans les pays en développement.
203. **M. MORUPISI** (Botswana) est d'avis que certains États pourraient être considérés comme des emprunteurs "non effectifs" à cause du système de pondération lié à la capacité d'emprunt et de remboursement des pays. Le fait que des pays comme le sien sont en mesure de rembourser des prêts ne signifie pas qu'ils ne comptent pas une population très pauvre qui pourrait bénéficier de dons et de financements du FIDA. De l'avis des autorités de son pays, le système de pondération appliqué au plan international empêche certains pays de recevoir une aide qui pourrait atténuer la pauvreté dans leurs régions particulièrement vulnérables.
204. **M. CLEAVER** (Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA), répond au représentant de la R.P.D. de Corée que, comme aucun prêt supplémentaire n'est envisagé pour ce pays en 2007, 2008 ou 2009 et comme aucun nouveau projet n'est en préparation, les paramètres pertinents n'ont pas été saisis dans le système, raison pour laquelle le nom de son pays ne figure pas dans la liste des emprunteurs "effectifs".

205. En réponse au représentant de l'Égypte, l'orateur convient qu'il s'agit d'un nouveau système et qu'il est utilisé principalement par les institutions financières internationales, mais qu'il évolue. Les consultations menées avec lesdites institutions aident le FIDA à l'adapter aux besoins.
206. Répondant au représentant du Botswana, l'intervenant confirme que, compte tenu de la formule d'allocation prévue dans le cadre du SAFF, les pays qui sont des emprunteurs effectifs, c'est-à-dire ceux pour lesquels un projet est programmé pour les trois prochaines années, par exemple le Botswana, sont inclus dans le système et bénéficieront d'une allocation, dont le montant dépend toutefois de la formule: la taille de la population et la performance ont un poids plus important que le revenu par habitant. Les pays tels que le Botswana, où le revenu par habitant est relativement élevé, recevront en effet une part réduite. Les besoins du Botswana sont cependant pris en compte et un projet est en cours dans ce pays, doté de l'allocation correspondante; l'intervenant souhaite une collaboration plus poussée.
207. **Mme SQUEFF** (Argentine) dit qu'en novembre 2006, son pays a signé un accord relatif à un projet de développement rural en Patagonie et qu'en décembre 2006, le Conseil d'administration a approuvé un autre projet concernant l'Argentine. Les tableaux annexés au rapport de situation indiquent cependant l'allocation totale pour le pays pour la période 2007-2009. L'intervenante demande donc des précisions au sujet de la signature et de l'approbation des projets en question.
208. **M. CLEAVER** (Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) précise que les deux prêts accordés à l'Argentine ont été approuvés par le Conseil d'administration pour 2006. Cependant, comme il en va pour plusieurs autres pays, l'Argentine ne bénéficie pas d'une autre allocation dans le futur car aucun projet n'est en préparation en ce qui la concerne en 2007, 2008 ou 2009. Les tableaux annexés au rapport de situation n'indiquent que les nouveaux engagements nécessitant de futures allocations. Le FIDA honorera toutefois tous les engagements déjà contractés.
209. **M. NTIRANYIBAGIRA** (Burundi) dit que, malgré les efforts déployés pour améliorer le SAFF, des pays bénéficiaires comme le sien n'ont pas reçu les renseignements pertinents en temps voulu, ce qui donne la fausse impression qu'ils n'ont pas pris part au processus.
210. **M. CLEAVER** (Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) reconnaît que lesdits systèmes automatisés et fondés sur des formules sont généralement arbitraires car ils sont conçus pour être aussi impartiaux et empiriques que possible, ne faisant intervenir aucune forme de jugement. Cette défaillance a suscité des réactions défavorables analogues de la part de nombreuses autres délégations. Pour autant, le Burundi a largement bénéficié du SAFF et il en est ainsi parce que l'application de la formule a automatiquement produit un bon résultat, alors qu'il n'en était pas de même pour d'autres pays.
211. **M. AL HABIB** (Iran, République islamique d'), faisant remarquer qu'un faible RNB par habitant et une population nombreuse sont des facteurs importants qui entrent en jeu dans l'affectation des ressources, demande pourquoi certains pays ayant un RNB par habitant élevé et une population peu nombreuse ont bénéficié d'une allocation substantielle pour la période 2007-2009.
212. **M. CLEAVER** (Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) précise que les allocations par pays ne sont consenties que si un projet est en préparation. Les pays très peuplés comme la Chine et la République islamique d'Iran reçoivent habituellement des allocations plus conséquentes que ceux qui ont un RNB par habitant élevé, et les pays dont les résultats sont bons au regard des indicateurs pertinents bénéficient aussi en général d'allocations plus importantes. L'aspect plus problématique — et plus largement contesté — concerne le classement en fonction de la performance. La faiblesse du système concerne les

indicateurs de performance, qui restent imparfaits malgré les améliorations en cours. Il ne faut pas oublier que l'allocation dépend essentiellement d'une formule mathématique.

213. **M. TENSUE** (Érythrée) estime qu'il est très difficile de vérifier l'efficacité du SAFF compte tenu des changements qui y ont été apportés depuis qu'il a été mis à l'essai pour la première fois. L'établissement d'un système d'allocation passe incontestablement par un processus d'apprentissage. L'intervenant se demande néanmoins quand une méthode bien définie sera finalement établie.
214. **M. CLEAVER** (Président adjoint, Département gestion des programmes du FIDA) indique qu'il serait plus exact de dire que les systèmes en question prennent en compte un ensemble à la fois de résultats et de besoins. Il convient de rappeler que le Conseil d'administration, ainsi que ses homologues d'autres institutions financières internationales, ont souligné qu'il importe de fonder les allocations sur la performance. Il est tout à fait vrai qu'avec le SAFF, des fonds insuffisants ont été alloués dans des cas où les besoins étaient importants et les résultats médiocres. Par contre, quand les besoins sont importants et la performance bonne, des ressources substantielles peuvent être allouées non seulement par le FIDA mais aussi par les autres institutions financières internationales, ce qui devrait inciter les pays à améliorer leur performance.
215. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance, ainsi que des observations formulées par les participants.**
216. Rapport sur les enseignements retirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre (point 10 de l'ordre du jour) (GC 30/L.7)
217. **Le PRÉSIDENT** rappelle que la Coalition internationale pour l'accès à la terre, fondée et hébergée par le FIDA, est une alliance mondiale d'organisations de la société civile et d'organisations intergouvernementales et gouvernementales. Le rapport récapitule les enseignements tirés des activités menées par la Coalition pour améliorer l'accès des ménages ruraux pauvres aux ressources naturelles, en particulier la terre, dans les pays et les régions où elle opère actuellement.
218. **M. MOORE** (Directeur, Coalition internationale pour l'accès à la terre) rappelle qu'en 1995, le FIDA a défini l'optique qui a mené à la création de la Coalition internationale pour l'accès à la terre, à laquelle participent de multiples parties prenantes et dont le but est de mettre en place des actions de défense des pauvres en matière foncière. La Coalition a été créée à partir de l'idée commune selon laquelle il est primordial de relancer la réforme agraire pour assurer aux ruraux pauvres un accès aux biens dont ils ont besoin pour se libérer durablement de la pauvreté.
219. En 2006, la Coalition a privilégié l'obtention de résultats concrets au niveau des pays et des régions dans quatre domaines d'action. Premièrement, elle a profité des importantes possibilités d'accès offertes par son appartenance à la famille des Nations Unies pour jouer un rôle fédérateur afin de faciliter la concertation sur les politiques entre les organisations de la société civile et les pouvoirs publics dans huit pays, le but étant de promouvoir des politiques foncières n'excluant personne et la participation active des institutions représentant le monde rural. Deuxièmement, elle a élargi ses activités de plaidoyer et de définition des politiques afin de mieux analyser les politiques et de mieux comprendre les questions foncières fondamentales. Pour faire en sorte que ces questions figurent parmi les préoccupations mondiales et nationales, la Coalition a collaboré avec la FAO en encourageant la participation d'une importante délégation de représentants des organisations d'agriculteurs et de paysans à une conférence sur la réforme agraire et le développement rural au Brésil, à laquelle la Coalition elle-même a pris une part active. Elle a en outre organisé pour la quatrième année consécutive une table

ronde ministérielle dans le cadre du débat de haut niveau du Conseil économique et social, sur le thème de l'emploi rural et de l'importance des droits fonciers en la matière. Troisièmement, la Coalition a favorisé le renforcement des réseaux de la société civile dans 40 pays dans le but d'assurer une responsabilisation collective, de partager les connaissances et de reproduire à plus grande échelle les expériences concluantes. Enfin, elle a attiré l'attention de ses membres sur le renforcement de sa future performance, bénéficiant dans ce contexte des recommandations formulées à la suite d'une évaluation externe commandée par le FIDA.

220. La Coalition n'aurait pu obtenir aucun de ses résultats en 2006 sans le soutien du FIDA et sans la collaboration du Mécanisme mondial de la CCD et du Fonds belge de survie. La Banque mondiale a continué d'appuyer le mécanisme d'autonomisation des communautés, tandis que les programmes de la Coalition à l'échelle des pays bénéficient d'une aide directe de la Belgique, du Canada, des Pays-Bas et de la Suisse. L'année 2006 s'est achevée sur une note très encourageante, comme en témoignent l'approbation d'une contribution importante de la Commission européenne, d'une durée de deux ans, ainsi que les perspectives favorables ouvertes par deux autres donateurs, chacun de ceux-ci envisageant d'accorder un soutien pluriannuel aux futures activités de programmation institutionnelles de la Coalition.
221. **M. HERNÁNDEZ LARA** (Mexique) se félicite des renseignements qui viennent d'être communiqués à propos des travaux réalisés et programmés et à propos du financement. Le plus urgent reste de donner aux pauvres un accès à la terre. Le Mexique a essayé d'offrir aux plus pauvres des moyens de communication. Il a par exemple pris des dispositions pour associer les agriculteurs et les autres producteurs à une politique plus structurée principalement destinée à éliminer la pauvreté rurale. Tout un programme repose sur le renforcement de l'autonomie, la capacité de prendre des décisions et l'aide aux femmes et aux jeunes, des mesures ayant été prises pour faciliter la création d'organisations et de groupes à la base. Il faut élaborer des règles pour résoudre des problèmes particuliers devant des tribunaux spéciaux. Le nouveau système d'information agricole donnera au Mexique une idée exacte de la situation.
222. **M. MOORE** (Directeur, Coalition internationale pour l'accès à la terre) indique que la Coalition a mené une action pour déterminer pourquoi les initiatives visant à offrir aux femmes un accès sûr à la propriété ne rencontraient pas le succès escompté. En effet, en collaboration avec le FIDA et la FAO, la Coalition a établi un rapport sur l'amélioration des droits de propriété des femmes conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, un projet ambitieux devant être lancé en 2007 en vue d'un examen plus approfondi du problème. Les observations du représentant du Mexique concernant l'importance des droits de propriété des femmes dans son pays sont encourageantes.
223. **Mme SQUEFF** (Argentine) demande si le Directeur peut formuler des observations au sujet des activités conjointement menées avec la FAO compte tenu des résultats de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural tenue à Porto Alegre (Brésil) en 2006. Dans le rapport final de la Conférence, il est fait mention du rôle important que joue la FAO dans ce domaine depuis des années; peut-être la Conférence de Porto Alegre marque-t-elle le début d'une nouvelle ère de la coopération.
224. **M. MOORE** (Directeur, Coalition internationale pour l'accès à la terre) indique que lors de la Conférence de Porto Alegre, il a en effet été reconnu que la FAO jouait un rôle essentiel en ce sens qu'elle inscrivait les questions foncières au nombre des préoccupations mondiales. Tout comme le FIDA et la FAO, la Coalition cherche comment contribuer à la mise en œuvre des résultats de la Conférence. La FAO

étudie trois programmes de coopération technique régionale et il y aurait, semble-t-il, un chevauchement des travaux avec les pays dans lesquels la Coalition a acquis une certaine expérience des activités coopératives. Il est important pour les États membres de la FAO d'approfondir la question au sein des comités compétents de la FAO. De fait, la FAO souhaite que ses membres lui indiquent clairement la façon de procéder. La Coalition œuvre en étroite collaboration avec la FAO en ce qui concerne les thèmes pertinents, y compris l'accès à la propriété et la sécurité de jouissance pour les femmes dans les zones forestières.

**225. Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport sur les enseignements retirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre.**

Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (point 11 de l'ordre du jour) (GC 30/L.8)

226. **M. MERSMANN** (Directeur général, Mécanisme mondial) dit que le Cadre stratégique du Fonds et le nouveau modèle opérationnel offrent de nouvelles perspectives de coopération avec le Mécanisme mondial, en ce qui concerne l'alignement du portefeuille du FIDA sur les programmes de développement des pays et l'harmonisation de ses interventions dans les différents pays avec celles de la communauté internationale. En tant que prestataire de services consultatifs spécialisés dans le domaine financier, le Mécanisme mondial est un partenaire naturel du FIDA, puisque son avantage comparatif des ressources réside dans ses compétences techniques en matière de mobilisation des ressources pour une gestion durable des terres dans le cadre du développement rural, y compris dans les projets bénéficiant de l'appui du FIDA. L'augmentation des flux de ressources engendrés fait clairement ressortir l'avantage appréciable que présente le fait d'être hébergé par le FIDA: l'examen commun des prêts et dons accordés par le Fonds dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) a fait apparaître une progression de 35 à 55% entre 2002 et 2004. En tant qu'organisme d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial, le FIDA est assurément bien placé pour collaborer avec le Mécanisme mondial afin d'associer la régénération des ressources naturelles à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Le Président du FIDA et la nouvelle équipe dirigeante méritent d'amples félicitations pour avoir contribué à rendre le partenariat opérationnel.

227. Le Mécanisme mondial se veut simple, novateur et apte à répondre rapidement aux besoins des pays. Il établit des partenariats à tous les niveaux, et de plus en plus avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales. C'est l'un des rares organismes des Nations Unies à avoir réagi directement au Consensus de Monterrey et à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Les nouvelles modalités d'allocation des fonds et les nouveaux instruments tels que l'appui budgétaire direct ont de vastes répercussions à l'échelle des pays, mais le Mécanisme mondial pourrait apporter une aide efficace en matière financière aux points de coordination de la CCD. Selon le rapport de situation (GC 30/L.8), les résultats obtenus dans les pays en 2006 montrent que le Mécanisme mondial est sur les rails et que ses activités stratégiques témoignent, pour ce qui est de la mise en œuvre de la CCD, d'une approche globale qui s'intéresse non seulement aux solutions physiques, mais aussi à des questions telles que les échanges et l'accès aux marchés, en particulier pour les paysans pratiquant une agriculture de subsistance, l'éducation, et l'adaptation au changement climatique. Le Mécanisme mondial collabore étroitement avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre, notamment en ce qui concerne les droits fonciers des femmes en Afrique francophone. Afin de maximiser son impact, il se concentre sur les activités régionales et sous-régionales en coopération étroite avec le FIDA et d'autres partenaires internationaux comme les banques régionales de développement et la Banque mondiale. Ainsi, l'Initiative relative à la gestion des terres des pays d'Asie

centrale a débouché sur un accord de coopération qui engendrera 1,4 milliard de USD au cours des dix prochaines années et le programme SolArid mis en place au Sahel encourage la coopération Sud-Sud entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest pour accroître le financement de la gestion durable des terres. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, qui a fait l'objet d'une attention particulière en 2006, quatre conseillers régionaux sont entrés en fonction, et le Mécanisme mondial œuvre avec de nombreuses organisations nationales et régionales, ainsi qu'avec bon nombre de gouvernements, en faveur de la coopération Sud-Sud. La décentralisation de ses services consultatifs a été très bien perçue dans l'ensemble de la région.

228. Le Mécanisme mondial a étroitement collaboré avec le FIDA à l'occasion de l'année internationale des déserts et de la désertification, l'une des réalisations marquantes ayant été la série d'émissions diffusées par la British Broadcasting Corporation. La reconnaissance par le Conseil des gouverneurs du rôle joué par le Mécanisme mondial est des plus encourageantes et les orientations qu'il donne sur la progression de la coopération avec le FIDA sont très précieuses. En travaillant de concert, les deux organisations pourront élaborer une approche plus équilibrée du développement durable.
229. **M. CHIRAPANDA** (Thaïlande), louant le travail accompli par le FIDA dans le cadre de la CCD, appelle l'attention sur le consensus auquel est parvenu le Groupe intergouvernemental d'experts pour l'étude du changement climatique en février 2007 au sujet de la réalité du réchauffement de la planète, qui est probablement une conséquence directe des activités humaines et qui représente une menace réelle pour l'humanité. L'intervenant demande au FIDA de faire preuve de dynamisme pour lutter contre le réchauffement de la planète, en exécutant avec les pays en développement des projets relatifs à l'absorption des gaz à effet de serre, peut-être par l'intermédiaire de crédits carbone.
230. **Mme WEISSER** (Norvège), faisant référence aux paragraphes 76 à 78 du rapport, fait observer que les dépenses administratives réelles encourues pour le Mécanisme mondial n'apparaissent pas clairement, mais qu'elles semblent très élevées.
231. **Mme NYIKULI** (Kenya) dit que dans son pays, le Mécanisme mondial est intervenu en intégrant la CCD et le plan d'action du cadre de planification et de développement national, en collaboration avec l'organisme national de gestion de l'environnement. En 2004, le Mécanisme mondial a lancé au Kenya et en Afrique du Sud un programme pilote innovant ayant pour objet de renforcer la participation du monde des affaires à la mise en œuvre des projets relevant de la CCD. Sur la base des résultats des études susmentionnées, le Gouvernement du Kenya a créé le premier fonds de partenariat entre secteur public et secteur privé afin de lutter contre la désertification. Cela étant, malgré les efforts déployés par le Mécanisme mondial et d'autres organismes pour atténuer les effets de la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, les catastrophes naturelles continuent de frapper périodiquement la région. Le Mécanisme mondial devrait donc renforcer sa présence et ses activités dans la région afin de s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité face à la sécheresse et à l'insécurité alimentaire qui sévissent de façon répétitive.
232. **M. MERSMANN** (Directeur général, Mécanisme mondial), répondant aux remarques formulées par le représentant de la Thaïlande, précise qu'un programme spécial du Mécanisme mondial concerne l'adaptation au changement climatique dans le cadre de la lutte contre la désertification et de la gestion durable des terres, associé à la rémunération des services environnementaux, et s'inspirant du système appliqué au Costa Rica. Un rapport sur les initiatives menées dans plusieurs pays sera présenté à la prochaine session du Conseil des gouverneurs.
233. Répondant au représentant de la Norvège, l'intervenant dit que le système comptable actuel, constitué de trois comptes, est en cours de simplification pour en

arriver à une administration plus transparente, conformément au système de gestion axé sur les résultats du FIDA. Les dépenses baptisées "dépenses administratives" dans le document sont en fait les dépenses opérationnelles relatives aux services consultatifs. Les frais de gestion représentent 8% de la contribution apportée au Mécanisme mondial par la Conférence des Parties à la CCD, ce montant étant versé au FIDA au titre de l'appui administratif, y compris les services juridiques.

234. La coopération est particulièrement bonne entre le Mécanisme mondial et le Gouvernement du Kenya. En outre, l'approche novatrice du Kenya à l'égard de la participation du secteur privé servira de modèle pour des initiatives similaires dans d'autres pays.
235. **Le Conseil des gouverneurs prend note du rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique.**

#### AUTRES QUESTIONS (point 12 de l'ordre du jour)

Diffusion des documents (GC 30/INF.2)

236. **Le PRÉSIDENT** rappelle que selon la politique du FIDA en matière de diffusion des documents, la diffusion de documents pour une session particulière est la prérogative de l'organe directeur concerné. Conformément à la recommandation formulée lors de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA, adoptée par le Conseil des gouverneurs en février 2006, le Conseil d'administration a réexaminé la politique du FIDA en matière de diffusion des documents à sa dernière session et a approuvé les révisions qui permettent de rendre publics sur Internet tous les documents soumis au Conseil des gouverneurs et au Conseil d'administration au moment où ils sont communiqués à ces organes. Par conséquent, l'approbation du Conseil pour rendre publics tous les documents soumis à la session n'est plus nécessaire.
237. Le Conseil des gouverneurs prend note de la politique du FIDA en matière de diffusion des documents.

#### CLÔTURE DE LA SESSION

238. **Le PRÉSIDENT** fait une déclaration finale, dont le texte intégral est reproduit au chapitre 4.
239. Il clôture la trentième session du Conseil des gouverneurs.
240. **La séance est levée à 17 h 25.**

## Chapitre 3

### B. Tables rondes

241. Les pays les plus pauvres de la planète doivent souvent affronter de forts taux de chômage et de sous-emploi dans les zones rurales. Les revenus plus élevés et le meilleur niveau de vie qu'offrent certaines zones urbaines ont encouragé un grand nombre de ruraux pauvres à migrer vers des villes proches ou d'autres pays pour trouver du travail. Ceux qui restent dans les zones rurales doivent faire face à de nouveaux défis résultant de la mondialisation rapide, de la concurrence accrue et des mutations sociales et démographiques induites par les migrations.
242. Reconnaissant l'importance du développement rural pour atteindre l'Objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population en proie à l'extrême pauvreté et à la faim, le FIDA a choisi l'emploi et les moyens d'existence en milieu rural comme thème principal de la session de 2007 de son Conseil des gouverneurs.
243. Trois tables rondes ont été organisées le 14 février 2007 pour examiner un certain nombre de questions concernant l'emploi et les moyens d'existence en milieu rural.

#### **Table ronde 1: Migration et emploi rural**

244. La question posée à la première table ronde était de savoir comment les zones rurales pourraient tirer davantage parti de la migration et des envois de fonds. Pour faciliter les débats, elle a été divisée en quatre questions distinctes:
- a) Faudrait-il faire appel à des stratégies et à des instruments différenciés pour faire face au manque d'activités productives dans les zones rurales et pour freiner l'exode rural?
  - b) Quelles politiques et interventions peuvent renforcer les effets potentiellement favorables des migrations et soutenir les migrants et leurs organisations dans les activités de développement rural et de création d'emplois qu'ils entreprennent?
  - c) Comment améliorer réellement la situation des femmes, compte tenu du fait qu'elles sont de plus en plus nombreuses parmi les migrants et au sein de la population active?
  - d) Quels peuvent être l'axe d'intervention et le rôle spécifiques du FIDA face aux questions que les migrations posent dans les zones rurales?
245. Un document traitant ces questions a été élaboré pour la table ronde. Outre les intervenants principaux (voir page 52), les représentants de migrants dont les noms suivent ont participé aux travaux: M. Thomas McCarthy (Ghana), Président de GhanaCoop, association de ressortissants ghanéens de la province de Modène; Mme Belinda Comfort Damoah (Ghana), Reine Mère de Suma et membre de la Société coopérative agricole de Suma, qui participe actuellement à un programme de développement rural dans son village; Mme Odile Ngo-Mbilla (Cameroun), Responsable de projets de codéveloppement, Femmes africaines pour l'Association sub-saharienne; Mme Cecilia Monteiro (Cap-Vert), Secrétaire de Tabanka, ONG ouest africaine, et Mme Chiarito Basa (Philippines), Présidente du Conseil des femmes philippines, organisation de migrants à Rome dont la mission est d'aplanir les difficultés auxquelles se heurtent les femmes des Philippines et d'autres pays travaillant comme employées de maison.

## Round Table 1

# Migration and rural employment

How can rural areas benefit from migration and remittances?

14 February, 15:00 hours



Enabling the rural poor to overcome poverty



M. Aziz Khan, Modérateur  
Professeur émérite d'économie du développement, Université de Californie, et Professeur associé à la School of International and Public Affairs de l'Université Columbia



Mme Cecilia Tacoli  
Chargée de recherche principale, Établissements humains, Institut international pour l'environnement et le développement



M. Frédéric Sandron,  
Chargé de recherche, Institut de recherche pour le développement



M. Benjamin Davies,  
Économiste, Division de l'économie agricole et du développement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

### **Débats**

246. Le document de base intitulé "Migration et emploi rural" pose le constat que, dans les pays en développement, l'emploi agricole, qui constituait traditionnellement la principale source d'emploi, est en recul. On assiste à un processus de "déagrarisation" qui pousse les travailleurs vers des emplois non agricoles.
247. Une augmentation importante de l'exode rural a été observée au cours des 50 dernières années. Cette tendance devrait se poursuivre à l'avenir du fait de l'exode de la fraction la plus jeune et la plus productive de la population active rurale. En outre, un nombre croissant de femmes partent elles aussi à la recherche de travail rémunéré en raison de l'augmentation de la demande de main d'œuvre féminine dans les services.
248. L'exode de main d'œuvre a pour contrepartie une augmentation constante des envois de fonds – qui sont passés de 30 milliards de USD par an au début des années 1990 à un montant estimé à 232 milliards de USD en 2005.
249. L'ampleur de cet exode et de ces envois de fonds ainsi que l'échange continu de biens, d'idées et de valeurs culturelles ont modifié la physionomie des campagnes. Le nouvel espace rural se caractérise par l'essor de villes petites et moyennes qui entretiennent des liens économiques forts avec les habitants restés dans les campagnes. Cependant, le fait que les migrants réussissent à se constituer à un capital et à acquérir des compétences constitue une condition nécessaire mais pas suffisante pour qu'ils réalisent des investissements productifs dans leur lieux d'origine.
250. Les exposés présentés et les discussions ont fait ressortir les principales questions ci-après:

### **Liens entre le développement économique, le recul de la part de l'agriculture dans le PIB, l'emploi et les migrations**

251. D'un point de vue microéconomique, une analyse du contexte social, de la transformation économique des moyens d'existence ruraux et de la diversification des revenus peut donner des indications utiles sur les motifs des migrations.
252. Cependant, d'un point de vue macroéconomique, la part de l'emploi agricole aux premiers stades de développement dépasse largement la part de l'agriculture dans le PIB. Il s'agit là d'un facteur fondamental qui explique les grandes différences de productivité par travailleur et de revenu par habitant observées entre la population agricole (rurale) et la population urbaine. Pour que l'écart de niveau de vie entre les zones rurales et les zones urbaines diminue, il est nécessaire que l'agriculture enregistre une baisse de sa part dans l'emploi qui soit plus rapide que la baisse inévitable de sa part dans le PIB.

### **Migrations saines ou malsaines, internes ou internationales**

253. Dans le contexte susmentionné, migrer hors de l'agriculture est la condition d'un développement sain qui atténue la pauvreté. Toutefois, toutes les migrations ne sont pas nécessairement souhaitables. Les politiques discriminatoires adoptées par de nombreux pays en développement font baisser artificiellement les revenus des personnes employées dans l'agriculture, ce qui induit des taux de migration plus forts que ce qui serait souhaitable sur le plan social. L'adoption de mesures pour restreindre les migrations en pareil cas peut cependant aggraver la situation dans les zones rurales.
254. La meilleure migration est celle qui induit une demande de main d'œuvre non agricole, par exemple du fait d'une croissance rapide à forte intensité de main d'œuvre des industries et des services dans les centres urbains, à condition que la rentabilité agricole reste aussi élevée que le justifie son avantage social comparatif.

255. Une telle migration saine conduira à une réorganisation de l'agriculture. L'inversion de la décroissance des rendements agricoles permettra d'investir dans de meilleures technologies et d'accroître ainsi la productivité. Il en résultera une modification des modes de vie agricoles traditionnels, mais cela ne devrait pas poser de problème dans la plupart des pays en développement.
256. **Migrations internes/migrations internationales.** Globalement, les migrants internes sont environ sept fois plus nombreux que les migrants internationaux (34 millions contre 5 millions). Par conséquent, les migrations ont des incidences beaucoup plus grandes sur les capacités d'absorption des pays en développement et en particulier de leurs centres urbains. L'importance de l'exode rural justifie que l'on s'interroge au sujet de son impact sur les lieux de départ. Malheureusement, on a cependant consacré beaucoup plus de recherches à leur impact sur les lieux d'arrivée dans les pays développés.
257. **Les envois de fonds: de l'importance de gérer cette ressource.** Outre qu'elles permettent d'inverser la décroissance des rendements, les migrations peuvent apporter d'autres contributions à l'agriculture, surtout grâce aux envois de fonds des migrants. Ces flux de ressources se font principalement par l'intermédiaire du secteur privé. Toutefois, certains arguments plaident pour une gestion de leur utilisation. Il ressort de données empiriques provenant d'un certain nombre de pays que les envois de fonds accroissent les inégalités: une part importante des sommes envoyées le sont à des familles relativement aisées, celles-ci étant mieux à même de financer les migrations et leurs membres étant susceptibles de gagner davantage en tant que migrants. Ceci ne constituerait pas en soi un problème rédhibitoire si l'on pouvait trouver un moyen de faire en sorte qu'une part importante des envois de fonds soit investie dans des activités à forte intensité d'emploi. Là encore, la meilleure façon d'y parvenir est de prévoir de fortes incitations à investir dans l'agriculture et l'économie rurale non agricole.
258. **Envois de fonds et développement local.** Les envois de fonds servent davantage à financer la consommation que l'investissement, bien que, dans le cas des migrations internationales, ils puissent améliorer la situation des villages d'origine (par exemple par la construction d'écoles, de centres de santé, de routes). Toutefois, ils servent rarement à financer des investissements véritablement productifs qui encouragent le développement rural. En outre, une économie locale entièrement tributaire des envois de fonds des migrants se trouve exposée à un grand risque si la situation de ces migrants se détériore dans leur pays de destination. Il est important de trouver des moyens d'orienter les envois de fonds dans un sens qui profite au développement local.
259. Il est essentiel que les politiques canalisent les efforts des migrants et produisent un impact sur l'économie locale, mais un appui institutionnel approprié est nécessaire. On peut citer comme exemple l'initiative citoyenne "3X1" au Mexique, dans le cadre de laquelle, pour chaque peso versé par un migrant à son village, l'État verse un dollar.
260. **Migrations, sécurité alimentaire et nutrition.** Les migrations peuvent avoir des effets tant positifs que négatifs sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Les envois de fonds peuvent atténuer les problèmes de consommation en cas de crise en offrant un filet de protection. Toutefois, si les fonds envoyés ne sont pas investis correctement, cela peut avoir des effets négatifs sur la sécurité alimentaire.
261. **Le rôle des petites villes dans le développement agricole.** Dans de nombreuses parties du monde en développement, l'urbanisation progresse. Ce sont les petits centres urbains qui connaissent la croissance la plus rapide, non seulement sur le plan démographique, mais surtout sur le plan économique. Aujourd'hui, ces centres urbains assurent la liaison entre les producteurs agricoles et les marchés intérieurs, puis des marchés plus importants, et, enfin, les marchés d'exportation. Des études locales ont montré que les marchés intérieurs sont les

moteurs de la production rurale. Dans le delta du Mekong, par exemple, 90% des fruits de haute valeur destinés aux marchés d'exportation sont en fait écoulés sur les marchés intérieurs. Par conséquent, l'urbanisation stimule le développement rural et la production à petite échelle. Les petits agriculteurs réagissent souvent rapidement à la demande, alors que les exploitations plus grandes peuvent prendre plus de temps.

262. **Les femmes et les migrations.** Les migrations peuvent avoir des conséquences plus néfastes pour les femmes que pour les hommes en raison de la féminisation accrue de la main d'œuvre agricole. Les industries où les femmes migrantes constituent l'essentiel de la main d'œuvre se caractérisent généralement par des règles de santé et de sécurité plus laxistes, des conditions de travail plus mauvaises et des salaires plus faibles que celles où la main d'œuvre est à dominante masculine. Les femmes ont aussi beaucoup moins d'influence que les hommes sur l'utilisation qui est faite des fonds qu'elles envoient. La protection des femmes devrait être assurée de diverses façons: en maintenant la rentabilité de l'agriculture pour empêcher la féminisation excessive de ce secteur; en leur assurant une protection soigneusement dosée sur le marché du travail urbain sans les en exclure par des taux de rémunération trop élevés; et en réformant à long terme les institutions et les politiques pour garantir un meilleur équilibre entre les sexes pour ce qui des droits de propriété.
263. **Les migrations et leurs effets sur la main d'œuvre familiale.** Le fait de migrer, qui est souvent un choix familial plutôt qu'individuel, modifie considérablement la façon dont un ménage répartit les tâches en l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres. Une étude réalisée au niveau des ménages dans dix pays a montré qu'à mesure que la main d'œuvre agricole diminuait, le recours à des intrants permettant d'économiser la main d'œuvre augmentait, et que la production végétale diminuait au profit de la production animale. Cette difficulté à remplacer la main d'œuvre familiale amène souvent les ménages à diversifier leurs productions et à se lancer dans des activités nécessitant moins de main d'œuvre, qui souvent ne sont pas des activités agricoles.

#### **Discussion libre**

264. Les principaux points suivants ont été évoqués au cours de la discussion libre.
265. **Économies et investissement des fonds envoyés.** Des recherches réalisées en République de Moldova, pays ayant le taux d'envoi de fonds le plus élevé au monde, ont montré que les migrants qui envoient des fonds réalisent aussi des économies qu'ils investissent dans l'immobilier ou placent sur des comptes en Fédération de Russie dans l'intention d'investir plus tard dans leur pays d'origine. Une question importante qui se pose est donc de savoir comment canaliser cet argent pour qu'il soit investi dans le développement économique et l'appareil productif du pays d'origine. Une solution consisterait à élaborer un mécanisme mettant en relation les communautés rurales avec les communautés migrantes de sorte que le développement économique soit induit par les migrants eux-mêmes.
266. **Concurrence des marchés externes.** Le premier moteur de la croissance économique dans les petites villes est le marché interne, mais les produits de base peu coûteux importés de pays où l'agriculture extensive est beaucoup plus rentable constituent une rude concurrence. En outre, les marchés d'importation hautement concurrentiels entraînent des problèmes sanitaires. Dans certaines zones rurales d'Afrique, l'incidence du diabète et de l'obésité chez les enfants augmente. Une question importante qui se pose est de savoir si certaines mesures protectionnistes sont nécessaires, même de façon temporaire, pour résister aux produits alimentaires subventionnés provenant d'autres parties du monde.

267. **Situation des migrants dans leurs pays de destination.** Bien que les envois de fonds aident les pays en développement, il est également important de savoir ce que les migrants doivent endurer pour gagner l'argent qu'ils envoient. Des études doivent être faites sur la situation des migrants pendant toute la durée du processus de migration, à savoir le voyage initial à l'étranger, puis la recherche de travail et, enfin, les conditions de vie au lieu de destination. Il serait également utile de réaliser une étude comparative entre les pays qui reçoivent actuellement des envois de fonds et ceux qui en recevaient à l'époque où ces envois se faisaient différemment, par exemple sous la forme d'or ou d'autres métaux précieux.
268. **Migration et déculturation.** Il est important de maintenir de bonnes conditions dans les communautés rurales afin que celles-ci puissent progresser et préserver leur culture, leurs habitudes et leur histoire. L'organisation de formations par des ONG pour transférer des technologies aux jeunes travaillant sur les fermes s'est révélée être une méthode très efficace. Les niveaux de production ont monté en flèche, ce qui a encouragé les jeunes à rester dans leurs communautés.

*"Nous qui travaillons à l'étranger comme représentants de migrants sommes nombreux à nous consacrer à deux activités. Nous accomplissons notre travail normal tout en participant également aux activités de notre pays d'origine. Quiconque souhaite œuvrer au développement de sa communauté doit s'y consacrer à 100%." – M. Thomas McCarthy, Président de Ghanacoop*

269. **Les femmes, les enfants et les migrations.** Il est important de focaliser les efforts sur les pénuries alimentaires et les guerres civiles, qui sont beaucoup plus cruciales que le milliard de USD que les envois de fonds injectent dans l'économie. Dans certains pays, jusqu'à 10 millions de personnes connaissent de graves pénuries d'eau et de nourriture et risquent de mourir de faim. En outre, il faut accorder beaucoup plus d'attention aux incidences sur les femmes et les enfants migrants. Quel est pour eux l'aspect positif? S'ils ne sont pas éduqués, ils ne peuvent pas s'attendre à trouver des emplois bien rémunérés. En outre, nombre d'entre eux s'exposent à des risques importants en s'aventurant en dehors de leurs communautés pour rechercher du travail, en particulier lorsqu'ils vont à l'étranger. Par conséquent, au moins dans le contexte international, il faudrait mettre l'accent non pas sur les envois de fonds mais sur l'amélioration des conditions de vie dans les communautés d'origine.
270. **Les migrations saisonnières et les jeunes.** Les migrations saisonnières sont très importantes et ne se font pas uniquement des campagnes vers les villes mais sont également fréquentes d'une zone rurale à l'autre. Le fait que ce type de migration interrompt l'éducation des enfants constitue une dimension sociale majeure qu'il faut prendre en considération.

#### **Questions clés concernant le "développement équilibré"**

- Comment peut-on aider les petites villes recevant des migrants à améliorer leurs capacités d'accueil et d'absorption?
- Comment remédier au "découplage" entre les zones rurales et les petits centres urbains (par exemple en améliorant l'infrastructure, en faisant en sorte que les producteurs ruraux s'intègrent aux filières-produits)?
- Quelles stratégies peuvent-être élaborées en faveur de ceux qui restent?
- Que peut-on faire pour inciter la population à rester (par exemple offrir une formation en gestion et en commercialisation, en particulier à l'intention des femmes)?

271. **Les migrations et leurs incidences politiques.** Certaines personnes migrent pour échapper à la famine, d'autres pour répondre à des incitations. Les politiques devraient réduire au minimum les facteurs d'incitation à migrer et favoriser les facteurs d'attirance. Il est crucial de veiller à ce que les politiques agricoles répondent effectivement aux besoins des personnes employées dans l'agriculture.

*"L'argent des travailleurs migrants leur appartient. Quelles que soient les décisions que nous souhaitons prendre, nous pouvons participer au processus, mais c'est leur argent."*  
 – Mme Chiarito Basa, Présidente du Conseil des femmes philippines

272. **Encourager les migrants à rentrer dans leur pays d'origine.** Les migrants doivent améliorer leurs connaissances techniques et leurs autres compétences professionnelles afin de retourner dans leur pays d'origine pour apporter une contribution importante à son développement. Des accords bilatéraux doivent être conclus avec les pays européens pour atteindre cet objectif et les encourager à rentrer. Un certain nombre d'accords de ce genre existent déjà, mais il faut les étendre au-delà de la région. Le FIDA pourrait plaider dans ce sens.
273. **Rôle du FIDA.** Des milliards de dollars sont envoyés des États-Unis vers des pays pauvres d'Amérique du Sud. Le FIDA peut aider les migrants à canaliser leur argent vers des projets qui profitent à leurs communautés d'origine (par exemple en améliorant l'infrastructure villageoise et les écoles), comme cela a été fait dans le cadre d'une initiative largement couronnée de succès en El Salvador. Une fois que les migrants et leur famille ont dépassé le stade de la survie, leurs envois de fonds peuvent rendre de tels projets possibles et leur permettre d'aider non seulement leur famille mais aussi la communauté dans son ensemble. Il faut renforcer ce type d'assistance et trouver d'autres domaines viables dans lesquels les envois de fonds peuvent être utilisés comme capital de départ.

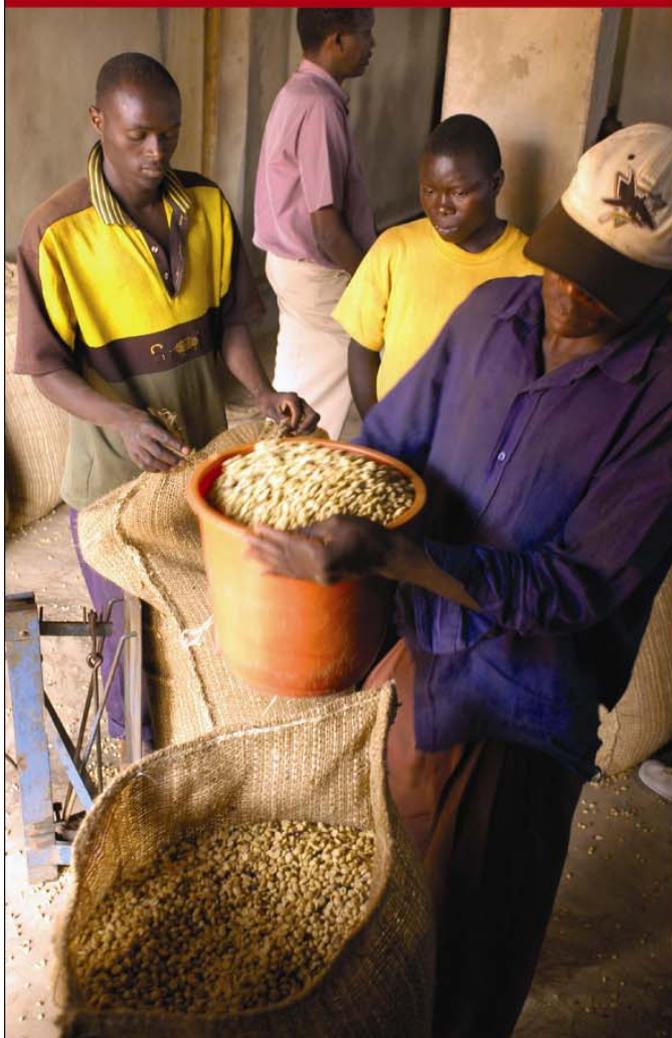
*"Les envois de fonds ne sont pas simplement de l'argent mais représentent des compétences et des transferts de compétences dont le développement rural a un besoin fondamental."* – Lorena Martinez, Représentante permanente de l'Espagne.

## Round Table 2

# Rural employment promotion through the value chain approach

How can value chains help smallholder farmers increase their income and create rural employment?

14 February, 15:00 hours



Enabling the rural poor to overcome poverty



M. Jim Tanburn, Modérateur  
Coordonnateur du Comité des donateurs  
pour le développement de l'entreprise



M. Hans Posthumus,  
Consultant en développement de  
l'entreprise



M. Goran Damovski,  
Spécialiste de l'intégration aux filières  
d'approvisionnement  
Projet de services financiers agricoles,  
(Ex-République yougoslave de  
Macédoine)



Mme Oliva Lizarazo,  
Directrice du Programme de  
développement des microentreprises  
rurales (Colombie)



M. Christian W. Borgemeister,  
Directeur général du Centre international  
sur la physiologie et l'écologie des  
insectes

## **Table ronde 2: Promouvoir l'emploi rural par l'approche-filière**

274. Cette table ronde avait pour objectif de donner aux participants la possibilité de procéder à des échanges de vue sur ce que les gouvernements, les organismes de développement comme le FIDA et d'autres partenaires pourraient faire pour créer des emplois ruraux et accroître le revenu des petits agriculteurs grâce à l'approche-filière.
275. Le développement de filières-produits fait son chemin parmi les donateurs et les professionnels du développement dans le monde entier. Toutefois, la question examinée par la table ronde n'était pas de savoir si le recours à l'approche-filière conduisait à des changements favorables aux pauvres mais plutôt de déterminer si le développement de filières-produits créait des emplois ruraux et réduisait la pauvreté, comment les donateurs et les gouvernements pourraient influencer sur ce processus et quels rôles pourraient être envisagés pour les acteurs des secteurs privé et public et de la société civile.
276. Un certain nombre de questions fondamentales ont été posées dans ce contexte:
- a) Les donateurs et les gouvernements devraient-ils s'attacher à promouvoir la mise en place de filières-produits mondiales ou locales?
  - b) Comment les donateurs et les gouvernements peuvent-ils faire en sorte que les intervenants de la filière-produit en tirent des avantages? Devraient-ils chercher à créer un petit nombre d'emplois de haute qualité ou un grand nombre d'emplois non qualifiés?
  - c) Comment et dans quelles conditions les donateurs et les gouvernements devraient-ils aider les intervenants du secteur privé tels que les planteurs et les entreprises de transformation à améliorer leur performance dans le cadre de la filière-produit et créer ainsi des emplois décents pour les ruraux pauvres?
  - d) Quel rôle les donateurs et les gouvernements devraient-ils jouer dans le processus d'analyse et de sélection des sous-secteurs? Devraient-ils favoriser des micro-interventions susceptibles d'être reproduites ou des interventions plus larges susceptibles d'avoir un effet de levier maximum?

## **Délibérations**

### **Comprendre l'approche-filière**

277. La table ronde a commencé par un résumé des points principaux d'un document de base intitulé "Promouvoir l'emploi rural par l'approche-filière – la valeur ajoutée est-elle créatrice d'emplois?". On a ensuite présenté un bref exposé introductif des questions qui a porté principalement sur le sens de l'expression "approche-filière", l'état des discussions sur les filières-produits et de bons exemples d'approches-filières dans le contexte des projets du FIDA.
278. Les avis ne concordent guère sur le point de savoir ce qu'est une approche-filière, bien qu'au moins 15 manuels aient été publiés sur ce sujet, allant d'analyses des apports de matières premières jusqu'à l'identification des consommateurs finals d'un produit ou service donné. Il a été dit que l'approche-filière consistait à:
- a) reconnaître la valeur ajoutée dans la filière et voir où elle est recueillie (c'est-à-dire déterminer qui bénéficie effectivement des différents niveaux de valeur ajoutée);
  - b) mettre les marchés au service des pauvres;
  - c) être tiré par la demande des marchés (on ne peut pas forcer la filière);
  - d) prendre en considération l'ensemble de la filière au lieu de concentrer les efforts seulement sur le développement d'entreprises particulières ou la promotion de microentreprises. Des approches-filières peuvent être observées dans de nombreux pays où opère le FIDA et dans un grand nombre de propositions et de plans (la croissance des "tigres asiatiques" à partir d'industries ou de secteurs précis considérés comme importants pour la croissance nationale en est un exemple);
  - e) assurer l'interface avec le

secteur privé. Cela peut être une source de complications pour les organismes donateurs car ils sont principalement en relation avec les gouvernements et ne connaissent pas nécessairement la dynamique du secteur privé.

279. Pour lancer les débats, quelques questions initiales ont été posées au sujet des thèmes de la table ronde:
- a) La filière-produit est-elle viable et respectueuse de l'égalité entre les sexes? Un fossé culturel est manifeste entre les organisations de développement dans leur ensemble et le secteur privé.
  - b) Qui en tire bénéfice? Ce sont les commerçants opérant dans les zones rurales éloignées qui disposent du réseau le plus étendu. Ils ont des moyens d'atteindre les ruraux pauvres qui sont très intéressants pour les organismes de développement. Ils se sont rendu compte que le moyen le plus efficace était d'établir des liens avec des entreprises urbaines.
  - c) La filière-produit n'est pas statique mais en évolution constante. On peut citer comme exemple la croissance rapide des supermarchés. Étant donné que les marchés changent constamment, le problème est de savoir comment s'adapter à ces changements.
280. Les participants ont noté que les grandes chaînes de supermarché dictaient maintenant ce qu'il fallait produire et à quelles conditions il fallait le produire. En outre, on assistait à un phénomène de concentration croissante en divers points de la filière-produit – par exemple parmi les fournisseurs d'intrants et les transformateurs de produits alimentaires – tandis que l'application de règles obligatoires et volontaires plus strictes imposait des normes de production et relevait les barrières d'entrée. Les entreprises dominantes en dehors des pays en développement créaient de puissantes images de marque qui détournaient le pouvoir et la valeur de ces pays, provoquant ainsi un déséquilibre entre les pays en développement et les pays développés dans leur ensemble. La concentration des marchés et les augmentations d'échelle requises imposaient des barrières d'entrée plus hautes aux petites entreprises, ce qui réduisait les possibilités de commercialisation et entraînait une hausse des coûts liée au respect des prescriptions concernant les produits et les processus. L'abondance de la main d'œuvre à l'échelle mondiale et les pressions de plus en plus fortes qui s'exerçaient sur les entreprises fournisseuses dans les pays en développement intensifiaient la concurrence. On a souligné que les tendances des marchés internationaux se retrouvaient dans les pays en développement au niveau des filières d'approvisionnement. Cependant, les petits exploitants n'avaient pas l'expérience, les connaissances et les moyens nécessaires pour adapter leur production aux demandes des consommateurs les plus exigeants et se trouvaient ainsi mis à l'écart. Il leur faut pouvoir répondre aux impératifs inflexibles du marché. Il s'agit donc de se demander quels étaient parmi les petits exploitants ceux qui étaient les mieux armés pour satisfaire aux exigences de la filière-produit. La plupart des entreprises agroindustrielles préféraient traiter avec les agriculteurs les plus aisés car les interventions destinées à rapprocher les petits producteurs de filières-produits à haute valeur s'adressaient souvent aux plus évolués d'entre eux.
281. Pendant la table ronde, on a présenté un exemple concernant l'ex-République yougoslave de Macédoine qui montre un certain nombre de moyens d'accroître le revenu des petits exploitants, de créer des emplois ruraux et de réduire la pauvreté rurale. Le Mécanisme d'accès des agriculteurs aux marchés ouvre les marchés de consommation aux producteurs primaires en remédiant à un certain nombre de problèmes tout au long de filières-produits agricoles spécifiques. Le Mécanisme fait appel à un modèle d'intégration à deux niveaux fondé sur des intégrateurs de filières et la planification stratégique des investissements. Neuf filières-produits ont bénéficié d'un appui, l'accent étant mis sur le renforcement de la filière, la fourniture d'une assistance technique, la formation et l'intermédiation proactive.

Les emplois supplémentaires créés grâce à ce modèle ne seront durables que si les filières-produits soutenues restent rentables et si l'on continue à miser sur leur croissance. Il est donc essentiel: i) de fournir un appui constant à tous les intervenants de la filière-produit; ii) d'assurer l'accès des transformateurs aux marchés; iii) d'améliorer la collaboration et la coordination entre les intervenants de la filière-produit; iv) de promouvoir la participation des institutions financières; et v) d'encourager les activités d'intermédiation proactive induites par la demande.

282. L'expérience acquise dans le cadre du projet de développement des microentreprises en Colombie a également été présentée aux participants à la table ronde. Ce projet, dont l'objectif était de contribuer à réduire la pauvreté rurale en augmentant l'emploi et en faisant participer les familles les plus pauvres à la création de microentreprises, a montré qu'une forte concurrence et l'ouverture de nouveaux marchés entraînaient une croissance de l'emploi. Les microentreprises rurales peuvent accroître leur compétitivité en étant novatrices, en produisant des biens de haute qualité, en créant une forte demande, en utilisant des processus standard, en fixant des prix compétitifs, en tirant parti d'économies d'échelle et en élargissant leur connaissance de la demande des marchés. Les microentreprises intégrées à des filières-produits assurent un taux d'emploi plus élevé, en particulier dans les agro-industries. Le projet a amélioré l'accès aux marchés et a eu un effet positif sur les ménages voisins (en produisant un effet multiplicateur). Il ressort d'une analyse des résultats qu'il est possible d'accroître l'emploi rural en: i) recensant des filières-produits de terroir prometteuses; ii) prenant en considération des industries non traditionnelles; iii) faisant confiance aux institutions publiques et privées locales; et iv) en respectant la culture et le mode de vie des petits exploitants.
283. La démarche adoptée par le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) en matière de développement de filières-produits en Afrique subsaharienne a également été présentée à la table ronde. Deux aspects de cette démarche étaient fondamentaux: i) la fourniture de biens publics contribuant au développement de la filière-produit (par exemple, la lutte biologique contre un parasite du chou, qui a permis d'améliorer la production et d'accroître le potentiel de commercialisation); et ii) l'élaboration de stratégies intégrées de gestion des parasites et de lutte biologique antiparasitaire consistant à réduire les applications de pesticides dans l'agriculture, à améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition, l'innocuité alimentaire et les revenus des agriculteurs et à accroître la durabilité du point de vue de l'environnement. L'ICIPE a également contribué au développement de filières-produits en: i) dispensant une formation (par exemple pour renforcer l'aptitude des petits exploitants à répondre aux normes de production pour l'exportation; ii) facilitant la création d'un organisme régional de certification; iii) réalisant une évaluation de l'impact économique de la lutte biologique et des normes de production; et iv) encourageant le développement de filières-produits pour des marchés spécialisés (par exemple la filière-miel, qui est extrêmement porteuse). L'approche-filière de l'ICIPE a réduit la pauvreté et créé des emplois tout en préservant la biodiversité et les écosystèmes.

### **Discussion libre**

284. Un certain nombre de questions et de problèmes ont été soulevés au cours de la discussion libre, dont beaucoup sont très spécifiques au contexte du FIDA et de ses stratégies de financement des projets.
- a) Quels types de projets ou de financements sont adaptés pour créer des filières-produits profitables aux petits producteurs? Étant donné la nature des questions qui se posent en matière de commercialisation, on est tombé d'accord sur le fait qu'un cofinancement avec des banques privées et des institutions financières était souhaitable.

- b) Dans quelle mesure les petits producteurs peuvent-ils accéder aux marchés internationaux? On a souligné que bien souvent, et en particulier dans le cas des projets financés par le FIDA, l'accès aux marchés internationaux ne constituait probablement pas un objectif. En outre, le temps nécessaire pour mettre en place une approche participative et des filières-produits dépasserait la durée moyenne des projets.
- c) Comment pourrait-on améliorer le choix des bénéficiaires, compte tenu en particulier de la nécessité de promouvoir la concurrence? On a souligné que les zones des projets et les groupes cibles devaient être choisis de concert en organisant, dans chaque zone, un concours public montrant comment faire jouer au maximum la concurrence. Les très pauvres ont besoin qu'on leur fournisse des services de transport, de commercialisation et d'exportation et qu'on les aide à négocier avec les exportateurs. Il faudrait pour cela les organiser en groupements, leur transférer progressivement des compétences et renforcer leurs capacités.
- d) Comment les petits agriculteurs peuvent-ils devenir compétitifs et respecter également les normes phytosanitaires internationales? Ces deux questions doivent aussi être conciliées avec celle du progrès technologique et de l'aptitude organisationnelle des ruraux pauvres à gérer ce processus.
- e) Quels résultats souhaite-t-on obtenir et qui doit être ciblé dans le contexte du développement des filières-produits? Les participants ont souligné qu'il était important dans ce contexte d'analyser l'économie locale et de recenser et privilégier les domaines présentant un bon potentiel. Il est évident que les donateurs ne peuvent pas développer des filières-produits. C'est le rôle du secteur privé, mais les donateurs ou les gouvernements pourraient déterminer si la répartition des revenus est équitable. Les petits exploitants pourraient tirer profit du développement de filières-produits et d'activités de production agricole sous contrat qui ne comportent pas beaucoup de risques et ne les obligent pas à investir leur propre revenu ni à payer de la main d'œuvre supplémentaire.
- f) Quels instruments financiers sont disponibles pour développer des filières-produits? Il a été souligné que de nombreux organismes de développement refusaient d'anticiper le développement de filières-produits et laissaient donc cette responsabilité au secteur privé. On pourrait toutefois encourager celui-ci à prendre le risque de se lancer dans de nouveaux domaines en lui offrant des subventions de contrepartie, des fonds d'encouragement ou des cofinancements.
- g) Comment pourrait-on améliorer la coordination et la communication et renforcer les liens entre les agriculteurs et les transformateurs? Il est important d'organiser les agriculteurs, d'accroître leurs capacités, d'instaurer la confiance et la fiabilité et de renforcer les engagements en matière de production. Il faut organiser les agriculteurs de façon formelle en créant des associations et des coopératives susceptibles d'accroître leurs pouvoirs et de faciliter le partage des savoirs. Grâce à de telles mesures d'autonomisation, les transformateurs pourraient s'habituer à faire fond sur les agriculteurs. La durabilité est déterminée moins par les résultats que par la capacité accrue de tous les participants à la filière de faire preuve de souplesse et d'être plus présents sur les marchés.
- h) Quelles politiques peuvent être adoptées pour veiller à ce que certains intervenants n'aient pas la haute main sur l'ensemble de la filière-produit? En d'autres termes, comment les règles du commerce équitable peuvent-elles protéger les petits exploitants dans le cadre des filières-produits qui se mettent en place à l'échelle internationale? Des intervenants extérieurs pénètrent souvent les marchés spécialisés et en prennent le contrôle. Il faut trouver les moyens d'aider les pionniers à préserver leur avantage. Les variations subites

des prix constituent une question centrale dans le contexte des filières-produits. Le commerce international donne lieu à de nombreuses négociations. L'impact sur les prix doit être compensé et des mesures doivent être prises pour protéger les filières-produits des fluctuations de prix.

Round Table 3  
**Generating remunerative  
livelihood opportunities  
for rural youth**  
How can the rural sector generate better  
remunerative work for young people?  
14 February, 15:00 hours



Enabling the rural poor to overcome poverty



Mme Marcela Villarreal, Modératrice  
Directrice de la Division de la parité, de  
l'équité et de l'emploi en milieu rural,  
FAO



M. Paul Bennell,  
Associé principal,  
Knowledge and Skills for Development



Mme Asha Juma,  
Ministre du travail, de la promotion des  
jeunes, de la condition féminine et de  
l'enfance (Zanzibar)



M. Samir Radwan,  
Ancien Directeur général de l'Economic  
Research Forum

### **Table ronde 3: Créer des moyens d'existence rémunérateurs pour les jeunes ruraux**

285. La principale question examinée par la table ronde a été celle de savoir quelle serait la meilleure façon pour le FIDA d'aider les jeunes à trouver des emplois rémunérateurs.
286. Le chômage et le sous-emploi sont particulièrement élevés chez les jeunes dans le monde entier. La plupart des chômeurs dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans vivent dans des pays en développement. Dans les zones rurales pauvres, où les jeunes participent à des tâches familiales peu productives du fait du sous-emploi généralisé, le problème est encore plus aigu.
287. Si on leur en donne la possibilité, les jeunes ruraux peuvent jouer un rôle productif dans la société. En revanche, une société où de nombreux jeunes sont au chômage peut engendrer l'agitation sociale. Dans certains pays pauvres, les jeunes représentent jusqu'à la moitié de la population, et ce chiffre va encore augmenter dans les pays à fort taux de natalité. Le problème est de trouver de nouveaux moyens d'intégrer les jeunes ruraux et d'accroître leurs capacités, en particulier grâce à l'éducation et aux services d'appui.

#### **Objectif**

288. L'objectif de la table ronde était de donner aux participants la possibilité de procéder à des échanges de vues sur ce que les gouvernements, les organismes de développement tels que le FIDA et d'autres partenaires pourraient faire pour améliorer les moyens de subsistance des jeunes ruraux dans les pays en développement.

#### **Principales questions**

289. Les principales questions suivantes ont été examinées:
- a) Les jeunes constituent-ils un groupe cible essentiel pour le FIDA et ses partenaires et faut-il leur accorder une place centrale dans les interventions, au même titre que l'égalité entre les sexes?
  - b) Quel est l'avantage comparatif dont le FIDA dispose pour travailler avec les jeunes? Avec quelles autres organisations devrait-il éventuellement forger des partenariats pour intervenir efficacement?
  - c) Les pouvoirs publics devraient-ils appuyer davantage des politiques spécifiques en faveur de la jeunesse pauvre? En quoi ces politiques devraient-elles consister?
  - d) Certains groupes de jeunes ruraux devraient-ils être soutenus en priorité? De quel type de soutien ont-ils besoin?

#### **Débats**

290. Les principaux points que les débats ont fait ressortir sont les suivants:
- a) Les jeunes constituent un groupe très hétérogène et non structuré. Cette catégorie, qui recouvre la tranche d'âge allant de 12 à 24 ans, comprend aussi bien des enfants scolarisés que des jeunes travailleurs et des femmes ayant des enfants. De ce fait, il est difficile d'élaborer des politiques et des interventions spécifiquement axées sur les jeunes, à moins de définir des sous-catégories de jeunes et de déterminer leurs différents besoins.
  - b) La jeunesse est une période de transition qui passe très vite dans les pays en développement, en particulier dans les zones rurales, où les jeunes commencent à travailler très tôt. Cela peut expliquer pourquoi les gouvernements ne les ciblent pas de façon plus précise. En outre, comme les jeunes n'ont pas d'autonomie économique et restent soumis à l'autorité familiale, il est difficile de les cibler directement.

- c) Les taux de chômage et de sous-emploi sont beaucoup plus élevés chez les jeunes que dans le reste de la population. La situation est encore pire dans le cas des filles et des jeunes femmes. Le principal problème pour les gouvernements, les organismes de développement et les autres intervenants est de trouver des moyens novateurs d'aider les jeunes à apporter une contribution concrète au développement.
- d) Le chômage des jeunes ruraux est principalement dû au fait que la pauvreté et le faible pouvoir d'achat des consommateurs dans les pays en développement limitent la demande de produits agricoles et, par conséquent, la demande de main-d'œuvre dans les zones rurales.
- e) Dans des pays comme le Nigéria et la République-Unie de Tanzanie, l'ampleur de la pauvreté se traduit par une pénurie majeure d'emplois pour les jeunes des zones tant rurales qu'urbaines. Le taux de chômage des jeunes est généralement bien supérieur au taux de chômage général. Cela engendre différents problèmes socioéconomiques, notamment un accroissement des toxicomanies, de la criminalité et de la prostitution.
- f) L'agriculture et les zones rurales doivent devenir plus attrayantes pour les jeunes afin que ceux-ci aient envie de vivre à la campagne, d'y travailler et d'y investir. L'agriculture ne doit pas être considérée comme une activité humiliante, mais doit devenir plus productive et plus rentable. Les créneaux commerciaux et les nouveaux débouchés économiques susceptibles d'offrir des moyens d'existence rémunérateurs aux jeunes ayant l'esprit d'entreprise doivent être encouragés, par exemple l'agriculture biologique et/ou labélisée "commerce équitable".
- g) Les jeunes ruraux ne constituent généralement pas un groupe organisé et puissant dans les pays en développement et, par conséquent, il est fréquent qu'ils ne fassent pas entendre leur voix lors de la prise des décisions. S'agissant des jeunes agriculteurs, on pourra les aider en encourageant des organisations fortes et en s'appuyant sur la réussite des écoles pratiques d'agriculture et des écoles paysannes de vie pour les jeunes.
- h) Certains exemples issus de l'expérience asiatique (Chine, Inde, Malaisie) pourraient être instructifs pour réduire la pauvreté rurale et créer des emplois pour les jeunes (programme de travaux publics, promotion de débouchés non agricoles et développement des petites entreprises et de l'industrie rurale, par exemple).
- i) Afin de déterminer les possibilités qui s'offrent et les problèmes qui se posent aux jeunes ruraux en matière d'emploi, il est nécessaire de mieux comprendre la dynamique du processus de mutation agricole dans un contexte où la mondialisation, l'urbanisation et la transformation de l'environnement s'intensifient.

### **Politiques**

- j) Une augmentation des investissements consacrés à l'agriculture par les pouvoirs publics et les partenaires de développement sera cruciale. Il sera également important d'accroître l'aptitude des gouvernements africains à respecter l'engagement d'allouer 10% de leurs budgets nationaux à l'agriculture et au développement rural qu'ils ont pris dans la Déclaration de Maputo de 2003.
- k) Bien que les interventions de développement dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services agricole les prennent généralement en considération et que les décideurs parlent souvent de l'importance de la jeunesse rurale, il est rare que les gouvernements ciblent expressément les jeunes. Ils ne consacrent habituellement que des ressources limitées aux activités en faveur

des jeunes et répartissent les responsabilités concernant la jeunesse entre divers ministères.

- l) Les politiques en faveur des jeunes sont souvent inefficaces en raison d'une mauvaise lecture du marché du travail et du fait que les investissements publics et privés complémentaires favorisent massivement les villes.
- m) Des politiques nationales rationnelles garantissant une croissance économique durable sont nécessaires, de même que des modes de croissance favorisant l'emploi des jeunes.
- n) Il est essentiel d'accroître la productivité et la rentabilité de l'agriculture afin de la rendre plus attrayante pour les jeunes ruraux. Dans ce contexte, il est nécessaire de se pencher sur les impacts négatifs des subventions internationales et nationales. Ces subventions peuvent fausser les marchés agricoles, faire baisser les prix des produits et des salaires agricoles et accroître ainsi les taux de chômage dans les pays en développement. L'aboutissement des négociations commerciales de Doha pourrait remédier à cette situation.
- o) Les ministères de la jeunesse et de l'agriculture ont un rôle à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques visant à offrir des moyens d'existence rémunérateurs aux jeunes ruraux. Ils doivent travailler de concert pour mettre en place des politiques et des interventions cohérentes. Les ministères de la jeunesse souffrent souvent d'un manque de ressources auquel il faudrait remédier pour qu'ils puissent jouer un rôle plus important.
- p) Les politiques visant à promouvoir l'emploi doivent traiter la question des conditions d'emploi car les jeunes sont vulnérables face à l'exploitation.
- q) Pour être efficaces, les politiques nationales en faveur de l'économie et des jeunes ruraux doivent résulter d'un processus consultatif afin que les vues des représentants, des organisations et des ONG travaillant avec les jeunes soient prises en considération dès le début de leur élaboration.
- r) Les politiques et les interventions doivent tenir compte de questions spécifiques liées à la diversité des personnes comprises dans la catégorie "jeunes". Il s'agit notamment des différents contextes dans lesquels se trouvent les jeunes, des différences de sexe et d'âge, et des facteurs sociaux et culturels déterminant l'accès à la terre, aux ressources naturelles et à d'autres biens. Il est nécessaire de mieux comprendre les facteurs institutionnels, les relations de pouvoir au sein de la société (en particulier entre générations), le processus de la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre et les incidences du "vieillessement" des zones rurales. Une analyse plus fine des différentes catégories socioéconomiques auxquelles appartiennent les jeunes paysans sans terre, planteurs, petits exploitants, par exemple, et des particularités liées aux zones agro-écologiques est également nécessaire.
- s) Les interventions visent en priorité à améliorer l'accès des jeunes à l'éducation et à la formation professionnelle (y compris à la formation permanente), à remédier aux goulets d'étranglement en matière de transport et de logement, et à accroître les offres d'emploi et l'accès au crédit.

#### **Mesures de suivi proposées et création de réseaux**

291. Les domaines dans lesquels le FIDA et les partenaires de développement pourraient apporter leur appui sont notamment les suivants:
- a) **Donner aux jeunes de meilleures possibilités d'éducation et de formation professionnelle.** En particulier, des mesures s'imposent pour faire en sorte que tous les jeunes ruraux (garçons et filles) achèvent leurs études primaires et sachent au minimum lire et compter. Il est nécessaire d'investir davantage dans les établissements de formation agricole afin que ceux-ci soient

accessibles aux jeunes ruraux et dispensent un enseignement de qualité. Il faudrait aussi pourvoir à la formation permanente. On offrira ainsi de meilleures perspectives de carrière à long terme.

- b) **Prévoir des mesures d'incitation appropriées pour encourager les familles rurales à envoyer et maintenir leurs enfants à l'école alors qu'elles peuvent avoir besoin d'eux sur la ferme familiale.** Par exemple, les programmes d'alimentation scolaire ont permis d'accroître les taux de scolarisation primaire dans de nombreux pays (par exemple en Égypte).
- c) **Améliorer les stratégies ciblant les jeunes ruraux.** Ces stratégies doivent tenir compte de la diversité de la jeunesse rurale et être fondées sur une meilleure compréhension de leurs moyens d'existence. Cependant, lorsque l'ensemble de la population d'une zone est pauvre, les jeunes ne devraient pas être le seul groupe ciblé. La politique du FIDA en matière de ciblage constitue un bon fil conducteur pour les gouvernements et les organismes.
- d) **Créer des possibilités d'emploi pour les jeunes des zones rurales et urbaines et faciliter les migrations.** Les jeunes constituent un des principaux groupes concernés par les migrations vers les villes et l'étranger. Ces migrations sont plus souvent temporaires et circulaires que permanentes. Il est donc nécessaire d'améliorer les possibilités d'emploi offertes aux jeunes des zones tant urbaines que rurales.
- e) **Accroître la productivité et la rentabilité de l'agriculture afin d'attirer et de maintenir les jeunes dans les zones rurales.** Cet objectif pourrait être atteint grâce à des programmes facilitant l'accès à la technologie et aux services d'appui et à une concertation visant à promouvoir des politiques commerciales plus équitables.
- f) **Créer des activités rémunératrices non agricoles.** Les organismes comme le FIDA ainsi que les pouvoirs publics pourraient faire beaucoup plus pour promouvoir le développement des industries et des services en milieu rural. Cela inciterait les jeunes ruraux à rester et à consacrer leur énergie au développement rural. Pour compléter cette action, des centres d'information pourraient être mis en place dans les zones rurales afin de renseigner les jeunes sur les marchés où il existe une demande de produits agricoles et sur les compétences et la formation nécessaires pour répondre à cette demande.
- g) **Renforcer les compétences des organisations de jeunes ruraux et leur capacité à se faire entendre.** Il s'agit d'un domaine dans lequel le FIDA possède un avantage comparatif.
- h) **Répertorier les succès en matière de promotion de l'emploi des jeunes ruraux.** De telles études de cas enrichiront la base de données empiriques sur les mesures qui sont efficaces pour améliorer véritablement les moyens d'existence des jeunes ruraux et que l'on peut mettre en commun grâce à une stratégie efficace de gestion des savoirs.
- i) **Organiser une conférence mondiale sur les jeunes ruraux et le développement afin de mieux faire comprendre la nécessité de traiter certaines questions de développement concernant cette catégorie de la population.** Les groupements de jeunes ruraux devraient jouer un rôle majeur dans l'organisation de cette conférence, qu'il a été demandé au FIDA de coordonner.

## Chapitre 3

### C. Autres déclarations générales

#### Allocution du Gouverneur pour l'Irlande

L'Irlande vient de publier son premier document officiel sur l'aide internationale au développement (Livre blanc). L'Irlande réaffirme que son objectif primordial est de réduire la pauvreté, afin d'amoinrir la vulnérabilité et d'accroître les opportunités.

Dans son Livre blanc, l'Irlande souligne d'autre part sa volonté d'atteindre l'objectif des Nations Unies en matière d'aide publique au développement (APD), à laquelle chaque pays devrait consacrer d'ici à 2012 0,7% de son produit national brut. Dans cette perspective, l'Irlande a déjà porté le niveau de son programme d'APD en 2007 à 0,5% de son produit national brut.

Le Livre blanc de l'Irlande indique clairement que la faim, la sécurité alimentaire et le développement rural figurent aux priorités de son programme. Ces priorités seront mises en œuvre par l'appui à «des mesures destinées à améliorer la production et l'efficacité de l'agriculture africaine au moyen de l'augmentation des financements en faveur d'initiatives portant sur l'infrastructure rurale, la gestion de l'eau et l'exploitation durable des terres» et par «un accroissement de l'aide au développement rural et à la recherche agricole ainsi qu'aux services de vulgarisation, grâce à des partenariats efficaces».

L'Irlande partage les objectifs poursuivis par le FIDA, et en gage de son adhésion plus forte que jamais à ces idéaux communs, elle a quadruplé sa contribution à la septième reconstitution.

L'Irlande encourage et appuie le processus de réforme engagé au FIDA et la mise en œuvre de son nouveau plan d'action. Dans la perspective d'un alignement renforcé des programmes du FIDA sur les politiques et les objectifs nationaux des pays partenaires, l'Irlande compte fermement poursuivre sa collaboration et son partenariat avec le FIDA, en soutenant son action en faveur des communautés rurales les plus pauvres des pays en développement.

## Allocution du Gouverneur par intérim pour le Lesotho

Au nom de la délégation du Gouvernement du Lesotho et en mon nom personnel, je tiens à féliciter le Secrétariat du FIDA d'avoir demandé aux gouverneurs de réfléchir à l'un des principaux facteurs qui conditionnent le combat contre la faim et la pauvreté. Le thème de cette trentième session du Conseil des gouverneurs du FIDA – l'emploi et les moyens d'existence en milieu rural – vient nous rappeler l'importance du secteur rural pour la croissance économique de tous les pays en développement. Faciliter la croissance dans ce secteur est un enjeu pour le développement agricole et rural. Au Lesotho, l'efficacité du système de collectivités locales récemment mis en place dépendra de la croissance du secteur rural. L'un des objectifs principaux est de décentraliser les services publics et de confier aux collectivités locales les pouvoirs administratifs et financiers détenus jusqu'ici par le Gouvernement central. Nous avons pris conscience de la nécessité de créer localement des emplois en investissant dans des activités susceptibles d'améliorer les moyens d'existence des ruraux. **Je citerai en exemple l'introduction de la méthode de la chaîne de valeur.** Il s'agit de mettre au point des programmes dans le cadre desquels les jeunes des communautés rurales auront de meilleures chances de trouver des emplois rémunérateurs et/ou de participer en tant qu'investisseurs aux activités.

Je voudrais dire combien le Lesotho est reconnaissant au FIDA de l'appui qu'il continue d'apporter au renforcement du développement agricole dans le but de réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, particulièrement dans les régions rurales pauvres du pays, dont la plupart sont arides. Le concours du FIDA nous a permis d'atteindre les communautés les plus déshéritées et les plus isolées. Bien que ces initiatives se soient heurtées à des difficultés qui en ont compromis le succès, les conséquences ont été mineures au regard de l'effet positif qu'elles ont eu sur les moyens d'existence des communautés pauvres et isolées.

À l'heure actuelle, le Gouvernement, par l'intermédiaire du Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, exécute un programme d'aménagement de lotissements agricoles. Ainsi, de tels lotissements ont été implantés sur 594 hectares dans le cadre de la composante agriculture intensive du programme de gestion durable de l'agriculture et des ressources naturelles financé par le FIDA. Ce programme renforcera à la fois l'aspect sécurité alimentaire de notre mission et l'action visant à réduire la faim et la malnutrition et contribuera donc à la lutte contre la pauvreté.

Outre la stratégie des lotissements agricoles et dans le but de compenser la faiblesse de la pluviométrie, l'irrigation, notamment l'irrigation par gravité peu coûteuse, reste une priorité. D'autres systèmes d'irrigation sont également préconisés, là où cela est possible et financièrement abordable. Il s'agit ici d'optimiser l'utilisation des ressources en eau dont dispose le Lesotho. Pour cela, l'appui financier des donateurs est sollicité car la construction des ouvrages d'irrigation coûte très cher à nos agriculteurs. Malheureusement, pour un pays démuné comme le Lesotho, où les investissements du secteur privé n'en sont qu'à leur début, les pouvoirs publics doivent intervenir en mettant en place ces infrastructures nécessaires pour promouvoir les investissements et les initiatives du secteur privé tout en encourageant les techniques agricoles les meilleures.

Dans le cadre de la coopération sud-sud, nous sommes en train de mettre au point un schéma directeur pour l'irrigation au titre du programme tripartite associant le Lesotho, la FAO et l'Inde. Nous sommes convaincus que l'agriculture irriguée peut créer des emplois, accroître la sécurité alimentaire et les revenus des paysans et, par là même, freiner l'exode rural et améliorer les moyens d'existence des ruraux.

Nous avons d'autre part élaboré un "Plan d'action national pour la sécurité alimentaire", et je voudrais saisir cette occasion pour inviter le FIDA et d'autres partenaires de développement à nous aider à le mettre en œuvre. Pour formuler ce plan, mon ministère a collaboré avec des ONG, d'autres ministères et des organismes publics, de même qu'avec des représentants de bailleurs de fonds présents au Lesotho comme le Ministère pour le développement international (DfID) et des institutions des Nations Unies, à savoir la FAO et le PAM.

En novembre 2006, le Gouvernement du Lesotho a accueilli la neuvième Conférence Table ronde des donateurs, qui avait pour thème "Croissance économique durable et réduction de la pauvreté". Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, c'est bien là le signe que le Lesotho est conscient du rôle essentiel joué par la réduction de la pauvreté dans la croissance économique et qu'il a besoin de l'appui des partenaires du développement pour parvenir aux objectifs qu'il s'est fixés. Au nom de la délégation du Lesotho, je tiens à remercier le FIDA d'avoir participé à cette importante manifestation et d'avoir exprimé son appui au secteur agricole. Je l'invite instamment à persévérer dans son appui au Gouvernement du Lesotho et à ses groupes démunis jusqu'à ce que, grâce à nos efforts concertés, nous parvenions à réduire la pauvreté.

En ce qui concerne les systèmes de crédit rural, je voudrais remercier le FIDA de sa réaction positive au souhait que le Premier Ministre du Lesotho a exprimé lorsqu'il a rencontré le Président du FIDA en avril 2005. Nous disposons désormais d'un document d'orientation sur le programme d'intermédiation financière rurale, mis au point avec l'aide du FIDA, et un véritable programme susceptible d'être financé par le Fonds est à l'examen. Sa mise en œuvre permettra de réaliser l'objectif de la stratégie du Lesotho en matière de réduction de la pauvreté, consistant à assurer aux petits agriculteurs et aux paysans sans terre les services financiers ruraux dont ils ont besoin.

Cette initiative contribuera en outre à atténuer la vulnérabilité financière des ruraux pauvres, dont la situation est aggravée par les réductions constantes d'effectifs opérées parmi les travailleurs émigrés du Lesotho dans l'industrie minière sud-africaine. Il va sans dire que ces réductions se sont accompagnées d'un recul des envois de fonds et des revenus des ménages ruraux, créant ainsi une forte pression qui a accéléré l'exode rural pour des raisons économiques. Nous sommes convaincus que l'initiative envisagée en matière de crédit aidera à freiner cette tendance négative.

Nous pensons que la mise en œuvre de ce nouveau programme aidera les communautés rurales à s'insérer dans les marchés structurés. Avec un appui fourni par la Banque mondiale grâce à un don japonais et le soutien du Centre du commerce international, les ministères de l'agriculture et du commerce collaborent avec des agriculteurs et des entreprises privées sud-africaines à la mise en œuvre de deux projets pilotes fondés sur la méthode de la chaîne de valeur. En donnant aux paysans un accès facile au crédit, nous espérons développer les programmes de cette nature au-delà du stade pilote. Nous ne doutons pas que le succès de ces initiatives permettra de freiner l'exode rural, d'attirer davantage d'investissements pour financer les infrastructures rurales et d'autres services essentiels à une agriculture axée sur les débouchés. Si les activités sont convenablement mises en œuvre et si les ressources nécessaires sont disponibles, le développement agricole et rural pourrait jouer un rôle catalyseur afin d'améliorer les possibilités d'emploi et les moyens d'existence en milieu rural et, chose plus importante encore, garantir durablement la sécurité économique.

Tout en adhérant à la décision que nous avons prise à la vingt-neuvième session du Conseil des gouverneurs d'appliquer à l'ensemble du programme de prêts du FIDA le système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) à compter de 2007, nous engageons vivement la direction du FIDA à ne pas oublier les spécificités structurelles des différents pays lorsqu'elle établira les indicateurs de performance. Nous sommes favorables à ce que les différents secteurs aient leurs propres indicateurs de performance car, malgré leur interdépendance, chaque d'entre eux a un processus de planification et un mandat spécifiques.

En conclusion, Monsieur le Président, je voudrais féliciter le FIDA et l'inviter instamment à continuer d'aider efficacement les pays pauvres à faire reculer la faim et la pauvreté. Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Délégués, je saisis cette occasion pour vous informer que des élections générales ont lieu dans mon pays le 17 février 2007 et que j'espère être de retour à temps pour pouvoir voter. Notre vœu est que ces élections se déroulent sereinement et soient fructueuses.

## **Allocution du Gouverneur suppléant pour Madagascar**

Le Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, M. Ratolojanahary Marius De Sales Hygin, m'a chargé de vous transmettre ses vœux de succès et de réussite des travaux de cette session. Il aurait bien voulu conduire la délégation malgache à cette session du Conseil. Malheureusement, il n'a pas pu s'absenter du pays, les urgences requérant sa présence étant très nombreuses. Il vous présente donc ses excuses.

À la lumière des points inscrits à l'ordre du jour de cette session, notamment le choix du thème principal, à savoir «emploi et moyens d'existence en milieu rural», il est évident que le FIDA tient à associer les États membres au processus d'élaboration, de décision et de suivi des activités du Fonds, et à leur fournir les moyens de définir leur politique de développement agricole pour la lutte contre la pauvreté.

L'économiste que je suis connaît le rôle majeur que l'agriculture joue dans le développement économique du pays. L'histoire économique des pays industrialisés montre que la révolution agricole a précédé, favorisé, soutenu la révolution industrielle du XVIII<sup>ème</sup> siècle. L'histoire récente fait clairement apparaître que la mauvaise gestion de l'agriculture ou l'abandon des activités agricoles au profit d'une industrialisation forcée affectent gravement l'essor économique d'un pays et par conséquent le niveau de vie de sa population.

Dans toute politique de développement économique, l'essor de l'agriculture est un facteur important puisqu'il permet de nourrir les hommes, but premier de l'activité économique, d'accroître les revenus de la population employée dans l'agriculture et par là d'augmenter la demande globale, de favoriser l'exportation des produits agricoles et d'en limiter les importations, ce qui contribue à l'équilibre de la balance commerciale et de la balance des paiements.

Depuis plus de 20 ans, deux pays parmi tant d'autres fournissent le meilleur exemple du rôle de l'agriculture dans le développement. La Chine a toujours donné la priorité à l'agriculture et a écarté les mirages de l'industrialisation forcée; ses dirigeants ne cessent d'assurer dans les plans successifs qu'ils mettent en œuvre le rôle central de l'agriculture. L'Inde a obtenu des résultats très positifs de l'expansion de son agriculture, notamment grâce à la Révolution verte, qui est un exemple remarquable dans la modernisation technologique de l'activité agricole.

Les statistiques nous montrent que l'Afrique, dont la plupart des États sont à vocation agricole, est la région la plus touchée par la pauvreté.

On ne saurait également perdre de vue que l'Afrique est la seule région exposée aux catastrophes naturelles dans sa globalité, auxquelles s'ajoute le fait de l'homme, aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur.

Cette constatation appelle de la part du FIDA et de la communauté internationale une attention particulière et nécessite des actions soutenues pour aider les populations rurales à accroître leur productivité et leurs revenus, relever leur niveau nutritionnel et améliorer la qualité de vie afin de freiner l'exode rural et l'immigration devenue actuellement problème mondial.

Madagascar, pour sa part, souscrit entièrement aux Objectifs du Millénaire pour le développement. Ainsi, à l'initiative de Son Excellence le Président de la République, Madagascar a lancé le Plan d'action Madagascar (MAP). Ce plan permettra de faire un saut qualitatif dans le processus de développement grâce à une action innovante sur cinq ans (2007-2012) qui mobilisera le peuple malgache ainsi que les partenaires internationaux, amorcera une croissance rapide, mènera à une réduction de la pauvreté et assurera le développement du pays en réponse aux défis de la mondialisation et conformément à la Vision Madagascar-Naturellement et aux Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le développement rural est l'une des priorités du Gouvernement et fait partie de huit engagements du Plan d'action Madagascar. La Vision Madagascar-Naturellement, le Plan d'action Madagascar ainsi que le Programme national de développement rural constituent les cadres globaux d'intervention en matière de développement rural. Le développement rural dynamique et la réduction effective de la pauvreté sont la base des efforts du Gouvernement. Nos régions rurales prospéreront à travers une révolution verte qui augmentera substantiellement la production agricole. Des centres d'agrobusiness seront institués pour contribuer aux formations et à la satisfaction des besoins tels que l'irrigation, les semences, les engrais et les installations de stockage.

Pour promouvoir davantage le développement rapide, de meilleures routes et réseaux de communication seront établis et le Gouvernement se chargera de créer les conditions nécessaires pour encourager les activités d'entrepreneuriat et permettre aux initiatives du secteur privé de s'épanouir.

Avec l'appui des partenaires techniques et financiers comme le FIDA, à travers les différents projets, le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, dont la mission est de contribuer à l'accélération du développement rural pour assurer que les fruits de la croissance soient partagés par tous les malgaches, concourt à la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Ainsi, je profite de cette occasion pour appeler les partenaires du développement ici présents à appuyer mon Gouvernement pour la mise en œuvre des objectifs du MAP.

Madagascar et le FIDA ont parcouru ensemble un long chemin. Depuis 1979, le FIDA a financé 11 projets de développement rural à Madagascar, pour un montant total de 119,7 millions de dollars. Trois d'entre eux sont en cours. Un nouveau projet intitulé «Programme d'appui aux microentreprises rurales sur les hautes terres» fait actuellement l'objet d'une formulation. Nous comptons, bien entendu, sur une intensification de notre coopération avec le Fonds dans les années à venir.

Madagascar se félicite de la déclaration relative à l'entrée en vigueur de la septième reconstitution des ressources du FIDA, les instruments de contribution représentant plus de 50% du montant des annonces de contribution. Nous saluons ce résultat, témoin de la confiance que les États membres placent en l'organisation.

Madagascar a toujours souhaité que, dans les affectations régionales, une révision à la hausse des prêts affectés à l'Afrique, dont fait partie mon pays, soit envisagée par le Fonds, ou tout au moins que soit maintenu le quota des ressources en direction de l'Afrique car, selon les rapports sur la performance du portefeuille en 2005, les résultats des programmes africains sont satisfaisants.

Notre délégation tient à saluer l'initiative du FIDA concernant la collaboration avec la Banque africaine de développement (BAfD) pour mener une évaluation indépendante conjointe sur les programmes agricoles en Afrique. Nous attendons avec intérêt les résultats de cette évaluation.

Le rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies a été publié, et le Président du FIDA, en tant que membre de ce Groupe, y a participé activement et nous apprécions ses efforts visant à renforcer la collaboration avec les autres organisations des Nations Unies basées à Rome, ainsi que l'orientation donnée au Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, qui place la sécurité alimentaire au centre des préoccupations du Fonds.

Notre délégation souhaite que les débats sur les droits de vote des États membres et sur la composition du Conseil d'administration se poursuivent cette année afin d'obtenir une meilleure représentation au sein des organes directeurs du FIDA.

## **Allocution du Gouverneur pour le Royaume du Maroc**

C'est un grand honneur pour moi que de participer à cette trentième session du Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole. Je saisis cette occasion pour remercier au nom du Royaume du Maroc les autorités italiennes du ferme soutien qu'elles apportent au FIDA et exprimer au Président, au Vice-Président et à l'ensemble du personnel du FIDA notre reconnaissance et notre estime pour l'effort soutenu qu'ils déploient afin d'améliorer la qualité des services du FIDA.

La lutte contre la pauvreté et la promotion du milieu rural sont passées au premier plan des préoccupations de tous les pays, y compris les plus développés. Il est maintenant universellement reconnu que, sans développement rural, il ne peut y avoir de développement équitable, équilibré et général dans nos pays.

Compte tenu de la taille de la population rurale et de la diversité des ressources qui abondent dans nos régions semi-désertiques, la croissance économique passe par une valorisation accrue de ces ressources, propre à créer de la richesse et de l'emploi et à accélérer le rythme de cette croissance dans nos pays.

Cette perspective est inscrite dans la nouvelle stratégie du COSOP du FIDA, qui attache la plus grande importance aux besoins de développement de la population rurale des régions montagneuses, arides et pauvres du Maroc.

Nous nous félicitons du rôle actif que joue le FIDA dans la lutte contre la pauvreté et la promotion du milieu rural par ses opérations sur le terrain et ses interventions positives dans le cadre des programmes et projets de développement qu'il soutient. Toutes les voies doivent être explorées, notamment la mise en valeur de nos propres ressources et la mobilisation de ressources supplémentaires, afin d'unir nos efforts sous l'égide de la solidarité internationale pour combattre la pauvreté et parvenir à un développement durable.

Le Maroc a retenu le développement rural comme objectif de sa politique à court terme dans le cadre de sa Stratégie 2020 de développement rural. Il est résolu à poursuivre la mise en œuvre des programmes de développement rural et à mobiliser les ressources nécessaires pour y parvenir. Le Maroc a fait de la diversification de l'économie rurale une priorité, soucieux d'atténuer l'impact du changement climatique et de la sécheresse récurrente, qui ont un effet néfaste sur la production agricole.

La Stratégie 2020 de développement rural a été façonnée par une nouvelle série de programmes et projets fondés sur la collaboration en matière de planification et de programmation. Le FIDA finance 50% de ces programmes par le biais des projets de développement collaboratifs ci-dessous, d'une valeur de 160 millions de USD, qui sont actuellement en cours d'exécution:

- Projet de développement de l'élevage et des parcours dans l'Oriental – phase II
- Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz
- Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province de Rachidia
- Projet de développement rural dans le Moyen Atlas oriental
- Projet de développement rural dans la zone de Taourirt-Taforalt

Ces projets ont permis d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs par l'accroissement de leurs revenus, le renforcement de la stabilité, l'amélioration de la gestion et de l'exploitation des ressources naturelles, et la conservation de ces ressources.

Les politiques de développement rural que le Maroc se propose de mettre en œuvre exigent de nouvelles approches et de nouvelles méthodes, fondées sur la coordination de programmes sectoriels au sein d'une vision intégrée, collaborative, décentralisée et holistique.

L'Initiative nationale pour le développement humain lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 18 mai 2005, se réclame des mêmes principes et met en œuvre une méthodologie progressive de développement global, en particulier dans les zones marginales restées à l'écart du développement économique et social.

Cette initiative se fonde sur la coopération, la planification stratégique, le partenariat et la bonne gouvernance. Elle vise à réduire la pauvreté et la marginalité sociale par le soutien de projets créateurs de revenus, le renforcement des capacités, l'amélioration des conditions d'accès aux services et à l'infrastructure (éducation, santé, routes, eau, assainissement et protection de l'environnement), et l'aide aux groupes marginalisés.

Cette initiative a elle-même donné naissance à des actions locales de développement humain qui s'accompagnent de plans de développement concrets à moyen et à long terme dans les provinces et régions ciblées.

Le choix de l'emploi et des moyens d'existence en milieu rural, comme thème principal de la session 2007 du Conseil des gouverneurs, témoigne du fait que le FIDA et ses membres ont conscience de son importance pour le développement rural, par la création de conditions favorables à la croissance de l'emploi rural et à la réalisation de petits projets générateurs de revenus pour la population rurale.

La Stratégie 2020 de développement rural mise sur la formation et l'emploi pour combattre la pauvreté. Ses grands axes sont à la base du programme de travail du Ministère marocain de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes, qui promeut le développement rural par les voies suivantes:

- Développement de l'emploi par l'éducation et la formation professionnelle ainsi que par l'intégration de la jeunesse rurale. D'ici à 2010, quelque 300 000 jeunes ruraux auront bénéficié d'un programme de formation professionnelle graduelle. Les milieux professionnels seront mis à contribution pour dispenser une formation à divers métiers ruraux.
- Établissement d'un partenariat avec les organisations professionnelles des différents secteurs de production de façon à former et intégrer les jeunes par une approche fondée sur les compétences, qui réponde à leurs besoins et crée une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs, qui assureront à leur tour la formation et accroîtront la compétitivité du secteur agricole.
- Diversification des activités extra-agricoles pour répondre à la forte demande d'emplois dans la population rurale active, spécialement chez les femmes rurales.
- Renforcement de nombreuses activités et création de micro, petites et moyennes entreprises rurales de manière à développer les services locaux ruraux et à contribuer à réduire l'écart entre le monde rural et urbain.
- Encouragement à la création de petits centres de services ruraux et d'entreprises de services, axés sur l'artisanat traditionnel et le tourisme rural, la réparation des machines agricoles, la commercialisation des moyens de production, la valorisation et le transfert des produits agricoles, et les intégrant.
- Formulation d'une nouvelle approche d'"appel à projets" et création d'une banque offrant des ressources techniques et économiques aux entreprises.
- Promotion de l'organisation d'intermédiaires économiques (ONG, organisations professionnelles d'agriculteurs et groupes partageant les mêmes objectifs) opérant dans le cadre de réseaux intégrés.
- Élaboration et application de mesures destinées à assurer la réalisation des objectifs de la politique de promotion de l'emploi rural, dont les principales sont les suivantes:

- Mesures juridiques visant l'accès à la terre des jeunes exploitants
- Mesures institutionnelles destinées à encourager les investisseurs à réaliser des projets en milieu rural
- Création d'un système intégré de financement et de promotion à l'intention des jeunes entrepreneurs ruraux
- Mise en place d'un système d'accueil, de soutien et de suivi des jeunes
- Encouragement à la création d'entreprises de production et de services ruraux répondant aux besoins des jeunes entrepreneurs, offrant une formation et des conseils aux agriculteurs, fournissant des services spécialisés en suivi de la viande et des produits alimentaires, dans les institutions de formation professionnelle agricole.

Le meilleur moyen de revitaliser l'agriculture et l'emploi est d'assurer la stabilité de la population des jeunes ruraux. Malgré les obstacles rencontrés dans ce domaine, un certain nombre de modèles précurseurs existants pourraient être étudiés afin d'identifier les conditions préalables nécessaires, par exemple:

- L'aspiration des jeunes à un environnement rural stable
- L'esprit d'entreprise des jeunes
- La formation à deux degrés en gestion des entreprises
- L'existence de réseaux familiaux ou professionnels soutenant le projet de stabilisation.

En outre, les associations de jeunes entrepreneurs ayant pour vocation le développement local et régional peuvent contribuer à l'élaboration de politiques locales de stabilisation des jeunes ruraux et fournir les informations et l'appui nécessaires aux jeunes désireux de réaliser des projets ruraux.

Nous nous réjouissons à la perspective de la collaboration que nous poursuivrons avec le FIDA pour réaliser des projets à l'appui des efforts déployés par le Maroc pour combattre la pauvreté et promouvoir l'emploi rural.

Je tiens enfin à souligner que le Maroc est fier de sa très fructueuse coopération avec le FIDA. Nous apprécions grandement l'action constructive que mène actuellement le FIDA pour accompagner les efforts que consent notre pays afin de mettre en œuvre des programmes et projets de développement, s'agissant en particulier de renforcer la productivité, conserver les ressources rurales et améliorer les conditions de vie des populations rurales.

## Allocution du Gouverneur pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée

Mesdames, Messieurs, j'aimerais joindre ma voix à celle de mes collègues gouverneurs pour remercier le Président du Fonds international de développement agricole, le Gouvernement italien et les habitants de Rome pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé à cette trentième session du Conseil des gouverneurs du FIDA et les conditions excellentes de notre séjour dans cette ville historique et pleine de charme. Nous avons eu grand plaisir à découvrir la beauté des sites comme la richesse de la culture que recèle ce pays.

Au nom du Gouvernement et du peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée, je vous adresse en ce début d'année 2007 à vous, à votre famille et à tous vos collaborateurs, mes vœux les plus sincères de paix, de prospérité et d'œuvres de bien. Notre délégation est heureuse de prendre la parole en cette trentième session du Conseil des gouverneurs de notre institution. Le thème retenu pour la conférence-débat de cette année, *«emploi et moyens d'existence en milieu rural»*, est un thème particulièrement important pour la plupart des pays en développement dans lesquels la grande majorité de la population vit en milieu rural et dépend principalement de l'agriculture pour survivre, au quotidien. Il est grand temps d'agir, dans un élan collectif, pour créer un environnement favorable dans les zones rurales, notamment des possibilités d'emploi.

En tant qu'organisation internationale vouée à la réduction de la pauvreté et de la faim, le FIDA contribue depuis plus de vingt-cinq ans au développement économique en milieu rural ainsi qu'à l'amélioration de la production agricole et des conditions de vie dans les régions paupérisées des pays en développement. Au nom du Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous tenons à exprimer notre gratitude au FIDA pour son inlassable soutien.

La communauté internationale traverse actuellement une période critique de son histoire, marquée par l'émergence à l'échelle planétaire des phénomènes de mondialisation et de libéralisation économique. Les possibilités et les défis qui en résultent ne se limitent pas aux sphères politique, économique, sociale et culturelle, mais touchent également de plus en plus d'autres secteurs.

De tous les secteurs, le secteur agricole pourrait être le plus à risque dans la nouvelle ère qui s'ouvre. Cela étant, tous les pays du monde, qu'ils soient développés, en développement ou en transition, importateurs nets ou exportateurs nets de produits alimentaires, seront exposés, à des degrés divers, à ces défis – d'autant plus que les défis auxquels est confronté le secteur agricole sont de plus en plus complexes et impliquent de plus en plus d'autres secteurs et d'autres domaines.

Il y a plus de dix ans, les négociations sur l'agriculture commençaient à l'Organisation mondiale du commerce. Ces négociations sont par définition difficiles et complexes, car il faut prendre en considération toute une série d'éléments enchevêtrés, et parfois contradictoires.

Il s'agit de trouver un équilibre entre les intérêts des pays en développement, des pays avancés, des pays importateurs nets de produits alimentaires et des pays exportateurs nets de produits alimentaires. Ces intérêts passent par la libéralisation du commerce des produits agricoles d'une part, et la nécessité de protéger les petits producteurs et d'assurer la sécurité alimentaire d'autre part. La majorité des pays en développement a difficilement accès aux marchés et peine à se procurer les technologies agricoles améliorées.

Il nous faut absolument un cadre favorisant à la fois le développement durable, la protection de l'environnement et de la santé humaine, d'autant que les maladies sont devenues plus dangereuses et plus contagieuses. Les brusques épidémies telles celles de la "vache folle" et de la grippe aviaire illustrent le type de problèmes auxquels le monde peut être confronté. Sans compter que la population mondiale vient de franchir le seuil des 6 milliards d'habitants et que 800 millions d'entre eux, dont 200 millions d'enfants,

connaissent la famine. Aujourd'hui, la moitié de l'humanité vit avec moins de deux dollars par jour.

En outre, d'après le récent rapport de situation sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Asie et dans le Pacifique, la planète devrait compter deux milliards d'habitants de plus d'ici vingt ans, imposant à la communauté internationale la lourde responsabilité de doubler la production agricole, de réduire la pauvreté et la faim, d'assurer la sécurité alimentaire et de protéger l'environnement. La réalisation de ces objectifs est considérée comme une des conditions premières de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le monde.

Nous, États membres des Nations Unies, avons déjà exprimé à l'occasion du Sommet du Millénaire notre ferme détermination à déployer toute notre énergie pour réduire de moitié le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté à l'horizon 2015.

Compte tenu de ce qui précède, les activités du FIDA sont plus importantes que jamais pour donner corps aux rêves et aux ambitions des pays en développement d'éliminer la faim, de faire reculer la pauvreté en milieu rural et de contrer les effets négatifs des politiques d'ouverture et de libéralisation économique.

Je suis certain que le Conseil continuera de formuler des stratégies innovantes capables d'évoluer au gré des mutations de la sphère économique en vue d'atteindre les objectifs auxquels nous aspirons, dans le cadre d'une coopération constructive et dynamique entre les pays bénéficiaires, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé.

Tel qu'il est appliqué aujourd'hui, le SAFP constitue un grand sujet de préoccupation pour la majorité des pays en développement, vu l'ampleur de ses effets sur les ressources attribuées aux pays. En fait, outre qu'il accorde un poids excessif au facteur démographique, il est devenu une source de confrontation et de division entre les groupes régionaux, et entre les pays qui composent ces groupes régionaux.

Nous continuerons de prôner la prudence dans l'application de ce système tant qu'il n'aura pas été établi précisément comment le système s'articule et se justifie au regard des orientations stratégiques, des priorités et de la mission du Fonds. Nous estimons à ce stade que l'application se fait trop rapidement. Des critères plus restrictifs sont introduits, par exemple le remplacement des allocations régionales par une allocation globale, sans qu'il soit tenu compte des résultats de la première année d'application. Nous restons donc convaincus qu'il est impératif de revoir le système dans le détail, en se fondant sur les informations disponibles à ce jour.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est une nation agricole dotée d'un formidable potentiel. L'agriculture est appelée à devenir une abondante source de revenus et d'emplois pour l'immense majorité de la population du pays, qui vit encore aujourd'hui principalement en milieu rural. La majorité de ces ruraux pratique l'agriculture de subsistance.

Ces dernières années, le secteur agricole a rencontré de nombreuses difficultés; en dehors de un ou deux sous-secteurs, il ne se porte pas bien. Le taux estimatif de croissance a été très inférieur aux attentes, chiffré souvent autour de 1% contre un accroissement démographique de 2,7%. Ceci n'a pas manqué d'avoir des répercussions sur la plupart des habitants des zones rurales, qui dépendent exclusivement de l'agriculture pour assurer leur subsistance.

La stagnation du secteur agricole est imputée à divers facteurs dont le Plan national de développement agricole.

Mon Gouvernement a formulé le Plan national de développement agricole (2007-2010) avec l'appui technique de la FAO pour encadrer la mise en œuvre de notre politique nationale en matière de sécurité alimentaire. Ce plan est le vecteur que le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée utilisera pour affiner et appliquer les stratégies sectorielles énoncées dans sa stratégie globale de développement du pays (stratégie de développement à moyen terme 2005-2010).

Mon Gouvernement a également complété par des stratégies et des plans son programme général de réforme du secteur public, de la gestion financière, de l'exécution budgétaire et d'autres aspects connexes, tout en accordant le même degré de priorité aux questions sociales telles que l'ordre public et la bonne gouvernance. Notre objectif primordial est de remédier aux défaillances notoires des marchés et de la gouvernance qui sont apparues clairement au moment de l'application de la Loi organique et de la privatisation et de la décentralisation opérées dans le secteur agricole, surtout dans les services de vulgarisation et d'information s'adressant aux agriculteurs.

Mon Gouvernement réserve par ailleurs un traitement prioritaire au rétablissement des services essentiels tels que l'eau potable, les routes, les services de communication, le logement, l'éducation primaire et les soins de santé de base. La priorité va au VIH/sida et nous avons également mis sur pied un comité de travail sur la grippe aviaire, le foreur de cabosses de cacao, le charbon de la canne à sucre et le mildiou de la pomme de terre.

Au nom de mon Gouvernement, permettez-moi d'évoquer certaines questions d'intérêt national et initiatives que nous proposons au FIDA d'envisager dans les deux prochaines années:

- réactiver le programme de pays du FIDA pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée
- nommer à titre permanent un chargé de programme de pays qui serait installé dans le bureau de pays du PNUD en Papouasie-Nouvelle-Guinée
- apporter une assistance à la Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux autres pays insulaires du Pacifique dans le cadre d'un projet régional destiné à établir un organisme régional de certification de l'agriculture biologique, affilié à certaines des autorités internationales reconnues en la matière, en vue de certifier les fruits et légumes produits localement et de leur ouvrir les marchés d'exportation
- renforcer les capacités institutionnelles des autorités nationales de certification existantes, en l'occurrence, pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Conseil national de normalisation et de certification
- revoir le système d'allocation fondé sur la performance en ce qui concerne la performance individuelle de chacun des pays

Pour conclure, Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'avec le soutien actif de la communauté des donateurs et la participation du secteur privé, nous allons mettre en œuvre notre Plan national de développement agricole à moyen terme.

## **Allocution du Gouverneur pour la Roumanie**

Tout d'abord, je voudrais souligner que la Roumanie, après son adhésion à l'Union européenne le 1<sup>er</sup> janvier 2007, continue à mobiliser les moyens dont elle dispose pour le développement de l'agriculture, sans pour autant négliger les conséquences sociales découlant des politiques économiques mondiales qui ont un impact direct sur les pauvres et les petits revenus, surtout dans les zones rurales.

Le thème de la session du Conseil des gouverneurs de cette année ainsi que les sujets qui seront abordés dans le cadre des tables rondes sont d'une grande importance, et j'espère qu'ils pourront atteindre leurs objectifs et offrir la possibilité à nos délégations d'exposer leurs vues et de tenir compte des recommandations formulées au cours des débats.

Je voudrais vous assurer que la Roumanie, membre fondateur du FIDA, apportera tout son soutien à la réalisation du mandat de l'organisation, qui est de combattre la pauvreté rurale, et donnera une grande importance aux activités du FIDA en vue de renforcer leur impact au niveau des pays, ainsi qu'aux efforts du FIDA pour développer les partenariats et renforcer les capacités intérieures des pays.

En Roumanie, le secteur agricole est le pilier de l'économie nationale et revêt une importance majeure au plan tant économique que social. Le principal défi auquel est confrontée la Roumanie de nos jours est l'existence d'un grand nombre de ménages pratiquant une agriculture de subsistance et de semi-subsistance que caractérise l'exploitation de petites superficies, en moyenne de 2,3 ha, extrêmement fragmentées, avec peu de moyens financiers et un faible niveau de mécanisation. L'agriculture a occupé ces deux dernières années environ 34% de la main-d'œuvre totale du secteur.

Une mesure essentielle consiste à transformer les fermes familiales en exploitations commerciales par le remembrement et le renforcement des associations qui deviendraient ainsi plus efficaces et contribueraient au relèvement du niveau de vie de la société rurale.

La mise en œuvre des projets de développement et des programmes d'appui aux jeunes ruraux va leur permettre de s'orienter vers le secteur agricole et, grâce aux formations spécialisées, d'élargir leur horizon et assurer la continuité des activités traditionnelles.

La mise en œuvre des programmes de restructuration met le secteur agricole sur la voie de la modernisation et des gains d'efficacité, tout en stimulant la création d'emplois non agricoles générateurs de revenus alternatifs.

La diversification des activités agricoles encouragera une large gamme d'initiatives à caractère commercial, comme la transformation de matières premières propres et la commercialisation directe ou encore la promotion d'activités agro-touristiques. On accordera une attention spéciale au soutien des fermes de semi-subsistance qui sont liées à de telles activités supplémentaires diversifiées pour utiliser au mieux leur capacité de travail, en vue de les orienter vers le marché.

Par le biais du Programme national "Le Fermier", on encourage et on appuie les investissements dans l'agriculture et dans les secteurs de la transformation, du stockage, de la conservation et de la valorisation des produits, ainsi que dans d'autres secteurs liés aux aspects spécifiques des activités agricoles. Un fonds pour la mise en œuvre du Programme a été établi par le Ministère de l'agriculture et est géré par diverses sociétés bancaires et institutions financières.

Le Ministère de l'agriculture promeut aussi une stratégie de transfert de terres cultivées par les fermiers âgés de plus de 62 ans aux jeunes agriculteurs, selon une formule de vente ou de location – dénommée Programme Rente Viagère (pour les agriculteurs âgés: 50 euros par hectare et par an pour les contrats de location et 100 euros par hectare et par an pour les contrats de vente).

Pour absorber une grande partie des jeunes sans emploi dans les fermes de subsistance, les microentreprises seront encouragées à lancer des activités économiques en zones rurales et à diversifier les offres orientées vers les services pour la population rurale.

On va aussi appuyer les activités agro-touristiques et de loisir ayant un impact positif sur la création d'emplois.

Pendant la période 2007-2013, la Roumanie bénéficiera des fonds communautaires pour le développement rural et l'agriculture, financés par le Pilier II du Fonds européen agricole pour le développement rural, d'un montant total de 7,1 milliards d'euros.

De plus, 20 mesures seront mises en œuvre à partir de 2007 dans le cadre du nouveau Programme de développement rural qui fera suite au SAPARD; les objectifs seront les suivants:

- accroître la compétitivité du secteur agricole et forestier (45%)
- améliorer l'environnement et le paysage (25%)
- accroître la qualité de la vie dans les zones rurales et diversifier l'économie rurale (30%)
- lancer le programme LEADER – programme pilote au niveau territorial (2,5%)

Notre pays souhaite vivement poursuivre la collaboration avec le FIDA et élargir les activités dans le cadre de certains programmes de développement des régions rurales défavorisées, et il apprécie le rôle important que joue le FIDA dans le développement des zones rurales pauvres, ainsi que dans l'appui à la réforme agraire.

En Roumanie, les initiatives du FIDA visant à appuyer les actions gouvernementales centrées sur le développement de l'économie et l'amélioration de la situation de la population des zones défavorisées ou affectées temporairement par des facteurs climatiques et sociaux se sont concrétisées dans le "Programme de développement rural des monts Apuseni" qui a pour objectif principal l'accroissement des revenus des fermes dans la zone de montagne et l'amélioration de la qualité de la vie par la création de revenus et d'emplois.

Je voudrais vous informer que la Roumanie a officialisé son engagement à contribuer à la septième reconstitution des ressources du FIDA pour un montant de 100 000 USD qui sera versé en deux tranches égales, en 2008 et 2009.

## **Allocution du Gouverneur pour Sri Lanka**

J'ai le plaisir de m'adresser, au nom du Président et du Gouvernement de Sri Lanka, à cette éminente assemblée réunie à l'occasion de la trentième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, alors que mon pays traverse une phase particulièrement importante de son histoire. Aujourd'hui, Sri Lanka défend avec énergie ses principes démocratiques tout en faisant face à l'ensemble des problèmes de développement, malgré la menace que fait peser le terrorisme sur ses systèmes démocratiques.

De nombreux changements sont intervenus à Sri Lanka entre les vingt-neuvième et trentième sessions du Conseil des gouverneurs. L'un des principaux facteurs à l'origine de ces changements est le fait que le Gouvernement de Son Excellence M. Mahinda Rajapaksa a réussi à mobiliser l'appui d'un large éventail de partis politiques, ce qui a permis de progresser vers l'établissement d'un consensus en vue de la solution de la question ethnique. Ce consensus interne est décisif pour régler durablement le problème.

Dans la tâche difficile que constitue la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, et dans le contexte de menace pesant sur les systèmes démocratiques de Sri Lanka, le FIDA a joué un rôle majeur et ferme dans le processus de développement du pays. Sri Lanka, État membre du FIDA depuis sa création, apprécie l'aide constante apportée par le Fonds pour atténuer la pauvreté et améliorer les conditions de vie de la grande majorité de la population rurale sri-lankaise.

En se fixant comme cible, pour la septième reconstitution de ses ressources, un montant de 720 millions de USD, le FIDA continue de développer son utile travail, qui est la voie à suivre pour émanciper les pauvres, en particulier ceux des zones rurales. Pays bénéficiaire de l'aide du FIDA, Sri Lanka tirera certainement parti d'une telle augmentation et est résolue à respecter ses engagements au titre de la septième reconstitution, conformément aux prévisions.

Quelque 72,2% des Sri-Lankais vivent dans les zones rurales, sans compter les 6,3% vivant sur les grandes plantations. Avec 17,2%, l'agriculture reste la troisième composante du PIB, après les services et l'industrie. Environ 30,7% de la population est encore employée dans l'agriculture, les pêcheries et la foresterie. Le Gouvernement attache par conséquent une grande importance aux secteurs en rapport avec l'agriculture. Comme dans de nombreuses autres régions du monde en développement, les migrations des zones rurales vers les villes et l'étranger sont en augmentation et concernent principalement des travailleurs non ou peu qualifiés. Les travailleurs migrants à l'étranger représentent environ 16% de la population active totale. Le taux de chômage se situe néanmoins à 15,2%.

Le document d'orientation du Président Mahinda Rajapaksa, la Politique agricole de "Mahinda Chintanaya", traduit bien l'importance accordée à l'agriculture à Sri Lanka, puisqu'il comprend un ensemble détaillé de propositions de redynamisation du secteur agricole. La politique agricole met l'accent sur la promotion de l'agriculture de subsistance comme moyen de faire progresser l'économie agricole rurale dans son ensemble, tout en tenant compte des liens étroits qui existent entre l'agriculture et les échanges, et en veillant au maintien d'une attitude équilibrée à l'égard tant du producteur que du consommateur. La politique encourage également un changement d'orientation du secteur agricole en faveur du commerce extérieur, qui est jugé essentiel pour l'amélioration des perspectives économiques de la communauté paysanne. À cet effet, on accorde beaucoup d'importance à l'accroissement de la valeur aux produits agricoles. Compte tenu de l'engagement de Sri Lanka en faveur du maintien de bonnes pratiques environnementales dans le secteur agricole, l'agriculture organique est encouragée et soutenue avec le parrainage de l'État.

Par conséquent, Sri Lanka note aussi avec grand intérêt et satisfaction les thèmes des trois tables rondes organisées à l'occasion de la présente session du Conseil des gouverneurs, qui mettront l'accent sur certaines des principales causes sous-jacentes de la pauvreté rurale et sur leurs effets.

Le FIDA continue, en tant qu'organisation, à faire preuve de professionnalisme et d'engagement dans la réalisation de ses objectifs. Ce résultat n'aurait pas été possible sans la direction du Président Båge et le soutien de son personnel compétent et déterminé. Sri Lanka apprécie vivement leurs efforts et leur dévouement.

Sri Lanka se réjouit à la perspective de continuer à œuvrer, de concert avec le FIDA, en faveur de l'autonomisation des ruraux pauvres par le biais de moyens de subsistance durables susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie, tout en renforçant ses relations cordiales avec les autres pays membres du FIDA en vue d'atteindre l'objectif fixé: réduire la pauvreté dans le monde.

## **Allocution du Gouverneur pour le Royaume du Swaziland**

### **Emploi et moyens d'existence en milieu rural: le cas du Swaziland**

#### **Le secteur agricole, pourvoyeur d'emplois**

Depuis longtemps, l'agriculture est une importante source d'emplois et de subsistance pour la population rurale du pays, l'agriculture paysanne étant considérée comme le principal moteur de l'économie rurale.

Au Swaziland, le secteur rural peut être subdivisé en trois principaux sous-secteurs, à savoir:

- i) le sous-secteur de l'agriculture paysanne (de subsistance ou de semi-subsistance), constitué de familles d'agriculteurs indépendants qui produisent des aliments de base et quelques produits commerciaux;
- ii) le sous-secteur de l'agriculture commerciale, composé de petits et moyens exploitants, qui emploie un nombre appréciable de ruraux; et
- iii) le sous-secteur rural non agricole.

Le secteur agricole est important pour une grande partie de la population du Swaziland bien que sa part dans le PIB soit en baisse, principalement à cause de la sécheresse qui sévit actuellement dans toute la région de l'Afrique australe. Les principaux produits de base commercialisables sont le sucre, le coton, les agrumes et le tabac. La plus grande partie de la production est assurée par de grandes exploitations privées modernes, et le reste par l'agriculture de subsistance pratiquée sur les terres publiques (swazi nation land).

Le secteur agricole est structuré de telle façon que la production destinée à l'exportation provient essentiellement du sous-secteur de l'agriculture commerciale pratiquée sur les terres privées (title deed land). Ce sous-secteur se caractérise par une intensité capitaliste assez élevée et la production de cultures de rapport. Par contre, le sous-secteur traditionnel de l'agriculture paysanne pratiquée sur les terres publiques comprend environ 90 000 fermes familiales d'une superficie moyenne de 1,7 hectare environ, et se caractérise par un régime foncier communal, l'application de techniques d'agriculture pluviale et une forte domination de la production vivrière de maïs.

En raison de la diminution de l'investissement étranger direct au Swaziland depuis le début des années 90, les possibilités d'emploi dans le secteur formel n'ont augmenté que de façon marginale. De ce fait, de nombreux ménages ont été contraints de s'adonner à l'agriculture de subsistance ou d'y revenir, ce qui comporte un risque accru de variabilité des revenus et de fluctuation des disponibilités et de la sécurité alimentaires. En conséquence, selon les estimations actuelles, le chômage frappe près du tiers de la population active du pays, et 69% environ de la population totale continue de végéter dans la pauvreté, pour la plupart en zone rurale.

#### **Agriculture et moyens d'existence en milieu rural**

La sécheresse qui sévit actuellement a été néfaste pour le secteur agricole et a porté un rude coup aux moyens d'existence des ruraux, qui subissent maintenant le chômage et l'insécurité alimentaire. Par exemple, les fermiers du Lowveld, des régions arides du Middleveld et du plateau de Lubombo produisaient habituellement du coton (en culture pluviale), qu'ils vendaient, utilisant le produit de la vente pour acheter des aliments (du maïs) chez des détaillants ou directement auprès d'agriculteurs de régions à pluviométrie élevée. Le coton n'est plus une culture viable dans les zones arides, en grande partie à cause de la sécheresse actuelle et du revenu très faible qu'en tirent les producteurs. La détérioration du secteur cotonnier du Lowveld, autrefois florissant et à fort coefficient de main-d'œuvre, semble irréversible. Le niveau de production, qui, en 1998-1999, atteignait près de 15 000 tonnes sur une superficie de 28 000 hectares, s'est effondré, tombant cette année à des chiffres négligeables. Il en est résulté des conséquences particulièrement désastreuses pour l'accès aux emplois saisonniers et occasionnels, qui revêtent une importance capitale pour les moyens d'existence des populations pauvres du Lowveld et des zones arides du Middleveld. Dans ces régions, les ménages sont donc

extrêmement vulnérables face à des chocs tels que la sécheresse. Comme ils ne produisent actuellement ni cultures vivrières ni cultures marchandes, ils souffrent d'insécurité alimentaire et sont fortement tributaires de l'aide alimentaire.

### **Les ménages et les moyens d'existence**

La notion de moyens d'existence, qui doit être envisagée au sens large, recouvre non seulement les activités menées par les personnes pour gagner leur vie, mais aussi tous les différents éléments qui contribuent ou qui nuisent à leur capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Ces éléments comprennent:

- i) les actifs que possèdent les ménages ou auxquels ils peuvent avoir accès (humains, naturels, sociaux, financiers et physiques);
- ii) les activités qui permettent aux ménages d'utiliser ces actifs pour pourvoir à leurs besoins fondamentaux;
- iii) les différents facteurs que les ménages eux-mêmes ne peuvent pas maîtriser directement, par exemple les saisons, les catastrophes naturelles ou l'évolution économique, et qui ont un retentissement sur leur vulnérabilité; et
- iv) les politiques, institutions et processus qui pourraient les aider à s'assurer des moyens d'existence adéquats ou les empêcher de le faire.

D'après des évaluations de la vulnérabilité récemment réalisées au Swaziland, les stratégies que les ménages élaborent pour assurer leur existence dépendent dans une grande mesure de la façon dont ils peuvent associer les actifs dont ils disposent, compte tenu de la vulnérabilité dans laquelle ils vivent, et des politiques, institutions et processus qui agissent sur eux.

Dans les régions les plus vulnérables comme le Lowveld, les régions arides du Middleveld et le plateau de Lubombo, des ménages ont perdu leurs moyens d'existence immédiats à cause de la liquidation de leurs actifs, des défaillances de la production agricole et de l'absence d'épargne. Ils se tournent maintenant vers d'autres sources de soutien et comptent sur l'aide des pouvoirs publics qui agissent en collaboration avec des donateurs et des ONG. Cette assistance, surtout accordée sous forme de programmes d'aide alimentaire et de programmes "vivres contre travail", est d'autant plus importante au Swaziland à cause de l'actuel épisode de sécheresse. Le relèvement à l'issue de la sécheresse semble être lent et difficile. La perte des moyens d'existence des populations rurales est aggravée par l'incidence élevée du VIH/sida qui continue de causer le décès de personnes auparavant aptes au travail. Dans les régions frappées par la sécheresse, de nombreuses personnes continuent de souffrir cruellement du fait de la disparition de leur bétail, de l'accumulation des dettes et de l'épuisement de leurs réserves de céréales. Les possibilités de mobiliser des sources de revenus non agricoles sont également compromises par l'ampleur croissante de la pauvreté et par le déclin macroéconomique.

### **Recommandations**

**Nature de la politique.** De nombreux domaines d'ordre politique influent sur les moyens d'existence des ruraux. Ce n'est pas seulement la politique agricole, ni même la politique rurale, qui est importante, mais toute une panoplie de politiques intersectorielles qui constituent le cadre général régissant les moyens d'existence des populations rurales. Les moyens d'existence dans le secteur agricole se réduisant de plus en plus et les possibilités d'emploi formel non agricole étant de plus en plus rares, les politiques qui appuient la diversification de la base de revenu des ruraux revêtent une importance vitale.

**Environnement rural ou urbain.** Au Swaziland, zones rurales et zones urbaines sont étroitement liées à travers divers réseaux et flux de ressources. Partant, les politiques qui ont une incidence sur l'emploi non agricole influent aussi sur les moyens d'existence dans les zones communales. Dans les zones arides, ceux qui ont peu de terre et de bétail doivent livrer un combat acharné pour tirer leur subsistance de la seule activité agricole. On pourrait contribuer à la diversification des revenus en encourageant des activités manufacturières, industrielles et commerciales rurales à forte intensité de main-d'œuvre, qui sont toutes des éléments primordiaux des initiatives de développement rural. Les

industries rurales peuvent embaucher des travailleurs relativement peu qualifiés et créer ainsi des emplois pour les ruraux pauvres, qui constituent actuellement la majeure partie de la population. Il est également nécessaire de conjuguer crédit ciblé, subventions et renforcement des capacités pour piloter un véritable processus de changements.

**Création d'emplois.** Au vu de l'état actuel de l'économie du Swaziland et de l'incapacité du secteur privé à se développer et à absorber la masse croissante des chômeurs, il est urgent de promouvoir la croissance des secteurs économiques qui nécessitent une main-d'œuvre importante. Les activités agricoles et industrielles à petite échelle ont, par exemple, la capacité de multiplier les emplois ruraux et d'accroître la productivité nationale. Il pourrait être judicieux de commencer par des stratégies de développement agricole bien agencées et bien coordonnées, qui favorisent les petites exploitations par rapport aux grandes. On pourrait ainsi utiliser les ressources et le travail d'environ 70% de la population qui vit sur les terres publiques des zones rurales.

Les mesures particulières ci-après sont celles qui doivent être prises pour créer des emplois et développer les compétences dans un cadre plus large:

- i) élaborer pour l'ensemble du pays un plan global de mise en valeur des ressources humaines tendant fortement à favoriser l'enseignement professionnel et fondé sur un partenariat renforcé entre les entreprises industrielles et les établissements d'enseignement;
- ii) encourager la création de centres et d'établissements de formation professionnelle; et
- iii) renforcer les programmes d'orientation professionnelle dans les établissements scolaires.

**Expansion du secteur privé.** Au Swaziland, le secteur privé peut être une importante source d'emplois. Une approche positive consisterait à reconnaître la contribution incommensurable de ce secteur et d'encourager son expansion. Il convient de rationaliser les politiques publiques pour instaurer un environnement propice à l'investissement étranger direct et au développement des microentreprises. Pour ce faire, il est impératif de faciliter l'accès aux ressources productives, au crédit accordé à des conditions favorables, à des marchés bien établis et à une information et à des techniques fiables et actualisées.

## Chapitre 4

### Déclarations et allocutions spéciales

**Allocution de bienvenue prononcée par le Président du FIDA,  
M. Lennart Båge,  
à l'occasion de la visite de:  
Mme Luisa Dias Diogo, Premier Ministre de la République du Mozambique;  
M. Tommaso Padoa Schioppa, Ministre de l'économie et des finances de la  
République italienne;  
M. Abdul Rahman H. Al-Attayah, Secrétaire général du Conseil de Coopération  
des États arabes du Golfe;  
et M. Suleiman J. Al-Herbish, Directeur général  
du Fonds de l'OPEP pour le développement international**

Madame le Premier Ministre,

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir à la trentième session du Conseil des gouverneurs du FIDA. Permettez-moi, au nom de tous les États membres du Fonds, de vous adresser nos sincères remerciements pour avoir accepté d'inaugurer la session d'aujourd'hui.

Vous connaissez bien le FIDA, puisque vous en avez été l'un des Gouverneurs, dans vos précédentes fonctions de Vice-Ministre de la planification et des finances. Vous possédez l'expérience, personnelle et directe, de la conduite de la stratégie de développement de votre pays et de la coordination de l'aide extérieure à l'appui de cette stratégie. Ces efforts ont été couronnés d'un succès évident. Le Mozambique a connu, au cours des dernières années, l'un des taux de développement les plus rapides du continent africain. Contrairement à beaucoup d'autres pays de la région, votre pays est en bonne voie pour atteindre nombre des Objectifs du Millénaire pour le développement, malgré sa vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, telles que les inondations récentes dans la vallée du Zambèze – les plus graves depuis plusieurs années.

Il était donc naturel, compte tenu de votre vaste expérience, que le précédent Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, vous ait demandé de coprésider le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système fait des Nations Unies. Les membres de ce groupe ont pu amplement profiter de vos connaissances, de votre clairvoyance et de votre impulsion. Je sais que vous êtes attachée, comme nous le sommes au FIDA, à promouvoir un système des Nations Unies cohérent, efficient, efficace et disposant de crédits adéquats, qui soit "uni dans l'action". Votre présence parmi nous aujourd'hui constitue une source d'inspiration pour les travaux du Conseil.

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi d'exprimer une fois encore nos remerciements pour votre présence ici aujourd'hui. En tant que pays hôte des trois institutions des Nations Unies concernées par l'alimentation, l'agriculture et le développement rural, l'Italie joue depuis longtemps un rôle clé dans la coopération internationale en matière de développement. Monsieur le Ministre, votre pays est un hôte généreux et apporte un solide soutien aux buts du FIDA. Au cours des derniers mois, vous avez relevé le grand défi que constitue la gestion de l'économie de votre pays dans un monde en évolution rapide. Vous êtes fortement convaincus de l'importance de l'aide au développement, comme en témoigne l'initiative récente relative aux garanties de marché pour les vaccins (Advanced Market Commitment), proposée par votre Gouvernement. Nous sommes sincèrement heureux

que vous puissiez être parmi nous aujourd'hui, et votre participation met en évidence le soutien constant apporté par l'Italie au système des Nations Unies et au FIDA en particulier.

C'est aussi un grand plaisir pour moi d'accueillir chaleureusement le Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), M. Abdul Rahman H. Al-Attiah. Monsieur le Secrétaire général, votre présence met en lumière non seulement l'étroit partenariat qui existe entre le FIDA et les États membres du CCG, mais aussi votre engagement personnel en faveur du Fonds. Vous aviez déjà représenté votre pays, il y a 30 ans, lors de la création du FIDA; votre participation à la présente session est un symbole de ce partenariat, à la fois ancien et renforcé.

Il m'est également agréable d'exprimer nos remerciements au Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international, M. Suleiman J. Al-Herbish, pour sa présence à cette session. Monsieur le Directeur général, nos deux Fonds ont été créés il y a 30 ans avec un but commun, celui de permettre aux pauvres, notamment dans les zones rurales, d'accéder à une vie meilleure. Aujourd'hui, notre engagement en faveur de ce but n'a nullement faibli. Je dois, une fois encore, rappeler l'importance du partenariat, et d'une mise en commun des ressources, des compétences et de l'expérience pour le bien commun de nos bénéficiaires. En fait, au cours des cinq dernières années, le Fonds de l'OPEP a été le plus important cofinancier multilatéral des projets du FIDA, et nous espérons vivement renforcer cette collaboration à l'avenir.

C'est toujours un grand plaisir que d'avoir parmi nous de proches amis et collègues de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM). Leur présence ici témoigne de la forte et étroite collaboration qui existe entre la FAO, le PAM et le FIDA, et de notre résolution à intensifier notre partenariat.

Permettez-moi enfin de conclure en réitérant, à chacun de vous, les remerciements des Gouverneurs du Fonds pour avoir bien voulu nous honorer de votre présence aujourd'hui. C'est avec un très vif intérêt que nous attendons vos déclarations.

## Déclarations et allocutions spéciales



Mme Luisa Dias Diogo,  
Premier Ministre de la République du Mozambique



M. Tommaso Padoa Schioppa, Ministre de  
l'économie et des finances de la République  
italienne



Lennart Båge, Président du FIDA



M. Abdul Rahman H. Al-Attiyah,  
Secrétaire général, Conseil de coopération des États  
arabes du Golfe



M. J. Al-Herbish, Directeur général,  
Fonds de l'OPEP pour le développement  
international



M. Tesfai Teclé, Directeur général adjoint  
Organisation des Nations Unies pour  
l'alimentation et l'agriculture



Mme Sheila Sisulu, Directrice exécutive  
adjointe, Programme alimentaire mondial

## **Allocution d'ouverture de Mme Luisa Dias Diogo, Premier Ministre de la République du Mozambique**

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier le Président du FIDA de m'avoir aimablement invitée à prendre part à cette cérémonie d'ouverture de la trentième session du Conseil des gouverneurs du FIDA.

J'aimerais saisir cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement italien et au FIDA pour la cordiale hospitalité qu'ils m'ont réservée ainsi qu'à ma délégation depuis notre arrivée à Rome.

C'est un grand privilège pour moi de partager avec cette auguste assemblée les vues et attentes du Gouvernement et du peuple du Mozambique sur les efforts que notre pays déploie pour venir à bout de la pauvreté et sur les contributions du FIDA et de tous les organismes des Nations Unies dans ce combat. Comme me l'a demandé le FIDA, je vais apporter un éclairage sur les recommandations proposées par le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement.

Je suis heureuse de noter qu'à la présente session le Conseil des gouverneurs va examiner d'importantes questions ayant trait à l'autonomisation des communautés rurales en s'attachant à l'emploi et aux moyens de subsistance. Le thème de cette session n'aurait pu être choisi à un moment plus opportun puisque nous arrivons à mi-parcours de la période fixée pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Malheureusement, il reste encore beaucoup à faire pour réduire d'ici à 2015 la proportion de ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté.

Pour de nombreux pays, réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement reste un défi considérable. Nous croyons fermement dans l'efficacité d'une approche intégrée qui prenne en considération les contraintes majeures, parmi lesquelles je citerai en premier le développement durable centré sur l'être humain, en deuxième, le renforcement des capacités, en troisième, les maladies, et en quatrième la nécessité pour toutes les parties prenantes de faire preuve d'une grande détermination et de veiller à l'harmonisation et la complémentarité de leurs interventions.

À cet égard, le Mozambique a lancé un plan quinquennal 2005-2009 qui, dans le cadre d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, désigné dans le pays sous l'appellation de PARPA, a pour objet de réduire la pauvreté et adopte cette approche intégrée. Depuis, l'économie mozambicaine progresse à un rythme légèrement supérieur à 7% par an, avec des répercussions significatives sur le bien-être de la population.

La proportion de pauvres dans la population totale est tombée de 69,4% en 1997 à 54,1% en 2003. En dépit de ce résultat et de projections positives indiquant que le taux de croissance se maintiendra jusqu'en 2014, les données démographiques ne suivent pas la même tendance.

Nous sommes parvenus à ces résultats positifs grâce à la détermination et à l'engagement de tous les Mozambicains dans la lutte contre la pauvreté. Notre action a bénéficié du soutien constant de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ainsi, le FIDA a appuyé des projets visant à réduire la pauvreté en milieu rural, combattre et faire reculer la faim et la malnutrition, et accroître la productivité et les revenus de nos concitoyens vivant dans la pauvreté absolue. Grâce à tous ces efforts, nous espérons atteindre les objectifs de développement socioéconomique de notre pays.

Les problèmes environnementaux et les catastrophes naturelles ont un impact direct sur le processus de développement et sur les moyens d'existence de la population; ils appellent donc des réponses adaptées pour conserver les avancées déjà réalisées sur la

voie de la concrétisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. L'appauvrissement des sols et l'irrégularité des pluies résultant du réchauffement de la planète sont préjudiciables pour la production agricole et augmentent le risque de catastrophes naturelles, et donc la vulnérabilité du pays. Le Mozambique est exposé à des catastrophes naturelles cycliques et, en ce moment même, nos concitoyens des provinces centrales de Manica, Sofala, Tete et Zambézia doivent faire face à des inondations. Dans ce contexte, nous considérons nécessaire d'inclure dans le PARPA des activités de planification en prévision des catastrophes ainsi que de prévention, d'atténuation de leurs effets et d'assistance pour surmonter les défis de la nature.

Ces dernières années, le Gouvernement et les communautés du Mozambique ont amélioré leur capacité à faire face aux catastrophes naturelles. L'exploitation et la mise en valeur optimales de la base de ressources naturelles au profit des pauvres, au sein d'un environnement politique national porteur, conjuguées à la volonté d'améliorer la gouvernance, ont constitué un terreau fertile dans lequel les semences de notre action commune porteront leurs fruits.

À cet égard, les neuf programmes et projets du FIDA dans le pays, qui appuient le développement dans les secteurs des services financiers ruraux, des filières commerciales, du développement de l'infrastructure, de la pêche artisanale ainsi que de l'agriculture et de la sécurité alimentaire nous ont beaucoup apporté. Nous sommes bien décidés, par ces interventions, à améliorer le niveau de vie des pauvres.

Plus important encore, grâce à ces programmes soutenus par le FIDA, les services financiers ruraux ont amorcé un travail de sensibilisation et ont encouragé l'élaboration de divers programmes socioéconomiques intersectoriels dans le pays. Il convient de signaler que le programme d'appui au financement rural nous tient particulièrement à cœur au Mozambique du fait qu'il résulte d'une action tripartite associant le FIDA, la Banque africaine de développement, deux des institutions financières multilatérales qui aident le plus l'Afrique, et notre Gouvernement. Les approches adoptées ont encouragé le recentrage sur la lutte contre la pauvreté rurale et souligné le rôle du FIDA dans la conception d'initiatives de développement du secteur rural. L'exécution des programmes dans divers secteurs commence à créer des emplois et de nouvelles opportunités pour les petites et moyennes entreprises, offrant des possibilités particulièrement bien adaptées aux ménages de petits exploitants ruraux.

Je tiens à souligner que grâce à l'appui du FIDA une culture de gestion dynamique s'est instaurée, caractérisée par un processus axé sur l'impact. Nos programmes de pays se transforment en systèmes améliorés de gestion axée sur les résultats, soutenus par une meilleure gestion financière fondée sur la prudence, et par des dispositifs solidement structurés de suivi et d'évaluation.

De nombreuses équipes en charge de l'exécution des projets ont internalisé la participation si souvent prônée des femmes et des jeunes, qui constituent une fraction importante des ruraux pauvres ciblés dans notre pays. Le moyen le plus efficace pour parvenir à ce résultat s'est avéré être le dialogue permanent entre les pays bénéficiaires et le FIDA sur la manière de gérer nos programmes pour faire en sorte que les intérêts des pauvres en soient le moteur. Cette concertation devrait aller de pair avec une solide coordination au niveau national entre le gouvernement concerné et les partenaires extérieurs contribuant au financement des programmes, comme en témoigne le cas spécifique du Mozambique.

Dans le même temps, nous sommes convaincus qu'il faut préserver toute sa force au dialogue entre les gouvernements nationaux et le FIDA. Nous demandons instamment que la stratégie et le cadre de notre action restent fondés sur l'expérience accumulée et les enseignements tirés de l'action réelle sur le terrain. Dans le cas du Mozambique, nos résultats nous apprennent que la conduite des interventions et leur appropriation par les

pays, ainsi qu'une meilleure coordination avec la communauté des donateurs sont des facteurs clés de succès dans le combat contre la pauvreté. Ces expériences sont d'une utilité indiscutable, et il ne faut certainement pas les négliger, surtout lorsqu'il s'agit de questions concernant les ruraux pauvres.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement nous guident avec fermeté tout en nous rappelant que les pays en développement ne doivent plus tolérer que certains de leurs citoyens vivent dans des conditions indignes de l'être humain.

Sans m'écarter des priorités du développement, je vais maintenant aborder la question de la réforme en cours des Nations Unies. Son importance ne saurait en être trop soulignée car les Nations Unies jouent un rôle majeur dans les efforts que nous déployons pour parvenir à un développement durable. De fait, c'est surtout le rôle des Nations Unies dans le développement qui nous a incités à accepter l'invitation à participer à cet important processus de réforme.

Au mois de novembre dernier, à l'ONU, le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement publiait son rapport final intitulé "Unis dans l'action", dans lequel figurent d'importantes recommandations visant à renforcer la cohérence et l'efficacité de l'ensemble du système des Nations Unies.

Ce fut un grand privilège pour moi, en tant que femme africaine, de coprésider les travaux du Groupe, et une expérience unique de travailler avec vous, Monsieur Lennart Båge, Président du FIDA, et avec un groupe aussi extraordinaire de spécialistes éminents et très expérimentés, qui ont enrichi nos délibérations par la grande diversité de leurs antécédents et de leurs points de vue.

Permettez-moi de souligner que, malgré le peu de temps dont nous disposions, nous avons réussi à conduire un processus consultatif qui nous a permis de mobiliser et motiver les acteurs concernés des États membres, du système des Nations Unies, des instances intergouvernementales, des institutions financières internationales, du monde universitaire et des organisations de la société civile. Il s'agit d'une étape fondamentale pour élaborer des recommandations audacieuses, pertinentes et réalistes dans les trois domaines de travail du Groupe, à savoir, le développement, l'aide humanitaire et l'environnement.

Les consultations menées sur des thèmes divers ont eu une incidence directe sur les recommandations présentées par le Groupe en novembre 2006 et ont permis aux membres du Groupe de mieux appréhender le rôle attendu des Nations Unies dans les pays. Les informations sur les bonnes pratiques et sur les principales difficultés faisant obstacle à la cohérence de l'action des Nations Unies dans les pays ont facilité la prise en compte des avis des praticiens dans les délibérations du Groupe.

De manière générale, il était clair pour tous les membres du Groupe que l'ONU avait du mal à définir son rôle et qu'il faudrait s'appuyer sur sa crédibilité pour assurer le succès du programme international dans les trois domaines concernés.

Nous avons constaté au Mozambique que, comme les donateurs bilatéraux s'orientent de plus en plus vers de nouvelles modalités d'aide tel le soutien budgétaire direct, l'équipe des Nations Unies dans le pays risque d'être mise sur la touche. Comme l'indique le rapport du Groupe, nous voulons que l'ONU soit un acteur stratégique dans les pays, qu'elle nous appuie dans la préparation, la mise en œuvre de nos stratégies de développement et, enfin, qu'elle nous aide à progresser sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement arrêtés au niveau international.

Nous sommes convaincus que le succès de la réforme des Nations Unies dépend de l'engagement des personnes, des États membres et de toute la communauté internationale. Le soutien solide et durable des États membres, un encadrement et l'appropriation par les pays sont donc nécessaires. Par conséquent, comme nous l'avons fait lors du lancement du rapport, nous exhortons l'ONU et toutes ses institutions, les gouvernements et les organismes de développement ainsi que les autres parties prenantes à œuvrer de concert pour assurer une plus grande cohérence de l'action des Nations Unies au niveau des pays et pour en accroître l'efficacité.

Je tiens à souligner que la réforme des Nations Unies a bien avancé ces dernières années, et je suis convaincue que les recommandations du Groupe sont applicables et qu'elles contribueront à accélérer la réforme en cours. Nous devons veiller à ce que ces bonnes recommandations débouchent sur une transformation réelle du fonctionnement de l'ONU pour en faire un véritable centre d'excellence.

Compte tenu de l'interdépendance entre l'aide humanitaire, l'environnement, la pauvreté, les interventions de maintien de la paix et de la sécurité, il est désormais acquis que l'intégration de ces éléments dans un plan global de développement doit définir et tracer la voie à suivre pour réaliser toutes les priorités de développement. En tant que membre du Groupe, je pense que si nous sommes convaincus de cela – et je suis certaine que nous le sommes –, l'ONU et tous ses organismes d'exécution, y compris le FIDA, devraient maintenant prendre les rênes de l'action prioritaire à l'échelle mondiale dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement. Il s'agit là du résultat le plus important que nous pouvons attendre de la réforme en cours.

L'échelle et la portée sans précédent de catastrophes telles que le tsunami et les inondations qui ont fait de nombreuses victimes parmi les populations les plus pauvres du monde soulignent l'importance de disposer en temps voulu de financements prévisionnels destinés à l'humanitaire. Les institutions internationales qui s'occupent actuellement d'aide humanitaire et d'environnement ont fait des progrès non négligeables pour mieux coordonner leurs interventions dans les situations d'urgence à l'échelle des pays. Au-delà des calamités naturelles imprévisibles, le monde d'aujourd'hui est partout confronté à d'autres problèmes graves, à savoir la dévastatrice pandémie du VIH/sida, la dégradation des terres, la désertification et la déforestation ainsi que l'appauvrissement de la biodiversité, la pollution, l'insuffisant accès à l'eau et sa mauvaise gestion, sans parler de l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement adéquats.

Chacun de ces problèmes a d'importantes répercussions sur les actions mises en œuvre par les pays en développement dans les domaines du développement et de la réduction de la pauvreté, en particulier en Afrique subsaharienne. Dans cette région, par exemple, la dégradation des terres et la désertification ont réduit de manière permanente les superficies agricoles et donc affaibli les moyens de subsistance des agriculteurs pauvres. Voilà pourquoi nous affirmons que l'ONU et ses institutions devraient considérer qu'il est de leur devoir d'accorder l'attention voulue à l'intégration du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement.

En ce début de trentième session du Conseil des gouverneurs du FIDA, nous espérons que les délibérations de cette réunion de haut niveau déboucheront sur des résultats concrets qui permettront au Fonds de relever les défis posés par la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international.

Permettez-moi de terminer en citant le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, qui, dans son discours d'intronisation à la suite de son élection, a déclaré devant l'Assemblée générale que "le succès de l'ONU ne se mesurera pas à l'aune du nombre de promesses faites, mais plutôt des promesses tenues auprès de ceux qui ont le plus besoin de nous". Je sais maintenant que le FIDA travaille selon des modalités

qui peuvent influencer de façon positive sur le cours des choses dans nos pays: premièrement, en étant à l'écoute de nos gouvernements et de nos communautés lors de la préparation des projets; deuxièmement, en mobilisant les capacités locales pour exécuter les projets; troisièmement, en faisant preuve de créativité et d'imagination pour trouver les meilleures solutions et, quatrièmement, en œuvrant pour parvenir à des résultats et non pas seulement à de bons processus.

Enfin, j'aimerais féliciter le Conseil des gouverneurs du FIDA à l'occasion de sa trentième session, qui témoigne de sa maturité et de sa longévité dans la lutte contre la pauvreté.

## **Discours liminaire du Ministre de l'économie et des finances de la République italienne, M. Tommaso Padoa Schioppa**

Au nom du Gouvernement italien je souhaite la bienvenue la plus cordiale à tous les participants à cette session du Conseil des gouverneurs. J'adresse un salut particulier à Mme Luisa Dias Diogo, Premier Ministre de la République du Mozambique, et à M. Abdul Rahman Al-Attiyah, Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

Je souhaite en outre de fructueuses délibérations à cette importante réunion du Conseil des gouverneurs, dont l'ordre du jour reflète l'attention croissante que la communauté internationale porte au problème du développement et aux conditions de vie dans les zones rurales les plus pauvres.

Au cours des dernières décennies, les problèmes que les populations agricoles les plus pauvres ont dû affronter sont devenus de plus en plus complexes, dans le contexte de la mondialisation et de l'intégration commerciale et financière de l'économie mondiale.

Les marchés agricoles se sont orientés toujours davantage vers des productions plus différenciées que par le passé, caractérisées principalement par le commerce des produits primaires. Une telle évolution a vu les sociétés multinationales accroître leur rôle dans la transformation des produits agricoles et dans la distribution, tandis que les petits producteurs des zones agricoles les plus défavorisées ont été pénalisés par la carence des services et le manque de débouchés commerciaux.

À cette disparité flagrante de dynamisme productif et commercial se sont ajoutés d'autres graves facteurs tels que les changements climatiques, les guerres et les maladies, qui ont eu un effet négatif sur les sous-secteurs les moins développés de l'agriculture.

Les phénomènes de la désertification, de la déforestation et de la dégradation des terres cultivables, liés soit aux variations climatiques, soit à la surexploitation des ressources naturelles, ont aggravé les problèmes dans des régions entières.

En outre, des conflits continuent à éclater, parfois entre plusieurs pays, provoquant non seulement un arrêt du développement économique, mais aussi des phénomènes migratoires qui ne contribuent certes pas à améliorer les conditions de vie des populations touchées.

Les maladies, et surtout le sida, sont en train de bouleverser la structure démographique de pays entiers, spécialement en Afrique subsaharienne, minant le tissu social, outre les structures économiques. Les infections à pneumocoque, relativement maîtrisées dans les pays industrialisés, sont responsables chaque année de la mort de 1,6 million de personnes. L'Italie participe, en y consacrant des ressources importantes, aux diverses initiatives lancées au cours des dernières années par la communauté internationale en matière de lutte contre les maladies. Je tiens à mentionner, à cet égard, le nouveau programme pour les vaccins – Advanced Market Commitments – proposé par l'Italie et lancé à Rome il y a quelques jours sous la forme d'un projet pilote relatif au pneumocoque accompagné d'un engagement de 1,5 milliard de dollars.

Le Gouvernement italien, conscient du fait que les problèmes économiques des régions les plus pauvres sont aggravés par les carences du secteur sanitaire, entend faire le maximum d'efforts pour soutenir les institutions internationales engagées dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire. Il faut signaler toutefois que l'Italie se trouve dans une phase de difficultés financières particulières, face à laquelle il a fallu adopter des mesures de rigueur pour réduire le déficit des finances publiques et contenir la dynamique de l'endettement.

Le FIDA, avec sa structure participative particulière, constitue une passerelle idéale entre pays développés et pays en développement et joue donc un rôle essentiel parmi les institutions internationales dont la mission la plus importante est la lutte contre la faim et l'amélioration des conditions de vie dans les pays en développement. Son principal objectif est d'augmenter la production agricole afin de garantir un développement durable dans les zones rurales les plus pauvres par des projets destinés à améliorer l'infrastructure et les services, à diffuser les techniques les plus modernes et à promouvoir l'innovation.

Le Gouvernement italien attribue une importance fondamentale à l'activité des institutions des Nations Unies qu'il a l'honneur d'héberger à Rome et considère que leur capital humain et technique doit être valorisé et renforcé afin d'orchestrer une stratégie commune qui – tout en respectant leurs missions propres – conduise à une coopération plus étroite au niveau des structures aussi bien centrales que périphériques. Nous sommes convaincus que le message le plus important que l'on puisse transmettre à la communauté internationale est une stratégie fondée sur des programmes cohérents entre le FIDA, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), l'efficacité de leurs structures et une répartition des ressources tenant compte des zones rurales dans lesquelles les besoins sont les plus dramatiques.

Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, institutions qui ont joué le rôle le plus important dans la promotion du développement économique à l'échelle mondiale, 60 années sont passées. Je rappelle, à cet égard, le discours que le Président de la République italienne, qui était alors Carlo Azeglio Ciampi, avait prononcé à la session de février 2003 du Conseil des gouverneurs, célébrant le vingt-cinquième anniversaire du FIDA. À cette occasion, il avait exprimé sa grande confiance dans le système des Nations Unies, mais aussi l'espoir que les institutions multilatérales contribueraient à son amélioration aux fins de la réalisation des Objectifs du Millénaire.

Le rapport du Groupe de haut niveau réuni par le Secrétaire général des Nations Unies, dont vous, Madame le Premier Ministre, et vous, Monsieur le Président, avez fait partie, signale avec une grande autorité l'urgence d'une réforme de l'ensemble du système de coopération internationale pour faire face aux disparités économiques et sociales croissantes qui découlent de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement. L'exigence s'impose donc d'une utilisation coordonnée et efficace des ressources des institutions internationales pour éliminer les doubles emplois et les chevauchements de compétences, réduire les dépenses administratives et poursuivre les Objectifs du Millénaire. Ces considérations sont d'autant plus valables dans le cadre du processus de réformes des institutions multilatérales de financement du développement.

Les critiques concernant l'efficacité de l'aide, la cohérence des programmes et la lourdeur des budgets administratifs sont parfois justifiées, et il devrait donc incomber aux institutions romaines des Nations Unies elles-mêmes, par l'importance de leurs missions respectives aux fins de la lutte contre la pauvreté, de faire les premiers pas en matière de coopération et de restructuration, conformément aux principales orientations du Groupe de haut niveau.

Monsieur le Président du Conseil des gouverneurs, le Gouvernement italien a toujours soutenu le FIDA en lui accordant des ressources importantes, sous forme de contributions ordinaires et de contributions volontaires ainsi qu'en participant aux dépenses logistiques de l'institution conformément aux accords de siège.

À l'occasion de la dernière reconstitution des ressources, notre contribution ordinaire est passée à la deuxième place derrière celle des États-Unis, avec 41,5 millions de EUR et, depuis 1994, nos contributions volontaires, destinées en particulier au soutien des

organisations agricoles des zones les plus pauvres, au financement rural et à l'accès aux marchés, ont atteint globalement 37,4 millions de dollars.

L'année qui commence sera une année importante dans l'histoire du FIDA: l'organisation fêtera son trentième anniversaire, la huitième reconstitution de ses ressources s'ouvrira et son nouveau siège sera finalement disponible.

L'Italie continuera à soutenir l'activité du FIDA aussi bien en contribuant à son financement qu'en promouvant les importantes réformes structurelles en cours, afin de rendre le système des institutions agricoles internationales de plus en plus efficace.

En guise de conclusion, je voudrais exprimer ma satisfaction pour les résultats obtenus par l'institution et remercier le Président Båge, la direction et tout le personnel du FIDA pour l'excellent travail qu'ils ont accompli et pour l'effort constant qu'ils consacrent à l'adaptation des structures du FIDA au défi posé par les Objectifs du Millénaire.

**Allocution de M. Abdul Rahman bin Hamad Al-Attiyah,  
Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe**

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous présenter mes sincères félicitations à l'occasion de votre présidence de cette trentième session du Conseil des gouverneurs. Tout en formulant mes meilleurs vœux pour le succès de ses travaux, je voudrais vous assurer de la pleine coopération du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

Je me souviens avec émotion de notre modeste contribution aux travaux préparatoires qui ont ouvert la voie à la création, en 1977, du FIDA, qui joue un rôle de premier plan dans la lutte contre la pauvreté rurale et dans le renforcement de la coopération et de la solidarité internationales dans ce domaine.

Je voudrais également exprimer mes remerciements au Gouvernement et au peuple italiens pour leur adhésion aux objectifs du FIDA et leur soutien à son siège, ainsi que pour leur généreux appui aux activités du FIDA, et notamment l'appui financier auquel a fait allusion il y a quelques instants mon collègue italien.

En dépit de la diffusion rapide de la technologie, des progrès scientifiques et de l'accroissement sensible de la productivité agricole, le fossé entre les pays développés et les pays en développement continue de s'élargir. Bien que le FIDA ait réalisé des progrès considérables au cours des dernières décennies, le chemin à parcourir est encore long, et des efforts accrus et un appui généreux seront indispensables pour qu'il remplisse sa noble mission. Je suis persuadé que la sincérité de vos intentions et les efforts assidus que vous déployez face aux défis inhérents aux programmes de développement, en particulier dans les pays les moins développés, aboutiront à des résultats à la hauteur des espoirs et des aspirations de leurs populations.

La fertilité du sol continue de diminuer dans de nombreuses régions du monde, et ce déclin affecte des superficies de terres agricoles sans cesse croissantes, aggravant encore le déficit alimentaire. De surcroît, l'augmentation des migrations des zones rurales vers les zones urbaines, parallèlement aux difficultés qu'éprouve le secteur agricole à fixer la main-d'œuvre, témoigne de son incapacité à fournir les services de base essentiels aux paysans et aux populations rurales, et à générer des revenus.

Pour accomplir la mission du FIDA, qui est de lutter contre la pauvreté rurale dans les pays en développement, les pays donateurs comme les pays bénéficiaires devront déployer davantage d'efforts, dans un cadre transparent, pour créer de nouvelles possibilités d'emplois et tenter de résoudre le problème du fort taux de chômage. Ce problème a provoqué des déplacements, un sentiment de marginalisation et même de l'instabilité dans les zones rurales, constituant une menace pour la cohésion sociale.

Les États membres du Conseil de coopération du Golfe sont conscients de ce qu'une forte croissance économique, bien qu'importante, permet difficilement à elle seule d'éliminer la pauvreté. Il faut aussi un ensemble intégré de politiques et de mesures. Les pays membres du Conseil de coopération ont en conséquence exécuté directement des programmes et projets, avec d'autres pays et par l'intermédiaire d'institutions donatrices internationales comme le FIDA. Ces projets et programmes renforcent la capacité des pays en développement de créer des emplois, de mettre à disposition des crédits, de construire des routes et de fournir de l'électricité. Ils accroissent aussi la production en vue d'une plus grande pénétration des marchés et, de manière générale, assurent un contexte économique profitable aux pauvres. Les données statistiques établies par le Fonds de l'OPEP et le Fonds arabe pour le développement économique et social montrent que les États membres du Conseil de coopération ont apporté, au cours de la période 1977-2004, une aide généreuse en pourcentage du montant total des contributions reçues par le FIDA.

L'amélioration de la situation des femmes, l'un des principaux sujets de préoccupation du FIDA, constitue également une priorité et une préoccupation importantes pour les États membres du Conseil de coopération et leurs gouvernements. Dans la région du Golfe, les femmes travaillent aux côtés des hommes dans de nombreuses activités de développement. Les pays membres du Conseil de coopération ont adopté, ces dernières années, un certain nombre de mesures et de dispositions législatives propres à appuyer la participation des femmes à la vie professionnelle, politique, économique et sociale. Dans les pays du Golfe, les femmes font aujourd'hui entendre leur voix de manière plus efficace et plus audible, et sont davantage associées au processus de production, aux affaires publiques et aux décisions ayant un impact sur leur bien-être.

Les pouvoirs publics peuvent créer un environnement favorable aux projets et aux initiatives créateurs d'emplois. Ils ne peuvent néanmoins pas le faire tout seuls. Ils doivent combiner leurs efforts à ceux du secteur privé. Ainsi, les institutions privées et nationales – et même des personnes – s'associeront aux institutions officielles pour jouer un rôle de premier plan dans la réalisation des objectifs communs, afin de permettre à tous de vivre décemment. À cet égard, des activités ont été menées par des entreprises privées, des programmes non gouvernementaux et des initiatives individuelles dans les États membres du Conseil de coopération. Les nombreuses activités entreprises, d'une grande diversité, ont contribué à ouvrir des perspectives d'espoir pour des centaines de milliers de jeunes, en leur fournissant des emplois leur permettant de sortir de la pauvreté et du chômage, par le biais d'une formation à des activités artisanales, et par des prêts et des dons visant à développer et encourager des projets individuels.

Les crises régionales provoquent dévastation et ruine pour les peuples et les sociétés. Si elles devaient se poursuivre, ces crises constitueraient sans aucun doute une menace pour le développement dans tous les secteurs, et spécialement celui de l'agriculture. Le problème est aggravé par l'énorme augmentation de la technologie des armements, qui risque d'avoir des effets catastrophiques sur l'environnement, le sol, les plantes, les ressources en eau et, naturellement, les êtres humains.

Dans ce contexte, l'occupation par Israël de territoires arabes, qui se poursuit depuis des décennies, la confiscation des terres agricoles palestiniennes et l'intervention de bulldozers sur d'autres terres, ainsi que l'arrachage d'arbres, ont modifié la topographie naturelle et le drainage naturel des eaux de pluie et de puits. En outre, la construction du mur a séparé des familles palestiniennes, empêché leur accès aux terres agricoles et aux puits, et fait obstacle au développement agricole et humain. Sur un autre plan, la guerre contre l'Iraq et les opérations militaires qui continuent à ce jour ont provoqué de graves dommages au système environnemental de la région, accélérant l'érosion des sols et accentuant les mouvements du sable. Au mois de juillet dernier, la guerre menée par Israël contre le Liban a endommagé l'environnement naturel et les infrastructures agricoles du Liban, empêchant les paysans d'avoir accès aux ressources naturelles et de les développer.

Nous considérons par conséquent qu'il est de la plus haute importance d'appuyer les efforts visant à l'instauration d'une paix juste et globale dans notre région. Cette paix permettra à nos pays de réaffecter au développement, et en particulier celui de l'agriculture, les sommes énormes dépensées pour la défense. L'agriculture pourra ainsi retrouver son rôle dans la lutte contre la pauvreté et la malnutrition et dans le progrès des femmes rurales dans l'ensemble du Proche-Orient.

Je suis convaincu que les travaux de cette session déboucheront sur des résultats positifs, et je souhaite réaffirmer la volonté du Secrétariat général du Conseil de coopération d'œuvrer de concert avec vous et de continuer à travailler avec le FIDA et toutes les agences des Nations Unies sur les questions internationales, afin de parvenir à la justice et au développement dans l'ensemble du monde. Nous pourrions ainsi offrir aux générations futures une existence sûre et digne, en accord avec les nobles principes de paix et de stabilité pour tous les hommes et les femmes du monde, énoncés par la Charte des Nations Unies.

En conclusion, permettez-moi de renouveler mes remerciements au Président et au personnel du FIDA pour leur appui aux États membres du Conseil de coopération et aux pays en développement, et de formuler à nouveau mes meilleurs vœux de succès pour les travaux de cette importante session.

**Allocution de M. Suleiman J. Al-Herbish, Directeur général  
du Fonds de l'OPEP pour le développement international**

Je voudrais tout d'abord remercier le Président du FIDA, M. Båge, de m'avoir invité, une fois encore, en ma qualité de Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP), à prendre la parole à la séance inaugurale plénière du Conseil des gouverneurs du FIDA. C'est un honneur et un privilège que de me trouver sur cette estrade en compagnie d'orateurs aussi illustres que Mme Diogo, Premier Ministre du Mozambique, pays avec lequel le Fonds de l'OPEP entretient depuis longtemps des relations de coopération, et M. Al-Attayah, Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG). Tant le Fonds de l'OPEP que le FIDA ont de nombreux motifs de reconnaissance à l'égard des pays du CCG. Je saisis cette occasion pour rendre hommage à leur générosité et à leur appui.

C'est un plaisir tout particulier que de me trouver ici au FIDA, qui est à la fois l'un des principaux partenaires du Fonds de l'OPEP et une organisation avec laquelle nous partageons beaucoup plus que des idéaux et des buts communs. Nos deux institutions ont aussi des racines communes, et nombreux sont parmi vous ceux qui le savent. Les pays fondateurs du Fonds de l'OPEP, c'est-à-dire les États membres de l'OPEP, sont exactement les mêmes que ceux qui ont contribué à la création du FIDA. Les États membres de l'OPEP ont en fait toujours exprimé avec force leur engagement en faveur de l'élimination de la pauvreté, objectif qu'ils ont qualifié, dans la Déclaration publiée à l'issue de leur deuxième réunion au sommet tenue à Caracas, en 2000, de "priorité mondiale suprême". Ils s'engageaient, dans le même communiqué, à maintenir leur appui aux pays en développement, aussi bien dans le cadre de leurs programmes d'aide individuels que par l'intermédiaire du Fonds de l'OPEP et du FIDA. Ces débuts partagés – le Fonds de l'OPEP en 1976 et le FIDA en 1977 – sous-tendent une relation unique allant, aujourd'hui, bien au-delà d'une simple coopération financière.

Le thème de la présente session du Conseil, "Emploi et moyens d'existence en milieu rural", sera à n'en pas douter couvert de manière approfondie au cours des diverses tables rondes. Je voudrais donc mettre l'accent, dans cette allocution, sur quelques-uns des grands défis auxquels nous sommes actuellement confrontés à propos du développement rural. Et tout d'abord quelques mots sur le Fonds de l'OPEP et sa position vis-à-vis du secteur rural.

L'objectif premier du Fonds de l'OPEP est le même que celui du FIDA et d'autres institutions concernées par la coopération au développement: l'atténuation de la pauvreté. C'est un objectif qui ne doit pas être atteint, selon nous, par une simple redistribution de revenus, mais qui doit résulter d'une authentique croissance. La pauvreté, nous le savons tous, est un phénomène qui touche principalement le monde rural. Et par conséquent, le développement rural, avec son potentiel de création d'emplois et d'amélioration des niveaux de vie, devrait constituer une priorité majeure dans les plans de développement des pays pauvres et dans les stratégies des organismes donateurs.

Aux termes de son mandat, le Fonds de l'OPEP doit faire face aux besoins là où ils sont le plus durement ressentis. Il n'est donc nullement surprenant que la plus grande partie de l'aide au développement fournie par le Fonds de l'OPEP – dont le total dépasse 8,6 milliards de USD – soit allée aux zones rurales. Outre l'appui direct à l'agriculture, nous avons consacré des investissements considérables aux infrastructures rurales et aux projets visant à promouvoir le développement de l'entreprise privée de type agricole et non agricole. Les financements du Fonds de l'OPEP ont été accordés sous la forme de prêts à des conditions favorables, de dons, mais aussi par le biais de notre guichet destiné au secteur privé. Nous fournissons des ressources financières et nous offrons, parallèlement, un appui à la formulation de cadres d'action qui complètent et consolident nos efforts pour promouvoir un développement durable.

Au cours des dernières années, grâce à l'engagement de la communauté internationale en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la priorité à accorder au développement rural a été de plus en plus largement reconnue. Le lien entre pauvreté rurale et réalisation des OMD est une évidence. Nous sommes déjà témoins de progrès vers les objectifs concernant la pauvreté et la faim dans les régions où les investissements consacrés à l'agriculture ont augmenté. Là où les investissements progressent plus lentement, il en va de même pour les progrès. Il ne fait plus aucun doute que si nous voulons atteindre le premier des OMD, qui est de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population vivant dans la pauvreté, il est absolument nécessaire de continuer à mettre l'accent sur la réponse aux besoins des ruraux pauvres. Cela aiderait certainement notre cause si les pays du G-7 accordaient autant d'importance aux OMD qu'à des questions telles que le réchauffement planétaire, la sécurité énergétique et l'allégement de la dette.

Les pays en développement doivent relever de nombreux défis dans le domaine du développement rural. Trois points en particulier doivent retenir l'attention. Il s'agit de savoir comment, premièrement, accroître l'efficacité dans la fourniture de l'aide au secteur rural; deuxièmement, faire en sorte que les ruraux pauvres ne soient pas encore davantage privés de leurs droits par les forces de la libéralisation et de la mondialisation; et, troisièmement, adapter les pratiques agricoles pour surmonter les obstacles liés aux influences de l'environnement.

Le premier thème se rattache, naturellement, à la question de la durabilité. Pour être efficace, l'aide doit avoir un impact durable. Ainsi, s'il est essentiel de consacrer des investissements à l'amélioration de l'infrastructure, il est tout aussi important de renforcer les capacités et de développer les institutions qui garantiront non seulement la longévité de cette infrastructure, mais aussi l'efficacité de sa gestion.

Lorsque nous investissons, par exemple, dans les routes ou l'électrification rurales, ou dans des réseaux d'irrigation, nous devons veiller à ce que les autorités concernées possèdent les connaissances, la formation et la capacité institutionnelle nécessaires pour exploiter, maintenir et gérer à long terme ces nouveaux investissements. C'est ainsi que nous concevons un développement véritablement durable. Il s'agit aussi d'une approche qui utilise de manière optimale des ressources qui, nous le savons tous, sont loin d'être suffisantes pour la tâche à accomplir.

Le deuxième point que je voudrais souligner – celui de la libéralisation et de la mondialisation – est un peu plus complexe. Il est certes généralement admis que, dans l'ensemble, ces deux phénomènes offrent des possibilités stimulantes aux pays en développement, mais il est permis de craindre sincèrement qu'ils n'aient aussi de graves conséquences pour les populations rurales.

En fait, cette préoccupation spécifique a été évoquée récemment au cours d'une conversation avec le Président du Soudan, M. Al-Bashir, qui a déclaré que les forces du marché mobilisées par la libéralisation et la mondialisation peuvent marginaliser encore davantage les zones rurales. Pendant que les riches deviennent plus riches, a-t-il déclaré, les pauvres deviennent plus pauvres, et le fossé économique entre les populations urbaines et rurales ne cesse de s'élargir.

Partenaires dans le processus de développement, tant les gouvernements que les organismes d'aide doivent se garder des résultats les moins souhaitables d'une croissance tirée par le marché. Notre responsabilité est de veiller à ce que tout accroissement des disparités provoquées par un développement axé sur le marché soit corrigé par des politiques favorables aux pauvres, en investissant davantage, par exemple, dans les services sociaux et les infrastructures publiques, spécialement dans les zones rurales. Telle doit être notre préoccupation première.

Le troisième défi à relever – et peut-être le plus difficile – sur la voie du développement rural concerne l'environnement. Avec le changement climatique, les conditions de vie des ruraux pauvres sont devenues encore plus dures. Inondations, sécheresse, désertification et dégradation des sols ont toutes une incidence directe sur la productivité agricole et, par conséquent, sur les niveaux de vie des communautés paysannes des régions en développement partout dans le monde. Pour ces personnes, le mode de vie agricole – le seul qu'elles connaissent – doit être préservé, et cela signifie qu'il faut trouver les moyens non seulement de lutter contre le changement climatique, mais aussi de s'y adapter.

Une grande partie de cette tâche incombe aux chercheurs et aux scientifiques, dont les travaux sont axés sur la mise au point de variétés végétales et animales plus résistantes, allant de pair avec des méthodes agricoles novatrices répondant de manière spécifique aux besoins des ruraux pauvres.

Il faut donc, impérativement, apporter un appui accru à des organisations telles que le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), l'Organisation arabe pour le développement agricole et le Centre international d'agriculture biosaline, pour n'en citer que quelques-unes. J'ai eu l'honneur de rencontrer, au début de la semaine, M. Mahmoud Solh, le Directeur général du Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches, l'un des plus actifs parmi les centres membres du GCRAI, et j'ai eu le plaisir de discuter avec lui des moyens de renforcer notre coopération. Il est tout aussi important d'appuyer les activités du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Tous ces organismes accomplissent un excellent travail et le Fonds de l'OPEP, pour sa part, est pleinement résolu à les aider à aller de l'avant.

C'est notre engagement en faveur du développement rural qui nous réunit tous ici aujourd'hui. Et notre engagement ne faiblit pas, malgré les immenses défis. Il s'agit de défis auxquels les ruraux pauvres ne peuvent pas faire face seuls. En tant que citoyens responsables du monde, ces défis nous concernent aussi. Si nous voulons réussir à endiguer le flux des habitants des campagnes en direction des villes et mettre un frein à l'érosion des économies rurales, nous devons mettre l'accent sur l'autonomisation des ruraux pauvres en leur donnant les outils et en créant le contexte qui leur permettront non seulement de conserver leur mode de vie, mais aussi de prospérer. La participation, la coopération et le partenariat constituent les fondements de cette approche.

Sur la question du partenariat, je voudrais, avant de conclure, dire encore quelques mots à propos de la coopération entre le Fonds de l'OPEP et le FIDA. Nous avons mis en commun, depuis 30 ans, nos expériences, nos savoirs et nos ressources. Nous avons exécuté ensemble plus de 60 projets, sans compter les nombreux autres en préparation. Cette relation a donc toujours été forte, mais elle a en plus évolué, au cours des 12 derniers mois, vers de nouveaux horizons. Parallèlement au renforcement du dialogue, tant sur le plan des politiques que sur le plan technique, nos activités de cofinancement ont sensiblement augmenté, à la fois en termes de nombre d'opérations conjointes et en termes de part du Fonds de l'OPEP dans chacun des projets de financement.

Je dois toutefois faire observer que les ressources du Fonds de l'OPEP ne sont pas illimitées et que nos moyens conditionnent notre travail. Notre objectif est d'utiliser ces ressources de la manière la plus sage possible, et c'est ce but qui constitue le fondement de notre dix-septième Programme de prêts, actuellement en cours de formulation. Ce programme sera lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2008, et cherchera à accroître la quantité et la qualité de l'aide apportée par le Fonds de l'OPEP.

Je voudrais enfin saisir cette occasion pour exprimer à titre personnel mes remerciements à M. Båge, le Président du FIDA, pour le sincère intérêt qu'il a manifesté envers le Fonds de l'OPEP et son travail. Nous lui sommes tout particulièrement

reconnaissants pour sa participation active, l'année dernière, à la Table ronde de haut niveau sur le partenariat pour le développement arabe, organisée et accueillie par le Fonds de l'OPEP à son siège, à Vienne.

Nous nous félicitons de ce renforcement des liens entre nos deux institutions et espérons poursuivre, pendant de nombreuses années encore, cette fructueuse collaboration.

**Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,  
M. Ban Ki-moon, lu en son nom par le Président du Conseil des gouverneurs,  
M. James Harvey**

Je suis particulièrement heureux d'adresser, pour la première fois depuis que j'ai pris les fonctions de Secrétaire général, mes meilleurs vœux au Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole.

Je sais que vous désirez aussi vivement que moi voir se réaliser de plus grands progrès en direction des Objectifs du Millénaire pour le développement. De grandes avancées ont déjà été faites depuis que ces objectifs ont été formulés, il y a sept ans, par exemple en matière d'aide publique au développement et d'allégement de la dette. Mais les progrès ont été inégaux. Beaucoup de pays ne sont pas en position d'atteindre un grand nombre des Objectifs du Millénaire. Et les obstacles qui nous attendent sont redoutables: l'économie mondiale reste un terrain où les conditions de jeu ne sont pas les mêmes pour tous, et le système international est imparfait et injuste dans des domaines essentiels tels que le commerce, les finances, les transferts de technologie et les migrations.

Si nous voulons atteindre les objectifs dans les délais convenus, en 2015, nous devons voir mener une action concertée en 2007. Nous devons, dans le même temps, nous montrer beaucoup plus actifs pour atténuer les effets du changement climatique et nous y adapter, alors que ce phénomène, s'il n'épargne aucun pays, fera sentir ses conséquences les plus lourdes sur les pauvres. Et nous devons renforcer la capacité des pays, partout dans le monde, à affronter le VIH/sida, la grippe aviaire et autres grands défis qui se présentent dans le domaine de la santé.

Si nous voulons que le système des Nations Unies fasse sa part de ce travail, il faut que nous maintenions la dynamique de réforme et continuions à bâtir un système qui soit cohérent, efficace et efficient. À la fin de l'année dernière, le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies a apporté une contribution importante à l'unité d'action que nous recherchons, et je compte faire un nouveau rapport sur ce sujet dans les mois à venir.

Le FIDA a un rôle important à jouer. Il incarne un partenariat novateur et unique en son genre entre les membres de l'OPEP, ceux de l'OCDE et les pays en développement. Les projets appuyés par le FIDA ne contribuent pas seulement de façon directe à réduire la pauvreté dans les zones rurales – où vivent les trois quarts des gens les plus pauvres du monde – mais ils apportent aussi des enseignements à tous ceux qui participent à l'effort mondial d'éradication de la pauvreté et de la faim. Vos délibérations à Rome peuvent donner une impulsion nouvelle à ce travail d'une importance vitale, et c'est dans cet esprit de vrai partenariat que je forme des vœux pour que votre session soit féconde.

**Allocution prononcée par le Président du FIDA, M. Lennart Båge,  
à la trentième session du Conseil des gouverneurs**

L'an dernier, nous avons pris un engagement. Celui d'accroître le programme de travail de 10% et de renforcer la performance de nos programmes et de nos projets.

Aujourd'hui, je suis là pour vous donner des résultats. En 2006, le programme de travail a atteint le niveau record de 556 millions de USD, soit un peu plus que les 10% d'augmentation visés. D'autre part, comme l'indique le Rapport annuel 2006 sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI), qui a été préparé par le Bureau indépendant de l'évaluation, la performance globale de nos opérations s'est sensiblement améliorée, passant de 71% à 79%.

Cela nous encourage à poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action dont s'est doté le FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. Nous voulons renforcer le FIDA pour lui permettre de relever les défis des années à venir, et nous sommes déterminés à faire en sorte que le développement rural et le développement agricole figurent de nouveau parmi les priorités internationales.

La raison en est simple, et non moins grave. La communauté internationale devrait consacrer plus de temps et d'efforts à promouvoir le développement et à combattre la pauvreté là où le besoin s'en fait le plus sentir. En 2015, si l'on en juge d'après la situation actuelle, ce sont les hommes et les femmes pauvres vivant dans les zones rurales reculées qui connaîtront le sort le plus déplorable.

Depuis sa création, le FIDA est venu en aide à des centaines de millions de ruraux pauvres. Mais nous pourrions faire plus encore. Les projets et les programmes du FIDA pourraient et devraient avoir un impact plus marqué sur le développement. C'est dans ce but que nous avons accéléré notre processus de réformes.

Permettez-moi de dresser un tableau général de la situation:

**Nous devenons plus efficaces.** Nous avons précisé notre mandat, clarifié nos stratégies et défini des objectifs mesurables. Le rôle du FIDA est de se trouver là où se trouvent les ruraux pauvres. Nos projets et nos programmes doivent permettre aux populations rurales pauvres d'accroître leur production agricole. Ils doivent être mieux conçus et mettre l'accent sur les moyens de rendre leurs bénéficiaires plus autonomes. Le FIDA n'est pas une organisation humanitaire. Nos activités doivent toujours s'inscrire dans une optique à long terme et viser les groupes les plus vulnérables et les plus pauvres. Ces principes d'action trouvent une traduction explicite dans notre nouveau cadre stratégique.

**Nous favorisons l'innovation.** Le FIDA est un financier et un innovateur. La collaboration étroite qu'il entretient avec les populations locales, toujours à la recherche de pratiques innovantes, est sa marque distinctive. Le FIDA est toujours prêt à explorer de nouvelles technologies et de nouvelles approches, qu'il s'agisse, par exemple, de la mise en place de groupes féminins d'entraide liés à des banques commerciales en Inde, de la gestion collective de petits périmètres d'irrigation et de terres de parcours arides en Afrique subsaharienne, de systèmes de vulgarisation fondés sur les mécanismes du marché en Amérique latine, ou encore de la défense des droits d'usufruit des populations indigènes sur la terre et la forêt. Une nouvelle stratégie en matière d'innovation sera présentée au Conseil en septembre.

Nous devons aussi faire davantage pour que les enseignements tirés de nos activités soient plus largement reproduits et diffusés. Il faut que l'innovation soit plus directement liée à l'apprentissage – et au partage des connaissances. C'est là un aspect essentiel des

nouvelles stratégies axées sur les résultats que nous avons adoptées à l'égard des pays, et un objectif explicite de notre stratégie en matière de gestion des savoirs.

**Nous collaborons plus étroitement avec nos partenaires.** Le FIDA est le fruit d'un partenariat unique entre l'OCDE, l'OPEP et d'autres pays en développement. Ses principaux partenaires sont des acteurs nationaux, organisations paysannes ou gouvernements, mais ils comprennent également le Fonds de l'OPEP pour le développement international, la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement (BID) pour ce qui est des envois de fonds et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires pour les questions stratégiques. Dans le cadre d'une nouvelle initiative avec le Président Kaberuka, de la Banque africaine de développement, nous étudions actuellement les modalités d'une collaboration qui pourrait commencer par une évaluation conjointe de nos programmes respectifs en Afrique. Je pense qu'il serait très intéressant et profitable pour des millions d'Africains pauvres d'associer l'aide que fournit la BAfD pour le développement des infrastructures et l'expérience du FIDA en matière de lutte contre la pauvreté au niveau local.

**Nous mettons en œuvre nos nouvelles politiques en matière de ciblage et de supervision.** Nous nous sommes donné des cibles et des indicateurs de manière à pouvoir enregistrer et analyser les succès comme les échecs, et alimenter ainsi le processus d'apprentissage. La transparence est une obligation capitale.

**Nous avons également décidé de mieux aligner nos ressources humaines et financières sur nos priorités,** et d'adopter une nouvelle approche de la gestion axée sur les résultats en matière de développement, afin d'être à la pointe des meilleures pratiques.

**Nous augmentons notre programme de travail de 10% par an.** Pour la période de la septième reconstitution, de 2007 à 2009, nous envisageons un programme de travail de 2 milliards de USD pour une centaine de programmes et de projets, soit un investissement total de quelque 4 milliards de USD. Cela devrait nous permettre d'atteindre environ 50 millions de pauvres supplémentaires. Les statistiques agricoles manquent de précision, mais si l'on prend l'exemple de l'Afrique, nous investissons dans l'agriculture à peu près autant que la Banque africaine de développement, et la moitié de ce que dépense la Banque mondiale.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement ont permis pour la première fois à la communauté internationale de faire converger tous ses efforts dans la même direction. Et la conférence sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey, en 2002, a relancé la dynamique en faveur d'une augmentation des apports d'aide et des allègements de dettes. Plusieurs pays se sont fixé des échéances pour rejoindre les quelques pays du monde arabe et d'Europe qui ont déjà atteint le niveau cible de 0,7%.

Après avoir établi des objectifs précis en matière de développement et de financement, la communauté internationale s'est alors posé la question des moyens à mettre en œuvre pour en assurer la réalisation. Autrement dit, comment utiliser les ressources affectées au développement de la façon la plus cohérente et la plus efficace possible pour aider les pays dans leurs propres efforts de lutte contre la pauvreté? La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide nous appelle à fournir une aide plus efficace en nous appuyant sur les principes de l'appropriation au plan local, de l'alignement, de l'harmonisation, de la gestion axée sur les résultats et des obligations mutuelles. La réforme du système des Nations Unies dans le domaine du développement constitue une étape essentielle sur cette voie. J'ai eu l'honneur de faire partie, sous la direction du Premier Ministre Diogo, du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies. Le rapport que nous avons présenté au Secrétaire général contient une série de recommandations ambitieuses sur les moyens de faire en sorte que les organismes des

Nations Unies puissent – je cite – "être unis dans l'action et réellement partenaires de tous les pays", afin de répondre à leurs besoins.

En tant qu'organisme non résident, le FIDA devra faire un effort particulier pour s'intégrer pleinement à l'action collective du système des Nations Unies au niveau des pays. L'évaluation du programme pilote relatif à la présence sur le terrain qui aura lieu plus tard dans l'année, nous fournira des indications sur les moyens de renforcer notre engagement à cet égard. Le but n'est pas d'avoir des drapeaux, des bureaux et des voitures, mais d'ajouter réellement de la valeur à l'effort collectif des Nations Unies sur le terrain, notamment par le biais de la coopération avec les institutions locales. Avec la FAO et le PAM, nous étudions également la possibilité d'une collaboration plus large et plus systématique ici à Rome.

Le Sommet du Millénaire a eu lieu il y a déjà près de sept ans. Nous avons parcouru la moitié du chemin par rapport à 2015, et je devrais vous dire aujourd'hui que nous sommes sur la bonne voie. Que la moitié de ceux qui souffrent de la pauvreté et de la faim auront une vie meilleure en 2015. Je devrais vous dire aujourd'hui comment nous allons faire pour atteindre l'autre moitié. Et comment le FIDA participera à l'effort mondial non seulement pour diminuer de moitié la pauvreté absolue, mais pour l'éliminer complètement.

C'est cela que je devrais vous dire, mais, hélas, je ne le peux pas. Globalement, nous sommes effectivement en voie de diminuer de moitié la pauvreté monétaire. Mais dans de nombreuses régions du monde, cela ne sera pas le cas.

Du point de vue géographique, la plupart des ruraux pauvres se trouvent en Asie, mais c'est en Afrique que les progrès sont les plus lents. Dans ces régions, mais aussi dans d'autres comme l'Amérique latine, la pauvreté est un phénomène essentiellement rural. À l'heure actuelle, 1,1 milliard de personnes vivent dans un état de pauvreté absolue à travers le monde, dont 800 millions – c'est-à-dire les trois quarts – sont des ruraux. Certains émigrent vers les villes pour essayer d'améliorer leurs conditions de vie, mais trop souvent, malheureusement, ils n'y parviennent pas. Quoi qu'il en soit, c'est dans les zones rurales que vit aujourd'hui la majorité des pauvres, et cela ne va pas changer dans un avenir prévisible. Si nous voulons véritablement nous attaquer à la pauvreté, c'est donc là, dans les zones rurales, qu'il faut le faire.

Cela devrait d'ailleurs aller de soi. Peut-on imaginer un monde dans lequel des villes prospères se développeraient à côté de zones rurales dépeuplées ou appauvries?

Pour les pauvres qui vivent dans les zones rurales, les difficultés sont immenses. Il suffit de se rendre dans certaines zones reculées du Pérou, du Ghana ou de l'Inde, ou de n'importe lequel des nombreux pays où intervient le FIDA, loin des circuits touristiques ou même des routes construites avec l'aide des bailleurs de fonds, pour s'en rendre compte. Les ruraux pauvres, ce sont les paysans sans terre, les petits agriculteurs, les pasteurs nomades, les éleveurs et les pêcheurs artisanaux. Ce sont les minorités ethniques et les populations autochtones. Et par-dessus tout, ce sont les femmes qui constituent désormais la majorité des pauvres.

Tous ces gens vivent avec espoir et dignité, ils ont des rêves et des aspirations, une culture riche à partager, et ils cherchent simplement la possibilité d'une vie meilleure.

Ce sont eux les groupes cibles du FIDA. Eux qui constituent une grande partie des 800 millions de ruraux pauvres. Ces pauvres, souvent oubliés, voudraient que leur sort soit considéré comme une priorité du développement à l'échelle internationale.

La situation des pauvres se caractérise en permanence par une très grande vulnérabilité face aux aléas du climat, à la maladie, aux invasions de parasites ou aux conflits. Aider les agriculteurs et les éleveurs pauvres à surmonter ce handicap est depuis longtemps l'une des préoccupations essentielles du FIDA. Aujourd'hui, cependant, le changement climatique rend la tâche encore plus difficile. Nous avons déjà vu les conséquences que pouvaient avoir des étés plus chauds ainsi que des sécheresses et des inondations plus intenses pour les moyens d'existence, si ce n'est pour la vie même des pauvres. C'est pourquoi il est tellement important pour nous tous aujourd'hui de nous attacher à résoudre ce problème de vulnérabilité qui ne fait que s'aggraver.

En Afrique subsaharienne, la situation est particulièrement grave. L'agriculture représente 30% du PIB, 40% des exportations et pas moins de 70% de l'emploi. Pourtant, dans des domaines aussi importants que la gestion des sols et de l'eau, l'irrigation à petite échelle, la recherche, la technologie, la vulgarisation, l'accès aux marchés ou la fourniture d'engrais et la lutte antiparasitaire, les investissements font cruellement défaut. La fertilité des sols diminue, les disponibilités en eau ne sont plus assurées, et dans de nombreuses régions, l'épidémie de VIH/sida fait des ravages. Même lorsque les paysans arrivent à augmenter leur production, comme je l'ai vu moi-même l'an dernier au Ghana, dans le cas du manioc, l'absence de liens avec les marchés se traduit souvent par un gonflement excessif de l'offre au plan local, et les prix s'effondrent.

Il est pourtant extrêmement rentable d'investir dans l'agriculture. L'agriculture a le pouvoir de transformer les économies. Nous l'avons vu en Asie. Nous l'avons vu en Europe il y a un siècle. Les révolutions agricoles ont précédé et annoncé les révolutions industrielles. Il a été amplement démontré que les investissements dans l'agriculture sont le moyen le plus efficace d'élargir la croissance et d'avoir un impact direct et immédiat sur la pauvreté. Les études montrent que les investissements dans l'agriculture sont deux fois et demie plus efficaces que n'importe quels autres investissements pour faire sortir les gens de la pauvreté.

Pourtant, le sous-investissement dont souffre l'agriculture est flagrant: le volume des aides à l'agriculture consenties par tous les donateurs a même *diminué* entre 1995 et 2002. Cela dit, la situation est peut-être en train de s'inverser: la Déclaration que les chefs d'États africains ont adoptée à Maputo en 2003, et dans laquelle ils promettent de consacrer 10% de leur budget à l'agriculture en est un signe. Et de nombreux donateurs affichent désormais des stratégies qui accordent une place importante à l'agriculture. Kofi Annan, lui-même, a régulièrement lancé des appels en faveur d'une révolution verte en Afrique; la Fondation Gates accorde la priorité à l'agriculture; et cette année, le rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, pour la première fois depuis 25 ans, porte sur le thème de l'agriculture.

Il est difficile de faire des comparaisons, car les définitions ne sont pas toujours homogènes, mais, globalement, la Banque mondiale consacre environ 12% de ses ressources à l'agriculture, la Banque africaine de développement environ 7%, la Banque asiatique de développement 5%, les Fonds arabes environ 4% et la BID 1%. Pourquoi cet effort n'est-il pas plus important? Naturellement, il y a toujours de bonnes raisons. Chaque institution a ses propres priorités et ses points forts, et elle répond bien entendu à la demande des pays. Mais quand on additionne toutes ces bonnes raisons, le fait est que, collectivement, nous sous-investissons dans l'agriculture.

Les programmes du FIDA transforment réellement la vie des gens. L'année dernière je me suis rendu au Ghana avec Jacques Diouf et Jim Morris. Nous avons rencontré Alimatou Mahama, qui vit au nord de Tamale dans le Ghana septentrional. C'est une femme solide, fière et pleine de confiance. Elle a utilisé la formation, les services vétérinaires et les microcrédits proposés par un projet du FIDA pour élever des chèvres, possibilité dont les femmes étaient auparavant privées. Elle continue à vivre dans un

village de huttes en terre, mais elle peut maintenant envoyer ses enfants à l'école, manger mieux et disposer d'un revenu personnel dans une société où traditionnellement les femmes n'avaient ni la parole ni d'influence. L'année dernière, elle avait économisé assez d'argent pour accomplir le rite du hajj. Alors où en est le projet du FIDA? Il est clos depuis plusieurs années. Mais les changements qu'il a entraînés dans la vie d'Alimatou et celle de ses enfants perdurent.

Il y a 27 ans, mon prédécesseur, le Président Al-Sudeary, a décidé d'investir 3,4 millions de USD dans une institution modeste mais très prometteuse qui dispensait des services de microfinance à des femmes très pauvres au Bangladesh. Je rends hommage à sa perspicacité et suis très fier que le FIDA ait joué un rôle – si petit soit-il – dans le formidable succès de cette institution. L'institution dont je parle est bien sûr est la Banque Grameen. Je suis extrêmement content que Muhammad Yunus ait obtenu l'an dernier le Prix Nobel de la paix car personne ne le méritait plus que lui.

Depuis, nous avons appuyé des projets de microfinance partout dans le monde en développement et leur consacrons actuellement environ 200 millions de USD par an. Bien d'autres institutions se sont associées à cet effort. Le microcrédit peut produire des macro-résultats. Aujourd'hui, plus de 100 millions de familles pauvres bénéficient dans le monde de la dynamique de la microfinance.

Le travail du FIDA ne sera efficace que s'il s'inscrit dans un contexte plus large. La réforme des Nations Unies n'a que trop tardé et si nous parvenons à la maintenir sur sa lancée, je suis convaincu qu'elle sera extrêmement bénéfique, particulièrement pour les pays en développement. "Un seul ONU" sera bien mieux à même de servir les pays dans lesquels nous travaillons et le FIDA jouera son rôle. Huit pays ont déjà été sélectionnés à titre d'essai pour Un seul ONU et le FIDA est résolu à y participer pleinement.

Enfin permettez-moi de dire un mot au sujet de mon personnel. Au cours de l'année passée, j'ai complètement renouvelé mon équipe de direction. Kanayo Nwanze, notre nouveau Vice-Président, s'est distingué dans la recherche agricole et la gestion à des postes de haute responsabilité. Kevin Cleaver est connu de longue date comme un pilier du développement agricole, tant au plan théorique que pratique. Matthew Wyatt conjugue une expérience concrète acquise au sein d'une institution bilatérale aux compétences d'un diplomate chevronné. Jessie Mabutias a occupé de nombreux postes de rang élevé dans le domaine des finances, des ressources humaines et de la gestion des technologies de l'information. Le FIDA a aussi un nouveau Secrétaire en la personne de Paolo Ciocca qui nous vient des plus hauts échelons de l'administration italienne. Et j'espère annoncer très prochainement la nomination de notre nouveau Chef du service juridique. Avant même que le Groupe de haut niveau constitué par le Secrétaire général ait appelé à adopter une procédure de recrutement transparente basée sur le mérite dans l'ensemble du système des Nations Unies, j'étais déterminé à l'appliquer ici au FIDA. Le processus de recrutement a été impartial et transparent, faisant appel aux meilleurs avis externes, et constitue à mon sens un exemple des meilleures pratiques modernes. Voici donc mon équipe de direction qui conduira le processus de changement. Ces hauts responsables donneront à l'ensemble du personnel les moyens de participer, de soumettre leurs idées, de présenter leurs initiatives et de contribuer à la fois à l'édification d'une organisation transformée et au renforcement de l'impact sur le développement.

Mais c'est bien sûr le personnel actuel du FIDA qui a rendu possible les avancées que nous avons faites au cours de l'année passée. C'est pourquoi je voudrais terminer en lui rendant hommage. Son dévouement joint à votre soutien sous forme de conseils, d'avis et de ressources aideront le FIDA à rester une organisation dynamique et novatrice.

L'année prochaine nous lancerons les négociations sur la huitième reconstitution. Cette reconstitution déterminera nos moyens d'action à l'approche de l'année 2015 et sera un facteur décisif dans la contribution du FIDA à la réalisation en temps voulu des OMD.

L'année prochaine marquera aussi le trentième anniversaire de la création du FIDA. Ce sera l'occasion de faire le point sur la riche expérience qu'il a accumulée en trois décennies d'appui aux programmes de réduction de la pauvreté rurale et de tirer les leçons pour l'avenir. Nous espérons faire de la session du Conseil des gouverneurs de l'an prochain une conférence de haut niveau sur la pauvreté rurale, les moyens de réaliser les OMD et le rôle du FIDA dans cette entreprise. Ces débats devraient, je crois, renforcer les assises des négociations sur la huitième reconstitution.

Ma vision pour l'avenir est que le FIDA soit connu pour la qualité de son travail avec les agriculteurs pauvres, pour sa capacité à élaborer des approches novatrices propres à améliorer la productivité et les moyens d'existence et à les transmettre aux autres pour qu'ils les reproduisent à plus grande échelle, pour sa valeur en tant que partenaire: de gouvernements, de la société civile, d'associations paysannes, de la communauté du développement et de la famille des Nations Unies, et surtout pour sa contribution durable à la réduction de la pauvreté rurale dans le monde en développement.

**Message du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial,  
M. James T. Morris, prononcé en son nom par Mme Sheila Sisulu,  
Directrice exécutive adjointe et Directrice exécutive par intérim**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant le Conseil des gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA) au nom du Directeur exécutif du PAM, M. Jim Morris, qui regrette de ne pouvoir se trouver ici en personne.

Je voudrais d'abord exprimer la gratitude du PAM pour l'excellent travail que le FIDA réalise à ses côtés et pour son dynamisme en tant que partenaire.

Comme vous le savez, des éléments d'information récents font apparaître une lente progression vers le premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) qui vise l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim. L'extrême pauvreté est en recul dans de nombreuses parties du monde. Dans le même temps, malgré une légère diminution du pourcentage de personnes sous-alimentées dans le monde, on compte chaque année 4 millions de personnes de plus qui souffrent de la faim.

Même si les causes et les conséquences de la faim et de la pauvreté sont complexes, les progrès réalisés au regard des OMD font clairement ressortir une chose: il ne suffit pas de s'attaquer uniquement à la pauvreté pour vaincre la faim. Pour venir à bout de la pauvreté et de la faim, il faut un ensemble de stratégies, de politiques et d'investissements qui prennent particulièrement en compte les raisons pour lesquelles certaines personnes restent en situation de sous-alimentation.

L'impossibilité d'accéder aux ressources financières est l'une des raisons qui expliquent le maintien de l'extrême vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans bien des cas, l'apport d'une petite somme d'argent permet aux ruraux pauvres souffrant de la faim d'investir dans l'amélioration de leurs moyens d'existence, et peut faire toute la différence en transformant une vie de précarité en une existence digne et productive. Cependant, si nous connaissons tous l'adage selon lequel mieux vaut apprendre à pêcher à un homme que lui donner du poisson, nous n'en savons pas moins tous que cet homme devra aussi manger pendant qu'il apprend à pêcher.

Le PAM œuvre en partenariat avec le FIDA et les gouvernements à la mise en place de services financiers axés sur le développement rural et la réduction de la pauvreté. Les projets "vivres contre travail" et "vivres pour la formation" du PAM permettent aux populations de participer aux interventions du FIDA axées sur le microcrédit, la création de revenus et l'épargne.

En 2006, le PAM et le FIDA ont coopéré dans neuf pays, principalement dans les domaines du développement agricole et de la protection de l'environnement. D'autres aspects importants de notre coopération concernaient les évaluations, la conception des projets, le renforcement des capacités et l'éducation.

Permettez-moi de citer quelques exemples de notre coopération et de nos succès:

Depuis 2001, le PAM et le FIDA mènent en **Inde** une action visant la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Le PAM accueille dans ses locaux l'unité du FIDA en charge de la présence sur le terrain en Inde, ce qui garantit une collaboration étroite et constante. Cette formule présente plusieurs avantages, dont une meilleure conception des projets, une plus forte rentabilité et une action de sensibilisation conjointe. En associant les ressources alimentaires et financières de nos deux organismes, il a été possible d'assurer des moyens d'existence durables à 600 000 membres des groupes tribaux les plus exposés à l'insécurité alimentaire.

Au **Mali**, le PAM, le FIDA et le Gouvernement ont signé un protocole d'accord pour le développement rural par le biais de la création d'actifs. En **République-Unie de Tanzanie**, le PAM, en partenariat avec le FIDA depuis 1999, appuie le programme de développement participatif de l'irrigation lancé par le Gouvernement. Les activités "vivres pour la création d'actifs" mises en œuvre par le PAM ont permis d'améliorer

328 kilomètres de routes et de creuser 461 kilomètres de canaux. Grâce à des interventions du PAM, du FIDA et du Gouvernement, 36 réseaux d'irrigation ont pu être créés pour la riziculture.

De plus, en novembre 2006, le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FIDA et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains ont collaboré durant le Forum international sur l'éradication de la pauvreté organisé à New York pour marquer la fin de la première Décennie des Nations Unies pour l'éradication de la pauvreté. Ils ont coparrainé un groupe de travail et publié un document conjoint sur le thème "Réduire la faim et l'extrême pauvreté: vers une stratégie cohérente", qui faisait ressortir la nécessité d'une double approche de la réduction de la faim et de la pauvreté couvrant à la fois les besoins alimentaires et nutritionnels immédiats et le développement agricole à long terme.

Le PAM est résolu à renforcer davantage la coopération entre les organismes des Nations Unies, en particulier ceux qui ont leur siège à Rome, afin de rendre plus efficace notre effort collectif de réduction de la faim et de l'insécurité alimentaire. Il nous faut mieux appréhender les rapports profonds qui existent entre la pauvreté et la faim. Le rapport du Groupe de haut niveau du Secrétaire général sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de l'environnement, recommande de resserrer la coordination entre la FAO, le FIDA et le PAM et indique notamment que "pour assurer une sécurité alimentaire à long terme et briser le cycle des famines récurrentes, en particulier en Afrique subsaharienne, le PAM, la FAO et le FIDA devraient revoir leurs approches respectives et renforcer la coordination interinstitutions. Des stratégies complémentaires devraient être élaborées plus avant pour renforcer la capacité locale de résistance à la famine pour en atténuer les conséquences et aider les populations à y faire face."

Le PAM accueille avec satisfaction ce rapport et a déjà commencé, en collaboration avec ses partenaires des Nations Unies, à mettre en œuvre un grand nombre des recommandations qui y figurent. Nous sommes sensibles à l'appui que vous apportez pour tirer parti de cette possibilité d'améliorer la qualité des services que rendent les trois organismes à ceux qui souffrent de la pauvreté et de la faim dans le monde entier.

Gardons toujours à l'esprit les objectifs et les priorités des gouvernements dans leur lutte contre la pauvreté et la faim et demandons-nous comment les organisations basées à Rome peuvent les aider ainsi que les citoyens de leurs pays à améliorer leurs conditions de vie.

**Message du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Jacques Diouf, prononcé en son nom par M. Tesfai Teclé, Directeur général adjoint de la FAO**

C'est un honneur pour moi de me trouver ce matin devant le Conseil des gouverneurs du FIDA, que le Directeur général de la FAO m'a demandé de saluer en son nom.

Je note avec plaisir que le thème retenu par le FIDA pour ses délibérations lors du présent Conseil, "Emploi et moyens d'existence en milieu rural", complète parfaitement celui que la FAO avait choisi pour sa Journée mondiale de l'alimentation 2006, "Investir dans l'agriculture pour la sécurité alimentaire – le monde entier y gagnera". La graine semée par un paysan peut un jour donner naissance à des entreprises agricoles prospères qui paieront des impôts et aideront à construire et à entretenir des écoles et des routes rurales. Le développement agricole a pour objet d'assurer des moyens d'existence et il constitue le premier pas vers une croissance économique réellement durable. Tout le monde profite de ce qui est investi dans l'agriculture.

La nécessité d'accroître les investissements dans l'agriculture est particulièrement vive en Afrique, où les gouvernements ont fait part dans la Déclaration de Maputo de 2003 de leur engagement d'investir leurs propres ressources. S'il y a accroissement en volume des investissements publics dans l'agriculture, il faut, dans le même temps, rendre cet apport plus efficace et inciter le secteur privé à investir aussi. Les gouvernements doivent créer des conditions sociopolitiques stables, établir des cadres juridiques garantissant l'accès à la terre et à l'eau, faire respecter des hiérarchies et des normes, favoriser l'instauration d'un meilleur climat pour les investissements privés et mettre en place les infrastructures rurales essentielles. Dans de telles conditions, les paysans pratiquant l'agriculture commerciale, les négociants, les fournisseurs d'intrants, les transformateurs et les agro-industries transnationales peuvent contribuer à un système planétaire d'investissement de nature à aider les ruraux à recueillir les profits de leur activité de production, de commercialisation et d'échange de produits agricoles. Mais n'oublions pas que les petits paysans sont les plus grands investisseurs dans l'agriculture.

Je suis extrêmement heureux de constater que la collaboration entre les trois organismes à vocation alimentaire qui sont établis à Rome est large, efficace et croissante. Selon la recommandation du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, "pour assurer la sécurité alimentaire à long terme et briser le cycle des famines récurrentes, particulièrement en Afrique subsaharienne, le Programme alimentaire mondial, le Fonds international de développement agricole et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture devraient revoir leurs approches respectives et renforcer la coordination interinstitutions". Un partenariat fort entre le PAM, le FIDA et la FAO aidera à conforter Rome dans son rôle de pôle agroalimentaire, dont devrait également faire partie Bioversity International. Ce partenariat est réclamé par les gouvernements et il est rationnel sur le plan de l'organisation des activités. En travaillant ensemble, nous pouvons utiliser avec plus d'efficacité et d'efficience nos ressources limitées.

Permettez-moi de citer quelques exemples récents de nos nombreuses activités conjointes. Les chefs des trois organismes se sont rendus ensemble dans le nord du Ghana afin de manifester leur volonté d'unir leurs efforts pour réduire la faim et la pauvreté. Ils ont décrit à cette occasion la double démarche qu'ils envisagent pour garantir la sécurité alimentaire à ce pays. Il s'agirait, à court terme, d'aider les ménages souffrant de la faim à répondre à leurs besoins d'éducation, de santé et de nutrition, et à se doter ensuite de moyens d'existence à moyen et à long terme en investissant dans le développement agricole et rural. Les trois organismes, auxquels s'était joint Bioversity International, ont également tenu une réunion avec l'équipe de gestion agricole de la Fondation Bill et Melinda Gates en octobre 2006, et ils concourent ensemble à la mise en œuvre du plan d'action de l'Alliance internationale contre la faim. Ils accueilleront enfin tous trois, à la fin du mois, la trente-quatrième session annuelle du Comité permanent du

système des Nations Unies sur la nutrition qui se tiendra à la FAO sur le thème "Travailler ensemble".

La coopération entre le FIDA et le Centre d'investissement de la FAO a marqué un net accroissement en 2006, la FAO ayant prêté des concours techniques de divers ordres au FIDA pour promouvoir les investissements dans l'agriculture et le développement rural parmi les pays membres. Le nombre d'activités réalisées sur le terrain et dirigées par le Centre a augmenté de 20%, et neuf projets ont été approuvés en vue de leur financement par le FIDA, pour un investissement total de 280 millions de USD. En 2006, le Conseil des gouverneurs a autorisé le FIDA à superviser ses opérations de prêt, ce qui ouvre une possibilité de développer la coopération avec le Centre d'investissement et les divisions techniques de la FAO.

Les divisions techniques de la FAO collaborent également avec le FIDA à la conduite d'un certain nombre d'activités sur le terrain. Divers exemples récents peuvent être cités: lutte contre le criquet pèlerin et la trypanosomiase, renforcement des capacités en matière de finance rurale, réforme agraire et appui aux moyens d'existence, utilisation efficace et conservation de l'eau, et nouveaux travaux communs sur l'harmonisation des politiques relatives au travail des enfants dans l'agriculture. Les deux organismes coopèrent également au sein de la plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural et de la plate-forme TerrAfrica récemment créée. Compte tenu des résultats positifs de la campagne de lutte antiacridienne, la FAO souhaite également développer la collaboration avec le FIDA dans la lutte contre la grippe aviaire et la remise en état de zones du nord du Pakistan frappées par le séisme.

Enfin, au cours des trois années écoulées, la FAO a été associée au programme pilote du FIDA relatif à la présence sur le terrain. Au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie, la FAO a ainsi accueilli l'agent de liaison du FIDA dans ses locaux. L'évaluation externe de ce programme pilote est en cours. La FAO souhaiterait voir ce modèle pilote de présence sur le terrain affiné et étendu à d'autres pays. Il y a largement place pour un renforcement de notre partenariat, aussi bien à Rome qu'au niveau des pays, ce qui irait dans le sens de l'unité d'action prévue par le programme unique des Nations Unies.

J'aurais beaucoup plus de choses à dire, mais je m'en tiendrai à ces quelques exemples. Permettez-moi de conclure en réaffirmant que la volonté de la FAO, du FIDA, du PAM et de Bioversity International de mettre en commun leurs avantages comparatifs au sein d'un partenariat efficace contre la faim et la pauvreté est une volonté ferme et sincère, et que nous ne cessons de chercher des moyens d'agir encore mieux en ce sens.

**Discours de clôture de la trentième session du Conseil des gouverneurs,  
prononcé par M. James Harvey, Président du Conseil**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs et Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Le moment est maintenant venu de mettre un terme à la trentième session du Conseil des gouverneurs. Grâce à la présence de nombreuses personnalités, au dialogue qui a pu se nouer, et à la possibilité qu'ont eue les Gouverneurs de voir ce que le FIDA a accompli au cours de l'année écoulée et de connaître ses intentions pour l'avenir, je suis sûr que nous garderons tous un bon souvenir de cette réunion.

L'allocation d'ouverture qu'a prononcée Mme Luisa Dias Diogo, Premier Ministre de la République du Mozambique, et les compliments encourageants qu'elle a adressés au FIDA pour les activités qu'il mène dans son pays, ont d'emblée donné le ton de nos débats. Ainsi que l'a indiqué Mme Diogo, par l'intermédiaire de ses projets et programmes, par son action en faveur des services financiers ruraux, de l'accès aux marchés, du développement des infrastructures, de la pêche artisanale, de l'agriculture paysanne et de la sécurité alimentaire, ainsi que par sa participation active à la concertation sur les politiques à suivre, le FIDA a en effet largement contribué à améliorer les conditions de vie des ruraux pauvres au Mozambique. Comme elle l'a souligné, en outre, en donnant des exemples concrets de ce qui a été fait dans son propre pays, il y a beaucoup à attendre de l'approche intégrée et harmonisée que préconise dans son rapport le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies. La prise en main des programmes par les pays et une action résolue soutenue par les interventions complémentaires de leurs partenaires constituent certainement la voie la plus sûre vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

C'est également sur ces objectifs que le Ministre de l'économie et des Finances de la République italienne, M. Tommaso Padoa Schioppa, a attiré notre attention. Se faisant l'écho des paroles du Premier Ministre du Mozambique, M. Padoa Schioppa a plaidé pour une coopération internationale efficace et coordonnée et des efforts accrus pour faire avancer la réforme actuelle du système des Nations Unies. En sa qualité de représentant du pays hôte des trois organismes des Nations Unies spécialisés dans les questions alimentaires et agricoles qui ont leur siège à Rome, il nous a vivement encouragés à ne ménager aucun effort pour renforcer encore la collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA. L'Italie est un pays qui a de longue date été très actif dans le domaine du développement et qui reconnaît le rôle fondamental du FIDA dans la lutte contre la faim et la pauvreté. De ce fait, le FIDA a toujours bénéficié de l'appui généreux de son pays hôte, un appui que M. Padoa Schioppa a réitéré en confirmant la contribution de 41,5 millions d'euros que son pays s'est engagé à faire à la septième reconstitution.

Le fil conducteur de toutes ces déclarations était clair: quelle que soit l'entreprise, le succès dépendra avant tout de la capacité à s'unir dans l'effort et à mettre en place un authentique partenariat.

Ainsi le Secrétaire général du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, M. Abdul Rahman H. Al-Attiyah, a fait du partenariat le thème central du message qu'il a adressé au Conseil. Et c'est à ce titre qu'il nous a appelés, individuellement et collectivement, à assumer nos responsabilités et à tout mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie des pauvres, ainsi que nous nous y sommes engagés.

S'exprimant au nom de l'un des partenaires les plus solides du FIDA dans le domaine du développement rural, le Directeur général du Fonds de l'OPEP pour le développement international, M. Suleiman J. Al-Herbish, a rappelé que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural et qu'elle constitue de ce fait l'un des enjeux majeurs des efforts déployés pour réaliser les OMD. Une fois de plus, des exemples ont été cités qui ont illustré le succès d'initiatives menées conjointement avec le FIDA et souligné l'importance de la collaboration et des partenariats.

Le Conseil a pris connaissance avec intérêt du message dans lequel le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, a réaffirmé l'importance du développement rural et agricole, en particulier dans la perspective des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Secrétaire général est fermement déterminé à maintenir la réforme des Nations Unies sur sa lancée afin de parvenir à bâtir un système qui soit cohérent, efficace et efficient. À cet égard, a-t-il estimé, le FIDA, par l'intermédiaire de ses projets et de ses programmes, ainsi que par la mise en commun des connaissances et des enseignements qu'il tire de ses activités, apporte une contribution capitale aux efforts de la communauté internationale pour venir à bout de la faim et de la pauvreté.

Dans la déclaration particulièrement éloquente et instructive qu'il a faite cette année au Conseil des gouverneurs, le Président Båge nous a fait part des résultats tangibles obtenus par le Fonds au cours de l'année écoulée. Nous savons donc désormais que la performance globale de l'organisation s'est sensiblement améliorée et que l'augmentation de 10 pour cent de son programme de travail lui a permis de venir en aide à plusieurs millions de ruraux pauvres supplémentaires. Après avoir évoqué sa participation aux travaux du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, le Président Båge a souligné qu'il était résolu à faire en sorte que les organismes des Nations Unies "puissent être unis dans l'action et réellement partenaires de tous les pays afin de répondre à leurs besoins".

Par ailleurs, le Président Båge nous a présenté la composition de la nouvelle équipe de direction qui l'assistera dorénavant dans sa mission, et c'est au nom de toutes les personnes ici présentes, j'en suis sûr, que je saisis cette occasion pour leur souhaiter à tous un plein succès dans les tâches qui les attendent.

La détermination du FIDA est aussi celle des autres institutions des Nations Unies basées à Rome avec lesquelles il travaille en partenariat, comme l'on rappelé aux membres du Conseil, exemples à l'appui, M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et M. James Morris, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial.

Dans les messages qu'ils nous ont adressés, les Gouverneurs du Fonds ont tous insisté, à la lumière des réalités propres à leur région, sur le soutien qu'ils apportent à l'action très importante de notre organisation. Ils nous ont également rappelé les immenses défis auxquels se trouvent confrontés l'ensemble des acteurs du développement, à commencer par la nécessité de faire progresser les réformes commerciales et d'apporter des solutions au changement climatique. Comme l'ont souligné les Gouverneurs de nombreux États membres du Fonds, "œuvrer pour que les ruraux se libèrent de la pauvreté" n'est pas simplement la mission du FIDA, c'est aussi notre mission à tous.

Le Conseil des gouverneurs a examiné le rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Lors de notre dernière session, nous avons eu le plaisir d'être informés de la conclusion rapide des négociations sur cette reconstitution, et cette année, nous avons eu la bonne nouvelle de son entrée en vigueur. Ce résultat démontre de façon concrète et positive à quel point les États membres attachent de l'importance à la mission du Fonds et sont soucieux de lui procurer les ressources nécessaires à la poursuite de son action. Les annonces de contribution atteignent maintenant un total de 616 millions de USD, soit 86 pour cent du niveau cible de 720 millions de USD, et les

instruments de contribution reçus à ce jour représentent 58 pour cent du montant total annoncé. Les États membres qui ne l'ont pas encore fait sont instamment priés d'annoncer leur contribution, de déposer leur instrument de contribution ou d'effectuer les versements nécessaires.

Sur la recommandation du Conseil d'administration, le Conseil a approuvé les états financiers vérifiés du FIDA pour 2005, ainsi que son budget administratif pour 2007, qui s'élève à 67,49 millions de USD. L'abstention des États-Unis d'Amérique lors du vote sur le budget administratif sera consignée dans le procès-verbal de la session. Le Conseil a par ailleurs approuvé le budget administratif du Bureau de l'évaluation, pour un montant de 5,687 millions de USD.

À la session de l'an dernier, le Conseil des gouverneurs avait élu pour une période d'un an les pays de la liste B appelés à siéger au Conseil d'administration. Il a été informé cette année de l'intention de la liste en question de confirmer cette composition pour les deuxième et troisième années du mandat du Conseil, et il a donc officiellement entériné la nomination des quatre membres et des quatre membres suppléants concernés. Permettez-moi de féliciter ici de nouveau les membres de la liste B qui siègent au Conseil d'administration et de leur présenter, ainsi qu'à l'ensemble du Conseil, tous mes vœux de réussite dans leurs travaux.

Le Conseil a été saisi d'un rapport sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), et il a pris note des modifications qui avaient été apportées à la méthode utilisée pour calculer les notes des pays en 2006 et déterminer les allocations correspondantes. Les Gouverneurs se sont félicités d'apprendre que le FIDA accueillerait en 2008 la réunion technique annuelle des organismes qui appliquent les principes du SAFP. Cette réunion devrait être l'occasion de confronter les expériences et d'échanger les enseignements qui en ont été tirés, dans un réel esprit d'harmonisation.

La Coalition internationale pour l'accès à la terre a présenté un rapport d'étape sur les efforts qu'elle déploie pour promouvoir des systèmes fonciers qui permettent aux ruraux pauvres d'accéder aux ressources dont ils ont besoin pour sortir durablement de la pauvreté. Le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a quant à lui présenté son rapport d'activité pour 2006, l'année internationale des déserts et la désertification, dans lequel est décrit le rôle en évolution de cette institution qui dispense des services de conseil spécialisés dans les domaines du développement, de l'agriculture et de la régénération des ressources naturelles, ce qui en fait de plus en plus un partenaire naturel du FIDA.

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Avant de clore cette session, permettez-moi de dire quelques mots pour remercier tous les Gouverneurs du soutien qu'ils nous ont apportés à moi-même et à mes collègues du Bureau, le Gouverneur pour le Qatar et le Gouverneur pour le Bangladesh, dans la conduite de cette session du Conseil. Je serais impardonnable si je n'exprimais pas également toute ma reconnaissance au Président du FIDA pour son excellent travail à la tête de l'institution. Enfin, et je devrais dire surtout, je tiens à dire merci à l'ensemble du personnel du FIDA. Le succès de cette session du Conseil n'aurait pas été possible sans le travail infatigable de tous ceux qui sont dans les coulisses – les interprètes, les techniciens, les messagers, et tant d'autres. Ils sont l'exemple même de ce que peut produire le travail d'équipe, la collaboration et la bonne entente, et cela mérite d'être salué.

Sur cette remarque, je déclare close la trentième session du Conseil des gouverneurs.

Document: GC 30/INF.12/Rev.2  
 Date: \_\_\_\_\_  
 Distribution: Public  
 Original: Arabic/English/French/Spanish



Enabling the rural poor  
to overcome poverty

## قائمة المشاركين في الدورة الثلاثين لمجلس المحافظين

### List of participants at the thirtieth session of the Governing Council

### Liste des participants à la trentième session du Conseil des gouverneurs

### Lista de los participantes en el 30° período de sesiones del Consejo de Gobernadores

:

**Chairperson:** James Harvey  
**Président:** (المملكة المتحدة)  
**Presidente:**

:

**Vice-Chairpersons:** Abdul Rahman bin Khalifa al-Thani  
 عبد الرحمن بن خليفة آل ثاني  
**Vice-présidents:** (قطر)  
**Vicepresidentes:** Fazlul Karim  
 (بنغلاديش)

Governing Council — Thirtieth Session  
Rome, 14-15 February 2007

## الدول الأعضاء

**MEMBER STATES****ÉTATS MEMBRES****ESTADOS MIEMBROS****AFGHANISTAN**

Alternate Governor

Abdul Razak AYAZI  
 Agricultural Attaché  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Islamic Republic of Afghanistan  
 to IFAD  
 Rome

**ALBANIA**Governor  
(acting)

Shkelzen MARKU  
 Director-General  
 General Department of  
 Agriculture Policies  
 Ministry of Agriculture, Food  
 and Consumer Protection  
 Tirana

Adviser

Vera CARA  
 Second Secretary  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Republic of Albania  
 to the United Nations Food  
 and Agriculture Agencies  
 Rome

Adviser

Bajram KORSITA  
 Executive Director  
 Mountain Areas Development  
 Agency  
 Tirana

**ALGERIA**Gouverneur  
(provisoire)

Abdesselam CHELGHOUM  
 Secrétaire général  
 Ministère de l'agriculture et  
 du développement rural  
 Alger

Conseiller

Brahim NADJI  
 Directeur d'Études  
 Ministère des finances  
 Alger

**ALGERIA (cont'd)**

Conseiller	Saida ZOUGGAR Directeur de la Programmation des investissements et des études économiques Ministère de l'agriculture et du développement rural Alger
Conseiller	Abderrahman HAMIDAOU Ministre plénipotentiaire Représentant permanent adjoint de la République algérienne démocratique et populaire auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome

**ANGOLA**

Gouverneur (provisoire)	Manuel Pedro PACAVIRA Ambassadeur de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Gouverneur suppléant (provisoire)	Pedro Agostinho KANGA Directeur Cabinet des Relations internationales Ministère de l'agriculture et du développement rural Luanda
Conseiller	Kiala Kia MATEVA Conseiller Représentant permanent adjoint de la République d'Angola auprès du FIDA Rome
Conseiller	Carlos Alberto AMARAL Conseiller Représentant permanent suppléant de la République d'Angola auprès du FIDA Rome

**ARGENTINA**

Gobernador  
 Victorio María José TACCETTI  
 Embajador de la República Argentina  
 ante el FIDA  
 Roma

Gobernador Suplente  
 María del Carmen SQUEFF  
 Consejera  
 Representante Permanente Alternativa  
 de la República Argentina  
 ante el FIDA  
 Roma

**ARMENIA**

Alternate Governor  
 Zohrab V. MALEK  
 Ambassador  
 Permanent Representative  
 of the Republic of Armenia  
 to the United Nations Food  
 and Agriculture Agencies  
 Rome

Adviser  
 Gagik MATEVOSYAN  
 Director  
 Rural Areas Economic  
 Development Project  
 Ministry of Agriculture  
 Yerevan

**AUSTRIA**

Alternate Governor  
 Klaus OEHLER  
 Deputy Director  
 International Finance Institutions  
 Federal Ministry of Finance  
 Vienna

Adviser  
 Wolfgang THILL  
 First Secretary  
 Embassy of the Republic  
 of Austria  
 Rome

**AZERBAIJAN**

Governor  
 Emil Zulfugar Oglu KARIMOV  
 Ambassador of the Republic  
 of Azerbaijan to IFAD  
 Rome

**AZERBAIJAN (cont'd)**

Adviser  
 Vugar MEHDIYEV  
 Programme Director  
 Rural Development Programme for  
 Mountainous and Highland Areas  
 Ministry of Agriculture  
 Baku

Adviser  
 Rashad ASLANOV  
 Second Secretary  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Republic of Azerbaijan  
 to IFAD  
 Rome

Adviser  
 Mammad ZULFUQAROV  
 Attaché  
 Embassy of the Republic  
 of Azerbaijan  
 Rome

**BANGLADESH**

Governor  
 (acting)  
 Fazlul KARIM  
 Ambassador  
 Permanent Representative of the  
 People's Republic of Bangladesh  
 to IFAD  
 Rome

Alternate Governor  
 (acting)  
 Nasrin AKHTER  
 Counsellor (Economic Affairs)  
 Alternate Permanent Representative of  
 the People's Republic of Bangladesh  
 to IFAD  
 Rome

**BELGIUM**

Gouverneur suppléant  
 Philip HEUTS  
 Conseiller  
 Coopération internationale  
 Représentant permanent suppléant  
 du Royaume de Belgique  
 auprès du FIDA  
 Rome

**BELGIUM (cont'd)**

Conseiller	John CORNET D'ELZIUS Ministre Conseiller Affaires multilatérales Représentant permanent adjoint du Royaume de Belgique auprès du FIDA Rome
------------	--

**BENIN**

Gouverneur (provisoire)	Bonaventure KOUAKANOU Directeur de la Programmation et de la prospective Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Cotonou
----------------------------	---

**BHUTAN**

Governor	Dasho Sangay THINLEY Secretary Ministry of Agriculture Thimphu
Alternate Governor	Yeshey DORJI Senior Planning Officer Policy and Planning Division Ministry of Agriculture Thimphu

**BOLIVIA**

Gobernador (interino)	María Isabel CADIMA PAZ Consejero Encargado de Negocios, a.i. Embajada de la República de Bolivia Roma
--------------------------	---

**BOSNIA AND HERZEGOVINA**

Alternate Governor	Tamara Dogo KOVAČEVIĆ Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of Bosnia and Herzegovina to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
--------------------	---

**BOTSWANA**

Governor  
(acting) Carter N. MORUPISI  
Deputy Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture  
Gaborone

Alternate Governor  
(acting) Kelebone TSHEBOENG  
Principal Agricultural Economist  
Ministry of Agriculture  
Gaborone

**BRAZIL**

Alternate Governor José Carlos DA ROCHA MIRANDA  
Secretary for International Affairs  
Ministry of Planning, Budget and  
Management  
Brasilia, D.F.

Adviser Felipe HADDOCK LOBO GOULART  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Federative Republic  
of Brazil to IFAD  
Rome

**BURKINA FASO**

Gouverneur  
(provisoire) Mamadou SISSOKO  
Ambassadeur du Burkina Faso  
auprès du FIDA  
Rome

Gouverneur suppléant  
(provisoire) Boubakar CISSÉ  
Conseiller économique  
Représentant permanent adjoint  
du Burkina Faso auprès  
du FIDA  
Rome

**BURUNDI**

Gouverneur Jean de Dieu MUTABAZI  
Ministre de l'agriculture  
et de l'élevage  
Bujumbura

**BURUNDI (cont'd)**

Gouverneur suppléant (provisoire)	Léopold NDAYISABA Ambassadeur de la République du Burundi auprès du FIDA Rome
Conseiller	Damase NTIRANYIBAGIRA Coordonnateur du Programme transitoire de reconstruction post-conflit Ministère de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura
Conseiller	Yves MINANI Coordonnateur du Programme de réhabilitation et du développement du monde rural Ministère de l'agriculture et de l'élevage Bujumbura
Conseiller	Adrien NAHAYO Premier Conseiller Ambassade de la République du Burundi Rome

**CAMEROON**

Gouverneur	Abdoulaye ABOUBAKARY Secrétaire d'État au Ministère de l'agriculture et du développement rural Yaoundé
Gouverneur suppléant	Michael TABONG KIMA Ambassadeur de la République du Cameroun auprès du FIDA Rome
Conseiller	Médi MOUNGUI Deuxième Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Cameroun auprès du FIDA Rome

**CANADA**

Governor  
(acting)

Claude LEMIEUX  
Director  
Multilateral Programmes Branch  
International Financial  
Institutions Division  
Canadian International  
Development Agency (CIDA)  
Gatineau, Québec

Alternate Governor  
(acting)

James MELANSON  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Canada to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**CAPE VERDE**

Gouverneur

José Eduardo BARBOSA  
Ambassadeur de la République du Cap-Vert  
auprès des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

Gouverneur suppléant

Maria Goretti SANTOS LIMA  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint de  
la République du Cap-Vert auprès  
des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

**CENTRAL AFRICAN REPUBLIC**

Gouverneur

Charles MASSI  
Ministre d'État au  
développement rural  
Bangui

Gouverneur suppléant

Ernest GOTHARD-BASSEBE  
Chargé de mission en matière  
d'agriculture  
Ministère du développement rural  
Bangui

**CHAD**

Gouverneur	Albert PAHIMI PADACKE Ministre de l'agriculture N'Djaména
Conseiller	Mbortchogue WAÏDOU Directeur des Études, des programmes et des projets Ministère de l'agriculture N'Djaména
Conseiller	Naoura DELI Coordinateur Projet de sécurité alimentaire au Nord Guéra Phase II Mongo

**CHILE**

Gobernador Suplente	Konrad PAULSEN Ministro Consejero Embajada de la República de Chile Roma
---------------------	--

**CHINA**

Alternate Governor	JU Kuilin Deputy Director-General International Department Ministry of Finance Beijing
Adviser	WU Jinkang Director IFI Division IV International Department Ministry of Finance Beijing
Adviser	WANG Ling Project Officer IFI Division IV International Department Ministry of Finance Beijing

**CHINA (cont'd)**

Adviser	DING Guo-guang Counsellor Deputy Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	WU Wen Zhi First Secretary Alternate Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	CHEN Jian Third Secretary Alternate Permanent Representative of the People's Republic of China to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

**COLOMBIA**

Gobernador	Sabas PRETELT DE LA VEGA Embajador de la República de Colombia ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Francisco José COY GRANADOS Ministro Consejero Representante Permanente Adjunto de la República de Colombia ante el FIDA Roma
Asesor	Beatriz CALVO VILLEGAS Primer Secretario Embajada de la República de Colombia Roma

**CONGO**

Gouverneur suppléant	Mamadou KAMARA DEKAMO Ambassadeur de la République du Congo auprès du FIDA Rome
----------------------	--

**CONGO (cont'd)**

Conseiller	Dieudonné KISSIEKIAOUA Conseiller aux pêches Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Brazzaville
Conseiller	Georgette BAMANA DANDOU Directeur général de l'agriculture Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Brazzaville
Conseiller	Emile ESSEMA Deuxième Conseiller Représentant permanent adjoint de la République du Congo auprès du FIDA Rome
Conseiller	Guy Jean-Claude OKOULATSONGO Premier Secrétaire Chargé du Protocole et de l'Administration Ambassade de la République du Congo Rome

**COSTA RICA**

Gobernador Suplente	Yolanda GAGO DE SINIGAGLIA Ministra Consejera Encargada de Negocios, a. i. Misión Permanente de Costa Rica ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Asesor	Greta PREDELLA Asistenta Misión Permanente de Costa Rica ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

**CÔTE D'IVOIRE**

Gouverneur  
(provisoire)

Richard Gbaka ZADY  
Ambassadeur de la République  
de Côte d'Ivoire auprès des  
organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

Gouverneur suppléant  
(provisoire)

Aboubakar BAKAYOKO  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République de Côte d'Ivoire  
auprès des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

**CROATIA**

Alternate Governor

Ivo RESIĆ  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Croatia to the  
United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**CUBA**

Gobernador  
(interino)

Carlos ALFARO  
Funcionario  
Ministerio para la Inversión Extranjera  
y la Colaboración Económica  
Ciudad de La Habana

**CYPRUS**

Alternate Governor

Gabriel ODYSSEOS  
Agricultural Attaché  
Deputy Permanent Representative  
of the Republic of Cyprus to  
the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA**

Alternate Governor	CHOE Taek San Ambassador of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	YUN Su Chang Minister Deputy Permanent Representative of the Democratic People's Republic of Korea to IFAD Rome
Adviser	RI Song Chol Second Secretary Permanent Representation of the Democratic People's Republic of Korea Rome

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO**

Gouverneur (provisoire)	Albert TSHISELEKA FELHA Ambassadeur de la République démocratique du Congo auprès du FIDA Rome
Conseiller	Innocent MOKOSA MANDENDE Ministre Conseiller Représentant permanent adjoint de la République démocratique du Congo auprès du FIDA Rome

**DENMARK**

Governor (acting)	Kristian HØJERSHOLT Minister Counsellor Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Denmark to IFAD Rome
Adviser	Joo Ran NORREEN Attaché Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Denmark to IFAD Rome

**DJIBOUTI**

Gouverneur	Abdoulkader Kamil MOHAMED Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la mer Chargé des ressources hydrauliques Djibouti
Gouverneur suppléant	Mohamed Moussa CHEHEM Ambassadeur de la République de Djibouti auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Bruxelles
Conseiller	Djama Mahamoud DOUALEH Secrétaire général Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la mer Chargé des ressources hydrauliques Djibouti
Conseiller	Mohamed ALI KAMIL Conseiller du Président pour la sécurité alimentaire Djibouti
Conseiller	Mohamed IDRIS Sous-directeur Division des Organisations internationales Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale Djibouti

**DOMINICAN REPUBLIC**

Gobernador	Mario ARVELO CAAMAÑO Embajador Representante Permanente de la República Dominicana ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente (interino)	Yanina GRATEREAUX Ministra Consejera Representante Permanente Alterna de la República Dominicana ante el FIDA Roma

**ECUADOR**

Gobernador	Emilio IZQUIERDO MIÑO Embajador de la República del Ecuador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Gobernador Suplente	Mónica MARTÍNEZ MENDUIÑO Consejero Representante Permanente Alterno de la República del Ecuador ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

**EGYPT**

Governor (acting)	Ashraf RASHED Ambassador of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Alternate Governor (acting)	Said Mohamed EL SAYED MANSOUR Agricultural Counsellor Deputy Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Yasser SOROUR Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Wael Abou Bakr EL-NAGGAR First Secretary Alternate Permanent Representative of the Arab Republic of Egypt to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

**EL SALVADOR**

Gobernador	José Roberto ANDINO SALAZAR Embajador de la República de El Salvador ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	María Eulalia JIMÉNEZ ZEPEDA Ministro Consejero Representante Permanente Adjunto de la República de El Salvador ante el FIDA Roma

**ERITREA**

Governor	Arefaine BERHE Minister for Agriculture Asmara
Adviser	Yohannes TENSUE First Secretary Alternate Permanent Representative of the State of Eritrea to IFAD Rome

**ETHIOPIA**

Governor (acting)	Abreha GEBRAY ASEFFA Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Federal Democratic Republic of Ethiopia to IFAD Rome
----------------------	--

**FINLAND**

Governor	Hannu KYRÖLÄINEN Director-General Department for Global Affairs Ministry of Foreign Affairs Helsinki
Adviser	Kari JANTUNEN Counsellor Unit for Development Financing Institutions Department for Global Affairs Ministry of Foreign Affairs Helsinki

**FINLAND (cont'd)**

Adviser  
 Heidi PIHLATIE  
 Minister Counsellor  
 Permanent Representative  
 of the Republic of Finland  
 to the United Nations Food  
 and Agriculture Agencies  
 Rome

**FRANCE**

Gouverneur  
 Ambroise FAYOLLE  
 Chef du Service des affaires multilatérales  
 et du développement  
 Direction générale du trésor et de  
 la politique économique  
 Ministère de l'économie,  
 des finances et de l'industrie  
 Paris

Gouverneur suppléant  
 (provisoire)  
 Charles MILLON  
 Ambassadeur de la République  
 française auprès de l'OAA  
 Rome

Conseiller  
 Vincent PERRIN  
 Chef du Bureau de l'Aide au  
 développement et des institutions  
 multilatérales de développement  
 Ministère de l'économie,  
 des finances et de l'industrie  
 Paris

Conseiller  
 Marc TROUYET  
 Conseiller  
 Représentant permanent adjoint  
 de la République française  
 auprès de l'OAA  
 Rome

Conseiller  
 Patrick PRUVOT  
 Secrétaire général  
 Comité interministériel de  
 l'agriculture et de  
 l'alimentation  
 Bureau du Premier Ministre  
 Secrétariat général des affaires  
 européennes  
 Paris

**FRANCE (cont'd)**

Conseiller	Florence LASBENNES Chef du Bureau des Politiques de développement économique et agricole Ministère des affaires étrangères Paris
Conseiller	Bernard ESNOUF Chef de Division agriculture et agro industries Agence française de développement Paris
Conseiller	Frédéric SANDRON Chercheur Institut de recherche pour le développement Paris

**GABON**

Gouverneur	Faustin BOUKOUBI Ministre d'État Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural Libreville
Gouverneur suppléant	Yolande BIVIGOU Directeur national des projets du FIDA Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural Libreville
Conseiller	Noël BAÏOT Ambassadeur de la République gabonaise auprès du FIDA Rome
Conseiller	Ivone Alves DIAS DA GRAÇA Premier Conseiller Représentant permanent adjoint de la République gabonaise auprès du FIDA Rome
Conseiller	Jean-Pierre LEGUAMA Conseiller du Ministre Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural Libreville

**GAMBIA**

Governor  
 Kanji SANNEH  
 Secretary of State for Agriculture  
 Banjul

Adviser  
 Ebrima CAMARA  
 Deputy Permanent Secretary  
 for Projects and Programmes  
 Department of State  
 of Agriculture  
 Banjul

**GEORGIA**

Governor  
 (acting)  
 Aleksandre TSINTSANDZE  
 Deputy Minister for Agriculture  
 Tbilisi

Alternate Governor  
 Zaal GOGSADZE  
 Ambassador of Georgia  
 to IFAD  
 Rome

Adviser  
 Natalia MODEBADZE  
 Director  
 Ministry of Agriculture  
 Tbilisi

Adviser  
 Tea TSITLANADZE  
 Deputy Head of the Department of  
 Coordination with International  
 Organizations and Projects'  
 Management  
 Ministry of Agriculture  
 Tbilisi

Adviser  
 Natia SULAVA  
 First Counsellor  
 Deputy Permanent Representative  
 of Georgia to IFAD  
 Rome

Adviser  
 Soso DANELIA  
 First Counsellor  
 Deputy Permanent Representative  
 of Georgia to IFAD  
 Rome

**GERMANY**

Governor	Michael HOFMANN Director-General Federal Ministry of Economic Co-operation and Development Bonn
Adviser	Rolf DRESCHER Division Chief Regional Development Banks Federal Ministry of Economic Co-operation and Development Berlin
Adviser	Bernd DUNNZLAFF Counsellor Alternate Permanent Representative of the Federal Republic of Germany to IFAD Rome

**GHANA**

Governor	Anna NYAMEKYE Deputy Minister for Food and Agriculture Accra
Alternate Governor	Charles AGYEI-AMOAMA Ambassador of the Republic of Ghana to IFAD Rome
Adviser	Kwaku NICOL Minister Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Ghana to IFAD Rome

**GREECE**

Alternate Governor	Emmanuel MANOUSSAKIS Minister Plenipotentiary for Agricultural Affairs Alternate Permanent Representative of the Hellenic Republic to IFAD Rome
--------------------	--

**GUATEMALA**

Gobernador  
(interino)

Bernardo LÓPEZ FIGUEROA  
Ministro de Agricultura, Ganadería  
y Alimentación  
Ciudad de Guatemala

Gobernador Suplente  
(interino)

Francisco BONIFAZ RODRÍGUEZ  
Embajador de la República  
de Guatemala ante los Organismos  
de las Naciones Unidas  
Roma

Asesor

Armando PALOMO SARTORI  
Coordinador de Cooperación Externa  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Alimentación  
Ciudad de Guatemala

Asesor

Ileana RIVERA DE ANGOTTI  
Ministro Consejero  
Representante Permanente Alterno  
de la República de Guatemala  
ante los Organismos de las  
Naciones Unidas  
Roma

Asesor

Ana Cristina RODAS  
Asesor en el Despacho Ministerial  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Alimentación  
Ciudad de Guatemala

Asesor

Edgar AJCIP TEPEU  
Director Ejecutivo  
Fondo Nacional para la Paz  
Roma

Asesor

Héctor Raúl HERNÁNDEZ FIGUEROA  
Director del Programa Nacional de  
Desarrollo Rural "La Región de Occidente"  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Alimentación  
Ciudad de Guatemala

Asesor

Gabriela RUIZ  
Jefe de Comunicación Social  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Alimentación  
Ciudad de Guatemala

**GUINEA**

Gouverneur suppléant  
(provisoire)

Thierno M. CELLOU DIALLO  
Ambassadeur de la République de  
Guinée auprès du FIDA  
Rome

Conseiller

Abdoulaye TRAORE  
Conseiller économique  
Représentant permanent suppléant  
de la République de Guinée  
auprès du FIDA  
Rome

**HAITI**

Gouverneur

Joanas GUE  
Secrétaire d'État  
Ministère de l'agriculture, des  
ressources naturelles et du  
développement rural  
Port-au-Prince

Gouverneur suppléant  
(provisoire)

Yvon SIMÉON  
Ambassadeur de la République  
d'Haïti auprès du FIDA  
Rome

Conseiller

Jean Marie BINETTE  
Chef du Cabinet du Ministre  
Ministère de l'agriculture, des  
ressources naturelles et  
du développement rural  
Port-au-Prince

Conseiller

Emmanuel CHARLES  
Ministre Conseiller  
Ambassade de la République  
d'Haïti  
Rome

Conseiller

Isaac XAVIER  
Directeur du Project FIDA  
Ministère de l'agriculture, des  
ressources naturelles et  
du développement rural  
Port-au-Prince

**HAITI (cont'd)**

Conseiller	Carl Benny RAYMOND Conseiller Représentant permanent suppléant de la République d'Haïti auprès du FIDA Rome
------------	--

**HONDURAS**

Gobernador (interino)	Nehemías MARTÍNEZ Subsecretario de Estado en los Despachos de Agricultura y Ganadería Tegucigalpa, M.D.C.
--------------------------	--

Gobernador Suplente (interino)	Modesto RODAS Director Programa Nacional de Desarrollo Local Secretaría de Estado en los Despachos de Agricultura y Ganadería Tegucigalpa, M.D.C.
-----------------------------------	--

Asesor	Florencia TORO Administrador Programa Nacional de Desarrollo Local Secretaría de Estado en los Despachos de Agricultura y Ganadería Tegucigalpa, M.D.C.
--------	--

Asesor	Mayra Aracely REINA DE TITTA Consejero Representante Permanente Alterno de la República de Honduras ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
--------	---

**ICELAND**

Governor (acting)	Gudni BRAGASON Minister Counsellor Permanent Representative of the Republic of Iceland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
----------------------	---

**ICELAND (cont'd)**

Adviser	Federica FRASCA Assistant Embassy of the Republic of Iceland Rome
---------	---

**INDIA**

Governor (acting)	Ramalingam PARASURAM Minister (Agriculture) Alternate Permanent Representative of the Republic of India to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
----------------------	--

**INDONESIA**

Governor	Mulia Panusunan NASUTION Secretary-General Department of Finance Jakarta
----------	---

Alternate Governor	Susanto SUTOYO Ambassador of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
--------------------	--

Adviser	Djafar HUSEIN Deputy Chief of Mission Embassy of the Republic of Indonesia Rome
---------	---

Adviser	Irfa AMPRI Head of International Cooperation Center Department of Finance Jakarta
---------	---

Adviser	Yusni Emilia HARAHA Head of International Cooperation Bureau Department of Agriculture Jakarta
---------	--

**INDONESIA (cont'd)**

Adviser	Ms HARNIATI Secretary of Agriculture Human Resources Bureau Department of Agriculture Jakarta
Adviser	Siti Nugraha MAULUDIAH First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Erizal SODIKIN Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome
Adviser	Mr MAKHLANI Head of Multilateral Co-operation Division Department of Finance Jakarta
Adviser	Hartyo HARKOMOYO Third Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Indonesia to IFAD Rome

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF)**

Governor	Eshagh AL HABIB Director-General International Economic and Specialized Agencies Department Ministry of Foreign Affairs Tehran
Alternate Governor (acting)	Javad SHAKHS TAVAKOLIAN Ambassador of the Islamic Republic of Iran to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) (cont'd)**

Adviser  
 Gholamhossein DARZI  
 Senior Expert  
 International Economic and  
 Specialized Agencies Department  
 Ministry of Foreign Affairs  
 Tehran

Adviser  
 Seyed Morteza ZAREI  
 Agricultural Attaché  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Islamic Republic of Iran to  
 the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

**IRAQ**

Governor  
 (acting)  
 Akram AL-JAFF  
 Ambassador of the  
 Republic of Iraq  
 to IFAD  
 Rome

**IRELAND**

Governor  
 Sean O'HUIGINN  
 Ambassador of Ireland to  
 the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

Alternate Governor  
 Padraic DEMPSEY  
 First Secretary (Agriculture)  
 Deputy Permanent Representative  
 of Ireland to the United Nations  
 Food and Agriculture Agencies  
 Rome

Adviser  
 Garvan McCANN  
 Senior Development Specialist  
 Technical Section  
 Irish Aid  
 Department of Foreign Affairs  
 Dublin

Adviser  
 Donal MacDONALD  
 Multilateral EU Section  
 Irish Aid  
 Department of Foreign Affairs  
 Dublin

**ISRAEL**

Governor  
Gila LIVNAT ROSINER  
Counsellor  
(Economic and Scientific Affairs)  
Permanent Representative of the  
State of Israel to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Adviser  
Elena PIANI  
Rapporteur  
Embassy of the State  
of Israel  
Rome

**ITALY**

Gouverneur  
Pier Paolo CENTO  
Sous-secrétaire d'État  
Ministère de l'économie  
et des finances  
Rome

Conseiller  
Augusto ZODDA  
Membre du Service de Consultation  
et supervision fiscale  
Ministère de l'économie  
et des finances  
Rome

Conseiller  
Ignazio ANGELONI  
Chef de la Direction générale  
des relations financières  
internationales  
Département du trésor  
Ministère de l'économie  
et des finances  
Rome

Conseiller  
Paolo DUCCI  
Ambassadeur  
Responsable de la coordination  
FAO/IFAD/PAM  
Direction générale de la coopération  
économique et financière multilatérale  
Ministère des affaires étrangères  
Rome

**ITALY (cont'd)**

Conseiller	Filippo SCAMMACCA del MURGO Chef du Bureau VIII Direction générale pour la coopération au développement Ministère des affaires étrangères Rome
Conseiller	Massimo LAVEZZO CASSINELLI Premier Conseiller Représentant permanent adjoint de la République italienne auprès du FIDA Rome
Conseiller	Fabio LE DONNE Chef du Secrétariat du Sous-secrétaire d'État Ministère de l'économie et des finances Rome
Conseiller	Pablo FACCHINEI Directeur adjoint du Service chargé des Banques de développement multilatéral Direction générale des relations financières internationales Département du trésor Ministère de l'économie et des finances Rome
Conseiller	Marina CALVINO Fonctionnaire Bureau des affaires internationales Ministère des politiques agricoles et des forêts Rome
Conseiller	Jessyama FORLINI Fonctionnaire Bureau des relations internationales Ministère des politiques agricoles et des forêts Rome
Conseiller	Giovanna SCAGLIONE Conseiller Secrétariat du Sous-secrétaire d'État Ministère de l'économie et des finances Rome

**ITALY (cont'd)**

Conseiller	Gaetano D'ONOFRIO Conseiller Service chargé des Banques de développement multilatéral Direction générale des relations financières internationales Département du trésor Ministère de l'économie et des finances Rome
Conseiller	Santi LAGANÁ Conseiller Bureau VIII Direction générale pour la coopération au développement Ministère des affaires étrangères Rome
Conseiller	Leonardo PERONI Conseiller Coordination FAO/IFAD/PAM Direction générale de la coopération économique et financière multilatérale Ministère des affaires étrangères Rome
Conseiller	Sara LAURINI Conseiller Coordination FAO/IFAD/PAM Direction générale de la coopération économique et financière multilatérale Ministère des affaires étrangères Rome
Conseiller	Elisabetta MALFITANO Conseiller Coordination FAO/IFAD/PAM Direction générale de la coopération économique et financière multilatérale Ministère des affaires étrangères Rome

**JAPAN**

Governor	Yuji NAKAMURA Ambassador of Japan to Italy Rome
----------	--

**JAPAN (cont'd)**

Alternate Governor  
(acting) Kazumi ENDO  
Counsellor  
Deputy Permanent Representative  
of Japan to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Adviser Chishiro MATSUMOTO  
Second Secretary  
Economic Section  
Embassy of Japan  
Rome

**JORDAN**

Governor  
(acting) Radi AL TARAWNEH  
Assistant to the Secretary-General  
for Agricultural Projects and Extension  
Ministry of Agriculture  
Amman

Alternate Governor  
(acting) Malek BRIZAT  
Director for  
International Co-operation  
Ministry of Planning and  
International Co-operation  
Amman

Adviser Rulan SAMARA  
Second Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Hashemite Kingdom of Jordan  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**KENYA**

Governor  
(acting) Patrick MUIRURI  
Assistant Minister  
for Agriculture  
Nairobi

Alternate Governor  
(acting) Ann Belinda NYIKULI  
Ambassador of the Republic of Kenya  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

**KENYA (cont'd)**

Adviser	Emily OSENA Agribusiness Development and Credit Officer Ministry of Agriculture Nairobi
Adviser	Patricia ARUWA Special Technical Assistant to the Minister Ministry of Agriculture Nairobi
Adviser	Joseph K. MBURU Agricultural Attaché Alternate Permanent Representative of the Republic of Kenya to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	John K. WAMBUA First Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Kenya to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

**KIRIBATI**

Governor (acting)	Teima ONORIO Vice-President and Minister for Environment, Lands and Agricultural Development Tarawa
Alternate Governor (acting)	Tebwe IETAAKE Secretary Ministry of Environment, Lands and Agricultural Development Tarawa
Adviser	Kinaai KAIRO Director for Agriculture and Livestock Ministry of Environment, Lands and Agricultural Development Tarawa

**KUWAIT**

Governor (acting)	Hesham I. AL-WAQAYAN Deputy Director-General Operations and Disbursement Kuwait Fund for Arab Economic Development Kuwait City
Adviser	Waleed AL-BAHAR Regional Manager for Central Asia and European Countries Kuwait Fund for Arab Economic Development Kuwait City

**LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC**

Governor	Somdy DOUANGDY Vice-Minister for Finance Vientiane
Adviser	Viengthong SIPHANDONE Director-General External Financial Relations Department Ministry of Finance Vientiane
Adviser	Somphanh CHANPHENGXAY Deputy Director-General Livestock and Fisheries Department Ministry of Agriculture and Forestry Vientiane
Adviser	Vannapha DOUANGDY Economic Expert Ministry of Finance Vientiane

**LEBANON**

Gouverneur (provisoire)	Hassane ABI AKAR Conseiller Représentant Permanent suppléant de la République libanaise auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
----------------------------	--

**LESOTHO**

Governor (acting)	Mamoruti MALIE Permanent Secretary Ministry of Agriculture and Food Security Maseru
Alternate Governor	Mathoriso MOLUMELI Chief Economic Planner Ministry of Agriculture and Food Security Maseru
Adviser	Mamosala Semakaleng SHALE First Secretary Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Lesotho to IFAD Rome

**LIBERIA**

Governor (acting)	Musu JATU RUHLE Counsellor Chargé d'affaires, a. i. Embassy of the Republic of Liberia Rome
----------------------	--

**LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA**

Governor	Abubaker Al-Mabruk AL-MANSURI Secretary of the People's Committee of the Authority for Agriculture, Animal Wealth and Marine Resources Tripoli
Alternate Governor (acting)	Abdalla A. M. ZAIED Permanent Representative of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Seraj Addin S.A. ESSA Counsellor Alternate Permanent Representative of the Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

**LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA (cont'd)**

Adviser  
Ahmad ALBIDI  
People's Committee of the Authority  
for Agriculture, Animal Wealth  
and Marine Resources  
Tripoli

**LUXEMBOURG**

Gouverneur suppléant  
Arsène JACOBY  
Conseiller de Direction  
Ministère des finances  
Luxembourg-Ville

**MADAGASCAR**

Gouverneur suppléant  
Auguste Richard PARAINA  
Ambassadeur de la République de  
Madagascar auprès des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome

Conseiller  
Monsieur MONJA  
Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République de Madagascar  
auprès des organisations spécialisées  
des Nations Unies  
Rome

**MALAWI**

Governor  
Bintony KUTSAIRA  
Deputy Minister for Agriculture  
and Food Security  
Lilongwe

Alternate Governor  
Patrick KABAMBE  
Principal Secretary  
Ministry of Agriculture  
and Food Security  
Lilongwe

**MALAYSIA**

Alternate Governor

Lily ZACHARIAH  
Ambassador  
Permanent Representative of  
Malaysia to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Adviser

Mohammad Azhar BIN MAZLAN  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of Malaysia to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Adviser

Johari BIN RAMLI  
Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of Malaysia to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

Adviser

Amri BIN ISMAIL  
Assistant Agricultural Attaché  
Alternate Permanent Representative  
of Malaysia to the United Nations  
Food and Agriculture Agencies  
Rome

**MALDIVES**

Governor

Abdullah KAMALUDEEN  
Minister for Fisheries, Agriculture  
and Marine Resources  
Malé

Adviser

Abdullah NASEER  
Executive Director  
Ministry of Fisheries, Agriculture  
and Marine Resources  
Malé

**MALI**Gouverneur  
(provisoire)

Ibrahim Bocar DAGA  
Ambassadeur de la République  
du Mali auprès du FIDA  
Rome

**MALI (cont'd)**

Gouverneur suppléant  
(provisoire) Modibo Mahamane TOURÉ  
Deuxième Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République du Mali  
auprès du FIDA  
Rome

Conseiller Fousseyni DIARRA  
Conseiller technique  
Ministère de l'agriculture  
Bamako

Conseiller Guimogo DOLO  
Directeur des Opérations  
à la direction nationale  
de la dette publique  
Ministère de l'économie et  
des finances  
Bamako

**MALTA**

Governor Walter BALZAN  
Permanent Representative of the  
Republic of Malta to IFAD  
Rome

Alternate Governor Ritienne BONAVIA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Malta to IFAD  
Rome

**MAURITANIA**

Gouverneur suppléant Yahya N'GAM  
Ambassadeur de la République  
islamique de Mauritanie  
auprès du FIDA  
Rome

Conseiller Amadou TIDJANE KANE  
Premier Conseiller  
Représentant permanent adjoint  
de la République islamique de  
Mauritanie auprès du FIDA  
Rome

**MAURITIUS**

Governor (acting)	Denis CANGY Consul of the Republic of Mauritius Rome
----------------------	---

**MEXICO**

Gobernador Suplente	Vladimir HERNÁNDEZ LARA Consejero Representante Permanente Alterno de los Estados Unidos Mexicanos ante el FIDA Roma
---------------------	---

**MOROCCO**

Gouverneur	Moha MARGHI Secrétaire général Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches maritimes Rabat
------------	--

Gouverneur suppléant	Ali LAMRANI Chef de la Division des financements multilatéraux Ministère des finances et de la privatisation Rabat
----------------------	---

Conseiller	Mohamed AIT HMID Ministre plénipotentiaire Représentant permanent adjoint du Royaume du Maroc auprès du FIDA Rome
------------	--

**MOZAMBIQUE**

Governor (acting)	Victor BERNARDO Deputy Minister for Planning and Development Maputo
----------------------	--

Alternate Governor (acting)	Laurinda Fernando Saide BANZE Second Secretary Chargé d'affaires, a. i. Embassy of the Republic of Mozambique Rome
--------------------------------	---

**MOZAMBIQUE (cont'd)**

Adviser	António DE ABREU Executive Director Bank of Mozambique Maputo
Adviser	Martinho FERNANDES President of the Economic Rehabilitation Support Fund Ministry of Planning and Development Maputo
Adviser	Albertina Mac DONALD Deputy Director International Organizations and Conferences Ministry of Foreign Affairs and Co-operation Maputo
Adviser	Fátima GIMO Technical Officer National Treasury Ministry of Finance Maputo

**NEPAL**

Governor	Ganesh Kumar K.C. Secretary Ministry of Agriculture and Co-operatives Kathmandu
Adviser	Madhab K. KARKEE Senior Agricultural Economist Ministry of Agriculture and Co-operatives Kathmandu

**NETHERLANDS**

Alternate Governor	Ewald WERMUTH Ambassador of the Kingdom of the Netherlands to IFAD Rome
--------------------	--

**NETHERLANDS (cont'd)**

Adviser  
 Theo VAN BANNING  
 Counsellor  
 Deputy Permanent Representative  
 of the Kingdom of the Netherlands  
 to IFAD  
 Rome

Adviser  
 Marjorie MEIS  
 Policy Adviser  
 Coordination and Institutional  
 Affairs Division  
 United Nations and International  
 Financial Institutions Department  
 Ministry of Foreign Affairs  
 The Hague

**NICARAGUA**

Gobernador  
 Piero COEN MONTEALEGRE  
 Embajador de la República de Nicaragua  
 ante los Organismos de las  
 Naciones Unidas  
 Roma

Gobernador Suplente  
 Amelia Silvia CABRERA  
 Ministra Consejera  
 Representante Permanente Adjunta  
 de la República de Nicaragua  
 ante los Organismos de las  
 Naciones Unidas  
 Roma

**NIGER**

Gouverneur  
 Ausseil Mireille FATOUMA  
 Ambassadeur de la République  
 du Niger auprès du FIDA  
 Rome

Conseiller  
 Zakariaou Adam MAÏGA  
 Conseiller  
 Représentant permanent adjoint  
 de la République du Niger  
 auprès du FIDA  
 Rome

**NIGERIA**

Governor (acting)	A.I. PEPPLE Permanent Secretary Federal Ministry of Agriculture and Water Resources Abuja
Alternate Governor (acting)	Ganyir LOMBIN Permanent Representative of the Federal Republic of Nigeria to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Salisu A. INGAWA Director Project Coordinator Unit Federal Ministry of Agriculture and Water Resources Abuja
Adviser	S. NEGEDU Director of Agriculture Federal Ministry of Agriculture and Water Resources Abuja
Adviser	Olaniran YAYA Permanent Representative Designate of the Federal Republic of Nigeria to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Charles WALI Special Adviser to the Permanent Secretary Federal Ministry of Agriculture and Water Resources Abuja
Adviser	K.I. NWOSU Director National Root Crops Research Institute Federal Ministry of Agriculture and Water Resources Abuja

**NIGERIA (cont'd)**

Adviser	Agnes A. AREMU Assistant Director International Economic Relations Department Federal Ministry of Finance Abuja
Adviser	Adeoye Akinwumi ADENIJI Programme Manager Root and Tuber Expansion Programme Federal Ministry of Agriculture and Water Resources Abuja
Adviser	Muyiwa O. AZEEZ Desk Officer (IFAD) Federal Ministry of Agriculture and Water Resources Abuja

**NORWAY**

Alternate Governor	Ingrid GLAD Assistant Director-General Multilateral Bank and Finance Section Ministry of Foreign Affairs Oslo
Adviser	Bente WEISSER Senior Adviser Multilateral Bank and Finance Section Ministry of Foreign Affairs Oslo
Adviser	Arne B. HØNNINGSTAD Ambassador Permanent Representative of the Kingdom of Norway to IFAD Rome
Adviser	Daniel VAN GILST Second Secretary Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Norway to IFAD Rome
Adviser	Magne HAREIDE Trainee Royal Norwegian Embassy Rome

**OMAN**

Governor (acting)	Mohammed Rida bin Hassan SULAIMAN Adviser for Planning Affairs Ministry of Agriculture and Fisheries Muscat
Alternate Governor (acting)	Hafidh Hamad Sulaiman AL-RAWAHI Counsellor Chargé d'affaires, a. i. Embassy of the Sultanate of Oman Rome
Adviser	Rasmi MAHMOUD Technical Adviser Embassy of the Sultanate of Oman Rome

**PAKISTAN**

Governor	Sikandar Hayat KHAN BOSAN Federal Minister for Food, Agriculture and Livestock Islamabad
Alternate Governor	Muhammad Akram MALIK Secretary Economic Affairs Division Ministry of Economic Affairs and Statistics Islamabad
Adviser	Mirza Qamar BEG Ambassador of the Islamic Republic of Pakistan to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Shafqat Hussain NAGHMI Joint Secretary Ministry of Food, Agriculture and Livestock Islamabad
Adviser	Aamir Ashraf KHAWAJA Agricultural Counsellor Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Pakistan to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

**PANAMA**

Gobernador Suplente	Eudoro Jaén ESQUIVEL Embajador de la República de Panamá ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma
Asesor	Horacio J. MALTEZ Ministro Consejero Representante Permanente Adjunto de la República de Panamá ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

**PAPUA NEW GUINEA**

Governor (acting)	Nino SARUVA Acting Secretary Department of Treasury Waigani, N.C.D.
Alternate Governor (acting)	Mosilayola KWAYAILA Director Aid Policy and Coordination Directorate Department of National Planning and Monitoring Waigani, N.C.D.
Adviser	Manu MOMO First Assistant Secretary Economic Policy Division Department of Treasury Waigani, N.C.D.
Adviser	Vele KAGENA Deputy Secretary - Policy Department of Agriculture and Livestock Konedobu, N.C.D.
Adviser	Reichert THANDA Senior Aid Coordinator (UN Systems) Aid Policy and Coordination Directorate Department of National Planning and Monitoring Waigani, N.C.D.

**PARAGUAY**

Gobernador	Jorge FIGUEREDO FRATTA Embajador de la República del Paraguay ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Liz Haydee CORONEL CORREA Consejera Representante Permanente Adjunto de la República del Paraguay ante el FIDA Roma

**PERU**

Gobernador	Carlos ROCA CÁCERES Embajador de la República del Perú ante el FIDA Roma
Gobernador Suplente	Roberto SEMINARIO PORTOCARRERO Ministro Representante Permanente Adjunto de la República del Perú ante el FIDA Roma
Asesor	Manuel Antonio ALVAREZ ESPINAL Consejero Representante Permanente Alterno de la República del Perú ante el FIDA Roma

**PHILIPPINES**

Governor (acting)	Philippe J. LHUILLIER Ambassador of the Republic of The Philippines to IFAD Rome
----------------------	---

**PORTUGAL**

Governor	Carlos Manuel Inácio FIGUEIREDO IFADAP/INGA Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries Lisbon
----------	--

**PORTUGAL (cont'd)**

Alternate Governor  
 Carlos Manuel DOS SANTOS FIGUEIREDO  
 Head of Department  
 Coordination of International Relations  
 General Directorate for European  
 and International Affairs  
 Ministry of Finance and  
 Public Administration  
 Lisbon

Adviser  
 Antonio PINHO  
 Alternate Permanent Representative  
 of the Portuguese Republic to the  
 United Nations Agencies for Food  
 and Agriculture  
 Rome

**QATAR**

Governor  
 Abdul Rahman bin Khalifa AL-THANI  
 Minister for Municipal Affairs  
 and Agriculture  
 Doha

Alternate Governor  
 Soltan Saad S.K. AL-MORAIKHI  
 Ambassador of the State of Qatar  
 to IFAD  
 Rome

Adviser  
 Faleh BIN NASSER AL-THANI  
 Director  
 General Directorate for Research  
 and Agricultural Development  
 Ministry of Municipal Affairs  
 and Agriculture  
 Doha

Adviser  
 Ahmed Ibrahim AL ABDULLA  
 Minister Plenipotentiary  
 Alternate Permanent Representative  
 of the State of Qatar to IFAD  
 Rome

Adviser  
 Walid Bin Fahad AL-MANAAI  
 Director  
 Office of the Minister  
 Ministry of Municipal Affairs  
 and Agriculture  
 Doha

**QATAR (cont'd)**

Adviser	Hamad Saad AL SAAD Director Agricultural and Water Research Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Khalid BIN HAMAD AL-THANI First Secretary Alternate Permanent Representative of the State of Qatar to IFAD Rome
Adviser	Ali Mohamed JABOR AL-KUBAISI Expert on Agricultural Affairs Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Ali Jaber J. SOROUR Director Public Relations Department Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Abdel Aziz Mohammed AL-JABER Assistant Office of the Minister Ministry of Municipal Affairs and Agriculture Doha
Adviser	Akeel HATOOR Adviser Embassy of the State of Qatar Rome

**REPUBLIC OF KOREA**

Governor (acting)	MIN Dong-seok Deputy Minister for Agricultural Trade Policy Ministry of Agriculture and Forestry Gwacheon
----------------------	--

**REPUBLIC OF KOREA (cont'd)**

Alternate Governor (acting)	KIM Chang-hyun Director Multilateral Division Ministry of Agriculture and Forestry Gwacheon
--------------------------------	--

**REPUBLIC OF MOLDOVA**

Governor	Anatolie SPIVACENCO Deputy Minister for Agriculture and Food Industry Chişinău
Adviser	George AVORNIC Second Secretary Alternate Permanent Representative of the Republic of Moldova to IFAD Rome

**ROMANIA**

Gouverneur	Nicolae Flaviu LAZIN Secrétairé d'État Ministère de l'agriculture, des forêts et du développement rural Bucarest
Conseiller	Gabriela DUMITRIU Conseiller Représentante permanente adjointe de la Roumanie auprès du FIDA Rome

**RWANDA**

Gouverneur (provisoire)	Ernest RUZINDAZA Directeur de la planification Ministère de l'agriculture et de l'élevage Kigali
Conseiller	Francesco ALICICCO Consul Honoraire de la République du Rwanda Rome

**SAUDI ARABIA**

Governor (acting)	Sulaiman AL-TURKI Adviser to the Minister for Finance Executive Director of the International Monetary Fund Ministry of Finance Riyadh
Alternate Governor (acting)	Abdul Rahman Mohammad A. ALANGARI Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome
Adviser	Bandar bin Abdel Mohsin AL-SHALHOOB Counsellor Alternate Permanent Representative of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO Rome

**SENEGAL**

Gouverneur (provisoire)	Alassane WÉLÉ Deuxième Conseiller Représentant permanent suppléant de la République du Sénégal auprès du FIDA Rome
----------------------------	---

**SOUTH AFRICA**

Governor (acting)	Duncan SEBEFELO Counsellor (Multilateral Affairs) Embassy of the Republic of South Africa Rome
----------------------	--

**SPAIN**

Gobernador Suplente	Jorge CABRERA ESPINÓS Primer Secretario Embajada de España Roma
Asesor	Ernesto RÍOS LÓPEZ Consejero de Agricultura, Pesca y Alimentación Representante Permanente Adjunto de España ante los Organismos de las Naciones Unidas Roma

**SRI LANKA**

Governor  
E. Rodney M. PERERA  
Ambassador of the Democratic  
Socialist Republic of Sri Lanka  
to IFAD  
Rome

**SUDAN**

Governor  
Mohamed El Amin KABASHI EISA  
Minister for Agriculture and Forestry  
Khartoum

Adviser  
Rabie HASSAN AHMED  
Ambassador of the Republic  
of the Sudan to Italy  
Rome

Adviser  
Mohamed Eltayeb ELFAKI EL NOR  
Counsellor (Agricultural Affairs)  
Permanent Representative of the  
Republic of the Sudan to the  
United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Adviser  
Mohamed Hassan JUBARA MOHAMED  
Director-General  
International Co-operation and  
Investment Directorate  
Ministry of Agriculture and Forestry  
Khartoum

Adviser  
Mohamed El Hag SIR-ELKHATIM  
Senior Co-ordinator for  
IFAD Funded Projects  
Ministry of Agriculture  
and Forestry  
Khartoum

**SWAZILAND**

Governor  
Mtiti FAKUDZE  
Minister for Agriculture  
and Co-operatives  
Mbabane

Alternate Governor  
Christopher NKWANYANA  
Under-Secretary (Development)  
Ministry of Agriculture  
and Co-operatives  
Mbabane

**SWEDEN**

Governor  
 Joakim STYMNE  
 State Secretary to the Minister  
 for International Development  
 Co-operation  
 Ministry of Foreign Affairs  
 Stockholm

Adviser  
 Ann UUSTALU  
 Minister  
 Permanent Representative  
 of the Kingdom of Sweden  
 to IFAD  
 Rome

Adviser  
 Margaretha ARNESSON-CIOTTI  
 Programme Officer  
 Royal Swedish Embassy  
 Rome

**SWITZERLAND**

Gouverneur  
 (provisoire)  
 Christine E. GRIEDER  
 Directeur  
 Section des Institutions  
 financières internationales  
 Direction du développement  
 et de la coopération  
 Département fédéral des  
 affaires étrangères  
 Berne

Conseiller  
 Lothar CAVIEZEL  
 Ministre  
 Représentant permanent de la  
 Confédération suisse  
 auprès du FIDA  
 Rome

**SYRIAN ARAB REPUBLIC**

Governor  
 Adel SAFAR  
 Minister for Agriculture  
 and Agrarian Reform  
 Damascus

Alternate Governor  
 (acting)  
 Samir AL-KASSIR  
 Ambassador of the  
 Syrian Arab Republic  
 to IFAD  
 Rome

**SYRIAN ARAB REPUBLIC (cont'd)**

Adviser	Mohammad Hassan QATANA Director of Statistics and Planning Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Mohammad ABDALLAH Director of Agricultural Guidance Ministry of Agriculture and Agrarian Reform Damascus
Adviser	Souha JAMALI Minister Plenipotentiary Alternate Permanent Representative of the Syrian Arab Republic to IFAD Rome
Adviser	Hasan KHADDOUR First Secretary Alternate Permanent Representative of the Syrian Arab Republic to IFAD Rome

**THAILAND**

Governor (acting)	Suthiporn CHIRAPANDA Deputy Permanent Secretary Ministry of Agriculture and Co-operatives Bangkok
Alternate Governor	Tritaporn KHOMAPAT Minister (Agricultural Affairs) Permanent Representative of the Kingdom of Thailand to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Pornprome CHAIRIDCHAI Senior Administrative Officer Ministry of Agriculture and Co-operatives Bangkok

**THAILAND (cont'd)**

Adviser	Sairak CHAILANGGAR First Secretary Deputy Permanent Representative of the Kingdom of Thailand to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
---------	--

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA**

Governor	Lidija CADIKOVSKA Director Agricultural and Financial Services Project Ministry of Agriculture, Forestry and Water Economy Skopje
----------	---

Adviser	Goran DAMOVSKI Programme Officer Facility for Farmers Access to Markets Ministry of Agriculture, Forestry and Water Economy Skopje
---------	--

**TOGO**

Gouverneur	Yves Madou NAGOU Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Lomé
------------	---

Gouverneur suppléant	Akla-Esso M'Baw AROKOUM Directeur de l'agriculture Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche Lomé
----------------------	---

**TUNISIA**

Gouverneur (provisoire)	Mohamed Habib HADDAD Ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques Tunis
----------------------------	--

**TUNISIA (cont'd)**

Gouverneur suppléant (provisoire)	Habib MANSOUR Ambassadeur de la République tunisienne auprès des organisations spécialisées des Nations Unies Rome
Conseiller	Kamel BEN REJEB Directeur général de la coopération financière multilatérale Ministère du développement et de la coopération internationale Tunis
Conseiller	Mohamed LASSOUAD Directeur de la coopération internationale Ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques Tunis
Conseiller	Abdelhamid ABID Conseiller (Affaires étrangères) Ambassade de la République tunisienne Rome

**TURKEY**

Governor (acting)	Yüksel YÜCEKAL Counsellor Alternate Permanent Representative of the Republic of Turkey to IFAD Rome
----------------------	--

**UGANDA**

Governor	Ezra SURUMA Minister for Finance, Planning and Economic Development Kampala
Alternate Governor	Hilary O. ONEK Minister for Agriculture, Animal Industry and Fisheries Entebbe
Adviser	Deo K. RWABITA Ambassador of the Republic of Uganda to IFAD Rome

**UGANDA (cont'd)**

Adviser	Lawrence KIIZA Director of External Affairs Ministry of Finance, Planning and Economic Development Kampala
Adviser	Robert SABIITI First Secretary (Agricultural Attaché) Alternate Permanent Representative of the Republic of Uganda to IFAD Rome
Adviser	Stephen AMAYO Assistant to the Minister Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries Entebbe

**UNITED ARAB EMIRATES**

Governor (acting)	Abdulla Ahmed BIN ABDUL AZIZ Under-Secretary for Agriculture Affairs Ministry of Environment and Water Abu Dhabi
Alternate Governor (acting)	Abdulhamid Abdulfatah KAZIM Ambassador of the United Arab Emirates to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI Director Revenue Department Ministry of Finance and Industry Abu Dhabi
Adviser	Obeid Ali Mirghani HASSAN Press Officer Embassy of the United Arab Emirates Rome

**UNITED KINGDOM**

Governor	James HARVEY Head of Livelihoods and Environment Professions Policy Division Department for International Development London
Alternate Governor (acting)	Neil BRISCOE Ambassador of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Elizabeth NASSKAU Deputy Permanent Representative of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA**

Governor	Stephen Masato WASIRA Minister for Agriculture, Food Security and Co-operatives Dar es Salaam
Alternate Governor	Wilfred J. NGIRWA Minister Plenipotentiary Permanent Representative of the United Republic of Tanzania to IFAD Rome
Adviser	Lubiloh Andrew JOSEPH Private Secretary to the Minister Ministry of Agriculture, Food Security and Cooperatives Dar es Salaam
Adviser	Emmanuel M. ACHAYO Director for Policy and Planning Ministry of Agriculture, Food Security and Cooperatives Dar es Salaam

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA (cont'd)**

Adviser  
 Perpetua M.S. HINGI  
 Agricultural Attaché  
 Alternate Permanent Representative  
 of the United Republic of Tanzania  
 to IFAD  
 Rome

**UNITED STATES**

Governor  
 (acting)  
 Liza MORRIS  
 Deputy Director  
 Office of Multilateral  
 Development Banks  
 Department of the Treasury  
 Washington, D.C.

Alternate Governor  
 (acting)  
 Carol KRAMER-LEBLANC  
 Senior Agricultural Economist  
 Office of Multilateral  
 Development Banks  
 Department of the Treasury  
 Washington, D.C.

Adviser  
 Lee A. BRUDVIG  
 Minister Counsellor  
 Deputy Permanent Representative  
 of the United States of America  
 to the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

Adviser  
 Willem H. BRAKEL  
 First Secretary  
 Alternate Permanent Representative  
 of the United States of America  
 to the United Nations Food and  
 Agriculture Agencies  
 Rome

**URUGUAY**

Gobernador  
 (interino)  
 Gabriela CHIFFLET  
 Ministro Consejero  
 Representante Permanente Adjunto de  
 la República Oriental del Uruguay  
 ante los Organismos de las  
 Naciones Unidas  
 Roma

**VIET NAM**

Alternate Governor	YEN Nguyen Thi Hong Deputy Director-General External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	HUONG Nguyen Lan Manager Multilateral Division External Finance Department Ministry of Finance Hanoi
Adviser	MINH Bui Quang Counsellor Deputy Permanent Representative of the Socialist Republic of Viet Nam to IFAD Rome

**YEMEN**

Governor	Jalal Ibrahim FAQEERA Minister for Agriculture and Irrigation Sana'a
Alternate Governor	Abdulrahman Mohammed BAMATRAF Ambassador of the Republic of Yemen to the United Nations Food and Agriculture Agencies Rome
Adviser	Shaya Mohsin MOHAMED ZINDANI Ambassador of the Republic of Yemen to Italy Rome
Adviser	Nabil Mohammed MOHJEM Director-General of North Territories Sana'a
Adviser	Abdulmalik Qassem ALTHAWR Director-General Planning and Monitoring Ministry of Agriculture and Irrigation Sana'a

**ZAMBIA**

Governor  
(acting) Lucy Mungoma MUNGOMA  
Ambassador of the Republic of Zambia  
to the United Nations Food and  
Agriculture Agencies  
Rome

Adviser Willie O. NDEMBELA  
First Secretary (Economic)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Zambia to the  
United Nations Food and Agriculture  
Agencies  
Rome

**ZIMBABWE**

Alternate Governor Mary Margaret MUCHADA  
Ambassador of the Republic  
of Zimbabwe to IFAD  
Rome

Adviser Michael Muchenje NYERE  
Counsellor  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Zimbabwe  
to IFAD  
Rome

المراقبون من الدول الأعضاء بالأمم المتحدة

**OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES**

**OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES**

**OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS**

**BULGARIA**

Krassimir KOSTOV  
Ministre plénipotentiaire  
Représentant permanent de  
la République de Bulgarie  
auprès de la FAO  
Rome

**CZECH REPUBLIC**

Daniela MOYZESOVÁ  
Counsellor  
Permanent Representative of  
the Czech Republic to FAO  
Rome

**ESTONIA**

Ilmar MÄNDMETS  
Counsellor  
Permanent Representative of  
the Republic of Estonia  
to FAO  
Rome

**HUNGARY**

Zoltán KÁLMÁN  
Agricultural Counsellor  
Permanent Representative of the  
Republic of Hungary to FAO  
Rome

**POLAND**

Ryszard WOJTAL  
Minister Counsellor  
Permanent Representative of the  
Republic of Poland to FAO  
Rome

**SERBIA**

Dragana VUKOVIC-LJUBOJEVIC  
First Secretary (Economic Affairs)  
Alternate Permanent Representative  
of the Republic of Serbia to FAO  
Rome

**SLOVAKIA**

Milan KOVAČ  
Counsellor  
Permanent Representative of  
the Slovak Republic to FAO  
Rome

**SLOVENIA**

Bojana HOCEVAR  
Minister Plenipotentiary  
Permanent Representative of the  
Republic of Slovenia to FAO  
Rome

**UKRAINE**

Oksana DRAMARETSKA  
First Secretary  
Alternate Permanent Representative  
of Ukraine to FAO  
Rome

الكرسي الرسولي

**HOLY SEE**

**SAINT-SIÈGE**

**SANTA SEDE**

Renato VOLANTE  
Observateur permanent du  
Saint-Siège auprès du FIDA  
Cité du Vatican

Lelio BERNARDI  
Conseiller  
Mission permanente d'observation  
du Saint-Siège auprès des Institutions  
des Nations Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture  
Cité du Vatican

جماعة فرسان مالطة

**SOVEREIGN ORDER OF MALTA**

**ORDRE SOUVERAIN DE MALTE**

**SOBERANA ORDEN DE MALTA**

Giuseppe BONANNO DI LINGUAGLOSSA  
Ambassadeur de l'Ordre Souverain  
Militaire Hospitalier de Saint-Jean  
de Jérusalem de Rhodes et de Malte  
Observateur permanent auprès du FIDA  
Rome

Claude FORTHOMME  
Conseiller technique  
Ordre Souverain Militaire Hospitalier  
de Saint-Jean de Jérusalem de Rhodes  
et de Malte  
Rome

السلطة الفلسطينية

**THE PALESTINIAN AUTHORITY**

**L'AUTORITÉ PALESTINIENNE**

**LA AUTORIDAD PALESTINA**

Hussein AL AFLAK  
Counsellor  
Delegation of  
The Palestinian Authority  
Rome

الممثلون عن الأمم المتحدة والوكالات المتخصصة

**REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES**

**REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES**

**REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS**

**Food and Agriculture Organization of the United Nations**

Tesfai TECLE  
Assistant Director-General  
Technical Co-operation Department  
Rome

Annika SÖDER  
Assistant Director-General  
Office of the United Nations Co-ordination  
and Millennium Development Goals Follow-up  
Rome

Charles RIEMENSCHNEIDER  
Director  
Investment Centre Division  
Technical Co-operation Department  
Rome

Guy EVERS  
Senior Adviser (Agriculture) and FAO  
focal point for IFAD-related matters  
Investment Centre Division  
Technical Co-operation Department  
Rome

Julia WOLF  
Agricultural Economist  
Investment Centre Division  
Technical Co-operation Department  
Rome

Ida CHRISTENSEN  
Rural Sociologist  
Investment Centre Division  
Technical Co-operation Department  
Rome

**International Labour Organization**

Roberto FEDELI  
Project Manager  
Rome

**International Labour Organization (cont'd)**

Francesca FERRARI  
Adviser  
Rome

**Office of the United Nations High Commissioner for Refugees**

Paolo ARTINI  
Senior Regional Protection Officer  
UNHCR Office  
Rome

**United Nations Centre for Human Settlements**

Frederico T. NETO  
Officer-in-Charge  
Urban Economy Branch  
Monitoring and Research Division  
Nairobi

**United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization**

Philippe PYPAERT  
Programme Specialist  
UNESCO Office  
Venice

**United Nations Industrial Development Organization**

Chakib JENANE  
Chief  
Agro-Industry Support Unit  
Programme Development and Technical  
Co-operation Division  
Vienna

**United Nations Office for Project Services**

Omer ZAFAR  
Manager  
Liaison Centre  
Rome

## **World Food Programme**

Sheila SISULU  
Officer-in-Charge  
Deputy Executive Director for  
Policy and External Affairs  
Rome

Haladou SALHA  
Director  
Office of the Deputy Executive Director  
for Policy and External Affairs  
Rome

Katharina GOLLA  
Officer  
External Affairs Division  
Rome

المراقبون من المنظمات الحكومية الدولية

**OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**

**OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

**OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES**

**Arab Bank for Economic Development in Africa**

Wahid HAJRI  
Assistant Director-General  
of Operations  
Khartoum

Abdulmagid H. BURAWI  
Senior Project Staff  
Operations Department  
Khartoum

**Arab Center for the Studies of Arid Zones and Dry Lands**

Naser Edin OBEID  
Director  
Administrative and  
Finance Department  
Damascus

**Arab Organization for Agricultural Development**

Jehad Abu MUSHREF  
Director  
AOAD Office  
Amman

**Co-operation Council for the Arab States of the Gulf**

Abdul Rahman H. AL-ATTIYAH  
Secretary-General  
Riyadh

Said AL-MARRI  
Director of Protocol  
and Conferences  
Riyadh

Hilal AMBUSAIIDI  
Director of the  
Agriculture Department  
Riyadh

**European Union**

Luis RITTO  
Ambassadeur  
Représentant permanent de la  
Commission européenne auprès  
du Saint-Siège et des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome

Soline DE VILLARD  
Conseiller  
Représentant permanent suppléant  
de la Commission européenne auprès  
du Saint-Siège et des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome

Maria Adelaide D'ARCANGELO  
Délégation de la Commission européenne  
auprès du Saint-Siège et des organisations  
spécialisées des Nations Unies  
Rome

**Inter-American Institute for Co-operation on Agriculture**

Christopher HANSEN  
Subdirector General Adjunto  
Director de Relaciones Estratégicas  
y Representante  
Oficina en los Estados Unidos  
de América  
Washington, D.C.

**International Center for Agricultural Research in the Dry Areas**

Mahmoud SOLH  
Director-General  
Aleppo

**International Organization for Migration**

Carmela GODEAU  
Deputy Chief of Mission and  
Regional Programme  
Development Officer  
Rome

Tana ANGLANA  
Project Manager  
Rome

**League of Arab States**

Fathi ABU ABED  
Counsellor  
LAS Office  
Rome

**The OPEC Fund for International Development**

Suleiman J. AL-HERBISH  
Director-General  
Vienna

Anajulia TARTER  
Acting Director for  
Latin American, Caribbean  
and European Regions  
Vienna

Audrey HAYLINS  
Information Officer  
Vienna

Ranya NEHMEH  
Personal Assistant to  
the Director-General  
Vienna

**West African Development Bank**

Amah Edoh D'ALMEIDA  
Directeur adjoint de la  
Direction du Développement  
rural et des infrastructures  
Lomé

Etien BOKA  
Chef de la Division Développement  
rural et projets sociaux  
Lomé

المراقبون من المنظمات غير الحكومية

**OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**

**OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

**OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES**

**Heifer International**

Terry WOLLEN  
Director of Animal  
Well Being  
Little Rock

**International Commission on Irrigation and Drainage**

Alain VIDAL  
Chairman  
Permanent Committee on  
Strategy Planning and  
Organizational Affairs  
New Delhi

**International Federation of Organic Agriculture Movements**

Brendan HOARE  
World Board Member  
Bonn

Cristina GRANDI  
Liaison Officer to the  
United Nations Agencies  
for Food and Agriculture  
Rome

Cote du document:	GC 30/L.1/Rev.1
Date:	14 février 2007
Ordre du jour:	2
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

**F**

Cœuvrer pour que les ruraux pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Ordre du jour et programme des activités**

Conseil des gouverneurs — Trentième session  
Rome, 14-15 février 2007

## **Ordre du jour**

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration du Président du FIDA
4. Déclarations générales
5. Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
6. États financiers vérifiés du FIDA pour l'exercice 2005
7. Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007
8. Élection de membres et de membres suppléants du Conseil d'administration
9. Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
10. Rapport sur les enseignements retirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
11. Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
12. Autres questions
  - Diffusion des documents

## Programme des activités

### Mercredi 14 février 2007

#### Séance du matin

**10 heures - 13 heures**

10 heures - 13 heures

Cérémonie d'ouverture  
Début de l'examen des points de l'ordre du jour

#### Séance de l'après-midi

**15 heures - 18 h 30**

15 heures - 17 h 30

Tables rondes

Trois tables rondes auront lieu simultanément sur les thèmes suivants:

- Promouvoir l'emploi rural par l'approche-filière
- Créer des moyens d'existence rémunérateurs pour les jeunes ruraux
- Migration et emploi rural

17 h 30 - 18 h 30

Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

### Jeudi 15 février 2007

#### Séance du matin

**9 h 30 - 13 heures**

9 h 30 - 13 heures

Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

#### Séance de l'après-midi

**15 heures - 18 heures**

15 heures - 17 h 50

Suite de l'examen des points de l'ordre du jour

17 h 50 - 18 heures

Clôture de la session

## Liste des documents soumis au Conseil des gouverneurs à sa trentième session

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
GC 30/L.1	2	Ordre du jour provisoire et programme des activités
GC 30/L.1 + Add.1	2	Calendrier de travail de la session
GC 30/L.2	5	Rapport sur l'état des contributions à la septième reconstitution des ressources du FIDA
GC 30/L.3	6	États financiers vérifiés du FIDA au 31 décembre 2005
GC 30/L.4	7	Programme de travail et budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007
GC 30/L.5	8	Élection de membres et de membres suppléants du Conseil d'administration
GC 30/L.6	9	Rapport de situation sur la mise en œuvre du système d'allocation fondé sur la performance
GC 30/L.7	10	Rapport sur les enseignements retirés par la Coalition internationale pour l'accès à la terre
GC 30/L.8	11	Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
GC 30/INF.1		Arrangements pour la trentième session du Conseil des gouverneurs
GC 30/INF.2		Politique du FIDA en matière de diffusion des documents
GC 30/INF.3		Résultat du vote par correspondance des membres du Conseil des gouverneurs concernant l'autorisation d'une dépense rétroactive spéciale au titre des dépenses de personnel
GC 30/INF.4		Table ronde 1 - Migration et emploi rural
GC 30/INF.5		Table ronde 2 - Promouvoir l'emploi rural par l'approche-filière
GC 30/INF.6		Table ronde 3 - Créer des moyens d'existence rémunérateurs pour les jeunes ruraux
GC 30/INF.7		Tables rondes
GC 30/INF.8		Rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
GC 30/INF.9		Participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés – Rapport de situation
GC 30/INF.10		Chiffres significatifs pour l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2006

GC 30/INF.11

GC 30/Résolutions

Discours de clôture\*

Ordre des intervenants - Discours qui seront prononcés lors des séances plénières

Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trentième session

Discours de clôture de la trentième session du Conseil des gouverneurs, prononcé par M. James Harvey, Président du Conseil

\* Document distribué en anglais uniquement.

Cote du document:	GC 30/Résolutions
Date:	15 février 2007
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

**F**



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trentième session**

Conseil des gouverneurs — Trentième session  
Rome, 14-15 février 2007

---

Pour: **Information**

## **Résolutions adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa trentième session**

À sa trentième session, le Conseil des gouverneurs a été informé qu'il avait adopté le 28 novembre 2006 la résolution 144/XXX par voie de vote par correspondance.

À sa trentième session, le Conseil des gouverneurs a adopté le 15 février 2007 la résolution 145/XXX.

Ces résolutions sont communiquées pour information à tous les Membres du FIDA.

## Résolution 144/XXX

### Dépense rétroactive spéciale au titre des dépenses de personnel

#### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Tenant compte** de la recommandation de la Commission de la fonction publique internationale appelant à une révision du barème des traitements du personnel de la catégorie des services généraux en poste dans les agences des Nations Unies sises à Rome, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> novembre 2005,

**Notant que** les états financiers du FIDA pour 2005 ont été finalisés et vérifiés,

**Ayant examiné** la recommandation par laquelle le Conseil d'administration, à sa quatre-vingt-huitième session, invitait le Conseil des gouverneurs à approuver, par voie de vote par correspondance, une **dépense rétroactive spéciale au titre des dépenses de personnel** d'un montant de 1,4 million de USD, en vue de financer l'application de l'ajustement rétroactif du barème des traitements du personnel de la catégorie des services généraux pour la période de novembre-décembre 2005,

#### Décide:

Qu'une dépense rétroactive spéciale d'un montant de 1,4 million de USD sera autorisée au titre des dépenses de personnel afin de couvrir l'augmentation des dépenses de personnel intéressant les agents de la catégorie des services généraux pour la période novembre-décembre 2005; et

Que ladite dépense rétroactive spéciale au titre des dépenses de personnel s'appliquera aux dépenses de personnel afférentes aux traitements des agents de la catégorie des services généraux pour la période novembre-décembre 2005.

## Résolution 145/XXX

### Budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007

#### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

**Considérant** la section 10 de l'article 6 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;

**Notant** que, à sa quatre-vingt-neuvième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 2007 d'un montant de 408,81 millions de DTS et un montant total de 33,80 millions de USD pour le mécanisme de financement du développement des programmes;

**Ayant pris connaissance** de l'examen du budget administratif du FIDA et de son Bureau de l'évaluation proposé pour 2007, effectué à la quatre-vingt-neuvième session du Conseil d'administration;

**Approuve** le budget administratif du FIDA pour 2007, tel qu'il figure dans le document GC 30/L.4, d'un montant de 67,49 millions de USD pour le FIDA et de 5,687 millions de USD pour le Bureau de l'évaluation, établi sur la base d'un taux de change de 0,786 EUR pour 1,00 USD; et

**Décide** que si la valeur moyenne du dollar des États-Unis en 2007 s'écartait du taux de change en euro utilisé pour calculer le budget, le montant total en dollars des États-Unis de l'équivalent des dépenses en euros dans le budget serait ajusté dans la proportion de l'écart entre le taux de change effectif de 2007 et le taux de change budgétaire.